

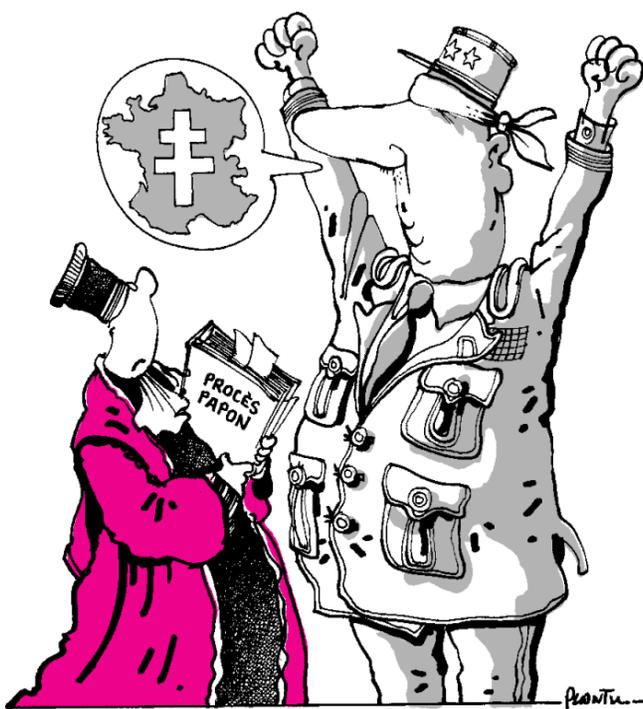
■ Le patronat européen en crise
 ■ Immobilier : 2 pages d'annonces

Vichy vu par Valéry Giscard d'Estaing

Dans un entretien au « Monde », l'ancien président, dont Maurice Papon fut le ministre, évoque ses souvenirs de l'Occupation. Il oppose la « réalité historique » à la « démarche » gaulliste

LE PROCÈS de Maurice Papon ne reprendra pas, lundi 27 octobre, devant la cour d'assises de la Gironde, en raison d'une prolongation de l'hospitalisation de l'accusé au minimum jusqu'à mercredi midi.

Dans un entretien accordé au Monde, Valéry Giscard d'Estaing évoque pour la première fois ses souvenirs de la période et donne son point de vue sur l'Occupation, le régime de Vichy et le gaullisme. Issu d'une famille considérée comme vichyste - son grand-père maternel appartient au Conseil national de l'Etat français et son père reçut la Francisque -, il récuse cette affirmation. Lui-même engagé à dix-sept ans, en 1944, dans la Première armée française, M. Giscard d'Estaing parle des « petits services matériels » qu'il rendit à la Résistance. Il évoque sa présence dans la foule, place de l'Hôtel-de-Ville, le jour de la libération de la capitale, le 25 août 1944 et le discours de De Gaulle affirmant que Paris s'était libéré « par lui-même ». « Je me suis demandé sur le champ : pourquoi dire cela ?



Sans l'arrivée des Alliés [...], nous aurions été écrasés. [...] Cela m'a angoissé parce que j'ai vu se former, immédiatement, des interprétations inexactes de l'histoire.

L'ancien président de la République justifie la « démarche » du général de Gaulle « affirmant à la face du monde que la France se trouvait où il se trouvait, et non à Vichy », mais il distingue cette démarche de la « réalité historique ». Pour lui, « la France s'est moins battue qu'on ne voudrait le croire, du moins du point de vue du nombre, mais elle a moins collaboré qu'on ne cherche aujourd'hui à le prétendre ». M. Giscard d'Estaing évoque aussi la rafle du Vel'd'Hiv, ces arrestations massives de familles juives opérées à Paris les 16 et 17 juillet 1942 par des policiers et des gendarmes français. « Sur les plates-formes arrière de ces autobus », transportant les personnes arrêtées, il y avait, se souvient-il, « des agents de police français ». « A qui, demande-t-il, fera-t-on croire le contraire ? »

Lire pages 8 et 9

Les marchés boursiers asiatiques et européens rechutent

LE RÉPIT enregistré vendredi sur les places financières asiatiques aura été de courte durée. Lundi 27 octobre, la Bourse de Hongkong a abandonné 5,8 %. Les autres marchés de la région se repliaient également, à l'image de Tokyo qui a terminé la journée en baisse de 1,89 %, s'inscrivant à son plus bas niveau depuis le mois d'août 1995. Les places européennes n'étaient pas épargnées. La Bourse de Francfort a ouvert en repli de 2,41 % et Paris de 1,33 %. Les investisseurs sont persuadés que les autorités monétaires de Hongkong finiront tôt ou tard par rompre le lien qui existe entre le dollar de Hongkong et le dollar américain. Une telle dévaluation provoquerait une dépréciation des actifs financiers de l'ancienne colonie britannique.

Lire page 34

Le nouveau héros de la F1

JACQUES VILLENEUVE est devenu à vingt-six ans champion du monde des pilotes de formule 1, dimanche 26 octobre, à l'issue du Grand Prix d'Europe, disputé en Espagne. Au 48^e tour, Michael Schumacher, prétendant au titre, jetant sa Ferrari contre la Williams-Renault du Canadien, était contraint à l'abandon. Terminant troisième, Jacques Villeneuve réalise le rêve de son père, Gilles, décédé en 1982 lors des essais du Grand Prix de Belgique.

Lire p. 24 et nos autres informations sportives p. 25 et 26

La Smart, espoir de la Lorraine

Jacques Chirac et Helmut Kohl devaient inaugurer, lundi 27 octobre en Moselle, l'usine d'où sortira la Smart, la petite voiture née de l'alliance de Mercedes et de Swatch.

L'ex-Zaïre s'entrouvre à l'ONU

La République démocratique du Congo a finalement autorisé, samedi 25 octobre, l'ONU à enquêter sur les massacres de Hutus perpétrés pendant la guerre civile.

François-Henri de Virieu est mort

Le créateur de « L'Heure de vérité », ancien collaborateur du Monde, est mort dimanche 26 octobre.

Degas acheteur

Le Metropolitan Museum de New York réunit plus de 250 œuvres de la collection privée du peintre.

La Loire patrimoine européen

Le classement par Bruxelles en zone de protection spéciale de l'estuaire de la Loire ravit les écologistes, mais contrarie les projets d'extension du port de Nantes - Saint-Nazaire.

Soweto après l'apartheid

La démocratisation n'a pas économiquement profité à la plus grande banlieue noire d'Afrique du Sud.

Les « passeports intérieurs » russes perdent leur cinquième ligne

MOSCOU de notre correspondante

Une polémique se développe en Russie autour de la cinquième ligne des « passeports intérieurs » soviétiques qui servent toujours, dans le pays, de cartes d'identité : cette cinquième ligne, indiquant la « nationalité » (russe, juive, tatare, etc.) du titulaire, a été supprimée dans les nouveaux « passeports [intérieurs] de la Fédération de Russie » qui ont commencé à remplacer au compte-gouttes les documents soviétiques.

L'innovation a été saluée comme un progrès démocratique par toute l'intelligentsia moscovite. Des générations de dissidents n'avaient-elles pas dénoncé l'usage soviétique de la « cinquième ligne » ? C'est elle qui permettait à Staline d'institutionnaliser les discriminations contre les juifs ou de déporter des peuples entiers. Dans ce qui est aujourd'hui la République karatchevo-tcherkesse, par exemple, tous ceux dont la cinquième ligne du passeport intérieur indiquait en 1944 qu'ils étaient karatchaïs (un peuple turc) furent déportés, mais les Tcherkesses restèrent libres, y compris d'occuper les maisons laissées vacantes...

De vives objections sont cependant venues du Tatarstan et d'autres Républiques situées à l'intérieur de la Fédération de Russie, aux populations largement non russes. Soucieuses de leur « souveraineté », elles ont refusé d'adopter les nouveaux passeports intérieurs. Rien n'y distingue en effet leurs ressortissants des autres citoyens de la fédération russe. Les papiers soviétiques comportent en outre une page supplémentaire écrite dans les langues nationales de ces Républiques autrefois qualifiées d'autonomes. Cette page n'existe plus dans les passeports russes.

La bonne conscience des démocrates russes fut cependant confortée par la position adoptée par leurs adversaires communistes, qui ont pris la défense des « minorités nationales » et de leur « droit à la différence ». Ces derniers proposent de garder une case où chacun sera libre d'inscrire ou non sa « nationalité ». Une telle solution a aussi la faveur, entre autres, des quelque quatorze millions d'Ukrainiens de souche qui vivent en Russie mais souhaitent garder mention de leurs origines, ne serait-ce que dans l'espoir de faciliter leurs relations avec la bureaucratie de la République d'Ukraine. Les habitants de la Russie origi-

naires des autres Républiques ex-soviétiques sont dans le même cas.

Mais les démocrates, qui qualifient le compromis communiste de boiteux, furent quand même troublés de voir l'ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski abonder dans leur sens avec ses arguments douteux. « Un jour, les prostituées voudront aussi une ligne dans le passeport pour pouvoir inscrire leur profession », s'est-il exclamé à la Douma. Rarement en retard d'une réflexion raciste, un député communiste a aussitôt soutenu que la position de M. Jirinovski s'expliquait par sa propre origine juive...

Le niveau de la « polémique », comme le flou régnant en Russie entre les notions d'ethnie et de citoyenneté, montre aussi la difficulté de ces quelque 75 % de Russes « ethniques » à se percevoir citoyens d'une fédération multinationale. Heureusement, le problème des passeports intérieurs russes ne presse pas : leur généralisation n'est pas prévue avant 2006. En attendant, les Russes voyagent toujours à l'étranger avec leurs bons vieux passeports soviétiques...

Sophie Shihab

Lire page 11

Les valeurs peuvent-elles tenir lieu de politique ?

À L'INSTAR de Claude Allègre, les ministres de l'éducation qui se sont succédé ces dernières années rue de Grenelle ont régulièrement proclamé la nécessité de rétablir, à l'usage des écoliers, les cours de morale chers aux instituteurs de la III^e République. Mais d'immenses

difficultés sont apparues lorsqu'il a fallu définir, dans un langage moderne, le contenu de ladite morale.

Les participants au neuvième forum Le Monde-Le Mans, qui s'est tenu du 24 au 26 octobre au Palais des congrès du Mans et qui

était, cette année, centré autour de la question « Quelles valeurs pour demain ? », n'ont pu que constater, eux aussi, la quasi-impossibilité d'énoncer, de manière approfondie et sans contestation possible, les valeurs susceptibles d'être acceptées par tous les

membres d'une société démocratique. La démocratie semble en effet présupposer, à l'inverse des systèmes totalitaires ou théocratiques, la relativité des valeurs...

Tout d'abord, y a-t-il des valeurs esthétiques ? Non, répond le théoricien de l'art et de la littérature Gérard Genette. « On peut poser en principe qu'aucune valeur d'aucune sorte n'est objective et absolue, parce que rien, par définition, ne peut présenter de "valeur" qu'aux yeux de quelqu'un ou de quelques-uns : valoir, c'est inévitablement valoir pour : toute valeur est en ce sens relative », affirme-t-il. La Grande Fugue de Beethoven est-elle supérieure à une chanson populaire comme Le Petit Vin blanc ? On peut dire qu'elle est de construction plus complexe. Mais il faudrait alors poser en principe la supériorité esthétique du complexe sur le simple, laquelle ne va pas de soi. Les artistes de l'âge classique n'étaient pas loin de penser le contraire. « Si l'on m'objecte que le thème mélodique du Petit Vin blanc est non seulement simple mais vulgaire, poursuit Gérard Genette, je répons que je ne connais aucun critère objectif de la vulgarité ou de la distinction. »

Dominique Dhombres

Lire la suite page 19

Emotion à Drouot



GUY LOUDMER

LE TRÈS MÉDIATIQUE commissaire-priseur Guy Loudmer, dont l'étude est l'une des quatre premières de la place de Paris, a été mis en examen pour « abus de confiance » et placé en détention, vendredi 24 octobre. L'information judiciaire vise notamment la collection Bourdon, vendue pour 509 millions de francs en 1990. Exceptionnelle s'agissant d'un officier ministériel, cette incarcération inquiète la profession.

Lire page 12

International	2	Finances/marchés	23
France	8	Aujourd'hui	24
Société	11	Météorologie-jeux	27
Carnet	12	Culture	29
Régions	13	Guide	31
Horizons	14	Abonnements	32
Entreprises	20	Kiosque	32
Communication	22	Radio-Télévision	33



GRAND PRIX DU ROMAN DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
 Grasset



EX-ZAÏRE L'ambassadeur américain à l'ONU, Bill Richardson, a annoncé, samedi 25 octobre, que Laurent-Désiré Kabila acceptait qu'une enquête soit menée sur les

massacres de réfugiés hutus rwandais commis lors de sa conquête de l'ex-Zaïre. Kinshasa avait jusqu'à présent toujours entravé ces investigations. ● M. KABILA a souligné que

l'enquête ne devait pas être liée aux promesses d'aide économique de la communauté internationale. M. Richardson a encouragé les pays occidentaux à soutenir la reconstruction

de l'ex-Zaïre. ● LES ÉTATS-UNIS, qui avaient initialement soutenu M. Kabila, se sentaient piégés par son refus d'accepter cette enquête. Washington a eu une attitude paradoxale, se-

lon de bonnes sources, insistant publiquement pour que ces investigations soient menées, mais exerçant dans l'ombre des pressions sur les enquêteurs de l'ONU.

L'ONU va tenter d'enquêter sur les massacres au Congo-Kinshasa

Laurent-Désiré Kabila a accepté que les experts des Nations unies puissent mener une investigation sur les tueries perpétrées lors de sa marche vers le pouvoir ; les Etats-Unis vont, en échange, solliciter une aide internationale pour la République démocratique du Congo

KINSHASA

de notre envoyé spécial

Les relations entre la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) et les Nations unies pourraient bien connaître une embellie. Laurent-Désiré Kabila, président autoproclamé de la RDC, vient en effet d'accepter que la mission de l'ONU chargée d'enquêter sur les massacres de réfugiés hutus rwandais perpétrés lors de la conquête militaire du pays puisse se déplacer et travailler à son gré sur l'ensemble du territoire congolais. C'est du moins ce qui ressort d'un « communiqué de presse » de Bill Richardson, l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, spécialement dépêché à Kinshasa par le président Bill Clinton.

Le diplomate américain a été longuement reçu, samedi 25 octobre, par le président congolais. Les deux hommes se connaissent bien : M. Richardson avait rencontré M. Kabila avant que celui-ci ne renverse le maréchal Mobutu Sese Seko. Il avait été le grand ordonnateur des deux rencontres Mobutu-Kabila, placées sous l'égide de Nelson Mandela, au mois d'avril.

Le communiqué de M. Richard-

son a été lu, dans sa version française, par Etienne-Richard Mbaye, le ministre congolais de la reconstruction nationale. Le texte, en onze points, précise que le mandat de l'équipe du Haut Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies couvre la période du 1^{er} mars 1993 au 21 décembre 1997. Les enquêteurs pourront se déplacer sur l'ensemble du territoire et iront donc, selon le communiqué, « simultanément dans l'est du pays et à Mbandaka », dans l'ouest, où, jus-

qu'à présent, ils n'étaient pas autorisés à se rendre.

Le gouvernement congolais garantira au mieux la sécurité des membres de la mission d'enquête et celle-ci achèvera ses investigations le 28 février 1998, faute de quoi elle devra obtenir une prorogation de son mandat. Il est stipulé que « l'équipe informera objectivement et selon les faits éventuellement constatés sur le lieu d'investigation, et évitera les préjugés sur le groupe ou individu qui aurait commis ces prétendus abus.

Le Rwanda reconnaît être impliqué dans la mort de réfugiés

Le vice-président et ministre de la défense rwandais, Paul Kagamé, a reconnu que ses troupes étaient impliquées dans les tueries de centaines de réfugiés hutus rwandais en République démocratique du Congo, dans un entretien publié le 26 octobre par le journal sud-africain *Sunday Independent*. Toutefois, affirme Paul Kagamé, on ne peut pas parler de « massacres » mais d'un « résultat de la guerre ». L'ONU est responsable de cette situation, selon lui, car elle n'a pas séparé les combattants et les « vrais » réfugiés. L'armée rwandaise est entrée dans les camps pour empêcher une invasion du Rwanda, estime M. Kagamé. « Et c'est parce que certains étaient armés et que, parfois, ils combattaient, alors qu'ils étaient mêlés à des femmes et à des enfants, qu'il y a eu la mort de nombreuses personnes », conclut M. Kagamé, qui se déclare favorable à une enquête, mais estime que l'ONU aura à « prouver sa compétence » et à enquêter sur la militarisation des réfugiés. — (AFP)

Le mandat n'embrasse pas les recommandations de poursuite ou d'autres mesures punitives ».

L'équipe de l'ONU s'engage à ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de la République démocratique du Congo, à ne pas prendre contact ni se laisser influencer par les personnes qui s'identifient à l'ancien régime. Le gouvernement disposera d'un délai raisonnable pour avoir le rapport de la mission et apportera son approbation avant sa publication. Les membres de l'équipe s'abstiendront de tout commentaire public concernant le résultat de leur enquête jusqu'à ce que le secrétaire général de l'ONU diffuse son contenu.

Le dernier point du document souligne que l'enquête menée par l'équipe des Nations unies n'exclut pas que « d'autres groupes puissent réaliser des recherches collatérales ou parallèles ». L'ambassadeur américain précise qu'il s'est entretenu avec le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, des différents points de son communiqué.

MM. Kabila et Richardson n'ont cependant signé aucun document conjoint ou déclaration commune. Le président congolais

s'est contenté de confirmer oralement qu'il était en parfait accord avec la déclaration du diplomate américain.

M. Richardson avait obtenu un accord similaire de M. Kabila en juin, lors du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Harare (Zimbabwe). Mais, en dépit de cet engagement, les autorités congolaises n'avaient jamais laissé la mission d'enquête de l'ONU quitter Kinshasa pour se rendre sur le terrain.

L'ARGUMENT ÉCONOMIQUE

La dernière équipe d'investigation, dirigée par un juriste togolais, Atsu Kofi Amega, était arrivée dans la capitale congolaise le 24 août. Dans l'impossibilité d'effectuer son travail, elle avait été rappelée à New York. Elle devrait revenir rapidement à Kinshasa, puisque M. Richardson a estimé qu'elle pourrait commencer à travailler dans la première quinzaine de novembre.

Laurent-Désiré Kabila a toutefois précisé, samedi soir, que les autorités congolaises ne coopéreraient pas avec la mission d'enquête de l'ONU si « la communauté internationale continuait de lier

son aide à la reconstruction du pays à cette enquête ». L'argument économique avancé par M. Richardson pour convaincre M. Kabila d'accepter les enquêteurs s'est montré décisif.

L'envoyé spécial de Bill Clinton s'est félicité de l'attitude de M. Kabila, estimant que de nombreux pays pouvaient maintenant reprendre leur aide à la République démocratique du Congo. Il a annoncé que les Etats-Unis avaient déjà lancé leur programme d'assistance à la RDC dans le domaine de la santé, de l'adduction d'eau, de l'assainissement urbain et de la construction de ponts. M. Richardson a affirmé que Washington allait favoriser les discussions entre Kinshasa et les institutions monétaires internationales sur le rééchelonnement de la dette extérieure du pays, estimée à quelque 14 milliards de dollars.

Bill Richardson a justifié sa mission par le fait que les Etats-Unis – qui soutiennent l'entreprise de Laurent-Désiré Kabila depuis un an – considéraient la République démocratique du Congo comme « un pays ami ».

Frédéric Fritscher

L'embarras croissant de Washington face à M. Kabila

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondant

C'est à contrecœur que Bill Richardson est retourné à Kinshasa. Le voyage lui a été imposé par le département d'Etat, qui tient M. Richardson pour responsable de l'impasse dans laquelle se trouve Washington. Le diplomate sait que l'issue de sa mission dépasse le rôle des soldats de M. Kabila dans les massacres et que son propre gouvernement se sent « otage » de ces investigations. Car, à son regret, Bill Richardson a largement contribué à transformer cette mission d'enquête en un sujet hautement politique.

A part les Etats-Unis, aucun pays ne s'est clairement prononcé sur la

question. « Personne n'a envie de se confronter au Congo, chacun pense à l'avenir », commente un ministre européen des affaires étrangères. Il semble que M. Richardson regrette vivement le jour où il a déclaré, devant des caméras, que « l'avenir des relations entre Washington et Kabila dépend de la mission d'enquête de l'ONU ». « Il l'a dit sans réfléchir et sans soutien de Washington », explique-t-on de source américaine.

Lorsqu'ils évoquent la période où ils furent bloqués durant des semaines dans des chambres d'hôtel de Kinshasa, certains enquêteurs de l'ONU ne font guère mystère de « l'intervention systématique » des Américains. « Très peu de jours ont

passé sans que les membres de l'équipe ne soient sujets aux pressions américaines », révèle une source informée. Elle précise que l'ambassadeur américain en RDC, Daniel Simpson, s'est, à trois reprises, « personnellement » présenté à l'hôtel afin de persuader les enquêteurs d'être « plus flexibles ».

Les pressions sont aussi venues directement de Washington. Lors d'une conversation téléphonique avec le juriste togolais Atsu Kofi Amega, chef de l'équipe des enquêteurs de l'ONU, le secrétaire d'Etat adjoint chargé des droits de l'homme, John Shattack, aurait demandé : « Monsieur le juge, quand on vous présente un dossier, vous l'ouvrez à la première ou à la dernière page ? », ajoutant : « Pourquoi alors commencer votre enquête par ce qui s'est passé à la fin ? » Les enquêteurs souhaitaient commencer leurs investigations dans l'ouest du pays, où les dernières exactions ont été commises. Kinshasa s'était formellement opposé à ce programme, voulant que l'investigation remonte au génocide des Tutsis rwandais. Les enquêteurs avaient refusé « tout compromis ».

Ils avaient décidé d'entamer leur mission par la ville de Mbandaka, dans le Nord-Ouest, où, disent-ils, les massacres ont été commis « non pas dans les forêts mais au centre-ville, devant les habitants ». Sous la pression de Kinshasa et de Washington, la mission a accepté l'idée d'un « déploiement simultané » dans l'Ouest et dans l'Est, où les réfugiés rwandais auraient eux-mêmes commis des atrocités. Entre-temps, Kinshasa et Kigali sont devenus encore plus intractables. Leur stratégie consiste à réclamer une enquête sur le rôle de la communauté internationale dans la région des Grands Lacs depuis le génocide de 1994 au Rwanda. Une enquête que personne ne souhaite, à part les défenseurs des droits de l'homme.

Bill Richardson avait ainsi, face à lui, Kinshasa et Kigali qui refusaient l'enquête, et des enquêteurs qui refusaient de se dérober. Plus personne ne croyait au succès de la mission d'enquête de l'ONU, mais chacun attendait de voir « comment les Américains [allaient] s'en sortir ». « Tant que Washington n'admet pas publiquement le rôle du Rwanda dans les massacres, je

ne vois pas de solution », explique Peter Rosenblum, du département des droits de l'homme de l'université de Harvard. Alors que l'on sait que l'architecte des massacres se trouve à Kigali, il est incroyablement de voir que les Etats-Unis continuent de traiter le Rwanda avec une telle déférence. On dénonce Kabila sans dire un mot sur Kagamé », ajoute-t-il.

A son regret, Bill Richardson a largement contribué à transformer cette mission d'enquête en un sujet hautement politique

Le dernier rapport sur les atrocités, rédigé par Scott Campbell, de l'organisation Human Right's Watch, est accablant. M. Campbell est de ceux qui, tout en admettant

les erreurs de la communauté internationale, insistent sur la responsabilité du gouvernement congolais. Il affirme avoir vu et photographié « ce que Kabila et Kagamé ne veulent certainement pas que quiconque voie : les restes de dizaines de milliers de réfugiés civils massacrés ». Selon lui, « les os ont déjà été exhumés à la hâte dans de nombreux endroits, et brûlés ». Les sites, dit-il, continuent d'être « nettoyés », et les témoins potentiels « intimidés, arrêtés, brutalisés, et même exécutés ».

Scott Campbell n'est pas un homme populaire à Washington : dans son rapport, il dit que Washington connaissait la décision du Rwanda de « nettoyer » les camps de réfugiés hutus, à condition que cela se fasse « de manière propre ». Pourtant, Scott Campbell n'accuse pas Washington de « complicité ». M. Campbell précise au Monde que « personne n'aurait pu imaginer que les atrocités prendraient de telles proportions ». « Des massacres ont eu lieu, il n'y a pas de doute, dit-il. La question est de savoir sur ordre de qui. »

Afsané Bassir Pour

A Brazzaville, Denis Sassou Nguesso se proclame président

LE VAINQUEUR de la guerre civile congolaise, Denis Sassou Nguesso, s'est fait investir chef de l'Etat, samedi 25 octobre à Brazzaville. Le nouveau président, qui avait déjà dirigé le pays de 1979 à 1992, a annoncé la tenue d'un « forum national pour l'unité et la démocratie », qui décidera des modalités de la période de transition et fixera la date des prochaines élections.

Une douzaine d'ambassadeurs ont assisté à la cérémonie qui s'est déroulée dans le Parlement, là où avait eu lieu en 1992 la conférence nationale congolaise qui avait débouché sur l'organisation d'élections et la victoire de Pascal Lissouba, défait par les armes la semaine dernière. Les délégués des partis politiques et des « forces combattantes » ont défilé à la tribune pour désigner M. Sassou Nguesso comme président. Les discours étaient ponctués par les chants et les vivats de la foule.

La Cour suprême qui a investi l'homme fort du Congo en vertu de l'article 35 d'un « acte fondamental », qu'il n'a pas été possible de préciser, avait été désignée dans les années 80 lorsque M. Sassou Nguesso était chef de l'Etat. Dans

son réquisitoire, le procureur général a dressé un tableau flatteur du nouveau président – qui « a su mêler son destin à celui de notre pays » –, le comparant au général de Gaulle.

A l'issue de la cérémonie, Denis Sassou Nguesso a annoncé dans un « discours de politique générale » la tenue imminente d'un « forum national pour l'unité et la démocratie », dont le rôle sera de déterminer « la durée, le contenu et les modalités de gestion de la période de transition ». Le forum devra également fixer les dates des prochaines élections et « favoriser la réconciliation nationale ».

Le nouveau président a dénoncé la théorie de la « tribu-classe devenue idéologie de l'Etat » sous le régime de Pascal Lissouba, et affirmé que 10 000 personnes sont mortes pendant les combats. Il a accusé M. Lissouba et son allié, Bernard Kolelas, de « génocide », et annoncé la constitution de dossiers afin de saisir les juridictions internationales.

M. Sassou Nguesso a commencé à mettre en place un régime présidentiel, prenant ses distances avec le multipartisme et le « morcellement ethno-régional ». Selon un de ses proches, le nombre de

partis politiques pourrait être limité et les institutions relèveraient d'un régime présidentiel fort. Des élections seraient organisées dans un délai de deux ans. « Président du conseil des ministres », selon l'intitulé officiel, M. Sassou Nguesso ne compte pas laisser restreindre un pouvoir qu'il avait perdu avec l'instauration du multipartisme.

UN SOMMET RÉGIONAL A LUANDA

Pour M. Sassou Nguesso, le « morcellement ethno-régional » du pays a été « sublimé » par son prédécesseur, accusé d'être à l'origine des deux guerres civiles congolaises. Le Congo est sensiblement divisé entre le Nord, d'où est originaire M. Sassou Nguesso, le Centre, regroupé autour de M. Kolelas, et le Sud, partisan de M. Lissouba. En 1993-1994, des affrontements entre l'armée et des partisans de M. Kolelas avaient fait 3 000 morts. « La priorité est de consolider la paix », a répété M. Sassou Nguesso.

Le nouveau président a annoncé un programme de relance économique aux contours encore mal définis. Il s'est engagé à « poursuivre le dialogue » avec les orga-

nismes internationaux, à assurer la « privatisation transparente » des entreprises publiques et à « régulariser les salaires » des fonctionnaires. Certains de ses engagements étaient déjà contenus dans le programme de réformes engagé avec le FMI et la Banque mondiale par M. Lissouba. M. Sassou Nguesso n'a pas dit explicitement s'il respecterait les accords précédemment conclus. Il a annoncé la réalisation d'un audit destiné à faire « l'état des lieux exhaustif des ravages du régime tyrannique de Lissouba », qu'il a accusé de mauvaise gestion.

Par ailleurs, l'Angola, qui a largement contribué à la victoire militaire de M. Sassou Nguesso, aurait l'intention de retirer ses soldats du Congo dans un court délai, selon l'ambassadeur américain à l'ONU, Bill Richardson, en visite à Luanda. Le sujet sera évoqué lors d'un sommet régional qui se tiendra mardi dans la capitale angolaise et réunira les présidents Omar Bongo (Gabon), Laurent-Désiré Kabila (République démocratique du Congo) et Eduardo Dos Santos (Angola), vraisemblablement en présence de Denis Sassou Nguesso. — (AFP, Reuter.)

Aujourd'hui

FUN
Radio

s'arrête de fumer...

je fume encore
je ne fume plus

L'Assurance Maladie

CFES

La vie sans tabac, vous commencez quand ?

La plupart des partis en Algérie dénoncent une « fraude massive » aux élections locales

Les formations de l'opposition tentent d'organiser un « front du refus »

A l'exception du Rassemblement national démocrate (RND), la formation du président Liamine Zeroual, sortie vainqueur du scrutin local

du 23 octobre, tous les partis algériens dénoncent une « fraude massive » qui aurait entaché ces élections. Le mouvement de protesta-

tion comprend même des partis qui, comme le FLN et les islamistes « légaux », sont membres de la coalition gouvernementale.

La plupart des formations politiques algériennes ont contesté, samedi 25 et dimanche 26 octobre, la large victoire, jeudi, du parti présidentiel lors du scrutin local marqué, selon elles, par une « fraude massive ». L'opposition tentait de s'organiser en une sorte de « front du refus » pour riposter et manifester.

Un des principaux partis d'opposition, le Front des forces socialistes (FFS), appelait à une marche lundi à Alger. Il a demandé aux autres partis de s'y joindre. Son premier secrétaire, Ahmed Djeddaï, a stigmatisé une fraude « massive » et des actes de « gangstérisme électoral ». Les responsables du parti ont toutefois expliqué qu'ils n'étaient pas disposés à boycotter l'Assemblée en signe de protestation.

Le parti présidentiel, le Rassemblement national démocratique (RND), a remporté une large victoire lors de l'élection des conseils communaux et départementaux, selon les chiffres officiels.

Le FFS et son rival au sein de la mouvance « démocrate », le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), ont été rejoints dans le concert des critiques par deux partis siégeant au gouverne-

ment aux côtés du RND. Arrivé deuxième, le Front de libération nationale (FLN, ex-parti unique), sous la pression d'une base rajeunie et « remontée » contre son « allié » gouvernemental du RND, s'est ainsi joint à ce concert des protestations contre la « fraude ». Le premier parti islamiste légal, le Mouvement de la société pour la paix (MSP, ex-Hamas), classé troisième, a lui aussi mis en cause la régularité du scrutin, mais avec un ton moins virulent.

Tous parlent d'une fraude « gé-

néralisée », et pratiquement dans les mêmes termes : « Urnes "bourrées", détournement de procurations, dépouillements organisés après l'expulsion des scrutateurs, partialité de l'administration, défaut de procès-verbaux, menaces, pressions et agressions contre des candidats. »

La protestation s'était développée, dès jeudi, de manière très vive au niveau local, où plusieurs partis se sont regroupés pour émettre des critiques communes. Le FLN s'est notamment retiré à

Constantine (Est) et à Mostaganem (Ouest).

Les responsables du RCD, cités par la presse, ont affirmé qu'ils « transformeraient Alger en Belgrade » en organisant, chaque jour, un rassemblement devant leur siège, dans le centre-ville. Le RCD devait tenter de protester en fin de journée devant la présidence. Vendredi, une tentative de marche du RCD avait été rapidement arrêtée par la police. Les protestataires vont déposer une série de recours pour contester la régularité des opérations de vote.

« Si le FLN et le MSP venaient à opter pour un durcissement de leurs positions respectives à l'égard des résultats officiels, c'est la coalition gouvernementale qui risquerait d'être malmenée », avançait, samedi, le quotidien privé *La Tribune*.

Le ministre de l'intérieur, Mostefa Benmansour, a affirmé en annonçant les résultats qu'« aucun incident notable » n'avait entaché le scrutin. Il a marqué, selon les résultats officiels, un retour en force du FLN, un recul du MSP et du parti Ennahda, enfin la confirmation de la marginalisation du FFS et du RCD, dont l'influence reste largement cantonnée à la Kabylie. - (AFP.)

L'Europe disponible pour une médiation

« Nous marquons notre disponibilité pour toute action que les protagonistes - à commencer par les autorités - nous demanderaient de mener pour faciliter une solution politique », a indiqué samedi 25 octobre Jacques Poos, le ministre des affaires étrangères du Luxembourg et président en exercice du Conseil, que ses collègues avaient chargé d'exprimer la position commune. « L'Union soutient le processus de réforme politique et économique lancé par les autorités algériennes et les encourage pour que le processus politique algérien soit aussi ouvert et inclusif que possible, a ajouté M. Poos. Elle encourage le président Zeroual à élargir le dialogue avec toutes les forces démocratiques, c'est-à-dire celles qui refusent la violence. En même temps, nous encourageons le président Zeroual à compléter la construction institutionnelle et à poursuivre la démocratisation », a encore déclaré M. Poos.

La définition qui est donnée des « forces démocratiques » conduit à penser que l'Union européenne invite M. Zeroual à reprendre le dialogue avec le Front islamique du salut (FIS).

Carole Bellamy, directeur exécutif de l'Unicef

« Nous devons combattre les pires formes de travail des enfants »

UNE CONFÉRENCE internationale destinée à mettre au point un programme d'action contre le travail des enfants dans le monde s'est ouverte, lundi 27 octobre à Oslo. Elle est organisée par la Norvège en collaboration avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et l'Organisation internationale du travail.

« Quelles principales formes revêt le travail des enfants ?

Près de 250 millions d'enfants, âgés de cinq à quatorze ans, travaillent dans le monde. Beaucoup font, à des degrés divers, un travail dangereux qui les empêche de faire ce qu'ils devraient faire à leur âge, c'est-à-dire, en premier lieu aller à l'école et participer - en tant qu'enfants - à la vie de leur communauté. Ils sont employés, par exemple, dans les industries des pays du tiers-monde qui produisent pour l'exportation. Ce sont les secteurs les plus visibles. Mais en réalité la majorité des enfants qui travaillent sont dans les circuits de production locale. Des fillettes, par exemple, servent comme domestiques dès l'âge de neuf-dix ans. D'autres travaillent dans l'agriculture, ou sont sexuellement exploitées : ce sont les « enfants de la rue ».

« Pourquoi tant d'enfants travaillent-ils ?

- A cause, d'abord, de la pauvreté,



CAROLE BELLAMY

Bien sûr, nous ne prétendons pas pouvoir faire disparaître la pauvreté du jour au lendemain. Cela ne doit pas nous empêcher de combattre les pires formes de travail des enfants. Mais il y a d'autres raisons : la pression des parents qui recrutent leurs enfants pour certaines tâches de type familial et la compétition économique qui, dans le monde global d'aujourd'hui, incite les entreprises à produire au plus faible coût, donc à utiliser la main-d'œuvre la moins chère, en l'occurrence les enfants.

« Mais la pauvreté aussi est relative. La fillette qui travaille dans un bordel de Thaïlande gagne en deux jours plus que sa famille tout entière en un mois. Et certains parents ne voient pas pourquoi ils la dissuaderaient de se prostituer pour la mettre à l'école - ce qui se

toute façon n'est pas une priorité à leurs yeux.

- L'Unicef distingue le travail des enfants (child work), qui dans certaines situations peut être acceptable, voire bénéfique, et le travail préjudiciable (child labour), qu'elle combat.

- Certaines formes de travail des enfants peuvent contribuer à leur développement. Ce que nous combattons, c'est le travail dangereux, forcé, qui parfois place l'enfant dans un état de servitude, et où celui-ci souffre physiquement ou mentalement.

- Quelles actions spécifiques l'Unicef mène-t-elle ou recommande-t-elle dans ce combat ?

- C'est un problème très complexe, qu'on ne résout pas à coups de déclarations ou en votant des lois. La clé, c'est l'éducation, ou plus précisément l'accès des enfants à une éducation de qualité. Il est important aussi d'enregistrer tous les enfants à leur naissance, pour qu'on connaisse leur âge et qu'ils fassent valoir leurs droits. Certaines lois sont utiles, si on les applique.

Le Liban vient de relever l'âge légal du travail de sept à quatorze ans. C'est un progrès notable. Les industriels eux-mêmes doivent s'imposer un code de conduite. Enfin, on peut inciter les familles à

changer de comportement, par exemple en leur attribuant de petites allocations spécifiquement destinées à l'éducation de leurs enfants.

- Comment sensibiliser le secteur privé à cette cause ?

- Il est utile d'exercer des pressions publiques. C'est un outil dont l'Unicef use et qui a donné certains résultats, en Inde, au Pakistan, au Bangladesh. Les campagnes d'information engendrent peu à peu une prise de conscience. Il faut rappeler aux gouvernements que le fait d'avoir adhéré à la convention relative aux droits de l'enfant leur impose des obligations dans ce domaine.

- Croyez-vous à l'utilité des pressions extérieures, des menaces de boycottages ou de sanctions contre un pays ?

- Ce n'est qu'un moyen parmi d'autres qui attire passagèrement l'attention de l'opinion sur cette question, mais qui peut influencer positivement le consommateur, en le rendant de plus en plus conscient du travail des enfants. Il reste que c'est un outil limité. A long terme, encore une fois, seule l'éducation peut changer en profondeur les données du problème. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Langellier

Fidji assouplit son expérience nationaliste

L'archipel a réintégré la grande famille du Commonwealth et le gouvernement a présenté des excuses à la reine Elizabeth

SUVA

de notre envoyée spéciale

Lors de la rencontre des dirigeants des pays du Commonwealth, qui s'est ouverte, vendredi 24 octo-

REPORTAGE

60 000 Indiens auraient quitté la jeune République depuis les coups d'Etat de 1987

bre, à Edimbourg, Fidji a enfin rejoint le « club » dont l'ancien dominion britannique du Pacifique Sud fut exclu il y a dix ans. La jeune République fidjienne était jusqu'à présent régulièrement montrée du doigt, en particulier par l'Inde, qui lui rappelait ses « péchés » : deux coups d'Etat militaires en 1987, et surtout, mise en place, trois ans plus tard, d'une Constitution discriminatoire à l'égard des Indiens. Ceux-ci, apportés comme main-d'œuvre agricole par les Britanniques entre 1879 et 1916, avaient fini par former une petite moitié de la population (au total, 800 000 personnes), contrôlant la production de la canne à sucre et, d'une manière générale, les affaires.

L'officier auteur des coups d'Etat de 1987, Sitiveni Rabuka, aujourd'hui général et premier ministre, s'était posé en porte-parole des Mélanésiens autochtones inquiets de la montée en puissance des Indiens immigrés. Son slogan était : « Rendre Fidji aux Fidjiens ». De fait, un certain nombre d'Indo-Fidjiens rencontrent dans la vie quotidienne de nombreux obstacles liés à leur origine ethnique, mais d'autres ne se plaignent pas de ces dix années. Dans son bureau encombré d'échantillons des produits de luxe vendus par sa chaîne de magasins hors taxe, Mahendras Motibhai Patel, affirme : « Nous avons l'impression que l'on nous veut à nouveau. Le premier ministre veut du bien au pays et, même si on a perdu dix ans, aujourd'hui les deux communautés se comprennent mieux ».

Pourtant, elles ne se mélangent guère. Les mariages interethniques restent très rares. Chacun s'arc-boute sur son identité. Les Fidjiens de souche parlent leur langue mélanésienne, pratiquent plutôt une culture de subsistance, jouent au rugby et se disent « moins individualistes que les Indiens ». De leur côté, les Indo-fidjiens cultivent des terres dont ils ne sont que locataires - la propriété est le privilège des autochtones - parlent principalement hindi entre eux, jouent au football

et qualifient les Fidjiens de « paresseux ». C'est paradoxalement l'auteur des coups d'Etat militaires en personne qui, dix ans plus tard, a supervisé ce retour à la case départ. Mercredi 24 octobre, le général Rabuka a présenté des excuses officielles à la reine Elizabeth pour le coup de 1987. Il s'est, en effet, rendu à l'évidence que son expérience de nationalisme autochtone avait totalement échoué. 60 000 Indiens auraient quitté le pays. Le chef indien de l'opposition, Jai Ram Reddy, affirme que la nouvelle Constitution, moins marquée par l'idéologie raciale des putschistes de 1987, peut au mieux stopper l'exode, mais qu'elle ne fera revenir personne.

UN DÉFI À RELEVER AVANT 2005

Adopté en juillet par le Parlement, cette révision constitutionnelle marque un tournant. Seul le poste du président est désormais réservé à un Fidjien de souche autochtone, et la répartition ethnique des sièges au Parlement est considérablement rééquilibrée. Signe du relatif consensus politique autour de ce nouvel avenir, c'est le chef indien de l'opposition M. Reddy qui s'est rendu en Inde pour « présenter » la nouvelle Constitution et s'assurer du soutien de New Delhi pour la réadmission de Fidji au Commonwealth.

L'archipel n'est pourtant pas encore au bout de ses peines. Un défi que certains considèrent comme bien plus grand que la question constitutionnelle se dessine. Les baux des terres, d'une durée de trente ans minimum, que les Mélanésiens louent aux cultivateurs indiens de canne à sucre ont commencé à arriver à échéance ; et les propriétaires ont largement exprimé le souhait de récupérer leurs terres ou de renégocier à la hausse leurs baux.

Dans un premier temps, les familles indiennes « chassées » des terres devront être déplacées. Mais à plus long terme cette crise, qui devrait culminer en 2005, pourrait fragiliser le secteur de la canne à sucre. « Si j'étais un investisseur étranger, j'attendrais quand même de voir comment se règle la question foncière », déclare le jeune rédacteur en chef de la revue *Pacific Island Monthly*, Manivannan Naidu. Mais dans l'imédiat la réadmission au sein du Commonwealth clôt une parenthèse malheureuse. Fidji n'aura plus le « sentiment désagréable », dit un député, de ne pas être invité à une fête de famille ».

Florence de Changy

L'interminable cauchemar des filles et des garçons de Kaboul

GENÈVE

de notre correspondante

Si les conséquences psychiques de la guerre sur les enfants, même à long terme, sont particulièrement désastreuses, elles le sont tout particulièrement dans la capitale afghane ensanglantée par les combats depuis cinq ans. C'est ce qui ressort d'une étude du Fonds des Nations unies pour l'enfance, l'Unicef, financée par les Pays-Bas, conduite par des citoyens afghans et rédigée à la suite d'entretiens en *dari* (le persan parlé en Afghanistan) avec un groupe représentatif de trois cent dix enfants - garçons et filles de Kaboul - âgés de huit à dix-huit ans.

La première constatation qui s'impose est qu'à des degrés divers tous demeurent traumatisés par les combats, lesquels sont pourtant terminés depuis plus d'un an, et par les violences qu'ils ont subies ou dont ils ont été témoins. Les deux tiers ont mis l'accent sur les efforts qu'ils entreprennent sans cesse en vain pour tenter de refouler les souvenirs les plus terribles. Plus de la moitié des enfants cherchent obstinément à éviter d'en parler et manifestent des signes de terreur : tremblements, palpitations, accès de sueur... à l'évocation de la tragédie qu'ils ont vécue. Les trois quarts sont facilement irritables mais surtout visiblement désespérés.

Ils avouent avoir peur non seulement de ne jamais sortir du marasme dans lequel ils sont

plongés mais aussi de ne jamais atteindre l'âge adulte. Les conséquences intellectuelles sont également visibles. Beaucoup d'entre eux souffrent de difficultés de concentration et la plupart du temps ils n'ont même pas le courage de jouer. Les trois quarts également de ces petits ont perdu un parent proche. Pour 40 % d'entre eux il s'agissait de la mort de leur père ou de leur mère. Tous se plaignent d'être en proie à des cauchemars.

PROFESSIONS PACIFIQUES

La presque-totalité des filles et garçons qui ont accepté ces entretiens ont été contraints de quitter en moyenne trois fois leur habitation pour se cacher durant les combats. Ces enfants disent qu'alors ils ne pensaient pas échapper à une mort certaine. Plus d'un tiers d'entre eux ont été obligés de transporter des morts et des blessés. Il est également courant pour ces jeunes Kabouliens de penser que les « autres » ne les comprendront jamais.

Un petit nombre d'entre eux veulent devenir plus tard soldats et admettent que c'est le désir de venger leurs proches tués qui guide leur choix. Ce qui est réconfortant cependant, c'est que plus de cent cinquante enfants de ce groupe aspirent à des professions pacifiques et souhaitent devenir enseignants ou médecins.

Docteur Leila Gupta, responsable de l'étude,

affirme que « la violence a joué un rôle énorme et négatif dans le développement de tous ces enfants et a dramatiquement affecté la vision de leur avenir et même de leur propre personne ». L'Unicef, face aux conclusions dramatiques des entretiens, recommande la formation à Kaboul d'au moins une quinzaine de spécialistes afghans pour les jeunes - psychologues, psychiatres, médecins ayant travaillé dans le domaine de la dépression post-traumatique. L'Unicef reconnaît qu'il conviendrait de doter ces experts de moyens techniques nécessaires tels que, notamment, des bibliothèques spécialisées. Il s'agira aussi de développer les structures de soins ambulatoires pour enfants à risques : handicapés après avoir sauté sur les mines antipersonnel ou ayant subi des chocs graves, ainsi que des orphelins. M^{me} Gupta conclut qu'« il convient, avant tout, de créer un climat sécurisant qui permettrait aux enfants de s'exprimer sans crainte ni réticence face à un adulte en qui ils font confiance ».

Or, le climat oppressif imposé par les talibans à Kaboul n'est pas des plus favorables pour instaurer cette confiance. D'autant moins que les filles sont interdites de scolarité ou d'apprentissage et que leurs mères sont contraintes de demeurer à la maison, sans accès au monde du travail.

Isabelle Vichniac

Allez à l'essentiel

YVES BERNHEIM
PRÉFACE DE DIDIER KLING ET RENÉ NICOL

L'ESSENTIEL
DES
US
GAAP

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE
AMÉRICAIN ET ENJEUX
DE L'HARMONISATION
INTERNATIONALE

Mazars & Guerard

Prix conseillé : 350 F

Mazars & Guerard

En vente dans les FNAC et les grandes librairies

Polémique israélo-russe sur l'aide de Moscou à Téhéran

JÉRUSALEM. Le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, en visite en Israël, a rejeté, dimanche 26 octobre, les accusations de l'Etat hébreu sur une aide militaire russe à l'Iran, et affirmé que Moscou poursuivrait sa coopération politique et économique avec Téhéran. « Les rumeurs sur des ventes de missiles russes à l'Iran sont dénuées de tout fondement », a déclaré M. Primakov à l'issue d'un entretien avec son homologue David Lévy. « La Russie a et continuera à avoir des relations politiques et économiques avec l'Iran », a-t-il ajouté. M. Lévy a répliqué qu'il était en possession de preuves sur une aide militaire à l'Iran.

L'Etat hébreu accuse la Russie d'effectuer, par le biais de sociétés privées, des transferts de technologie vers l'Iran pour lui permettre de concevoir des missiles de longue portée. « L'argument selon lequel les autorités russes ne peuvent intervenir sous prétexte que la coopération militaire avec l'Iran serait le fait d'entreprises privées, n'est pas recevable », dit-on à Jérusalem. Israël soutient que Moscou a envoyé des centaines d'experts en Iran. — (AFP.)

L'ancien aumônier de Solidarité ne veut pas de juifs au gouvernement polonais

VARSOVIE. Le Père Henryk Jankowski, ancien aumônier du syndicat Solidarité, a affirmé, dimanche 26 octobre, qu'il « ne fallait pas accepter la minorité juive au gouvernement » car « le peuple en a peur ». Il a notamment protesté contre la candidature de l'historien Bronislaw Geremek au poste de ministre des affaires étrangères. Lors d'une homélie prononcée dans sa paroisse Sainte-Brigitte à Gdansk, le père Jankowski a donné raison aux messages « de mécontentement » qu'il affirme recevoir. « Nous devons nous opposer au mal sous toutes ses formes, nous opposer à l'arrogance manifestée par Geremek à la télévision ».

L'archevêque de Gdansk, M^{gr} Tadeusz Goclowski, a condamné les propos antisémites du père Jankowski, dont il a dénoncé l'« incompétence ». En juin 1995 déjà, la hiérarchie catholique s'était excusée après que le père Jankowski eut appelé les Polonais « à ne plus tolérer des gouvernements comprenant des personnes qui n'avaient pas déclaré si elles étaient d'origine moscovite ou juive ». — (AFP.)

Référendum sur l'indépendance organisé sur l'île d'Anjouan

MUTSAMUDU. Sans attendre les résultats du référendum d'autodétermination organisé, dimanche 26 octobre, sur l'île comorienne, le « président de l'Etat » autoproclamé d'Anjouan a annoncé la formation d'un « gouvernement provisoire » et l'organisation prochaine d'élections. « Le peuple anjouanais a choisi de se séparer de la République fédérale islamique des Comores », a déclaré Ibrahim Abdallah, affirmant que le « oui » à l'indépendance aurait recueilli 75 % des suffrages.

Le référendum n'a été agréé par aucune organisation internationale et ses résultats n'auront de valeur que pour ses organisateurs. Mais le « président » Abdallah semble vouloir aller de l'avant, se déclarant candidat à des élections présidentielles. L'Organisation de l'unité africaine (OUA) craint que ce vote compromette la conférence inter-comorienne prévue en novembre. — (AFP, Reuter.)

PROCHE-ORIENT

■ **LIBYE** : le président sud-africain, Nelson Mandela, devrait se rendre une deuxième fois en Libye, mercredi 29 octobre, à l'issue de son séjour au Maroc, pour une « très brève visite » qui ne fera l'objet d'aucune communication, a annoncé lundi son bureau à Pretoria. La présidence indique que M. Mandela « ne cherche pas à jouer les médiateurs dans l'affaire de Lockerbie », comme certaines informations de presse ont pu le laisser penser. — (AFP.)

■ **LIBAN** : l'aviation israélienne a effectué au moins deux raids, dimanche 26 octobre, au Liban sud. L'un d'entre eux a visé le massif de l'Iqlim al-Touffah, un bastion du Hezbollah pro-iranien. Le Hezbollah avait attaqué, dimanche, une position israélienne. Dans la matinée, un membre du Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG), une organisation basée à Damas, avait été tué dans un raid israélien contre une base au sud de Beyrouth. — (AFP.)

ASIE

■ **AFGHANISTAN** : les talibans ont changé le nom de l'Etat afghan qui s'appellera désormais l'Emirat islamique d'Afghanistan. Cette initiative a été prise par le dirigeant suprême du mouvement, le mollah Mohammed Omar, qui s'était auto-proclamé « commandeur des croyants ». — (AFP.)

■ **INDE** : un attentat à la bombe a fait au moins une vingtaine de blessés, samedi 25 octobre, dans un quartier du centre de New Delhi. Deux bombes ont explosé dans un marché de Karol Bagh parmi la foule qui se pressait à la veille des fêtes de Diwali, le nouvel an indien. Cet attentat, qui n'a pas été revendiqué, est le cinquième depuis le début du mois dans la capitale indienne. — (AFP.)

■ **TURKMÉNISTAN** : un consortium international mené par la compagnie américaine Unocal a signé, samedi 25 octobre, un contrat de deux milliards de dollars (douze milliards de francs) pour construire un gazoduc devant acheminer du gaz turkmène vers le Pakistan, via l'Afghanistan. La partie du gazoduc traversant l'Afghanistan s'étendra sur 750 kilomètres. Le président turkmène, Saparmourad Niazov, cité par une radio russe, affirme avoir obtenu la promesse des talibans, qui contrôlent la plus grande partie de l'Afghanistan, comme de l'opposition antitaliban, basée dans le nord du pays, de soutenir ce projet. — (AFP.)

EUROPE

■ **MONTÉNÉGR** : la Cour constitutionnelle a rejeté, samedi 25 octobre, la plainte déposée par le président sortant du Monténégro, Momir Bulatovic, contestant sa défaite face à Milo Djukanovic lors du deuxième tour de l'élection présidentielle du 19 octobre. La Cour constitutionnelle de Podgorica doit examiner une autre plainte déposée par M. Bulatovic. La présidence de l'Union européenne a lancé, samedi, un appel au respect du résultat du scrutin. — (AFP.)

■ **YOUgoslavie** : le procès de dix-neuf Albanais accusés de terrorisme devait s'ouvrir, lundi 27 octobre, au Kosovo, dans une ambiance explosive, à deux jours de manifestations convoquées par les étudiants albanais après l'échec de négociations avec les autorités serbes. Les dix-neuf hommes, dont deux seront jugés par contumace, comparaitront devant un tribunal de Pristina. Ils sont accusés d'avoir commis plusieurs attentats en tant que membres d'une organisation clandestine, l'Armée de libération du Kosovo. — (AFP.)

La victoire électorale de l'opposition en Argentine compromet la stratégie présidentielle de M. Menem

Le Parti justicialiste - péroniste - a perdu la majorité absolue au Congrès

Les élections législatives partielles qui ont eu lieu en Argentine, dimanche 26 octobre, ont donné la victoire à la coalition de l'Alliance, au

détriment du Parti justicialiste qui avait jusqu'alors la majorité absolue au Congrès. L'opposition qui a fait de la lutte contre la corruption et

l'impunité son cheval de bataille, espère désormais être en bonne position pour la prochaine bataille : l'élection présidentielle de 1999.

BUENOS AIRES

de nos envoyés spéciaux

Le président Carlos Menem a subi, dimanche 26 octobre, lors des élections générales partielles, une défaite cuisante qui bouleverse la donne politique à deux ans de la présidentielle. Selon des chiffres provisoires, le Parti justicialiste (péroniste) au pouvoir perd près de neuf points dans l'ensemble du pays par rapport à 1995. Avec plus de 45 % des voix à l'échelon national, l'Alliance, regroupement oppositionnel formé par l'Union civique radicale (UCR) de l'ancien président Raul Alfonsín, et le Front pour un pays solidaire (Frepaso) qui rassemble des péronistes dissidents et des militants du centre gauche, est le grand gagnant de ce scrutin. L'Alliance a notamment réussi à conquérir des fiefs péronistes traditionnels comme Santa Fe, Mendoza et Entre Rios.

Mais la victoire la plus éclatante revient à la candidate de l'Alliance, Graciela Fernandez Meijide, qui, avec près de 50 % des voix, a réussi à l'emporter dans le bastion historique des péronistes qu'est la province de Buenos Aires où votent près du tiers des 35 millions d'Argentins. Dans ce district, la défaite du parti officiel met en péril les aspirations du gouverneur Eduardo Duhalde à succéder à M. Menem. En revanche M^{me} Fernandez Meijide, à qui l'on prédisait une mission impossible, renforce sa position de leader de l'opposition.

Ces élections modifient les rapports de force au sein du Congrès où

le président Menem disposait jusqu'à présent de la majorité absolue. « C'est la fin de l'arrogance et de l'omnipotence », a déclaré Carlos « Chacho » Alvarez, leader du Frepaso et grand vainqueur dans la capitale avec près de 57 % des voix. Créée il y a seulement trois mois, l'Alliance, qui avait été qualifiée « de naissance hybride » par M. Menem,

blier les résultats en rappelant les succès économiques de son gouvernement et en assurant qu'il léguerait un pays où « la démocratie et les libertés avaient été consolidées ». L'insistance avec laquelle le président argentin a affirmé qu'il gouvernerait « jusqu'à la dernière heure du dernier jour de son mandat » avant d'aller « se retirer dans les

Les espoirs déçus du gouverneur Duhalde

La victoire sans appel de la candidate de l'Alliance dans la province de Buenos Aires, Graciela Fernandez Meijide, qui a battu sa rivale, Hilda « Chiche » Gonzalez, épouse du gouverneur péroniste de la province, compromet les chances de ce dernier à la prochaine élection présidentielle, prévue dans deux ans. L'issue du duel entre les deux femmes était regardé comme hautement significatif pour l'avenir du pays, le mari de la vaincue, le gouverneur Eduardo Duhalde, ne cachant pas ses ambitions présidentielles (*Le Monde* du 25 octobre).

Sa défaite par épouse interposée remet en question toute la stratégie péroniste pour les élections présidentielles de 1999. Carlos Menem pourrait ainsi avancer la candidature d'un autre dirigeant et demander à Eduardo Duhalde de prendre en main non seulement la conduite du Parti justicialiste à partir de 1999, mais aussi la préparation d'un nouveau gouvernement péroniste. Carlos Menem n'a jamais fait mystère de sa candidature pour... 2003.

se présente comme une force susceptible de s'opposer au pouvoir absolu exercé depuis huit ans par le gouvernement. La fin de la suprématie des péronistes et l'ampleur de la victoire consacrent l'Alliance comme une alternative crédible pour les élections présidentielles de 1999.

Le président Menem, qui s'était impliqué à outrance dans la campagne, a préféré, dimanche soir, ou-

montagnes » de sa province natale de La Rioja, a semblé mettre fin (provisoirement peut-être) aux spéculations sur son éventuelle ambition de briguer un troisième mandat.

Au cours d'une conférence de presse, les principaux représentants de l'Alliance ont réaffirmé qu'ils ne remettaient pas en cause le modèle économique argentin, mais ils se

Les Colombiens ont voté massivement dans les villes en dépit de la violence

BOGOTA

de notre correspondant

Malgré les menaces répétées de sabotage proférées par la guérilla, les élections locales ont bien eu lieu en Colombie, dimanche 26 octobre. Le gouvernement, qui, tout au long de la journée, par médias interposés, avait exhorté les Colombiens à voter, s'est félicité de « la participation massive des électeurs ». Le président Ernesto Samper a affirmé lors de son allocution télévisée dimanche soir : « Nous avons dit "oui" à la démocratie et "non" à la violence. »

Les résultats complets, qui ne seront connus que dans deux ou trois jours, devront être lus avec précaution. Car si les apparences de la démocratie sont sauves, la guérilla est quand même parvenue partiellement à ses fins, poussant près de deux mille candidats effrayés par les menaces de représailles à démissionner avant même le scrutin. Bien qu'aucun chiffre global de participation n'ait été encore rendu public, l'affluence dans les grandes villes paraît avoir atteint des niveaux record, notamment en raison du « référendum pour la paix » organisé en marge de l'élection par des associations issues de la société civile. Cette participation élevée et la mauvaise organisation électorale ont entraîné d'interminables queues, empêchant de nombreux citoyens de déposer leur bulletin dans l'urne.

Dans les campagnes, en revanche, la situation était fort différente. Dans certains villages

isolés, les rues demeuraient désertes et on a vu des maires élus avec un nombre ridicule de votants : par 4 voix (sur six) sur un total de 3500 inscrits, ou par 11 voix sur 22 pour 6500 inscrits... Le commandant des forces armées colombiennes, le général Manuel José Bonnett, a résumé la situation en reconnaissant qu'« une série de faits anormaux » s'étaient produits qui pouvaient toutefois être considérés comme « normaux en Colombie ».

UN RÉFÉRENDUM POUR LA PAIX

Il s'agissait, entres autres, de trois violents affrontements contre la guérilla, de la désactivation d'une bombe en plein centre de Cucuta, importante ville située à la frontière du Venezuela, et de l'enlèvement de cinq fonctionnaires électoraux et de cinq policiers. Les deux observateurs électoraux de l'Organisation des Etats américains (OEA), enlevés le 23 octobre par l'Armée de libération nationale (ELN), d'obédience castriste (*Le Monde* du 25 octobre), n'ont toujours pas été libérés. Samedi, un prêtre, Antonio Bedoya, avait été assassiné par la guérilla.

Le Parti libéral du président Samper a perdu cinq des plus importantes villes du pays mais conserve une majorité de gouverneurs. De manière générale, les mouvements indépendants dits « civiques » sont, à première vue, les grands gagnants de ces élections, bien qu'il s'agisse en majorité de listes dissidentes des

deux principaux partis. Ainsi, le nouveau Maire de Bogota, Enrique Penalosa, 43 ans, élu avec 46,6 % des suffrages, selon des résultats partiels, qui se présentait au nom d'un mouvement indépendant, est issu du Parti libéral. A Medellin et à Cali, Juan Gomez et Ricardo Cobbo, deux piliers du Parti conservateur, ont été élus. Le fait le plus marquant de cette journée électorale restera la participation au référendum pour la paix. Selon les estimations des organisateurs de ce « mandat pour la paix, la vie et la liberté », plus de cinq millions de personnes auraient déposé un bulletin dans les urnes placées à cet effet dans les bureaux de vote officiels.

Le gouvernement de M. Samper a finalement gagné son pari en organisant coûte que coûte ces élections, même si le nombre des municipalités où les élections n'ont pu se tenir et celles où les candidats étaient imposés par la force demeure encore incertain. Dimanche soir vers minuit, les Colombiens se passionnaient moins pour les résultats électoraux que pour le match de base-ball qui, à Miami, opposait les Marlins aux Indians. Quand les Marlins l'ont emporté devenant champion des séries mondiales grâce au joueur - colombien - Edgar Renteria, le pays entier s'est levé de joie. Les principales radios avaient suspendu la diffusion des résultats pour raconter le match !

Anne Proenza

Les femmes noires américaines descendent à leur tour dans la rue

Une sorte de réponse à la « marche d'un million d'hommes noirs » d'octobre 1995

WASHINGTON

de notre correspondant

Le plus étonnant dans la « marche d'un million de femmes noires » qui s'est déroulée, samedi 25 octobre, à Philadelphie, c'est qu'elle ne fut remarquable en rien, sauf par son succès. Des femmes ordinaires se refusant à toute récupération politique sont descendues dans la rue, avec des slogans banals, des orateurs sans notoriété (à part Winnie Mandela), et des préoccupations quotidiennes. Pour témoigner que la solidarité féminine des Africaines-Américaines n'est pas une idée vaine, qu'elle pourrait, demain, changer la vie.

Elles sont venues, dit-on, de toute l'Amérique, par avion, train, bus et voitures partagées, bravant un temps de chien et d'interminables retards dus à une organisation d'amateurs, étonnées de se trouver là, de leur démarche individuelle et collective, de leur prise de conscience de

femmes noires, et de la force que cette découverte pourrait suggérer. C'est sûr : l'exemple de la « marche d'un million d'hommes noirs », en octobre 1995, sur le Mall de Washington, fut l'étincelle qui fit naître le désir de témoigner, en laissant, l'espace d'un week-end pluvieux, maris, enfants et conventions à la maison, pour voir.

LES SOUCIS COMMUNS

Nul ne saura jamais ce que fut l'ampleur de la « marche des femmes noires » de « Phila » car la police, pour éviter toute polémique, se garde de compter officiellement les manifestants. Elles étaient entre 300 000 et 1 million, mais le chiffre exact importait peu au regard de l'expression d'une aussi forte conviction : la « marche » était une « déclaration d'indépendance à l'égard de l'ignorance, de la pauvreté, de l'asservissement et de toutes ces choses qui nous assaillent, contri-

buant à la confusion et à la mésentente entre nous ».

Ainsi l'avaient voulu Phile Chionese et Asia Coney, deux parfaites inconnues de Philadelphie qui, un jour, « firent un rêve », celui de réunir dans l'unité « un million de femmes noires », avec leurs soucis communs d'enfants qui « zonent », se droguent, connaissent l'échec scolaire à répétition, de maris trop souvent incarcérés ou violents, de quartiers ghettos désespérants. Mais les témoignages concordent : ce n'était pas un rassemblement « quart-mondiste », il y avait aussi dans la foule des « yuppies », preuve que le besoin de solidarité face à l'éclatement de la cellule familiale concerne tout le monde.

Le phénomène a pris naissance par le bouche-à-oreille, s'est propagé en réunions de quartiers et assemblées municipales, pour acquiescer une dimension nationale sur Internet. Il n'a pas été besoin de répéter les slogans : « Guérir »,

« cicatriser » les plaies des « sœurs noires », par l'« unité » et la prière, tel fut le leitmotiv naturel de cette journée de « réconciliation », un thème qui avait également dominé la « marche des hommes noirs », et aussi le rassemblement de Washington, il y a trois semaines, des « Promise Keepers ».

Les premiers avaient été récupérés par la Nation de l'Islam, l'organisation un rien sectaire de Louis Farrakhan, et les seconds, mouvement de chrétiens blancs très militants, relèguent volontiers les femmes dans leur rôle « naturel » : les enfants et la cuisine... Par comparaison, la « marche d'un million de femmes noires » était le rassemblement d'une contestation silencieuse, à peine une émancipation, tout juste un témoignage, celui de plusieurs centaines de milliers de femmes noires, en quête d'autre chose.

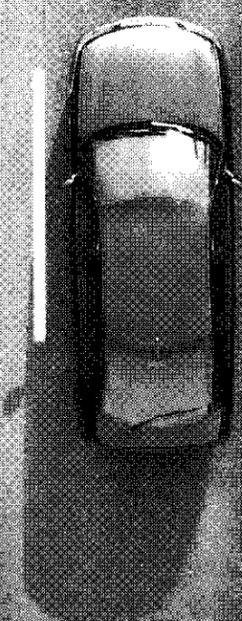
Laurent Zecchini

O I S E

1 semaine à Oxford
Stages intensifs d'anglais pour la vie professionnelle

Bordeaux: 05 57 92 34 12
Lille: 03 20 40 28 38
Lyon: 04 78 24 60 74
Paris: 01 44 19 66 66
Rennes: 02 99 79 78 44

AIRBAGS LATÉRAUX EN SÉRIE.
*Nul ne sait ce qu'un carrefour
 peut vous réserver.*



*En plus d'Airbags conducteur, passager et latéraux, Safrane Camargue est également dotée de lampes au Xénon qui augmentent de 30 mètres la surface éclairée la nuit, d'un ABS, de feux avant et arrière électriques, de rétroviseurs extérieurs électriques désivrants, d'une climatisation automatique à régulation électronique avec commande séparée conducteur et passager, d'un ordinateur de bord (sur les versions 2.0 et 2.5), de projecteurs additionnels antibrouillard, de jantes alliage, d'une peinture métallisée ou nacrée et d'un autoradio lecteur CD radio sat 6000. Safrane Camargue est proposée en motorisations 2.0, 2.5, 2.2dT, boîte mécanique ou automatique (sauf 2.2d). *Cousins gonflables.*

3615 3616
 RENAULT
 0241 12412 (info) RENAULT BIF 2

SÉRIE LIMITÉE
SAFRANE *Camargue*

RENAULT
 LES VOITURES
 A VIVRE

La dure épreuve de Christophe André, un prisonnier du Caucase

MOSCOU

de notre correspondante

Ses yeux s'embrument quand il en vient, dans son récit, au moment où il se redresse, enfin libre, dans la rue d'un village inconnu de Tchétchénie et commence une marche éperdue dans la nuit. Pour s'éloigner au maximum du lieu où il fut détenu, menotté en permanence à un radiateur ou à une barre fixée au sol, pendant deux mois et demi. Le 2 juillet, Christophe André, trente ans, entamait à peine un travail d'administrateur pour Médecins sans frontières (MSF) en Ingouchie quand il fut tiré de son lit par cinq ravisseurs. Tête enfouie dans un sac, il est emmené en voiture vers la Tchétchénie voisine, où des dizaines d'otages – principalement tchéchènes, mais aussi russes et occidentaux, dont quatre autres jeunes Français – paient de leur liberté le traumatisme infligé à ce pays par le Kremlin.

Le but apparent de tous ces enlèvements est l'argent. Le 21 juillet, MSF recevait une photo de Christophe, assortie d'une demande de rançon de 1 million de dollars, mais sans indication d'intermédiaire possible. Une longue attente aboutit à de premiers contacts, en septembre et octobre. Une nuit, Christophe est emmené dans un champ pour parler, par téléphone portable, à ses amis de MSF. Mais les intermédiaires désignés par les ravisseurs se récusent avec frayeur les uns après les autres. Une autre nuit, l'otage fait l'objet de ce qu'il interprète – il ne parle pas le russe – comme une tentative d'échange, avec ballets de voitures et profusion d'hommes en armes bien organisés. Mais il est ramené dans celle de ses cinq prisons où il aura passé le plus de temps : l'arrière-pièce d'une remise, de plain-pied dans une cour d'habitation. Les bruits familiers de femmes et d'enfants étaient devenus ses repères, dans l'obscurité où il était confiné. Ses seuls contacts avec ses ravisseurs avaient lieu quand ils le détachaient pour lui servir sa soupe. Il ne résistait jamais, bien qu'en permanence aux aguets, pour endormir leur méfiance. Ce qui a fini par arriver, dit-il : dans la nuit du 20 octobre, un jeune et nouveau gardien oublia de rattacher ses menottes...

FORTE MÉFIANCE

Il raconte par le menu les moments qui ont suivi. Les battements de cœur, aussi, et les jambes, qui, après leur repos forcé, lui font de plus en plus mal dans sa marche. Il ne sait si elle a duré une heure ou deux, avant qu'un automobiliste tchéchène ne l'aide à retrouver MSF, malgré les risques encourus : avant tout, précise-t-il, celui d'être soupçonné d'avoir partie liée avec les ravisseurs. Et c'est là que commence la deuxième épreuve de Christophe.

Les autorités tchéchènes n'ont pas cru à sa fuite. Depuis un an, ils dénoncent le fait que les étrangers, Russes compris, paient les rançons sans collaborer avec les embryons de services de sécurité mis en place à Grozny. Résultat : les enlèvements se multiplient, les rançons enflent, les Russes utilisent – ou entretiennent – cette insécurité pour empêcher les étrangers d'y aller et ceux-ci, de fait, n'y vont plus. Conscients de ce problème, les responsables de MSF prenaient soin d'informer le chef du « groupe antiterroriste tchéchène » de leurs démarches.

Mais la méfiance fut la plus forte. Christophe se prêta bien aux premiers interrogatoires des enquêteurs tchéchènes, qui voulaient, légitimement, les poursuivre par des reconstitutions et des confrontations. MSF, tout aussi légitimement, ne voulait pas y soumettre un rescapé amaigri de 15 kilos et marchant avec peine. Le président tchéchène trancha en faveur de MSF et Christophe a pu rejoindre Moscou – avec l'amertume de ne pas avoir été cru par ceux-là même qu'il était venu aider.

Sophie Shihab

L'Union s'oriente vers un élargissement minimal à l'Est

L'Allemagne et la Grèce se refusent à associer la Turquie aux autres pays candidats dans le processus de négociations. Une Conférence européenne, ouverte aux Quinze ainsi qu'à l'ensemble des postulants, devrait voir le jour

Chargés de préparer le sommet européen de décembre, qui verra le lancement des négociations sur l'élargissement de l'Union à l'Europe de l'Est et du Sud, les ministres des affaires étrangères des Quinze ont confirmé

l'approche sélective préconisée par la Commission. Les discussions devraient s'ouvrir seulement avec les pays considérés comme les mieux préparés. Une conférence européenne, associant les pays de l'Union à tous

les candidats, devrait voir le jour pour ne pas donner aux États qui devront attendre le sentiment d'être exclus du processus. Un conflit oppose l'Allemagne à la France et la Grande Bretagne sur l'opportunité d'intégrer la Tur-

quie à cette Conférence. Comme les Grecs, les Allemands, qui accueillent une très forte communauté turque, sont réticents à l'idée de reconnaître à la Turquie un droit de faire partie un jour de l'Union.

MONTDORF (Luxembourg, Union européenne)
de notre envoyé spécial

Les Quinze s'orientent clairement vers la solution préconisée par la Commission dans son « Agenda 2000 » : les négociations en vue de l'élargissement à l'Union européenne (UE) s'ouvriront, en 1998, avec ceux des pays candidats qui sont les mieux préparés, à savoir, selon Bruxelles, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et l'Estonie, ainsi qu'avec Chypre. Tout sera fait cependant pour ne pas froisser les autres candidats d'Europe centrale : la Bulgarie, la Roumanie, la Slovaquie, la Lettonie et la Lituanie. Tel est le résultat le plus évident de la réunion que les ministres des affaires étrangères de l'Union ont tenu, samedi 25 et dimanche 26 octobre, à Montdorf, au cours de laquelle il a été également question des relations avec la Turquie, elle aussi candidate, mais écartée du processus de négociations.

« Montdorf a confirmé l'idée que la différenciation n'est pas une discrimination ; nous trouverons les formules nécessaires pour convaincre que personne n'est exclu », a résumé Jacques Santer, le président de la Commission de Bruxelles, dimanche 26 octobre, à l'issue de la réunion. Comment faire pour s'assurer que les pays avec lesquels il n'est pas prévu de démarrer les négociations en 1998 ne se sentent pas marginalisés et conservent, malgré leur déception, une orientation européenne à leur politique ? Les Quinze souligneront, lors du Conseil européen de décembre à Luxembourg, qu'il s'agit d'un processus « ouvert, individualisé, personnalisé, objectif » – les efforts sémantiques ont fleuri à Montdorf ! –, autrement dit qu'il n'y a pas de « première vague » et de « deuxième vague », que chacun sera traité selon ses mérites. « La date d'ouverture n'est qu'un détail ; la seule différenciation, c'est le rythme des négociations et la date

de leurs conclusions », a rassuré Jacques Poos, ministre luxembourgeois des affaires étrangères.

On multipliera les rapports, les rendez-vous, pour jauger la situation de chacun, bien montrer que l'UE ne néglige personne. Toujours dans le même esprit, l'Union définira une « stratégie de pré-adhésion » mettant en œuvre des moyens importants. Enfin, le Conseil européen retiendra l'idée, proposée par la France, d'instaurer une « Conférence européenne », ouverte aux Quinze ainsi qu'à l'ensemble des candidats. L'idée serait d'y engager un dialogue, à défaut d'une négociation, portant sur l'ensemble des problèmes d'intérêt commun.

Les réticences persistantes de certains, en particulier de l'Allemagne et de la Grèce, à l'égard de cette Conférence, tiennent au fait que la France et la Commission, suivies avec des nuances par une majorité d'États membres, voudraient que la Turquie soient invi-

tée à y prendre part. « L'Europe est engagée par une série d'accords signés dans le passé avec la Turquie ; elle a intérêt à prendre des décisions de nature stabilisatrice, à amener les pays qui ont des problèmes dans un engrenage politique positif », a commenté Hubert Védrine, le ministre français des affaires étrangères.

« CLARIFIER LE PAYSAGE »

Klaus Kinkel, son collègue allemand, n'est pas convaincu, estimant que cette solution ne répond pas aux besoins de la Turquie. Il faudrait mieux rechercher une formule « ad hoc », a-t-il fait valoir, oubliant apparemment qu'Ankara a favorablement accueilli l'idée de participer à la conférence. « Personne n'est opposé à ce que la Turquie devienne un jour membre de l'Union. Nous avons constaté un rapprochement des positions et je suis persuadé que nous trouverons un terrain d'entente d'ici à Luxembourg », a déclaré, optimiste, Lam-

berto Dini, le ministre italien. Hans van den Broek, le commissaire responsable de l'élargissement, va se rendre à Ankara avec l'intention de demander aux Turcs de cesser leurs atteintes aux droits de l'homme, ainsi que les « provocations » auxquelles ils se livrent sur le plan militaire.

M. Védrine a répété qu'il lui semblait important, avant de démarrer les négociations d'adhésion, d'y voir clair sur la manière dont seront financés l'Union et son élargissement, sur les orientations qui seront données à la politique agricole commune, ainsi qu'aux politiques en faveur des régions pauvres. « On ne peut avancer à l'aveuglette, sans avoir une vision d'ensemble ; il faut clarifier le paysage. Il y a des pays, tels l'Allemagne et les Pays-Bas, qui paient beaucoup et qui veulent payer moins ; il faut voir les effets de telles exigences », a-t-il expliqué.

Philippe Lemaître

L'Italie est intégrée à son tour dans l'espace Schengen

ROME

de notre correspondant

Depuis le dimanche 26 octobre à 0 heure, les contrôles n'existent plus dans les aéroports italiens pour les voyageurs en provenance des sept pays où est déjà en vigueur l'accord de Schengen, à l'exception des Pays-Bas, dont le dispositif n'est pas encore effectif. Deux ans et demi après l'entrée en application de la convention en mars 1995, l'Italie se joint donc aux « pays Schengen ». Il ne sera plus nécessaire pour les passagers embarquant à Rome, Milan ou Naples en direction des autres États faisant partie de la zone de libre circulation de présenter des documents d'identité. Pour le seul aéroport de Fiumicino (Rome), cela représente, pour l'année 1996, 4 260 000 voyageurs sur un total de 13 millions.

C'est donc une petite révolution qui s'est produite dans la nuit de samedi à dimanche afin de modifier les zones d'embarquement et de débarquement. Une cérémonie a eu lieu pour fêter l'événement. Des certificats de « vol sans frontières » ont été distribués aux enfants et des attestations aux adultes. Jusqu'au 2 novembre, un dépliant expliquera aux voyageurs les nouvelles normes. Il faudra encore attendre le 31 mars 1998 pour que les accords soient étendus aux frontières maritimes et terrestres de la péninsule.



Le franchissement de cette nouvelle étape sur le chemin de l'intégration européenne a été salué avec beaucoup de satisfaction en Italie. « La Ligue du Nord procède à

des élections pour un Parlement autonome et nous, nous fêtons la chute d'une autre barrière entre les États de l'Europe », a fait remarquer Romano Prodi. Dans un long article

publié par le *Corriere della Sera*, Lamberto Dini, ministre des affaires extérieures, explique tout le travail qui a été effectué depuis le mois de mars 1995, époque « où nous n'étions malheureusement pas prêts ». « Il manquait les normes sur la protection des données personnelles nécessaires à la sauvegarde

tout le travail qui est derrière l'événement d'aujourd'hui », a souligné le ministre.

En raison de la publication d'articles dubitatifs à l'étranger (notamment par le *Daily Telegraph* de Londres) sur les possibilités de l'Italie de pouvoir contrôler efficacement ses frontières avant tout

Des périodes de transition

D'ici à la fin de l'année, neuf pays feront officiellement partie de l'espace de libre circulation mis en place à l'ouest de l'Europe le 26 mars 1995, en application de la convention Schengen. Après l'Italie, l'Autriche commencera à son tour, le 1^{er} décembre, à ouvrir ses frontières avec ses voisins de l'espace Schengen. Dans un premier temps, les contrôles sont immédiatement levés dans les aéroports. Il est prévu une période transitoire, qui prendra fin le 31 mars 1998, pour le démantèlement des contrôles aux frontières terrestres des deux pays. Une fois prises les mesures législatives et techniques indispensables pour appliquer les règles communes en matière de contrôle, de visas et de coopération policière, les pays nordiques rejoindront à leur tour leurs partenaires européens d'ici à 1999, et la Grèce dès qu'elle le pourra. A Amsterdam, les Quinze se sont mis d'accord pour intégrer l'acquis Schengen dans le Traité d'union, avec des clauses dérogeantes pour l'Irlande et la Grande-Bretagne.

des libertés individuelles. Nous n'étions pas encore reliés au réseau des visas par insuffisance des instruments à la disposition de nos représentations à l'étranger. Nous n'étions pas prêts en ce qui concerne les mécanismes de prévention et de répression de l'immigration clandestine. Tout cela devrait être suffisant à faire comprendre tout le chemin,

maritimes, Lamberto Dini a expliqué : « Personne ne peut changer la géographie de notre pays. Nous sommes prêts. Nous ferons notre part, et bien. » L'Italie a désormais le sentiment d'être « plus près de l'Europe », comme le souligne Mario Monti, commissaire européen.

Michel Bôle-Richard

Les Tsiganes tchèques et slovaques cherchent refuge à l'Ouest

PRAGUE

de notre correspondant

Déplacés et sédentarisés de force sous le régime communiste, les Tsiganes tchèques (environ 300 000 personnes) et slovaques (500 000, selon des estimations) sont de plus en plus nombreux à retrouver les chemins du voyage et à chercher refuge à l'Ouest, à la grande surprise des autorités de Prague et de Bratislava. Plus de deux mille Roms de Bohême-Moravie ont demandé, en dix-huit mois, l'asile au Canada et, depuis le début de l'année, six cents autres, essentiellement de Slovaquie, en Grande-Bretagne. Pour endiguer le flot, qui s'était amplifié cet été après la diffusion à la télévision tchèque d'un reportage

montrant une image idyllique du Grand Nord américain (*Le Monde* du 16 août 1997), Ottawa a décidé de réclamer un visa d'entrée aux citoyens tchèques.

Londres envisage de prendre la même mesure. En attendant, la Grande-Bretagne renvoie systématiquement tout Tchèque ou Slovaque à la peau mate qui aurait « l'intention d'abuser du système social et d'asile » du pays, selon un responsable du ministère britannique de l'intérieur. Quelque soixante-dix Roms (sur un groupe de près de cent cinquante personnes) en ont fait l'expérience la semaine dernière lorsque, à peine débarqués à Douvres, ils ont été priés de reprendre le bateau pour Calais où ils ont passé plusieurs

jours avec la ferme intention de ne plus rentrer en République tchèque.

Les Tsiganes tchèques et slovaques justifient leur demande d'asile par la discrimination et les violences racistes dont ils sont victimes dans leur société d'origine. Le Canada n'a cependant accordé qu'une poignée de statuts de réfugié à des Roms, et la Grande-Bretagne aucun.

« RELATIONS NÉGATIVES »

Réunis les 23 et 24 octobre à Pardubice (Bohême de l'est), les participants tchèques et slovaques, roms et non roms, d'une conférence organisée par le Conseil de l'Europe sur l'accueil réservé aux Tsiganes dans les villes ont constaté qu'en République tchèque et en Slovaquie, la discrimination n'est pas ouverte ou légale : elle est cachée et s'appuie sur l'intolérance et la xénophobie d'une grande partie de la société. Quelque 69 % des Tchèques expriment « leurs relations négatives envers les Roms » et 87 % déclarent ne pas vouloir de Tsiganes dans leur voisinage, selon de récents sondages.

« Il faut expliquer de manière beaucoup plus énergique et systématique à nos citoyens les principes des droits de l'homme et de la dignité de l'homme », a déclaré, dimanche 26 octobre, le président

Vaclav Havel, qui a, par ailleurs, demandé au gouvernement de mettre à l'ordre du jour du prochain conseil des ministres un dossier consacré aux problèmes des Roms dans le pays.

Le Centre européen pour les droits des Roms, basé à Budapest, a comptabilisé 1 250 attaques racistes contre des Roms depuis 1990 en République tchèque, dont une dizaine ont entraîné mort d'hommes. Le mois dernier, une jeune Tsigane est décédée d'un arrêt cardiaque dans une ville de Bohême du nord, alors qu'un groupe de « crânes rasés » vociférait sous les fenêtres de son appartement.

Quelques jours plus tard, dans la même région, la police interpellait des mineurs qui tentaient d'incendier une maison habitée par des familles roms. Une organisation antiraciste tchèque a dénombré récemment vingt-quatre restaurants refusant de servir des Roms.

« On ne peut pas s'étonner que les Roms aient peur », affirme Pavel Pekarek, un « blanc » qui se consacre, depuis trente ans, à la coexistence avec les Tsiganes. « À la peur, il n'y a que deux réponses : la violence ou la fuite. Les Roms ont choisi la solution élégante, comme l'on dit en tchèque, c'est-à-dire de s'effacer, de partir. » M. Pekarek estime que la « situation est grave » en République tchèque. « Les Roms

n'ont pas seulement peur pour leur existence physique mais aussi pour leur place dans la société et l'avenir de leurs enfants », souligne-t-il.

Selon les statistiques, le fossé social se creuse entre la population majoritaire qui a globalement profité de la chute du communisme, et les Roms qui, au contraire, y ont perdu. Sous-qualifiés, ils ont été licenciés massivement de l'industrie lourde et du bâtiment depuis 1991.

Lorsqu'ils ont une formation, ils ne trouvent pas d'emploi car les patrons donnent la priorité aux non-Roms.

Le système scolaire est par ailleurs inadapté, les enfants roms représentant 80 % des effectifs des « écoles spéciales », explique Eva Sotolova, professeur à la faculté de pédagogie de Prague. « Le gouvernement doit apporter des solutions à ces problèmes et très rapidement », met en garde Ondrej Gina, un porte-parole de la communauté rom tchèque. Il espère que l'Occident exercera des pressions sur les autorités tchèques pour qu'elles prennent à bras le corps la question rom, et répondent aux attentes de cette communauté jeune et dynamique. « Sinon la vague d'émigration continuera », explique M. Gina.

Martin Plichta

Retrouvez nos offres d'emploi

3615 LEMONDE

Un petit Genie™
vraiment géant.

1) Avec la batterie 100 mAh. 2) Avec la batterie 4000 mAh au lithium en option, sans recharger. 3) Conditions complètes disponibles sur simple demande. 4) 1,29 F/mn.

Avec un poids de 95 g et un volume de 99 cm³, Genie™, le nouveau téléphone portable de Philips, est le plus petit et le plus léger GSM du monde¹⁾. Il vous étonnera par autant de fonctionnalités dans si peu de place. La numérotation par reconnaissance vocale, le microphone rétractable exclusif, associés à une autonomie record de 3 semaines en veille et 8 heures²⁾ en communication, placent Genie au sommet de la technologie GSM. Et grâce au service First Choice 24-Heures Garantie Internationale d'Echange™, Philips échange votre appareil, en cas de panne, sur simple appel téléphonique³⁾. Ainsi, avec autant de performances pour une si petite taille, Genie de Philips est vraiment géant. Des informations complémentaires sont disponibles sur le serveur Internet: <http://www.philips.com/pcc> ou sur Minitel en composant le : 3615 Philips⁴⁾.



PHILIPS

Faisons toujours mieux.

LE PROCÈS PAPON Dans un entretien au *Monde*, Valéry Giscard d'Estaing analyse le « *mythe gaulliste* » de l'inexistence du régime de Vichy. Dès la Libération, il dit avoir vu

se former « *des interprétations inexactes de l'histoire* ». ● **CE MYTHE**, ajoute-t-il, est le plus « *respectable* » de ceux qui sont nés après la guerre, mais il n'est pas « *conforme*

à la réalité historique ». Affirmant qu'au moment de nommer Maurice Papon ministre du budget il n'avait pas connaissance de son passé sous l'Occupation, l'ancien président de la

République s'inquiète du risque de voir le procès de Bordeaux conclure à la culpabilité de la France. ● **APRÈS UNE INTERRUPTION** de plusieurs jours, les audiences de la cour d'as-

sises de la Gironde qui devaient reprendre lundi, avec le témoignage des historiens, sont reportées au minimum de quarante-huit heures en raison de l'état de santé de M. Papon.

Valéry Giscard d'Estaing analyse l'Occupation et la Libération

L'ancien président dit avoir vu, dès la Libération, « se former des interprétations inexactes de l'histoire », dont le mythe gaulliste de l'inexistence de Vichy. Il s'exprime pour la première fois sur le procès de Maurice Papon, qui fut son ministre de 1978 à 1981

« **Quelle est votre analyse sur la France de l'Occupation, ces années noires de notre histoire ?**

— Je réfléchis depuis cinquante ans à cette question. J'ai été un jeune témoin de ces événements, à un âge où l'on est très attentif et où l'on recherche passionnément la vérité. En 1944, j'ai assisté à l'arrivée du général de Gaulle à Paris, à son discours à l'Hôtel de Ville. J'ai été traumatisé quand je l'ai entendu dire que les Parisiens s'étaient libérés seuls, que Paris s'était soulevé. Je me suis demandé sur le champ : pourquoi dire cela ? Sans l'arrivée des Alliés, l'expérience que je venais de vivre au milieu de mes camarades me prouvait que nous aurions été écrasés. Ce fut ma réaction personnelle. Cela m'a angoissé parce que j'ai vu se former, immédiatement, des interprétations inexactes de l'histoire.

« **Quel âge aviez-vous et quelle a été votre attitude durant cette période ?**

— J'avais treize ans en 1940, dix-huit en 1945. A partir de 1942, j'ai rendu quelques petits services matériels à la Résistance. Peu de choses : on a d'abord testé ma loyauté, j'allais chercher des journaux clandestins que je ramenais à des membres du réseau pour les distribuer. J'ai assuré une fois un transport d'armes destiné à intercepter un convoi de déportés qui portaient de Drancy. J'étudiais au lycée Jeanson-de-Sailly, à Paris, où il existait une flamme résistante. Plusieurs de mes camarades de classe ont été arrêtés. Il y avait des lycéens juifs parmi nous, dont nous nous sentions évidemment solidaires.

« **Votre entourage familial avait la réputation d'être proche du maréchal Pétain. Etiez-vous un adolescent qui cherchait à se distinguer ?**

— Ma famille n'était pas vichyste. Simplement, le gouvernement de Vichy se trouvait en Auvergne. Ma mère et sa famille étaient des amis de Churchill. J'ai été nourri par la BBC, la radio anglaise et la voix de Maurice Schumann qui parlait le soir aux Français.

« **Je vous parle d'une réalité vécue. J'ai participé à la libération de Paris. Combien étions-nous au PC de la rue Séguier ? Quelques dizaines... Je suis ensuite parti avec la première armée sur le front. C'est alors que nous avons vu fleurir, derrière nous, des résistants, que des récits inexacts se sont multipliés. Des carrières brillantes en ont parfois résulté... Il y a eu beaucoup d'ambiguïtés. Jusqu'à maintenant !**

« **Personnellement, j'ai toujours cherché à démêler le vrai du faux.**

Ce qui est vrai, c'est que l'Occupation fut une époque humiliante et traumatisante. Je résumerais les choses ainsi : la France s'est moins battue qu'elle ne voudrait le croire, du moins du point de vue du nombre, mais elle a moins collaboré qu'on ne cherche aujourd'hui à le prétendre.

« **Dès la Libération, vous avez donc assisté à la naissance du mythe gaulliste, celui d'une France tout entière résistante ?**

— A la naissance de plusieurs mythes. De tous, le mythe gaulliste est le plus respectable. Le général de Gaulle a nié l'existence de Vichy. Pourquoi ? Il faut en chercher les racines en 1940. Il s'est battu seul, au départ, à Londres. Il est parvenu à hisser la France au niveau des grandes puissances de l'avant-guerre. Cela ne pouvait se faire que par une démarche résolue, affirmant à la face du monde que la France se trouvait où il se trouvait, et non à Vichy. C'est tout à fait compréhensible si l'on prend cette affirmation comme une démarche. Mais ce n'est pas conforme à la réalité historique.

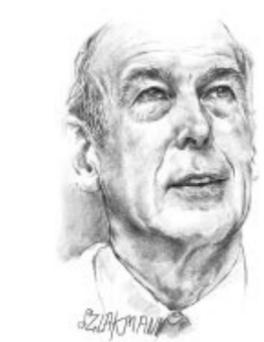
« **De même que les Français n'ont pas été écrasés, seuls, l'armée allemande. J'avais été très choqué que les gens le croient, ou fassent semblant de le croire. Je n'avais pas davantage compris que l'on remette aux policiers parisiens la fourragère rouge à la Libération ! J'ai été le témoin visuel de l'arresta-**

« **Combien de maisons françaises se sont-elles ouvertes aux Allemands ? Très peu. Quelles villes ont-elles applaudi une garnison allemande défilant dans les rues ? Pas une »**

tion des juifs lors de la rafle du Vel' d'hiv' en juillet 1942. J'ai vu passer très tôt dans la journée, devant l'immeuble où j'habitais, des autobus à la queue leu leu. Bourrés de gens et d'enfants, avec leurs valises et des ballots. Et sur les plates-formes arrière de ces autobus, des agents de police français. A qui fera-t-on croire le contraire ?

« **Sur quels faits vous appuyez-vous quand vous affirmez que les Français ont moins collaboré qu'on ne le prétend ordinairement ?**

— Combien de maisons françaises se sont-elles ouvertes aux Allemands ? Très peu. Quelles villes ont-elles applaudi une garnison allemande défilant dans les rues ? Pas une. Entre 90 % et 95 % des Français n'ont pas même adressé une



VALÉRY GISCARD D'ESTAING

fois la parole à des Allemands pendant les cinq années d'occupation. Je dis cela aux jeunes Français d'aujourd'hui, pour qu'ils ne risquent pas d'avoir honte de leurs grands-parents.

« **Vous opérez une distinction entre Vichy et les Français.**

— Je distingue trois acteurs : l'Etat français, la France et les Français. Il est inexact de dire que l'Etat français n'a pas existé. Vichy était bien là, avec ses institutions, son armée d'armistice, sa diplomatie, ses services, ses lois. Il était représentatif d'une France vaincue, manifestant une volonté d'expier l'avant-guerre. Et puis vous aviez la France, le peuple de France qui avait dû encaisser la déroute humiliante de juin 1940, un traumatisme qui vit femmes, enfants, vieillards

et soldats jetés sur les routes de l'exode. Cette France-là s'est détachée assez vite de l'Etat français, comprenant que son sort allait se jouer dans la guerre. La coupure intellectuelle, ce fut le discours de Pierre Laval, en juin 1942, au cours duquel il a déclaré à la radio : « *Je souhaite la victoire de l'Allemagne (...)* ». Cela a stupéfié et indigné les Français, froissé le sentiment commun. La chronologie a ici toute son importance. Quant aux Français, très peu ont collaboré. Seule une minorité s'est laissée acheter et s'est mise au service de l'occupant.

« **Cette analyse fondée sur des souvenirs explique-t-elle que, comme le général de Gaulle et le président Georges Pompidou, vous n'avez pas reconnu les fautes de la France en tant que**

président de la République, entre 1974 et 1981 ?

— J'ai toujours condamné sévèrement le comportement de ceux qui se sont associés aux actes de répression et d'arrestation. Mais les problèmes de culpabilité collective relèvent d'une autre analyse comme ceux de mémoire collective. Mon ambition était de contribuer à apaiser la société française, de rétablir une continuité dans notre processus de réflexion. J'y ai partiellement réussi et je n'ai pas eu à formuler un jugement. Mais vous le connaissez : c'est une condamnation sévère pour les actes individuels de collaboration avec l'occupant.

« **Comment réagissez-vous aux deux premières semaines du procès de Maurice Papon pour complicité de crimes contre l'humanité ?**

— Il y a deux procès. D'abord, le procès de Maurice Papon proprement dit. La justice doit suivre son cours dans la sérénité. J'éprouve cependant un malaise. Le temps... Plus de cinquante ans ont passé et les débats reposent en partie sur la mémoire imprécise de rares témoins. Et puis Maurice Papon occupait un poste qui n'était pas au sommet de la hiérarchie administrative. Il recevait des ordres qu'il exécutait. C'est une difficulté. Elle ne doit pas empêcher le travail des jurés et des juges. Nous devons les laisser travailler, juger au mieux de leur conscience.

« **Ensuite, je discerne le risque d'un second procès. La cour d'assises juge sous le regard de l'extérieur. La presse internationale accorde de longs développements à ce procès. Au fond, beaucoup se réjouiraient, notamment dans les médias anglo-saxons, d'une affirmation ou d'une reconnaissance de la culpabilité de la France. Ces médias oublient totalement que la France était un pays occupé. Il ne faut pas se voiler la face : il y a une attente, un désir d'entendre proclamer une culpabilité française. Je refuse ce plaisir et la comparaison que l'on établit avec l'Allemagne. Les Allemands ont été les acteurs de leur histoire. Le peuple français a subi l'occupation d'une armée étrangère qui dictait sa loi.**

« **Excluez-vous de témoigner devant la cour d'assises ?**

— Je respecterai la volonté de la cour. Mais sur les faits de l'action en justice reprochés à Maurice Papon, je n'ai rien à dire qui puisse l'éclairer.

« **Aviez-vous connaissance du passé de Maurice Papon sous l'Occupation lorsque vous l'avez nommé ministre du budget ?**

— Non. Maurice Papon exerçait des fonctions importantes depuis longtemps dans la haute administration. Le général de Gaulle l'avait confirmé au poste de préfet de police de Paris où il avait été nommé par la IV^e République. Ensuite, il s'est présenté aux élections et il a fait sa carrière dans la mouvance gaulliste en tant que trésorier du RPR, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, où je l'ai connu, et rapporteur du budget. C'est en raison de sa fonction de rapporteur du budget que je l'ai nommé ministre du bud-

get, de même que j'avais nommé ministre des finances René Monory, alors rapporteur de la commission des finances du Sénat.

« **Le peuple français est un peuple qui accepte très difficilement la vérité. Personne ne parle de la défaite militaire de 40, ou si peu »**

« **La notice du « Who's who » de Maurice Papon signalait clairement sa longue carrière sous le régime de Vichy.**

— Aucune campagne de presse n'avait été déclenchée contre lui et aucune plainte judiciaire déposée à son endroit. Les premières informations sur ses responsabilités sous l'Occupation ont été publiées en 1981, entre les deux tours de l'élection présidentielle.

« **Une controverse est née en marge du procès de Maurice Papon. Philippe Séguin, président du RPR, s'est exclamé : « Assez ! Assez ! », en déplorant le procès qui serait fait au gaullisme. Le premier ministre, Lionel Jospin, a déclaré : « Jamais plus ! Jamais plus ! Jamais plus ! » Où va votre préférence ?**

— Les deux déclarations sont fondées. Le gaullisme ne prête à aucune critique du début jusqu'à la fin. Et la déclaration de Lionel Jospin est juste. Son appréciation sur l'Etat français est précise et ne comporte pas de jugement péjoratif sur les Français.

« **Vous semblez plus en accord avec la position de Lionel Jospin qu'avec celle de Jacques Chirac qui a reconnu, en 1995, que la France avait accompli « l'irréparable ».**

— Oui, sur ce point.

« **Il y a aujourd'hui — ce qui n'était pas le cas il y a dix ou vingt ans — une attente, une sorte de curiosité des Français qui cherchent à comprendre ces événe-**

ments. Il faut leur dire des choses factuelles, incontestables.

« **Quelles réflexions vous suggèrent les réactions des Français par rapport à leur histoire ? N'avez-vous pas le sentiment d'une mémoire blessée ?**

— Le peuple français est un peuple qui accepte très difficilement la vérité. Personne ne parle de la défaite militaire de 40, ou si peu. On ne cherche pas trop à la décrire, ni à en discerner les raisons, ou à en rechercher les responsabilités. Dans un autre ordre d'idées, les Français ont mal sup-

porté que je leur rappelle notre faiblesse démographique : seulement un Français pour 100 citoyens de la Terre dans les années 70. De même, leur est-il difficile d'admettre que la France est devenue une puissance moyenne. Les Français n'acceptent pas les échecs. Ils tentent de les nier, en appellent à la fatalité, à de mystérieuses conjurations. Mais il reste une blessure. Le mensonge, c'est une blessure cachée.

« **Cette mémoire blessée à propos de l'Occupation s'explique pour deux raisons. D'abord, par l'humiliation épouvantable de la défaite et ses conséquences. Nous n'avions jamais été occupés ainsi. Nous avions connu dans notre histoire, en 1815 et en 1871, des armées qui venaient sur notre sol mais qui en repartaient aussi vite. Jamais pour cinq ans. Ensuite, dans cette blessure, il y a sûrement une interrogation angoissée : les Français ont-ils manqué d'esprit de solidarité à l'égard de leurs compatriotes juifs ? Nous avons tout intérêt à dire la vérité. Les décisions d'arrestation et de déportation étaient allemandes, mais elles ont été souvent exécutées par des services français. Ces agents d'exécution n'auraient jamais dû obéir à ces ordres, dès lors qu'ils en mesuraient les conséquences.**

« **C'est au milieu universitaire, aux historiens et aux juges d'énoncer cette vérité, plus qu'au milieu politique, tenté de chercher une posture qui l'avantage. »**

Propos recueillis par Laurent Greilsamer

Les audiences de la cour d'assises de la Gironde reprendront avec l'étude du contexte historique des faits

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Après les premiers témoignages liés à l'examen de sa personnalité, le procès de Maurice Papon devait

ANALYSE

Le procès va se recentrer désormais sur l'implication personnelle de M. Papon

aborder, cette semaine si son état de santé le permet, le contexte historique des faits qui lui sont reprochés : sa participation, « active » selon l'accusation, à l'arrestation et à la déportation de plus de 1 500 juifs, entre 1942 et 1944, vers le camp de Drancy. L'Américain Robert Paxton — qui fut l'un des tout premiers à mettre en exergue le rôle de Vichy dans la déportation des juifs — et le Français Henri Amouroux — auteur d'une série de livres sur la vie quotidienne des Français sous l'Occupation — devaient ouvrir la voie à la dizaine d'historiens appelés à témoigner sur Vichy.

Cette deuxième phase du procès

clôt un premier flot de témoignages qui, à travers l'examen de la personnalité de l'accusé, ont montré la complexité des situations que la cour d'assises aura à juger, tout en cristallisant, hors audience, une crise au sein du mouvement gaulliste.

Après que Pierre Messmer eut dit son total désaccord avec la « repentance » de Jacques Chirac en 1995 au nom de la France, Olivier Guichard, baron du gaullisme historique, a ouvert une brèche en revenant sur le « mythe gaulliste » de l'inexistence de Vichy. L'ancien ministre a rappelé que le Général avait choisi ses premiers ministres dans la fonction publique du régime de Pétain. Cette brèche a été élargie par Claude Bouchinet-Seurelles, un proche de De Gaulle, successeur de fait de Jean Moulin après son arrestation en 1943, qui a expliqué comment, sur le chemin de la victoire, le gaullisme acceptait les ralliements des fonctionnaires de Vichy. « *A l'égard de [ces] hauts fonctionnaires, nous n'avions aucune prévention* », a rappelé ce résistant de l'ombre. Il a justifié le choix de Gaston Cusin, commissaire de la République à Bordeaux

à la Libération, qui avait gardé auprès de lui Maurice Papon, « *un homme qui connaissait la préfecture comme sa poche* » et qui lui aurait « *rendu de grands services* ».

Même si aucun des témoins, sauf un, n'a connu l'accusé au moment des faits, ces remarques d'ordre général n'en ont pas moins contribué à « *dédiaboliser* » l'image du fonctionnaire de Vichy, ni résistant ni démissionnaire en 1942. Le sénateur (Union centriste) du Cher, Jacques Genton, et l'ancien député de Corse, Jean Bozzi, ont développé, pour leur part, la théorie de « *l'Etat-bouclier* » composant avec les autorités nazies pour éviter le pire aux populations civiles. Enfin, Maurice Druon, cette fois en clair défenseur de l'accusé, relativisait la vulgate résistante d'une question. « *[En 1940], il m'a été suggéré d'entrer dans les services préfectoraux de Vichy et peut-être... me trouver à la préfecture de Bordeaux sous les ordres de Maurice Papon. J'ai refusé. C'était mon éthique. Seulement, je suis forcé de nuancer un peu cette décision d'éthique. Car c'est une fonctionnaire de Vichy qui portait la francisque qui me fournissait les documents*

pour sauver des juifs. Lequel de nous deux était le plus efficace ? »

La cour va donc se recentrer, dorénavant, sur l'implication personnelle de Maurice Papon dans les faits qui lui sont reprochés. Dès qu'il lui a été possible de s'exprimer longuement, il a rejeté en bloc les accusations dont il fait l'objet. Cinquante-cinq ans après les faits, la cour d'assises se trouvera en butte à une difficulté : pour tout témoignage direct sur l'accusé lorsqu'il était secrétaire général de la préfecture de la Gironde, il ne lui aura été donné d'entendre qu'une vieille dame, Gillette Chapel, veuve du directeur de cabinet du préfet régional d'alors, Maurice Sabatier. Avec anxiété, elle est venue dire son affolement de voir l'accusé pris depuis seize ans dans les rets de la justice et sa conviction que Maurice Papon était « *parfaitement innocent* ». Décrivant l'atmosphère de délation qui régnait pendant l'Occupation à Bordeaux et rejetant la responsabilité des ordres d'arrestation sur un intendant de police, elle a dépeint un homme qui cherchait à améliorer le sort des déportés, à l'instar de son mari, dont il a été reconnu à l'au-

dience qu'il avait, pour sa part, sauvé des enfants.

Abordant le dossier par le volet historique, la cour sera vite confrontée à une autre difficulté : aucun historien, à l'exception de Michel Bergès, un spécialiste qui fut, avec Michel Slitinsky, à l'origine de l'affaire, n'a travaillé directement sur les faits reprochés à Maurice Papon. Il sera donc le seul à pouvoir témoigner directement au sujet des documents sur lesquels se fonde le procès, et encore, il devrait le faire plutôt à décharge.

DISSÉQUER L'ORGANISATION

En attendant cette déposition, prévue pour la mi-novembre, la cour devrait disséquer l'organisation et le fonctionnement de la préfecture de la Gironde pendant l'Occupation et celui du service des questions juives, pour lequel Maurice Papon avait obtenu délégation de signature du préfet Sabatier. La cour examinera ensuite la préparation des convois qui assoit l'accusation de complicité de crime contre l'humanité.

Auparavant, avec l'historien Jean-Pierre Azéma, elle devrait aborder l'adoption, par Vichy, des

lois antijuives de 1940 et 1941. Ce qui devrait nourrir les questions des avocats de la partie civile, qui se sont étonnés, à plusieurs reprises, des silences gaullistes sur les discriminations raciales, comme de ceux qui suivirent, à quelques exceptions près, une fois le génocide connu. Reprenant des propos de Guy de Rothschild, M^e Gérard Boulanger a ainsi affirmé que « *le général n'avait jamais fait un geste pour reconnaître la place des juifs dans le martyrologue français* », participant à l'oubli généralisé du rôle de l'administration française dans leur déportation. Certains avocats n'ont pas oublié la phrase de l'ancien premier ministre Pierre Messmer, significative à leurs yeux, de l'état d'esprit d'une génération. « *Quel que soit le respect que nous devons à toutes les victimes de la guerre et en particulier aux victimes innocentes, enfants, vieillards, femmes qui ont été martyrisés, je respecte plus encore ceux et celles qui sont morts, debout, les armes à la main, parce que c'est à eux que nous devons notre libération.* »

Jean-Michel Dumay

Le régime de Vichy avait institué un antisémitisme d'Etat

Les lois antijuives étaient le résultat d'une action spontanée des autorités françaises, et non le résultat d'une pression allemande. Le maréchal Pétain prit une part active à leur élaboration

Maurice Papon ne pouvait que bien connaître les lois antijuives de Vichy : son mentor et supérieur à la préfecture de la Gironde, Maurice Sabatier, était l'auteur d'une circulaire de 1941 aggravant l'application des

interdits professionnels aux juifs dans la fonction publique. Ces lois n'ont pas été le résultat des pressions allemandes : elles résultent d'une action spontanée du régime de Vichy. Contrairement à ce qu'affirment par-

fois ses thuriféraires, le maréchal Pétain prit une part active à leur élaboration. Le premier statut, en 1940, faisait entrer la notion de « race juive » dans le droit français. Il fut suivi, en 1941, par un second statut. Ces textes

assortissaient la définition du juif de toutes sortes d'interdits professionnels, concernant des domaines tels que la presse, l'édition, la radiodiffusion, l'exploitation des forêts ou les secrétariats généraux de préfecture.

M. Hajdenberg, au nom du CRIF : le rappel de Vichy « n'est pas de l'autoflagellation »

LE PRÉSIDENT du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), Henri Hajdenberg, devait répondre, lundi 27 octobre à Orléans, lors d'une cérémonie commémorative, à tous ceux qui, de Philippe Séguin à François Bayrou, se sont émus des répercussions politiques du procès de Maurice Papon. Le CRIF est clairement en adéquation avec la reconnaissance officielle par Jacques Chirac de la responsabilité de la France dans la déportation des juifs (*Le Monde* du 16 juillet).

« Le choc de la compromission installée au cœur de la nation, au cours des années noires, s'avèrerait encore impossible à assumer (...) Alors que l'on s'attendait à un peu de recul, à plus de lucidité, de responsabilité et de hauteur, des hommes politiques sont descendus dans l'arène pour se livrer à des règlements de comptes d'aujourd'hui, qui n'ont rien à voir avec l'histoire de notre pays et l'enjeu du procès Papon », estime M. Hajdenberg, en considérant cette attitude comme « inacceptable et condamnable ».

La prise de position du président de la République, le 16 juillet 1995, suivie, le 30 septembre 1997, de la déclaration de « repentance » des évêques de France, ne saurait être assimilée à de l'« autoflagellation ».

« Tout le propos de Jacques Chirac, pris dans son intégralité, a été justement de dénoncer la compromission criminelle de l'Etat français conduit par Philippe Pétain, déclaré illégitime, nul et non avenue par le général de Gaulle. Dans ce discours, il a rendu un hommage vibrant à l'homme du 18 juin 40, incarnation de la Résistance française, et à tous ceux qui l'ont rejoint. Il faut éviter les lectures hâtives et les amalgames outranciers et réducteurs. Personne ne peut confondre sciemment un gouvernement de collaborateurs et la France légitime, combattante du nazisme », devait préciser le président du CRIF.

M. Hajdenberg a encore pris le soin de faire cette distinction : « De Gaulle, immédiatement et sans attendre, a sauvé l'idée de la France », tandis qu'avec le régime de Vichy « l'Etat a perdu son âme ». Le président du CRIF met en cause, à ce propos, ceux des fonctionnaires qui « ont renié leur engagement au service de l'intérêt général ». En acceptant « l'exclusion des juifs de l'espace public, la perte de leurs droits de citoyens (...), l'Etat a trahi sa mission au service de la nation toute entière ».

Nicolas Weill

Dessin : Noëlle Herrenschmidt

QUAND Maurice Papon rejoint, en novembre 1940, son mentor Maurice Sabatier, alors secrétaire général pour l'administration du ministère de l'intérieur, Vichy vit depuis quelques semaines au rythme des lois antisémites. Une législation que Maurice Papon ne pouvait que bien connaître : son supérieur est l'auteur d'une circulaire du 22 septembre 1941 aggravant l'application des interdits professionnels aux juifs dans la fonction publique.

Le premier statut des juifs, qui a été adopté le 3 octobre 1940, suivait de peu une ordonnance allemande promulguée le 7 septembre 1940 en zone occupée et prescrivant le recensement des juifs ainsi que l'« aryansisation » prochaine de leurs entreprises. En dépit de cette antériorité chronologique, tous les témoignages concordent : le statut d'octobre 1940 fut bien le résultat d'une action spontanée de Vichy et non d'une pression allemande. En outre, et contrairement à ce que soutiennent parfois ses thuriféraires d'hier et d'aujourd'hui, le maréchal Pétain prit une part active à son élaboration. Le conseil des ministres du 1^{er} octobre 1940, qui fut consacré au texte, dura plus de deux heures, et le chef de l'Etat insista pour que l'épuration de l'enseignement et de la justice soit absolue.

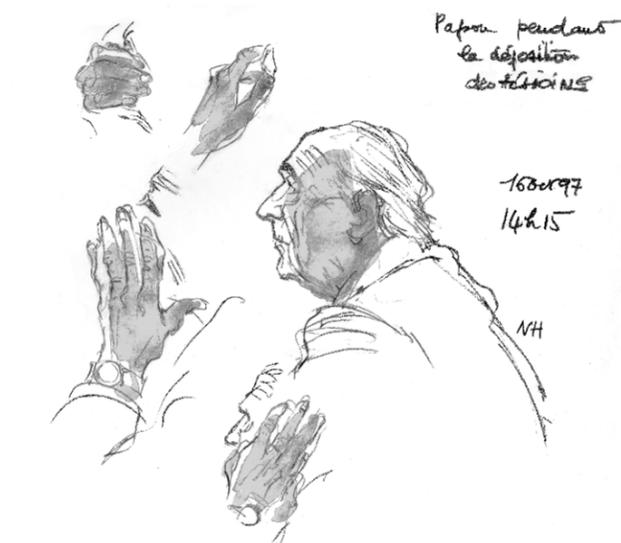
Alors que l'ordonnance allemande s'est contentée du critère religieux, la loi du 3 octobre, par son article premier, fait explicitement entrer la notion de « race juive » dans le droit français. « Nous, maréchal de France, chef de l'Etat français, le conseil des ministres entendu, déclarons : Art. premier : est regardée comme juive, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents juifs. » Circonstance aggravante de la législation allemande de zone occupée : la loi française punissait à sa manière les « relaps », en déclarant également juive toute personne qui, bien que n'ayant que deux grands-parents juifs, avait un conjoint juif. La législation faisait bien entendu fi des critères par lesquels les juifs eux-mêmes se reconnaissent : la maternité ou la conversion.

En revanche, la législation de Vichy se rapprochait des deux lois allemandes dites de Nuremberg « pour la protection et l'honneur du sang allemand » et sur la citoyenneté du Reich de 1935, et surtout du règlement d'application de ces lois, qui avait défini trois catégories de

« non-Aryens » en des termes assez proches, dans leur sévérité, de ceux de Vichy. Les « métis » (les « Mischlinge ») au premier degré étaient ceux qui n'avaient qu'un seul grand-parent juif ; les « métis » au second degré, deux grands-parents juifs et enfin les juifs à proprement parler, plus de trois grands-parents juifs. Ceux qui, ayant seulement deux grands-parents juifs, étaient de confession juidaïque ou mariés à un conjoint juif à la date du 15 septembre 1935 étaient aussi considérés comme juifs.

Pas plus à Vichy qu'à Nuremberg, les législateurs de l'exclusion n'ont pu « tenir » le critère racial. En dépit du vocabulaire pseudoscientifique de la loi, les diverses définitions du « juif » n'ont jamais pu faire l'économie du détour par des critères d'ordre religieux d'abord, puis par des discriminants de plus en plus flous. Les critères religieux feront d'ailleurs leur réapparition dans la législation française à l'occasion de la promulgation du second statut des juifs du 2 juin 1941, dû à Xavier Vallat, premier dirigeant du Commissariat général aux questions juives (CGQJ).

Ce second statut précise qu'« est regardé comme de race juive le grand-parent ayant appartenu à la religion juive ». Pour autant, la valeur du baptême n'a de validité que limitée. Le second statut spécifiait que serait toujours tenu pour juif quiconque appartenait à cette religion avant le 25 juin 1940. Du reste, en écho revanchard et tardif des luttes du début du siècle, le second statut, par une très paradoxale invocation de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, déclarait que « la non-appartenance à la religion



juive est établie par la preuve de l'adhésion à l'une des autres confessions reconnues par l'Etat, avant la loi du 9 décembre 1905 ». Ces définitions étaient assorties de toutes sortes d'interdits professionnels, de chef de l'Etat à assureur. Elles englobaient, avec une sévérité sans cesse accrue, des domaines aussi différents que la presse, l'édition, la radiodiffusion, l'exploitation des forêts ou les secrétariats généraux de préfecture...

« PRÉSUMPTION »

Rien ne semble avoir pu arrêter cette radicalisation. Dans un texte de février 1943 reproduit dans *Le Calendrier de la déportation* de Serge Klarsfeld, Darquier de Pellepoix, qui a succédé à Xavier Vallat à la tête du CGQJ le 6 mai 1942, parle d'étendre la « détermination du

juif » aux « demi-juifs, c'est-à-dire aux personnes ayant deux grands-parents juifs et n'ayant jamais appartenu à la religion juive ».

Comme si, au-delà de ses victimes les plus directes, le statut des juifs avait pour fonction de se métamorphoser en arme légale d'une terreur de plus en plus généralisable. Un projet de février 1942 envisageait même de fonder la définition de la judéité – et l'exclusion qui en découle – sur deux critères, non raciaux ni religieux, mais culturels : « Est regardée, lit-on dans ce texte qui demeura sur le papier, comme juive toute personne qui manifeste aux yeux de la loi, soit par des signes décisifs, soit en raison de présomptions suffisamment graves, la présence ou la persistance de la tradition juive. »

Parce que le statut des juifs est

M. Pasqua : « Des Français étaient responsables, pas la France »

CHARLES PASQUA (RPR) a déclaré dimanche 26 octobre sur France 2, à l'émission « Polémiques », qu'il ne pouvait « pas laisser accréditer l'idée que dans l'administration sous Vichy, il n'y avait que des salauds ou des traîtres ». Il a rappelé que « près de 70 préfets, sous-préfets et administrateurs dépendant du ministère de l'intérieur (sous Vichy) avaient été arrêtés, déportés, fusillés ou étaient morts en déportation ». L'ancien ministre de l'intérieur a précisé : « Que Jacques Chirac ait reconnu la responsabilité de l'Etat de fait qu'était le gouvernement de Vichy, cela me paraît tout à fait normal. Ce que je n'accepte pas (...) c'est que l'on dise que la France était responsable. Non, des Français étaient responsables mais pas la France, pas plus que la République. »

Invité du « Grand Jury » RTL-Le Monde-LCI, le

ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a lui aussi refusé qu'« on essaie de discréditer la France, de la culpabiliser, comme si elle était tout entière responsable de ce fait », à travers le procès Papon. « Il faut faire la part des choses », a-t-il précisé. « Il y a eu des traîtres et il y a eu des héros, il y a les ombres et il y a les lumières. »

Le ministre des affaires européennes, Pierre Moscovici, a déclaré sur Europe 1 qu'il jugeait la République « comptable et responsable des crimes de l'Etat français de Vichy » parce que le régime de collaboration avait été porté légalement au pouvoir et que certaines de ses lois ont survécu à son effondrement, en 1945. « Mais la République n'est pas la France (...) Il y avait une partie de la France qui a collaboré, mais la France était aussi à Londres, alors c'est un débat un peu oiseux », a-t-il ajouté.

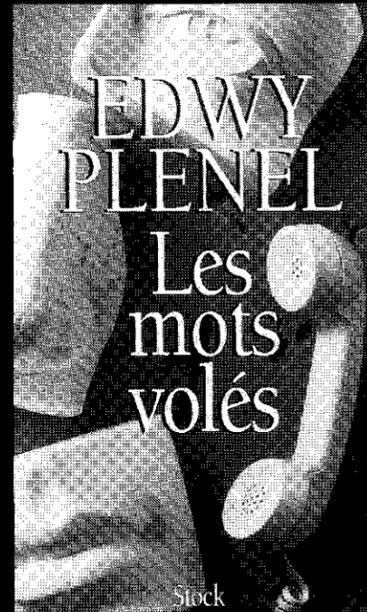
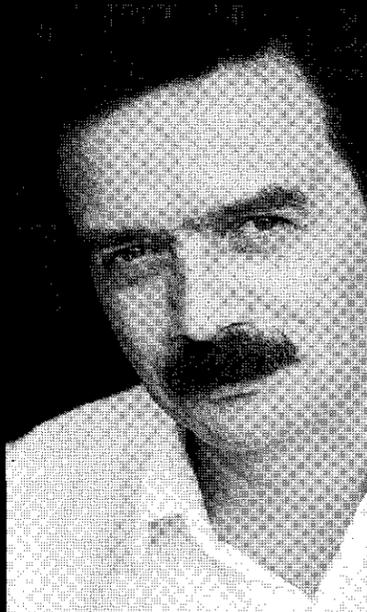
STOCK

Edwy Plenel
Les mots volés

« Je ne puis m'empêcher de penser que la dictature du micro est aussi celle des idiots. Que font-ils donc de ces millions de mots volés? »

François Mitterrand, 1975.

Également en librairie : *La République inachevée.*



336 pages
130 F

STOCK

Le Parti socialiste diffuse un document atténuant une partie de ses engagements de campagne

A la veille de son congrès, le PS veut montrer les changements mis en œuvre par Lionel Jospin

A moins d'un mois du congrès du Parti socialiste, du 21 au 23 novembre à Brest, François Hollande, premier secrétaire délégué, et Alain

Bergounioux, chargé de la formation et de la communication au secrétariat national, ont présenté, lundi 27 octobre, un document qui, vou-

lant illustrer le respect des engagements législatifs de Lionel Jospin, en offre une nouvelle lecture sur certains points.

« **ÇA CHANGE** », affirme en titre un fascicule que le PS entend diffuser à trois millions d'exemplaires et qui a été présenté à la presse, lundi 27 octobre.

Candidat au poste de premier secrétaire du Parti socialiste, dans une élection au suffrage direct des militants, dans laquelle il sera opposé au porte-parole de la Gauche socialiste, Jean-Luc Mélenchon, François Hollande affirme en préambule de ce document de huit pages : « *C'est en répondant aux préoccupations des Français, en prenant en compte toutes les réalités, que nous entendons mener ce projet qui nous rassemble.* »

La diffusion de ce document a été précédée d'une interview de Lionel Jospin dans *L'Hebdo des socialistes* du 24 octobre dans laquelle le premier ministre reprend le même thème : « *Oui, incontestablement, ça change.* »

Le document s'efforce de montrer, en reprenant les différents engagements de la campagne, que le gouvernement de M. Jospin a respecté ses promesses, ou qu'il est en passe de le faire, et vient en appui à la motion présentée par M. Hollande pour le congrès de Brest avec tous les courants du PS, à l'exception d'anciens popérennistes et de la Gauche socialiste.

« JUSTICE FISCALE »

Le premier thème du fascicule est la politique économique et sociale : les six têtes de chapitres de la plate-forme électorale sont reprises, notamment la création de 700 000 emplois pour les jeunes « *sur une période de trois ans* » et l'objectif des 35 heures « *sans perte de salaire* », qu'il s'agit de négocier « *au plus près du terrain, des réalités des métiers et des entreprises, pour créer des emplois supplémentaires* ».

Une hausse de 1,1 % du pouvoir d'achat, avec le transfert des cotisations maladie sur la CSG, et l'engagement d'« *une politique de justice fiscale* » sont mis en avant. Dans le second thème – « *Vie quotidienne des Français* » –, le document évoque la Sécurité sociale en s'abstenant de mentionner le prolongement du remboursement de la dette sociale, selon le mécanisme mis au point par Alain Jupé et que le PS avait alors critiqué, mais en insistant sur l'absence de majoration des cotisations so-



ciales « *en dépit de l'ardoise laissée par le gouvernement d'Alain Jupé* ».

Les mesures gouvernementales sur le logement, la sécurité, l'éducation, l'environnement, la culture et l'agriculture sont passées en revue ainsi que l'immigration. « *Nous supprimerons les lois Pasqua-Debré* », affirmait la plate-forme législative. Le document « *Ça change* » présente une vision plus minimaliste. « *En rompant avec les lois Pasqua-Debré, les projets de lois présentés ouvrent des avancées législatives importantes* », indique-t-il, en soulignant qu'il faut « *se montrer très fermes sur l'immigration irrégulière et les filières de travail clandestin* ». « *Ce problème difficile, commente-t-il,*

suscite – et c'est normal – des controverses, mais un débat sérieux est aujourd'hui ouvert, et le travail parlementaire devra y trouver toute sa place ».

La même réécriture apparaît sur les services publics. La plate-forme électorale assurait qu'il fallait « *stopper les privatisations* ». Le fascicule d'aujourd'hui ne reprend pas cet objectif, tout en précisant d'emblée que « *Air France et la SFP sont maintenues dans le secteur public* ». Si le silence est observé sur Thomson, l'ouverture du capital de France Télécom est présentée dans le but de « *favoriser de meilleures alliances internationales* » et d'« *élargir ses missions de service public* ».

La troisième partie sur l'Europe

est plus succincte et s'abstient de reprendre les quatre conditions du PS au passage à la monnaie unique. Le document note seulement que « *sous l'impulsion du gouvernement français, l'Europe s'en est fortement rapprochée, même si des progrès substantiels restent à faire* ».

« LA PAROLE DE LA FRANCE »

La démarche de M. Jospin au sommet d'Amsterdam, où il a « *dû respecter la parole de la France* » sur le pacte de stabilité dénoncé pendant la campagne, est justifiée : la France « *a su faire évoluer le projet européen et les positions de nos partenaires tout en évitant une crise qui aurait pu être catastrophique pour l'euro et la construction communautaire* ».

Dans *L'Hebdo des socialistes*, M. Jospin notait que les conditions du PS « *sont en passe d'être remplies* » et parlait à propos d'Amsterdam de « *premier pas, décisif sur le plan symbolique et politique* ».

Cinq mois après sa victoire, le PS donne ainsi, sur plusieurs points – immigration, Europe, secteur public –, une nouvelle lecture de ses engagements. Il en est de même sur la justice, qui apparaît dans le quatrième thème sur la démocratie. La plate-forme électorale parlait de « *suppression des interventions politiques* » afin de « *garantir l'indépendance de la justice* ». Ce dernier objectif est repris par le fascicule, qui se borne à évoquer des projets « *pour clarifier les relations chancellerie-parquet* », notamment afin d'« *apporter des garanties sur la nomination et la carrière des procureurs* ».

Si « *une limitation effective des mandats* » est rappelée, le texte *Ça change*, qui sera accompagné d'une campagne d'affiches – autour du slogan « *respecter* » : ses engagements, sa parole, les Français, les citoyens –, ne promet plus de rétablir « *un contrôle administratif des licenciements* » mais d'en réformer la « *procédure* ».

La campagne du PS risque de relancer le débat interne avant le congrès, les points ayant fait l'objet d'une réécriture étant justement ceux sur lesquels la Gauche socialiste reproche à M. Jospin de ne pas avoir tenu ses engagements.

Michel Noblecourt

Mécontentement croissant, selon un sondage

La cote de popularité du président de la République et celle du premier ministre sont restées pratiquement stables en octobre. Selon un sondage de l'IFOP, réalisé le 16 au 24 octobre auprès d'un échantillon national de 1 825 personnes pour *Le Journal du dimanche* (daté 26 octobre), Jacques Chirac recueille 45 % de bonnes opinions (en hausse de 1 point par rapport à septembre), soit son meilleur score depuis juin 1995. De son côté, Lionel Jospin est crédité de 49 % de bonnes opinions (en baisse de 1 point).

En revanche, le nombre des mécontents augmente sensiblement : il s'élève à 40 % pour M. Jospin, soit une hausse de 9 points en un mois, et à 41 % pour M. Chirac (en hausse de 5 points). L'insatisfaction à l'égard du premier ministre est en hausse particulièrement forte chez les professionnels indépendants (+ 21 points), les sympathisants du RPR (+ 18 points), les agriculteurs (+ 18 points), les plus de 65 ans (+ 17 points) et les femmes (+ 12 points).

La bataille fait rage pour le contrôle du consistoire israélite de Paris

LES ÉLECTIONS au consistoire israélite de Paris et de la région jouent, tous les quatre ans, un rôle de laboratoire permettant de juger de l'état de santé de la communauté juive. Avec ses 40 000 adhérents, ses 1 000 employés, son budget de 130 millions de francs, le consistoire est la plus grosse institution de gestion du culte juif dans le monde.

La moitié de son conseil d'administration (composé de vingt-six membres élus pour huit ans) doit être renouvelée les dimanches 2 et 16 novembre, avec un mode de scrutin tout neuf (uninominal), un jeu plus ouvert qu'il ne l'a jamais été et qui devrait, théoriquement, mettre un terme à une guerre de clans aussi longue qu'anachronique.

Quand le consistoire était dirigé par des représentants d'un judaïsme de gestion ouvert et modéré (Ady Steg, Alain de Rothschild, Jean-Paul Elkann ou Emile Touati), les statuts flous de l'institution et le scrutin de liste ne soulevaient pas d'objection particulière. Mais depuis la fin des années 80, une base religieuse, évoluant vers une orthodoxie de plus en plus sourcilieuse, a fait émerger une nouvelle génération de partisans d'une affirmation identitaire et communautaire toujours plus forte.

Quand, en 1989, profitant d'une démobilité de l'électorat, un inconnu, Benny Cohen, prit la présidence du consistoire de Paris, la surprise fut totale. Il imposa des prières à la fin des réunions, renouvela toutes les équipes, inaugura écoles juives et synagogues

dans la plus grande anarchie. Cet élan s'est brisé au cours du renouvellement de 1993. La liste de Benny Cohen a perdu la majorité et la présidence du consistoire au profit de son homonyme, Moïse Cohen, « tête » de la liste AVEC (Association pour la défense des valeurs éthiques du consistoire), partisan d'un judaïsme plus pondéré et élu président au bénéfice de l'âge.

QUATRE CANDIDATES

Mais depuis quatre ans, la stricte parité entre les deux listes rivales (13 + 13) a transformé le consistoire de Paris en un champ de batailles rangées, sur fond de crise financière grave. Au règlement des constructions dispendieuses engagées sous la présidence de Benny Cohen s'est ajoutée l'affaire de la « vache folle », qui a fait chuter de 10 % la consommation de viande et amputé d'autant la redevance de la *cacherout* (60 millions de francs). Au prix d'une cure d'austérité, le déficit a été ramené de 400 millions, en 1993, à moins de 10 millions.

Le scrutin du 2 novembre survient dans un climat d'extrême division. Très actifs dans le domaine scolaire, les loubavitch (la fraction ultra-orthodoxe du judaïsme), puis le Likoud France ont menacé de présenter leur propre liste.

« *Nous allions tout droit vers un éclatement et une ghettoisation du consistoire* », dit au *Monde* Moïse Cohen qui, malgré l'opposition de Benny Cohen et de Jean Kahn, président du consistoire central, a réussi à imposer *in extremis* l'abandon du scrutin de liste et l'adop-

tion d'un scrutin uninominal à deux tours.

Pour pourvoir les 14 postes d'administrateur renouvelables, 48 candidats vont donc s'affronter individuellement pour la première fois, avec des partisans des deux listes, mais aussi quatre femmes – ce qui est sans précédent – et des personnalités aussi diverses que Haïm Nissenbaum, porte-parole du mouvement loubavitch, Patrick Gaubert, ancien chargé de mission de Charles Pasqua, ou Emile Touati, avocat du dialogue judéo-chrétien. Pour faciliter la participation électorale, 47 bureaux de vote, au lieu de 13, seront même ouverts toute la journée.

« *Nous ne voulons pas d'un consistoire d'orthodoxes, ou de réformés, ou de libéraux, mais d'une sorte de CRIF religieux [le Conseil représentatif des institutions juives de France assure la gestion « politique » de la communauté], où toutes les sensibilités, sans exclusion, seraient représentées* », explique le président sortant, Moïse Cohen. Mais bien loin d'être convaincu par cette « *façade de démocratie* », ses adversaires crient à la manipulation électorale. Jean Kahn a protesté contre le changement jugé trop tardif des règles du jeu. Et si Benny Cohen ne se représente pas, il a fait publier des « *listes* » sauvages portant les noms de candidats qu'il prétend contrôler.

La gestion de la présidence sortante est mise en cause, ainsi que sa relation privilégiée avec Jean-Pierre Bansard, un ancien dirigeant communautaire controver-

sé, actuel président du groupe immobilier Cible placé depuis quelques mois sous administration judiciaire (*Le Monde* du 20 septembre). En 1995, Jean-Pierre Bansard a été exclu de la présidence du consistoire central, au terme d'une assemblée générale houleuse. L'insistance que met aujourd'hui l'équipe de Moïse Cohen à porter ce riche homme d'affaires à la présidence d'honneur de l'instance fédérale est jugée suspecte par certains de ses adversaires. Cette promotion est refusée par son successeur Jean Kahn.

La présence dans la campagne de quatre candidates, Anne-Marie Boubli, Evelyne Chiche, Michèle Rotman, Murielle Schor – dont l'une fait référence, dans sa profession de foi, aux femmes de la Bible et à Léah Rabin – est aussi sujette à controverses. David Messas, grand rabbin de Paris, a publiquement exprimé ses réserves devant une participation féminine qu'il estime contraire à la tradition juive. Avant le scrutin, on n'excluait pas un avertissement solennel du grand rabbinat de France, mais la direction sortante du consistoire tient bon : « *Aucune liste n'aurait eu le courage de prendre des femmes. Grâce au scrutin uninominal, il devient possible de les associer à la gestion du judaïsme religieux, commente Moïse Cohen. Si elles ne sont pas élues, elles auront été présentes. C'est un tournant majeur pour le judaïsme en France.* »

Henri Tincq

Le canton de Luzy (Nièvre) reste à droite

NIÈVRE

Canton de Luzy

L., 4 243 ; V. 3 010 ; A., 29,06 % ; E., 2 928. Marcel Joyeux, div., 1 693 (57,82 %) ÉLU
Jean-Louis Rollot, PS, 1 235 (42,18 %)

[Marcel Joyeux a remporté, dimanche 26 octobre, le second tour des élections cantonales de Luzy, dans la Nièvre. Vacant depuis le décès de Bernard Dollet (div.d.) en août, ce canton reste à droite, avec un nouveau conseiller général qui se déclare « *gaulliste sans parti* ». Jean-Louis Rollot (PS) n'a pas profité, comme il l'escomptait, d'une réaction des abstentionnistes du premier tour. Plus nombreux (70,94 % contre 63,99 %), les électeurs ont même permis à Marcel Joyeux de réaliser un score supérieur à celui de son prédécesseur.

19 octobre 1997 : L., 4 243 ; V., 2 715 ; A., 36,01 % ; E., 2 660 ; Marcel Joyeux, div., m. de Luzy, 1 233 (46,35 %) ; Jean-Louis Rollot, PS, 959 (36,05 %) ; Marc de Visscher, FN, 215 (8,08 %) ; Marc Le Mignon, écol., 135 (5,07 %) ; Christian Tinot, PC, 118 (4,43 %).

29 mars 1992 : L., 4 561 ; V., 3 326 ; A., 17,08 % ; E., 3 206

Bernard Dollet, div.d., 1 804 (56,27 %). ÉLU

Didier Guériaux, PS, 1 402 (43,73 %)]

M^{me} Notat prône le « rapport de forces » pour le passage aux 35 heures

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE de la CFDT, Nicole Notat, a affirmé, samedi 25 octobre, en clôture du dixième congrès de l'union confédérale des ingénieurs et cadres CFDT, qu'il « *faudra le rapport de forces* » avec le patronat pour la mise en place des 35 heures. M^{me} Notat a estimé que les 35 heures « *pour les 2 200 000 ingénieurs et cadres, avec un effet-emploi seulement de 6 %, peuvent créer 130 000 postes* ». Elle a invité les cadres à « *saisir l'opportunité* » d'une loi sur le temps de travail pour « *obliger le patronat à évoluer dans l'intérêt des salariés et de l'emploi* ». Notant « *une certaine paralysie de la politique contractuelle* » depuis la démission de Jean Gandois de la présidence du CNPF, M^{me} Notat a toutefois refusé de « *croire que le pire sortira de cette phase de déstabilisation* ».

DÉPÊCHES

■ **EURO** : Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur et président du Mouvement des citoyens, s'est déclaré, dimanche 26 octobre, lors du « *Grand jury RTL-Le Monde-ICI* », « *inquiet* » des conséquences de l'instauration de l'euro, notamment sur le chômage. « *Je vois qu'on va se priver d'un moyen d'ajustement, qui est l'ajustement monétaire entre des pays dont l'économie est structurellement très différente, a-t-il expliqué. Je ne pense pas qu'on pourra procéder à ces ajustements par des transferts de main-d'œuvre ni par des transferts financiers, donc cela se fera par les salaires et donc par le chômage. Cela m'inquiète, je le dis au sein du gouvernement.* »

■ **35 HEURES** : Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, s'est dit persuadé, dimanche 26 octobre, au « *Club de la presse* » d'Europe 1, que le sommet social européen de Luxembourg, qui se réunit le 21 novembre, ne sera « *pas un échec* » et a affirmé que la réduction du temps de travail hebdomadaire à 35 heures était « *euro-compatible* ». Il a toutefois précisé que « *la réduction du taux de chômage en Europe ne fera pas partie des objectifs de Luxembourg* ».

■ **PATRONAT** : le Centre des jeunes dirigeants (CJD) a affirmé, samedi 25 octobre, dans un communiqué, que « *la responsabilité du patronat consistait à proposer des aménagements à la loi-cadre sur les 35 heures pour qu'elle concilie le souci de l'emploi avec la compétitivité des entreprises* ». Le CJD « *invite le patronat à travailler en concertation pour faire des propositions dans ce sens* ».

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE** : le blocage par les indépendantistes de tous les centres miniers du groupe Eramet en Nouvelle-Calédonie devait être maintenu, lundi 27 octobre. Le mouvement, mené par plusieurs dizaines de militants, a commencé le 14 octobre à l'initiative du FLNKS, rejoint par le syndicat USTKE (Union des syndicats des travailleurs kanak et exploités). Ces manifestants entendent soutenir le projet de construction d'une usine de transformation de nickel en Province Nord.

■ **IMMIGRATION** : le député (Vert) du Val-d'Oise, Yves Cochet, a affirmé, dimanche 26 octobre sur Radio J, que « *ce qui compte* » dans le projet de loi sur l'immigration, « *c'est la substance de la loi, le contenu des articles* ». Les Verts, a ajouté M. Cochet, proposeront des amendements, afin, notamment, de faire figurer le mot « *abrogation* » des lois « *Pasqua-Debré-Méhaignerie* » dans la nouvelle législation, mais « *on n'en fait pas un cas pour ne pas voter la loi* ».

Charles Pasqua récuse un changement institutionnel

LA COHABITATION provoquée par l'échec de la droite aux élections législatives continue d'aliéner, au sein de l'opposition, le débat sur les institutions. Alors que Bernard Pons, président (RPR) de l'association des amis de Jacques Chirac, s'était prononcé, la veille, pour une présidentialisation du régime (*Le Monde* du 25 octobre), Pierre Mazeaud a vanté, samedi 25 octobre, les mérites de la Constitution de la V^e République. Elle offre, selon lui, deux lectures : l'une plutôt parlementaire, notamment en période de cohabitation ; l'autre plutôt présidentielle, lorsque le chef de l'Etat et la majorité de l'Assemblée nationale sont en adéquation.

Le député (RPR) de Haute-Savoie s'exprimait lors d'un colloque organisé par la Convention libérale, européenne et sociale, présidée par Charles Millon. Comme d'autres participants, M. Mazeaud s'est montré plus enclin à procéder à une réforme « *en douceur* » de la Constitution qu'à une véritable refonte des institutions. C'est ainsi qu'il s'interroge, depuis peu, sur la nécessité d'un passage au quinquennat pour le mandat présidentiel (*Le Monde* du 26 juin). M. Millon, de son côté, a évoqué les difficultés d'« *acclimatation* » du régime présidentiel en France.

Dimanche sur France 2, Charles Pasqua a répondu à M. Pons que la réforme des institutions ne constituait « *pas un bon débat* ». « *Une révision de la Constitution*

n'est pas une affaire de convenance personnelle. Ce n'est pas parce que nous avons perdu les élections que nous devons réviser la Constitution. Nous devons plutôt nous interroger sur les raisons pour lesquelles nous avons perdu les élections », a affirmé le sénateur des Hauts-de-Seine.

Au sein du RPR, pourtant, dès le lendemain des élections législatives, Edouard Balladur avait été parmi les premiers à analyser les dangers que feraient courir des périodes de cohabitation à répétition (*Le Monde* du 25 juin). Lors des dernières journées parlementaires du RPR à Saint-Jean-de-Luz, il avait même esquissé les contours d'« *un régime présidentiel à la française* » : concomitance des élections du président de la République et de l'Assemblée nationale, concentration entre les mains du président de l'ensemble des pouvoirs exécutifs, suppression du droit de dissolution et de l'engagement de responsabilité du gouvernement devant les députés.

Ce discours n'avait pas provoqué de réactions hostiles chez les gardiens de l'œuvre institutionnelle du général de Gaulle, preuve, s'il en est, que le sujet n'est plus tabou. L'ancien candidat à l'élection présidentielle avait, il est vrai, précisé qu'une telle réforme ne pourrait voir le jour avant 2002, terme normal du mandat présidentiel de Jacques Chirac.

Jean-Louis Saux

JUSTICE Le mystérieux « général » cité par André Rougeot et Jean-Michel Verne, auteurs du livre *L'affaire Yann Piat, des assassins au cœur du pouvoir* (Flammarion), est-il

Jacques Jojon, un ingénieur électroménicien en retraite résidant dans le Haut-Var ? ● A L'EN CROIRE, André Rougeot, qu'il affirme connaître depuis plusieurs années, se serait en

tout cas « inspiré » de lui. « Il a écrit la vérité, mais il s'est avancé beaucoup trop vite » nous a-t-il déclaré. ● AT-TEINT de sclérose en plaques, Jacques Jojon avait été condamné le 22 mars

1991 par le tribunal de Draguignan à deux ans de prison, dont seize mois avec sursis, dans une affaire de racket fiscal instruite par le juge Philippe Guémas, chargé aussi de l'instruction

du suicide des frères Saincené. ● DEUX EXPERTISES psychiatriques avaient conclu que M. Jojon présentait des signes de « psychose délirante chronique paranoïaque ».

L'informateur du livre « L'Affaire Yann Piat » pourrait s'être dévoilé

Ingénieur, et non militaire, Jacques Jojon accuse Flammarion de l'avoir menacé pour qu'il accepte de passer pour le « général ». Condamné en 1991 pour racket fiscal, il avait subi des expertises concluant à l'existence d'une « psychose délirante paranoïaque »

L'INVISIBLE source des journalistes André Rougeot et Jean-Michel Verne, auteurs du livre *L'affaire Yann Piat, des assassins au cœur du pouvoir*, s'est-elle enfin dévoilée ? Présenté dans leur ouvrage comme un « général », retraité de la Direction du renseignement militaire (DRM), ce personnage accusait François Léotard et Jean-Claude Gaudin d'être les commanditaires de l'assassinat de Yann Piat, en 1994, se fondant sur des recherches prétendument menées par des services du ministère de la défense. Or vendredi soir 24 octobre, quelques heures après la comparution des deux auteurs, poursuivis par M. Léotard, devant le tribunal de Paris (*Le Monde* daté dimanche 26-lundi 27 octobre), c'est bien un retraité, mais nullement militaire, qui a fait son apparition au cours du journal télévisé de France 2.

L'homme s'appelle Jacques Jo-

jon, alors même que sa sortie était entourée du plus grand secret, Flammarion ayant refusé d'en communiquer le moindre extrait avant la date de la sortie en librairie. Ce jeu d'éprouves – dont M. Jojon assure curieusement qu'il lui a été adressé « par erreur » – était accompagné d'une édifiante inscription manuscrite : « On attend votre préface. Il manque le dernier chapitre : celui ou l'on résume tout et où le général dit qu'il y était et où sont les preuves. »

CONVERSATIONS TRANSCRITES

Devant le tribunal, André Rougeot – le seul des deux journalistes à avoir été en contact avec le « général » – avait admis avoir été obligé de « désourcer », c'est-à-dire de mêler des détails fictifs aux éléments réels : « Si je le décrivais tel qu'il est, disait-il, ce serait le désigner ». Mais le journaliste ayant fermement maintenu que « le général existe bien », les éditions Flammarion ont néanmoins versé aux débats judiciaires les transcriptions manuscrites de dix conversations enregistrées entre le journaliste et sa source, datées de juillet 1996 à février 1997, dans lesquelles sont puisées les principales affirmations du livre sur l'affaire Yann Piat et le suicide des frères Saincené.

« S'il a enregistré nos conversations, c'est à mon insu, affirme M. Jojon. S'il a des bandes, on doit entendre plusieurs voix, puisqu'il y avait plusieurs amis... » Des « amis bien renseignés », précise-t-il, sans consentir à livrer leurs noms ni leurs spécialités : « Ça, c'est mon bagage », dit-il en s'amusant.

Parmi ces familiers pourrait, selon certaines sources, figurer l'un des officiers de renseignement interrogés au cours des dernières semaines par la Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD), dans le cadre de l'enquête interne commandée par le ministère de la défense.

Cette piste, si elle devait être confirmée, accrédiaterait l'hypothèse – désormais admise par beaucoup – selon laquelle évoluerait, derrière le fameux « général », un groupe d'individus désireux de faire publier des éléments accusatoires à l'encontre de M. Léotard.

Ainsi, l'apparition de ce nouveau personnage au générique du feuilleton médiatico-judiciaire lancé par la sortie du livre semble moins éclairer l'affaire qu'elle ne la complique. Car tout en apportant son soutien aux assertions publiées dans *L'affaire Yann Piat*, tout en laissant entendre que les éléments publiés auraient été recueillis chez lui, tout en affirmant qu'il avait lui-même, depuis longtemps, « dénoncé la pourriture du Var et les affaires Arreckx, sans que personne ne veuille [l']entendre », M. Jojon semble être sorti de l'ombre pour attaquer... André Rougeot.

A l'en croire, l'épouse du journaliste – qui appartient à la police judiciaire parisienne – se serait présentée à deux reprises, la semaine dernière, pour lui demander d'endosser l'uniforme du « général ». Selon M. Jojon, un journaliste de TF1 et un responsable de Flammarion – il cite le nom de Dominique-Antoine Grisoni – auraient accompagné M^{me} Rougeot, l'éditeur allant, dit-il, jusqu'à lui proposer de l'argent, puis le menacer (*lire ci-contre la réaction de M. Grisoni*).

Prétendant avoir « relevé leurs empreintes sur les verres », M. Jojon nous a fait part de son intention de déposer une plainte contre l'épouse du journaliste et l'éditeur, pour « menaces et tentative de chantage ». Son défenseur, l'avocat marseillais Gilbert Collard, a simplement confirmé

que « cette plainte [serait] déposée mardi 28 octobre au tribunal de Draguignan ».

M^e Collard assure par ailleurs défendre les intérêts de M. Jojon depuis un an « dans une affaire commerciale », sans s'être douté,

jusqu'à ces derniers jours, qu'il pourrait avoir joué un rôle dans la préparation du livre *L'affaire Yann Piat*. Pétant contre « les juges » et « les magistrats pourris », M. Jojon reconnaît avoir « fait de la prison », après avoir

été « victime d'un complot ».

Les archives du tribunal de Draguignan attestent qu'il fut condamné, le 22 mars 1991, à deux ans de prison – dont 16 mois avec sursis – dans une affaire de racket fiscal instruite

par le juge Philippe Guémas, par ailleurs en charge de l'instruction sur le double suicide des frères Saincené... Les expertises psychiatriques ordonnées avaient alors conclu à l'existence d'une « psychose délirante chronique paranoïaque » puis d'« importantes perturbations psychiatriques », son état de santé lui ayant valu des circonstances atténuantes.

« Je ne peux pas me prononcer sur les déclarations de mon client, et ce n'est pas mon rôle de le faire », a indiqué au *Monde* M^e Collard. Une conférence de presse doit suivre le dépôt de la plainte. « Il va y avoir des surprises », promet M. Jojon, qui demande, pour cela au moins, qu'on le croie « sur parole ».

Hervé Gattegno
avec, à Nice,
Jean-Pierre Laborde

Réactions : M. Pasqua s'en prend à M. Léotard

● Charles Pasqua a reproché au président de l'UDF, François Léotard, dimanche 26 octobre sur France 2, de ne s'être « jamais tellement occupé du Var ». « On peut le regretter car, s'il s'en était occupé, il n'y aurait pas eu aux élections municipales de Toulon deux listes UDF et nous n'aurions pas aujourd'hui un maire Front national à Toulon », a-t-il ajouté. Le sénateur des Hauts-de-Seine a toutefois affirmé qu'il ne voyait pas « pourquoi François Léotard ne serait pas tête de liste » pour les

régionales en Provence. Evoquant le rôle de l'ancien préfet du Var, Jean-Charles Marchiani, M. Pasqua a déclaré : « Les problèmes dans ce département ont commencé bien avant l'arrivée de M. Marchiani. » ● Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, parlant d'une « atmosphère de corruption », a indiqué, dimanche, lors du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », que « dans le Var, la loi républicaine doit régner ». « Il faut donc assainir », a-t-il conclu.

● Patrick Devedjian, député RPR et avocat de François Léotard, a indiqué lundi sur RTL qu'il ne croyait pas aux « officines » dénoncées par le président de l'UDF. « Loin des officines, ce sont plutôt des personnages peu sérieux, plutôt mythomanes, affabulateurs, qui se sont livrés » à cette mise en cause, a-t-il ajouté. Selon lui, le livre est fondé sur des « conversations de bistrot », sans « aucun élément, aucune enquête, aucune preuve ». Il a estimé « atterrant qu'un éditeur puisse se prêter à la publication de propos aussi peu consistants ».

Dominique-Antoine Grisoni évasif

Interrogé par *Le Monde* à propos de la déclaration de Jacques Jojon selon laquelle il lui aurait rendu visite les 16 et 17 octobre pour lui faire admettre qu'il était « le général » et lui aurait proposé de l'argent, Dominique-Antoine Grisoni, responsable des essais et documents, directeur du département de littérature générale et conseiller spécial de la direction pour le développement éditorial chez Flammarion, a répondu : « Nous ne dirons rien avant la décision de la justice. Nous laissons les protagonistes dire ce qu'ils veulent, nous interviendrons ensuite, plutôt que de faire pression dans un sens ou dans l'autre. »

Il a ajouté que l'on ne pouvait pas « s'amuser avec une affaire aussi grave : un meurtre non élucidé, deux suicides laissés de côté. Le rôle des journalistes est d'examiner les personnes qui parlent, d'aller vérifier qui est X, ou Y, ou Z. Répondre à M. Jojon ? C'est votre responsabilité, pas la mienne. Pour ma part, je crois que c'est un débat qui n'a pas lieu d'être. Je ne veux polémiquer avec qui que ce soit. Quant à vous, votre rôle, c'est d'attendre. Je vous conseillerais la prudence. »

jon, il est âgé de 60 ans. Ingénieur électronicien en retraite, il réside près de Val, un petit village du Haut-Var et se dit « gravement malade depuis 1990 » : il serait atteint d'une sclérose en plaques et d'un cancer, qui le contraindraient à rester enfermé chez lui.

« UN SALE CON »

Portant, à l'instar du « général » décrit par André Rougeot, pantalon de treillis et charantaises, M. Jojon assure connaître le journaliste du *Canard enchaîné* depuis de longues années, se répand en critiques contre lui, mais atteste le contenu de ses écrits. « Rougeot est un sale con, mais il a écrit la vérité », a-t-il résumé dans un entretien accordé, samedi, à l'Agence France-Presse.

« Il s'est inspiré de moi, c'est sûr », a-t-il déclaré, dimanche 26 octobre au *Monde*, tout en niant être lui-même la source du livre, mais en précisant qu'il avait l'habitude d'organiser chez lui « des réunions informelles » au cours desquelles « on est obligé de parler des sujets sensibles ». « Rougeot s'est cru invulnérable, a-t-il poursuivi. Chez moi, il a entendu beaucoup de choses (...) Mais il s'est avancé trop vite. »

Preuve de sa proximité avec le journaliste, M. Jojon a reçu un exemplaire du manuscrit du

Le prix
de Numéris
baisse.

Mais comment
peut-on faire passer
aussi vite autant
d'informations
dans un si petit prix ?

Les
Solutions
Entreprises
France
Télécom

Transférez un fichier texte de 100 pages
en une minute pour

0,95 FHT*

* Soit 1,14 F TTC au 1.10.97, prix d'une communication nationale grande distance en tarif normal, en France métropolitaine, au-delà du crédit temps. Pour toute information complémentaire, appelez le **N° Vert 800 812 800**

Nous allons vous faire aimer l'an 2000.



France Telecom

L'incarcération du commissaire-priseur Guy Loudmer pour « abus de confiance » inquiète la profession

L'instruction porte sur une vente de tableaux de 509 millions de francs en 1990

Le commissaire-priseur Guy Loudmer a été mis en examen et placé en détention pour « abus de confiance », vendredi 24 octobre, par le juge

d'instruction parisien Evelyne Picard. L'information contre X..., ouverte par le parquet en 1993, porte sur une association créée à la suite d'une

vente de tableaux qui avait rapporté 509 millions de francs. Des irrégularités seraient aussi survenues autour de cette vente.

LE COMMISSAIRE-PRISEUR Guy Loudmer a été mis en examen et placé en détention pour « abus de confiance », vendredi 24 octobre, par le juge d'instruction parisien Evelyne Picard dans le cadre d'une information contre X... ouverte par le parquet en 1993. Convoqué mercredi 22 octobre pour une audition, M^e Loudmer a été placé en garde à vue, puis en détention provisoire à la prison de la Santé. De telles mesures sont exceptionnelles, particulièrement lorsqu'elles concernent un officier ministériel.

Selon son fils, Philippe Loudmer, également commissaire-priseur, M^e Guy Loudmer a été mis en examen à la suite d'une enquête portant sur la vente Bourdon, et les activités de l'association du même nom, dont M^e Loudmer fut un temps le trésorier.

60 MILLIONS D'HONORAIRES

L'étude Loudmer avait réalisé en mars 1990 une importante vente de tableaux modernes appartenant aux époux Bourdon, marchands d'art, boulevard Raspail à Paris. *Le Pont de Chatou* de Derain y fut préempté par les Musées nationaux à 46 millions de francs. Un Modigliani, *La Belle Epicière*, grimpa jusqu'à 66 millions, et échut à Francis Bouygues et Alain Delon, qui s'étaient associés pour l'acheter. La vente réalisa un total de 509 millions de francs.

Ce fut donc un énorme succès, et même le dernier avant la crise : une semaine plus tard, une vente de Sotheby's sonnait le premier coup du glas des années de spéculation du marché de l'art. Le

produit de la vente, 427 millions de francs une fois les frais déduits (dont les honoraires du commissaire-priseur, estimés à 60 millions de francs, TVA incluse...). Cet argent devait permettre la création d'une association Bourdon consacrée « à la protection des animaux, l'aide à l'enfance déshéritée, aux artistes dans le besoin, et enfin la participation à l'extension de collections d'art moderne publiques et privées ». M^e Guy Loudmer était le trésorier de l'association, jusqu'en 1992, date à laquelle un nouveau

croisait réservées aux Anglo-Saxons. Tous espèrent que l'accusation d'abus de confiance concerne les activités de M^e Loudmer en tant que trésorier de l'association Bourdon, et non l'exercice de son office de commissaire-priseur. Toutefois, selon des sources judiciaires, la plainte du parquet porterait sur les deux.

Trois articles publiés par *Libération* les 3 et 9 juin 1994, et le 29 décembre 1994, décriaient la vente Bourdon, en signalant que

Un personnage très médiatique

Né le 2 juin 1933 à Paris, commissaire-priseur depuis 1965, M^e Guy Loudmer a fait de son étude l'une des quatre premières de la place, avec un chiffre d'affaires avoisinant les 125 millions de francs en 1996. Considéré comme « trop médiatique » par ses confrères, il fait partie des vedettes d'une profession dont il n'a eu de cesse de bousculer les méthodes : en 1979, par exemple, un long procès l'opposa à ses pairs. Il voulait organiser ses ventes dans son propre lieu, un hôtel particulier du faubourg Saint-Honoré. Un arrêt du tribunal civil le ramena à la raison, et à Drouot.

Ce n'était pas la fin de ses ennuis : en 1981, la chambre de discipline demanda sa suspension, et la nomination d'un administrateur provisoire à la tête de son étude, dont le déficit aurait atteint, à la fin de 1980, environ 2 millions de francs. Défendu par M^e Georges Kiejman, M^e Loudmer échappa à la suspension.

trésorier fut nommé. L'annonce de l'incarcération de M^e Loudmer a passablement agité ses confrères parisiens. Les commentaires des commissaires-priseurs sont peu amènes : à quelques mois de la réforme de la profession qui va modifier leur statut et ouvrir le marché aux maisons de vente étrangères, ils se seraient bien passés de cette publicité, et d'un procès qui risque de mettre en lumière des pratiques que l'on

cinq tableaux n'avaient jamais été payés par leur dernier enchérisseur, une société écran basée au Luxembourg. Selon la règle, le commissaire-priseur aurait dû alors en régler le prix d'adjudication aux Bourdon sur sa cassette personnelle ; or les Bourdon ont finalement accepté de reprendre les tableaux invendus.

Libération faisait également état d'une audience du tribunal de Nanterre qui révélait des anoma-

lies dans la gestion de l'association Bourdon. Enfin, il signalait l'étrange vente d'un tableau de Delacroix, une *Madeleine endormie*, qui fait aujourd'hui la fierté du Musée Eugène-Delacroix de Paris.

En novembre 1990, en effet, M^e Loudmer adjugeait la *Madeleine* pour 10 millions de francs. Elle était aussitôt préemptée par les Musées nationaux. Mais leur budget d'acquisition étant alors au plus bas, ils furent aidés financièrement par un généreux donateur, les Bourdon, évidemment. Parfaitement au courant du plafond auquel pouvait prétendre cette enchère, M^e Loudmer eût été un saint s'il avait laissé la *Madeleine* partir à moins.

ARTICLES « DÉCORTIQUÉS »

S'estimant diffamé, M^e Loudmer réclamait 300 000 francs de dommages et intérêts au journal. Or le tribunal avait jugé que le commissaire-priseur n'était pas visé par l'article du 3 juin 1994, même si le contenu pouvait lui être désagréable. Le jugement reprochait cependant au journaliste de laisser entendre, dans les articles des 9 juin et 29 décembre 1994, que des abus de confiance ou des détournements auraient pu être commis et le condamna à payer un franc symbolique de dommages-intérêts.

Mais, d'après le *Journal des arts*, le procureur avait auparavant signalé au tribunal « que le parquet avait "décortiqué" les articles de *Libération* dès leur parution, et qu'il s'intéressait "au plus haut point" à la vente Bourdon et à ses suites ».

Harry Bellet

« La sécurité est un concept de gauche », selon M. Chevènement

L'équilibre entre fermeté et liberté en débat

EN DONNANT la priorité à « la sécurité quotidienne des Français », juste après l'emploi, le premier ministre Lionel Jospin a invité son gouvernement, samedi 25 octobre au colloque de Villepinte (*Le Monde* daté 26-27 octobre), à s'engager dans la politique à dominante « sécuritaire » qui est prônée par son ministre de l'intérieur. Grand organisateur d'un colloque préparé à vive allure après avoir été lancé le 1^{er} septembre, le « premier flic de France » reçoit ainsi un soutien appréciable dans l'entreprise d'aggiornamento qu'il veut mener à bien. Seul l'examen attentif des différents projets de loi annoncés par M. Jospin pour orchestrer cette politique de fermeté permettra, dans les mois qui viennent, de savoir jusqu'à quel point le délicat équilibre entre libertés et sécurité s'en trouvera modifié.

« VICTOIRE IDÉOLOGIQUE »

« La sécurité est un concept de gauche puisque la sûreté est mise par la déclaration des droits de l'homme et du citoyen au même niveau que la liberté », a commenté M. Chevènement, dimanche 26 octobre au Grand Jury RTL-*Le Monde*. Une politique qui tend à assurer la sécurité pour tous ne saurait être qualifiée de politique de droite car, aujourd'hui, ce sont les couches sociales les plus pauvres et les plus démunies qui souffrent de l'insécurité. » Au bout de cette logique répressive, le ministre s'interroge ainsi publiquement sur la nécessité de « repenser la politique à l'égard des mineurs » et l'ordonnance de 1945 qui privilégie les mesures éducatives. Il va jusqu'à souhaiter « le retour au regroupement des mineurs délinquants dans des structures closes » afin

d'« écarter (...) les petits noyaux durs de multirécidivistes ». Autant d'initiatives qui, à Villepinte notamment, ont déjà été contestées par la gauche judiciaire et par la ministre de la justice, Elisabeth Guigou.

Parallèlement, M. Chevènement préconise des projets de loi qui permettront un encadrement plus étroit des polices municipales – il invite notamment à leur enlever le droit de doter leurs agents d'armes à feu – et des sociétés privées de gardiennage : sur ces deux plans, le gouvernement veut donc prendre à bras le corps des dossiers laissés en jachère depuis plus d'une dizaine d'années. Il en va de même avec la création d'une « commission de déontologie » dont M. Chevènement a précisé qu'elle « concernera non seulement la police nationale, mais aussi la gendarmerie, les douanes, les polices municipales, les sociétés de gardiennage et de protection ». Une telle commission, qui « pourra être saisie vraisemblablement par un parlementaire pour donner un avis qui sera transmis à l'autorité hiérarchique », marquerait aussi un progrès du point de vue des libertés.

Réagissant à cette réorientation, Patrick Devedjian, député et maire RPR d'Antony (Hauts-de-Seine), a estimé, lundi 27 octobre, qu'il s'agit d'« une grande victoire idéologique » pour l'opposition. « Il n'y a pas très longtemps, la gauche nous accusait d'être sécuritaires », a-t-il déclaré sur RTL, en indiquant qu'il se réjouirait « si on peut arriver à un consensus sur les questions de sécurité ».

Erich Inciyan

Lire aussi notre éditorial page 19

CARNET

DISPARITIONS

■ **FRANÇOIS-HENRI DE VRIEU**, journaliste, est mort des suites d'un cancer, dimanche 26 octobre, à son domicile de Marly-le-Roi (Yvelines). Il était âgé de soixante-cinq ans (*lire page 34*).

■ **GEORGES PIANTA**, ancien maire de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) de 1944 à 1980, est mort, jeudi 23 octobre, dans sa ville, où il était né le 2 mars 1912. Ancien résistant, il avait été député de 1956 à 1981 sans interruption et vice-président du conseil général de Haute-Savoie. Cet avocat, membre des Républicains indépendants de Valéry Giscard d'Estaing, avait été suppléant au Conseil de l'Europe et avait également représenté la France au Parlement européen de 1962 à 1975. De ses trente-six années de gestion municipale, il restera surtout la Maison de la culture, l'une des plus anciennes de France, l'hôpital, la piscine, l'aménagement des plages et le développement touristique.

■ **MAURICE BITTER**, journaliste, écrivain, producteur à la radio et à la télévision, est mort, samedi 25 octobre, à son domicile parisien. Né le 24 décembre 1926 à Paris, il avait travaillé à *Combat*, *Connaissance du Monde* et *Science et Vie*, été producteur à l'ORTF, critique de danse classique et folklorique à *Danses et Rythmes*, critique cinématographique à *Paris-Théâtre* et à *Cinéma*, et producteur de disques à caractère folklorique. Passionné par les îles du Pacifique, il était l'auteur de multiples reportages, sur l'URSS, Tahiti, le Niger, le Brésil, le procès Eichmann ; il avait réalisé des émissions radio sur Jack London, Blaise Cendrars, le Tour du monde en chansons ; il avait aussi publié des livres sur Haïti, la Nouvelle-Calédonie, le Pacifique, Tahiti, et des poèmes pour lesquels il avait obtenu, en 1970, le grand prix de poésie de la Société des gens de lettres. La même année, l'Association des journalistes et écrivains de France et d'outre-mer lui avait décerné son grand prix du reportage.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Anne et Jean-Marie RIGA ont la joie d'annoncer la naissance de

Camille,

chez **Karline MARTINOT-RIGA** et **Yann MARTINOT,** le 22 octobre 1997, à Alençon (Orne).

Nathalie et Jérôme TERRIER, Théophile et Félix, ont la joie d'annoncer la naissance de

Lucile,

à Rouen, le 24 octobre 1997.

Décès

– Jean-Louis Arnaud, Claire et François Mazas, Henriette et Bruno Mazas, Bernard et Hélène Arnaud, Elizabeth et Henri de Boissieu, Anne et Stéphane Gay, Marie et Eric Rullier, Jean-Alain et Teresa Mazas, Jérôme et Natacha Mazas, Olivier et Laetitia Mazas, Sandrine Mazas, Isabelle et Hervé Gosselin, Lita et Azedine Ketila, Sophie et François Ducamp, Dominique et Pierrick Fostier, Judith Arnaud,

Georges ARNAUD, ancien médecin des hôpitaux et professeur à la faculté de Grenoble,

le 14 octobre 1997, dans sa quatre-vingt-quinzième année, au CHU de Bicêtre.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église d'Herbeys (Isère), le 18 octobre, dans l'intimité familiale.

60, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris.
10, cité Vaneau, 75007 Paris.
La Marèche, 38320 Herbeys.
23, avenue René-Coty, 75014 Paris.

– Ietty Manase, sa belle-sœur, Sam et Viviane Baruch, ses enfants, Florence, Jacques-Olivier et Monique, ses petits-enfants, Myriam, Léa, Soleine, Gaïane, ses arrière-petites-filles, Ses neveux et nièces, La famille, les amis, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Quitto BARUCH,

le 24 octobre 1997, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 29 octobre. On se réunira à la porte principale du cimetière du Père-Lachaise, à 10 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, avenue du Docteur-Schweitzer, 94260 Fresnes.

– M^{me} Claude Beaujean, née Françoise Delacour, Marie-Christine et Franck Hawthorn, François et Martine Beaujean, Brigitte Beaujean, Georges Mougéot, Cédric Hawthorn, Aude Hawthorn, Clément Beaujean, ont la profonde tristesse de faire part de la disparition de

Claude BEAUJEAN,

le 5 octobre 1997, à Aix-en-Provence.

Selon sa volonté, ses obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité.

154, rue A.-Silvestre, 92400 Courbevoie.

– Journaliste et écrivain,

Maurice BITTER

a rejoint ses Iles-sous-le-Vent.

Sa famille et ses amis ont la douleur d'annoncer son décès, à son domicile, le samedi 25 octobre 1997.

Selon son vœu, il sera enterré à Jérusalem.
Librairie du Pacifique, 32, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris.
(Lire ci-contre.)

CARNET DU MONDE

Téléphones : **01-42-17-39-80** **01-42-17-38-42**
01-42-17-29-96
Fax : **01-42-17-21-36**

– M^{me} Jean-Pierre Goeury, son épouse, Toute sa famille, Tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre GOEURY,

survenu le 11 octobre 1997.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue Trajan, 30000 Nîmes.

Anniversaires de décès

– Pour l'anniversaire du rappel à Dieu de

Michel CORDONNIER,

le 28 octobre 1996,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a deux ans, le 28 octobre 1995, disparaissait

Yvon LEMOUX.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Robert, son compagnon.

– Il y a quatre ans, le 28 octobre 1993,

Annie RAYNAUD

nous quittait.

Ceux qui l'ont aimée auront une pensée pour elle.

Jean TUFFET,

28 octobre 1960-3 août 1995.

Cher papa,

Déjà le troisième anniversaire sans toi. Nous ne nous habituons pas à ton absence. Nous t'aimons et tu nous manques. Nous ne t'oublions pas.

Constance et Samuel Depretto-Tuffet.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Manifestations du souvenir

– Le Consistoire de France lance un appel à l'occasion de la journée **Hommage aux Justes de France,**

qui sera célébrée à **Thonon-les-Bains, le 2 novembre**, pour que tous ceux qui ont connaissance du sauvetage de juifs ou non-juifs menacés d'arrestation suivie de déportation (entre 1940 et 1945) fassent connaître d'urgence leurs noms (ou ceux de leurs descendants). Ainsi, par leur présence ou leur mémoire, ils seront associés à l'hommage qui leur sera rendu à Thonon-les-Bains.

S'adresser au Consistoire de France, 19, rue Saint-Georges, 75009 Paris. Tél. : 01-49-70-88-00. Fax : 01-42-81-03-66.

Conférences

Conférences de l'Etoile

Six mercredis de suite à 20 h 30 : temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17^e. Entrée libre, libre participation aux frais. Introduction par le pasteur A. Houziaux.

Le droit à la désobéissance, jusqu'ou ? Le 12 novembre. Jean-François Burgelin ; Hélié de Saint-Marc ; Mgr Gaillot.

Le pouvoir de l'économie de marché, jusqu'ou ? Le 19 novembre. Louis Schweitzer ; Jean-Baptiste de Foucauld ; Etienne Petitmengin, pasteur.

Le devoir d'ingérence, jusqu'ou ? Le 26 novembre. Rony Brauman ; Philippe Moreau Desfarges ; Alain Houziaux.

Le pouvoir de l'Etat, jusqu'ou ? Le 3 décembre. Pierre Truche ; Antoine Garapon ; Gilles Bemheim, rabbin.

Le droit de l'étranger, jusqu'ou ? Le 10 décembre. François Bayrou ; Alain Touraine ; Mgr de Berranger.

La mondialisation, jusqu'ou ? Le 17 décembre. Jacques Attali ; Jean Boissonnat ; Michel Wagner, pasteur.

– Conférence inaugurale du Collège des études juives de l'Alliance israélite universelle : « **Modernité et éthique juive** », par M. **Alexandre Safran**, grand rabbin de Genève, mardi 28 octobre 1997, à 20 h 30, à l'AIU, 45, rue La Bruyère, 75009 Paris. Tél. : 01-53-32-88-55. PAF.

LES PUBLICATIONS DU Monde

Un ancien numéro vous manque ?

(Commande et envoi à domicile)

3615 LEMONDE

Séminaires

● Séminaires.

Patricia Dailey, Mercedes Allende-Salazar, Emilie Zum Brunn : « **La mystique et ses hôtes** ». 4 et 18 novembre 1997, 19 heures-21 heures. Espace Jussieu, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris-5^e.

Florence Dupont : « **Rhétorique et théâtre : corps et voix imaginaires sur les scènes romaines** ». 4 et 18 novembre 1997, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris-5^e.

Egidius Berns, Maria Bonnafous-Boucher et Yvon Pesqueux : « **Libéralisme, gouvernementalité et souci de soi** ». 4 et 13 novembre 1997, 16 heures-18 heures, amphî A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Stéphane Arguillère : « **Atelier de traduction : introduction à la lecture des textes philosophiques en langue tibétaine** ». 5 et 19 novembre 1997, 17 heures-19 heures, annexe de la V^e section de l'EPHE, bât. du Crous, 29, rue Daviel, Paris-13^e.

Gérard Bras et Sylvie Dreyfus : « **Spinosa et la question de l'affirmation** ». 4 et 18 novembre 1997, 20 h 15-22 heures, salle Jean-XXIII. USIC, 18, rue de Varenne, Paris-7^e.

Monique David-Ménard, Sylvie Dreyfus et Michel Tort : « **Comment des théories peuvent-elles se confronter dans le champ de la psychanalyse ?** » 5 et 12 novembre 1997, 20 h 30-22 h 30, amphî B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Marc Lachieze-Rey : « **Le vide, l'espace** ». 4 novembre 1997 : conférence de L. Mayet et I. Smadja : « **L'espace de Newton à Einstein, d'après le livre "Les Concepts d'espace" de Max Jammer** ». 18 novembre 1997 : « **Espaces mathématiques** », 18 heures-20 heures, amphî B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

L'accès à toutes les activités du collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : **01-44-41-46-80**. Autres renseignements : **01-44-41-46-80**.

Communications diverses

– **Cours d'hébreu moderne, 50 classes, 20 professeurs, 8 niveaux, du dimanche au jeudi. Grand choix d'horaires. Centre agréé à la formation continue. Préparation au baccalauréat. Nouveau : Ouïpan intensif, novembre, décembre, janvier, 3 cours hebdomadaires.**

Renseignements au 01-49-95-95-92.

Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris, métro Cadet.

L'estuaire de la Loire sous surveillance européenne

La délimitation récente d'une large zone - 18 700 hectares - de protection spéciale soumet l'extension du port de Nantes-Saint-Nazaire à l'avis de l'Union européenne. Face aux écologistes, ravis, décideurs économiques et élus locaux, toutes tendances confondues, s'inquiètent

NANTES

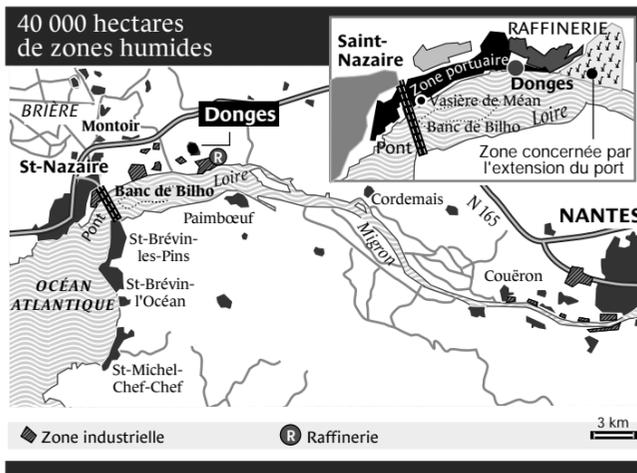
de notre correspondant

Après de longues années de tergiversations, la France s'est enfin décidée à appliquer le droit européen de l'environnement sur l'estuaire de la Loire : avec rien moins que 40 000 hectares de zones humides, celui-ci est considéré, selon les experts de l'Union européenne, comme une zone dont l'intérêt écologique - majeur - dépasse le cadre des frontières de l'Hexagone. La zone de protection spéciale (ZPS), notifiée le 5 septembre à l'Union européenne par le gouvernement après que Bruxelles, lassée d'un retard de dix ans, a menacé Paris de sanctions, exclut donc tout aménagement d'envergure sur 18 700 hectares, répondant aux critères des directives européennes « Oiseaux » de 1979 et « Habitat » de 1992.

Cette décision, qui réjouit les écologistes, donne un haut-le-cœur aux défenseurs du développement industrialo-portuaire de

l'estuaire ligérien, car les trois sites d'extension possible du port de Nantes-Saint-Nazaire (*Le Monde* du 28 décembre 1996) sont inclus dans le périmètre de la ZPS : Donges-Est, la vasière de Méan et le banc de Biho : « L'estuaire n'est pas une zone verte, mais une zone d'activités économiques stratégiques. Nous devons absolument préserver des réserves foncières pour un développement dont nul ne sait, à vingt ou trente ans, ce qu'il sera », s'insurge Alain Mustière, président de la chambre de commerce et d'industrie de Nantes.

Le cas le plus épineux est celui de Donges-Est, sur lequel existe un projet précis de remblaiement d'une première tranche de 150 hectares de zone humide. Le port autonome juge nécessaire de l'engager maintenant, compte tenu des délais de procédure et de stabilisation des terrains, pour que les premiers linéaires du quai soient opérationnels après la saturation du site de Montoir, prévus



en 2005 pour le terminal agroalimentaire et 2010 pour le terminal conteneurs. L'Association communautaire de l'estuaire de la Loire (ACEL), qui réunit la région des Pays de la Loire, le département de Loire-Atlantique, les villes et chambres de commerce de Nantes et de Saint-Nazaire, a décidé de soutenir ce projet en prenant soin de ne pas fermer la porte à l'aménagement ultérieur des deux autres sites. « Donges-Est a été programmé et doit se faire. Sur une question vitale comme celle-ci, un gouvernement doit pouvoir décider ce qu'il veut faire chez lui », affirme aujourd'hui Luc Dejoie, président (RPR) du conseil général de Loire-Atlantique, qui préside aussi l'ACEL.

« MESURES COMPENSATOIRES »

Longtemps partisan de l'aménagement d'un autre site, Port-Aval, sur la vasière de Méan, Joël Bateau, le maire de Saint-Nazaire (MDC), s'est rallié récemment à Donges-Est, jugeant que l'essentiel était de protéger l'unité des grands décideurs locaux, sans laquelle l'estuaire risque de tout perdre. Jean-Marc Ayrault, le maire de Nantes et président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, s'est lui aussi déclaré favorable à l'aménagement, le moment venu, de Donges-Est, en soulignant la nécessité de préserver l'avenir sur les deux autres sites d'extension possible.

Même son de cloche chez Claude Evin, député PS de Loire-Atlantique, qui en appelle à la continuité de l'Etat sur ce dossier pris en compte par le plan « Loire grandeur nature » et par le contrat de plan Etat-régions en cours. A ses yeux, la France n'est désormais tenue que d'« informer

Bruxelles de son projet pour recueillir un avis consultatif ». L'analyse juridique est tout autre chez les associations de défense de l'environnement et les élus écologistes. Conseillère municipale de Nantes et régionale Verts, Mireille Ferri

ESPÈCES PROTÉGÉES

Dans le cas de l'estuaire de la Loire, compte tenu des espèces d'oiseaux protégés, la directive « Habitat » ne permettrait pas à la Commission européenne de s'auto-saisir du dossier si un aménagement était engagé contre son avis, mais une plainte d'association ou d'élus locaux lui permettrait de renvoyer le dossier devant la Cour européenne de justice. « Bien entendu, il y aura une plainte en cas d'aménagement de Donges-Est. Et une condamnation de la France entraînerait le gel des

aides européennes sur l'estuaire », prévient Mireille Ferri.

Les Verts soulignent l'intérêt biologique éminent des roselières, vasières et prairies humides de Donges-Est, et réfutent la justification économique de son aménagement. Non par opposition au développement du port de Nantes - Saint-Nazaire, qu'ils soutiennent au contraire pour endiguer le transport routier des marchandises, mais parce que l'extension prévue du site portuaire actuel de Montoir, qui exigera 800 millions de francs d'investissement, suffit, selon eux, à couvrir les besoins prévisibles. Pour le long terme, les Verts demandent que soit réétudié l'aménagement d'un nouveau site en aval, à l'embouchure du fleuve, y compris, si nécessaire, sur la vasière de Méan, incluse dans le périmètre de la ZPS, dont l'intérêt est, à leurs yeux, moindre que celui de Donges-Est.

Adrien Favreau

Un « plan » international pour sauver l'Escaut

LILLE

de notre correspondant

L'Agence de l'eau Artois-Picardie vient de rendre public le premier bilan international sur la qualité de l'eau. Réalisé par la CIPE (Commission internationale pour la protection de l'Escaut), qui regroupe depuis avril 1994 les pays et régions situés sur le bassin versant de l'Escaut - la France représentée par l'Agence de l'eau Artois-Picardie, les Pays-Bas et les régions belges (régions wallonne, flamande et Bruxelles capitale) -, ce rapport présente un atlas de l'Escaut et de ses affluents, les politiques de l'eau des différents pays, les programmes écologiques en cours, l'évolution de la qualité du fleuve de 1984 à 1994, la comparaison entre les objectifs de qualité actuels et la réalité, mais aussi un premier bilan des pollutions agricoles et urbaines. Les pollutions industrielles, bien qu'ayant été analysées, ne font pas partie de la publication, ni l'inventaire des stations d'épuration. Le document est, à ce jour, le panorama le plus complet existant sur ce fleuve et devrait déboucher à terme « sur la formulation d'objectifs de qualité communs et sur l'harmonisation des actions » nécessaires pour la sauvegarde du cours d'eau.

Car, comme l'a rappelé Philippe Guillard, directeur de l'Agence Artois-Picardie, « le cas de l'Escaut est particulièrement dramatique et la coopération internationale est devenue inévitable ».

Long de 430 km, l'Escaut qui court de Cambrai à Anvers en passant par Valenciennes, Tournai et Gand et dont les deux tiers sont situés hors du territoire français, est en effet l'un des fleuves les plus pollués d'Europe occidentale. La forte densité de population - le bassin versant de l'Escaut s'étend sur 21 800 km² et concerne une population de 10 millions d'habitants -, son faible débit moyen, les nombreuses industries installées alentour, l'exploitation agricole intensive, expliquent la situation difficile de l'Escaut. Les teneurs en produits polluants sont estimés par les géographes à trente fois les taux de la Meuse. A cela s'ajoutent les conséquences de l'industrialisation au siècle dernier et le fait que les investissements en matière d'assainissement ont été tardifs : Bruxelles ne dispose toujours pas de station d'épuration.

Si les problèmes de pollution ne datent pas d'hier, « l'Escaut n'est géré de façon intelligente que depuis quatre à cinq ans », selon l'expression des responsables de l'Agence de l'eau. Et il a fallu attendre 1994 pour qu'un accord sur la protection du fleuve soit signé entre la France, les Pays-Bas, la Région wallonne et Bruxelles capitale, rejoints par la région flamande, un an plus tard. C'est de cet accord, déjà ratifié par les régions belges et les Pays-Bas, et qui devrait être approuvé par la France dans les mois à venir, qu'est

née la CIPE. Pour l'heure, si ce premier bilan marque une avancée réelle « dans la coopération structurée entre les pays concernés », des études complémentaires devront encore être menées. Pour faciliter les comparaisons entre les différents pays, un réseau de mesures homogènes de la qualité de l'eau est en voie d'élaboration. Quelques sites de mesures ont déjà été sélectionnés par les différents pays. Des programmes ambitieux d'investissements, pour l'épuration de l'eau, sont en cours dans chacun des pays, en application de la directive européenne sur la collecte et le traitement des eaux résiduaires urbaines.

Depuis le 3 février, la CIPE procède aussi à une phase expérimentale d'essai pour la mise sur pied d'un système permanent d'information sur les pollutions accidentelles survenant dans le bassin de l'Escaut ; une première évaluation sera présentée dès décembre. Dans l'avenir, des discussions porteront sur l'épineux problème du partage des ressources en eau, de part et d'autre des frontières, et sur la définition d'un véritable programme d'action pour sauver l'Escaut.

Nadia Lemaire

L'Aisne agricole veut aussi séduire les industriels

« POUR la prospection des entreprises, nous pensons qu'il faut s'afficher longtemps sur des objectifs précis », vient de déclarer Paul Girod (UDF), président du conseil général de l'Aisne, en présentant la politique économique du département. Forte de ce principe, l'Agence de développement de l'Aisne (ADA), dépendant de l'assemblée départementale, a décidé d'adopter une démarche offensive, selon la formule de son directeur Gérard Morange. Dans un département où sont créés chaque année 2 500 emplois, mais où en disparaissent 2 000, l'ADA a décidé de décliner l'Aisne comme un « produit » auprès des entreprises. Le coût de ce programme s'élève à 600 000 francs. Un site Internet, Business in Europe, propose l'équivalent de dix pages de texte. Pour l'ADA, l'Aisne, premier département pour la production de betteraves, doit aussi miser sur son attractivité industrielle. - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE** : au congrès du Conseil national des économies régionales (CNER), qui regroupe les comités d'expansion et les agences de développement, les 23 et 24 octobre à Strasbourg, le directeur de l'ENA, Raymond-François Le Bris, et le président du CNER, Antoine Rufenacht, président RPR du conseil général de Haute-Normandie, sont tombés d'accord pour engager des opérations de partenariat entre les deux organismes. Le premier sujet de coopération concernera l'évaluation des politiques publiques. Le CNER a en outre demandé à l'unanimité une « vigoureuse relance de la politique d'aménagement du territoire ».

■ **PARIS** : la gestion du patrimoine de la Ville fait l'objet d'une saisine du tribunal administratif de Paris, déposée par « Onze de Pique ». Cette association du 11^e arrondissement avait réclamé en vain à la mairie « la communication de tous les bâtiments et lots préemptés par la ville depuis 1983 », ceux dont elle « est directement ou indirectement propriétaire », ainsi que ceux « en cours et en projet d'acquisition » dans cet arrondissement. Saisie en juin, la commission d'accès aux documents administratifs avait rendu un avis favorable.

■ **BORDEAUX** : Alain Juppé, maire (RPR) de Bordeaux, devait présenter, lundi 27 octobre, devant le conseil municipal, un « plan cyclable » pour la communauté urbaine (CUB) sur cinq ans, au terme desquels la part des deux-roues dans les déplacements urbains devrait passer de 5 à 10 %.

En changeant ses meubles, Rennes écorne l'empire Decaux

RENNES

de notre correspondant régionale

Rennes va se mettre au vert : un « vert chic », assure l'équipe municipale. Telle sera la couleur du nouveau mobilier urbain. « C'est la première fois qu'une agglomération remet à plat un tel équipement dans son ensemble : information municipale, Atribus, etc. », affirme le maire, Edmond Hervé (PS). La nouveauté tient surtout au nom du futur concessionnaire : More Group France, filiale d'une grosse société britannique. Par ce choix, Rennes écorne l'empire Decaux, avec lequel elle travaillait jusqu'à présent, comme la plupart des grandes villes de France.

Le groupe More tenait à emporter ce marché : c'est son premier contrat dans l'Hexagone. Pour faire la différence avec ses quatre concurrents (dont la société de Jean-Claude Decaux), il a multiplié les propositions alléchantes, vantant son matériel robuste traité anti-tags, promettant, par exemple, de prendre à sa charge la consommation électrique et d'organiser des séminaires du groupe à Rennes. Il offre surtout de porter à 600 le nombre d'abris pour les usagers des transports en commun, contre 420 actuellement. Bien dans l'air du temps, il promet aussi de fournir, dans un premier temps, 200 vélos et de gérer lui-même, via des systèmes automatiques, ce parc réparti en 25 stations de prêt gratuit. A Rennes, le pli commence à être pris puisque la municipalité loue déjà, chaque été, des bicyclettes pour des prix symboliques.

C'est sans doute sur le plan financier que la prestation risque de ne pas passer inaperçue. Avec Decaux, l'accord était traditionnel : la municipalité cédait l'exploitation des surfaces publicitaires (le chiffre d'affaires estimé sur Rennes est de 15 à 20 millions de francs par an), en contrepartie de l'entretien et du renouvellement permanent du mobilier urbain. Le groupe More, qui évalue son investissement total à 50 millions, s'engage, lui, à verser une redevance à la ville au bout de quatre ans, correspondant à 2,5 % de son chiffre d'affaires net. Il est même prévu un minimum garanti de 3,4 millions de francs sur dix ans.

Après une longue procédure d'appel d'offres pilotée par la ville et le district, le conseil municipal de Rennes a entériné, à la rentrée, le choix du groupe More, « malgré les préoccupations que présente inévitablement un changement de fournisseur, dont la qualité des prestations est unanimement reconnue ». « Nous avons estimé que le contrat avec Decaux prenait fin le 1^{er} novembre, quinze ans après une première signature, ce qui correspond à la durée de vie des équipements », indique Jean Salaün, directeur de la communication de la ville, chargé de ce dossier. Un bras de fer est engagé entre la ville et le leader du mobilier urbain, afin de convaincre ce dernier de retirer son matériel avec assez de doigté pour ne pas bouleverser la vie de la cité. L'image de son entreprise, au savoir-faire si apprécié, en dépend aussi.

Martine Valo

Cuba 7450^F

Circuit "Oriente Cubano"
8 jours/6 nuits en pension complète au départ de Paris, entre le 5 et le 18/12/97.
Holguin - Baracoa - Santiago de Cuba - La Sierra Maestra - La Havane

Nos atouts :

- un réceptif FRAM omniprésent
- une journée à El Salton avec survol en hélicoptère
- vol intérieur entre Santiago et La Havane.

FRAM

J'y ai droit!

Votre agent de voyages a des idées, consultez-le ou faites le 3616 code FRAM

Maroc 2960^F

Framissima Azghor****
à Ouarzazate
Séjour 7 nuits en demi-pension au départ de Paris***, vol direct, entre le 4/01 et le 1/02/98.

Egypte 3460^F

Croisière "Toutankhamon" à bord du Shehryar*****
8 jours/7 nuits en pension complète au départ de Paris entre le 6 et le 19/12/97 et entre le 3 et le 9/01/98.
Louxor - Kom Ombo - Assouan Philaë - Edfou - Esna - Thèbes

LE mot d'ordre enjoué du chauffeur jette un froid dans le minibus : « *Mandela Squatter Camp, tout le monde descend !* » Appareils photo et caméscopes en bandoulière, les touristes quittent le véhicule avec appréhension pour la première étape de leur visite guidée à Soweto, la cité noire au sud de Johannesburg. « *Est-ce qu'il y a encore beaucoup d'émeutes dans la township ?* », demandait l'un d'entre eux quelques minutes plus tôt. En guise de réponse, une nuée de gamins en guenilles s'agite autour du groupe de Néerlandais et d'Australiens, mal à l'aise dans leurs shorts et sandales colorés. Devant eux s'étale un conglomérat de cabanes en tôle ondulée aux allures de cages à lapins. Près de dix mille personnes s'y entassent, après avoir envahi le terrain en 1990, l'année de la libération de Nelson Mandela, qui a donné son nom, malgré lui, à ce bidonville.

« *Avec moi, on ne traverse pas Soweto comme un parc animalier. On sort de la voiture et on discute avec les gens pour vraiment se rendre compte de ce qu'est la vie dans la township* », explique Lancelot Sello, Sowetan pure souche à la tête d'une des agences de tourisme spécialisées dans la découverte de Soweto. « *Il ne s'agit pas pour autant de faire du misérabilisme* », prévient le patron d'Abantu Tours, qui fait aussi visiter les quartiers chics de la cité noire où les Mercedes sont garées dans les allées de maisons cossues. Le « *tour* » comprend également les hauts lieux de la lutte anti-apartheid, comme l'ancienne maison de Nelson Mandela, transformée en attraction touristique par Winnie, son ex-épouse. Dans le garage reconverti en boutique de souvenirs, le gardien propose des flacons de terre du jardin à 65 francs l'unité.

Soweto, cité noire érigée en ghetto par les autorités de l'apartheid dans les années 50, constitue désormais une des étapes à la mode pour les touristes étrangers à la découverte de la « *nouvelle* » Afrique du Sud. Mais la South West Township (commune du Sud-Ouest), selon la dénomination officielle abrégée en Soweto, porte encore les stigmates du régime de ségrégation raciale comme tient à le montrer Lancelot dans sa visite guidée. Principale banlieue noire d'Afrique du Sud avec plus de 2 millions d'habitants éparpillés sur environ 100 km², Soweto est touchée comme le reste du pays par la forte criminalité.

Encore aujourd'hui, peu de Blancs osent s'y rendre seuls. La cité, laissée à l'abandon pendant des années, demeure surtout confrontée à la pauvreté, au chômage et à la pénurie de logements. Une étude récemment publiée par l'université de Johannesburg estime que 75 % des moins de vingt-cinq ans vivant à Soweto sont sans emploi. Selon cette étude, un tiers des habitants de la township demeurent en attente d'un logement décent et près de 40 % d'entre eux vivent avec moins de 1 300 francs par mois.

Trois ans après l'élection de Nelson Mandela à la tête du pays, à Soweto comme ailleurs, la lenteur des changements provoque le désenchantement d'une partie de la population à l'égard du pouvoir noir. « *Pour moi, l'apartheid n'est pas fini. Je suis toujours dans la même cabane et rien n'a vraiment changé dans ma vie* », affirme Maria Mjije, qui squatte depuis onze ans un assemblage de tôles de 4 mètres sur 5 dans le bidonville de Lusaka, à l'ouest de Soweto. Le dernier-né de ses six enfants dans les bras, Maria rassemble les cannettes qu'elle a collectées ces derniers jours et qui lui rapportent l'équivalent de 20 francs par sac à la déchetterie. Grâce au mari, mécanicien à Johannesburg, la famille a patiemment mis de côté de quoi bientôt faire construire une petite maison. Maria ne compte plus sur le gouvernement et ne s'est même pas préoccupée de faire une demande d'aide au logement. « *J'ai*



Les désillusions de Soweto

Trois ans après l'élection de Nelson Mandela, la plus grande banlieue noire du pays reste dépourvue d'activités économiques et commerciales susceptibles de créer des emplois. Ses deux millions d'habitants demeurent confrontés au chômage et à la criminalité

perdu confiance », explique-t-elle en avouant qu'elle ne sait pas comment s'y prendre pour déposer une éventuelle demande.

Quelques kilomètres plus à l'intérieur de la cité noire, à Zola, dans le *deep Soweto*, le Soweto profond, les habitants disposent en général d'une maison même si elle est souvent trop petite et délabrée. Le mécontentement des habitants porte plutôt sur le chômage et la criminalité. Zola, qui veut dire « *se calmer* » en zoulou, est né du relogement de squatters d'un autre quartier de Soweto, il y a une quarantaine d'années. Depuis, l'endroit a acquis, dans toute la cité, une réputation de coin malfamé et dangereux qui perdure malgré la baisse officielle de la criminalité indiquée par les statistiques de la police.

JE préfère rester chez moi le soir. C'est trop dangereux de sortir, et, de toute façon, je n'ai pas beaucoup d'amis ici. Il y a trop de voyous », affirme Albert Ngwenya, étudiant en première année de marketing qui soigne son look décontracté, casquette et jean délavé à la mode. « *Le gouvernement a fait beaucoup de promesses, mais il n'y a pas de travail. Au mieux, ce que je peux espérer, c'est une place de vendeur dans une grande surface* », explique Albert, qui rêve de créer sa propre entreprise et d'aller s'installer à Londres.

Zakhele Zwane, lui, ne dispose d'aucun bagage universitaire. A l'image de toute une génération à l'éducation sacrifiée par le régime d'apartheid, il a quitté l'école dès les premières classes du collège.

Aujourd'hui, à vingt-cinq ans, Zakhele en paraît dix de plus et a une réputation de gros buveur dans le quartier. Il s'en sort grâce à la maison et à l'atelier artisanal de réparation automobile qu'il a hérités de son père. Comme beaucoup à Soweto, Zakhele arrondit ses fins de mois en louant deux pièces au fond de l'arrière-cour. Assis sur

chaises élection, en 1999, c'est sûr, je n'irai pas voter », affirme ce jeune enseignant, particulièrement virulent à l'égard du pouvoir. « *Certes, nous avons maintenant un gouvernement noir pour lequel nous nous sommes battus pendant des années et nous sommes libres politiquement. Mais regardez autour de vous, nous sommes encore loin*

« **Nous avons maintenant un gouvernement noir, pour lequel nous nous sommes battus pendant des années, et nous sommes libres politiquement. Mais regardez autour de vous, nous sommes loin d'avoir réalisé la même chose sur le plan économique** »

une grosse pierre à l'ombre du mur de l'église catholique du quartier, il attend le client. « *Je ne suis pas à plaindre, mais, si ne je n'avais pas tout hérité de mon père, je serais à la rue* », affirme Zakhele, qui a récemment organisé une fête, dont se souvient encore tout le quartier, pour célébrer la sortie de prison de son frère, condamné pour vols de voiture.

« *C'est vrai qu'on ne peut pas tout faire en un jour et que, comme beaucoup de gens, je ne suis pas prêt à voter contre l'ANC (African National Congress) parce que c'est le parti qui nous a libérés de l'apartheid* », déclare Mickaël Sithole, un autre habitant de Zola. « *Mais je tiens quand même à exprimer mon mécontentement. Pour les pro-*

d'avoir réalisé la même chose sur le plan économique », estime Mickaël.

A Zola, comme dans le reste de Soweto, les conditions de vie se sont pourtant améliorées. S'il manque encore des trottoirs dignes de ce nom et le tout-à-l'égout, les routes ont été goudronnées, les poubelles sont ramassées deux fois par semaine, des cabines téléphoniques ont été installées un peu partout et, depuis longtemps, personne dans le quartier ne manque ni d'eau ni d'électricité. Mais le caractère profond de cette banlieue héritée de l'apartheid demeure pour l'instant inchangé. Soweto reste une cité dortoir où la très grande majorité de ceux qui travaillent sont employés

dans la ville blanche. La cité, pourvue seulement des infrastructures minimales, n'accueille aucune activité économique ou commerciale d'une ampleur suffisante pour créer des emplois à grande échelle et occuper une jeunesse en grande partie désœuvrée.

Zola, comme les autres quartiers de la township, compte son lot de « *spaza shops* » et de « *shebeens* », épiceries et bars souvent installés au domicile de leurs propriétaires. Le quartier est également parsemé de tentes plantées à l'angle des rues où l'on vend fruits et légumes et de conteneurs transformés en service de « *téléphone-fax-copies* ». Mais aucune véritable entreprise n'y est installée et, si Zola compte plus de cinquante mille habitants, le quartier n'accueille ni centre commercial ni bibliothèque et encore moins d'installations sportives.

Il reste donc encore à transformer Soweto en une véritable ville, à la fois lieu de vie et de travail. La tâche est immense et elle dépasse la capacité actuelle du gouvernement, qui a déjà du mal à remettre sur pied les infrastructures de base dans les zones noires à travers l'ensemble du pays. Le secteur privé, de son côté, a rechigné, jusqu'à présent, à assumer sa part de responsabilité. L'économie demeure encore, en grande partie, entre les mains des Blancs, qui hésitent à investir à Soweto, considéré comme une zone pauvre et dangereuse. La classe émergente des hommes d'affaires noirs n'a guère été plus entreprenante. Elle se contente, pour l'instant, d'étendre son influence dans le tissu économique

en prenant le contrôle de groupes financiers sans particulièrement chercher à en faire profiter la population noire.

Un seul projet économique d'ampleur existe à Soweto, celui de Richard Maponya, pionnier du *black business*, qui affirme vouloir consacrer ses vieux jours au développement économique de la township. « *J'ai bâti ma fortune à Soweto. En retour, je veux aujourd'hui en faire profiter la township. Cela serait une grande satisfaction pour mon ego et mon ambition d'homme d'affaires, mais aussi de Sowetan* », affirme, à soixante-huit ans, celui qui s'est rendu célèbre en devenant le premier millionnaire de Soweto, après y avoir vendu, notamment, de l'alcool et des BMW.

A LA tête d'un consortium d'hommes d'affaires noirs, M. Maponya s'est associé à un grand groupe du secteur de la distribution pour construire, à l'intérieur de la township, un centre commercial de 60 000 m². Idéalement situé en bordure de l'axe principal de Soweto, The Old Potchefstroom Road, le projet devrait voir le jour dans les prochains mois. Plus de 90 % des emplacements sont déjà vendus, affirme M. Maponya.

Le projet comprend également un volet touristique sous la forme d'un casino, d'un hôtel et d'un Mémorial consacré à la lutte anti-apartheid. En tout, il représente un investissement de près de un milliard de francs et pourrait créer huit mille emplois permanents dans la township. « *C'est un projet d'une ampleur sans précédent, qui pourrait donner un élan significatif à l'économie de Soweto et contribuer à en faire une ville à part entière* », s'enthousiasme M. Maponya.

Du côté de la municipalité, on accueille avec intérêt et soulagement ce genre d'initiatives. « *Les gens doivent comprendre que le gouvernement ou la municipalité ne peuvent pas tout faire. Nous avons hérité d'une situation catastrophique qui mettra encore des années à s'améliorer* », affirme Moli-senyane Moshugi, un des conseillers municipaux de l'équipe mise en place, fin 1995, à la suite des premières élections locales démocratiques. Comme partout en Afrique du Sud, la nouvelle municipalité de Soweto manque de moyens financiers et de personnels qualifiés pour remplir sa tâche. « *Moi aussi, au temps de la lutte contre l'apartheid, je pensais qu'il suffirait de s'asseoir dans un bureau et de donner les ordres pour que les choses changent. Mais, malheureusement, ce n'est pas aussi facile* », avoue M. Moshugi.

« *C'est sûr, les gens ont des raisons d'être impatientes. Mais, au moins, maintenant, aucune porte ne nous est fermée* », affirme Doris Khumalo, qui goûte aux joies de la retraite dans sa maison de Protea Glen, un des nouveaux quartiers chics de Soweto. Symbole de l'émergence d'une classe moyenne noire, ce quartier compte déjà près de dix mille maisons, d'un prix moyen de 85 000 francs, bien au-dessus des 20 000 francs que coûtent les maisons standard construites par le gouvernement. Le lotissement est occupé, en majorité, par des fonctionnaires, infirmières, policiers ou enseignants. Comme dans les quartiers blancs, il comprend même des *townhouses*, ensembles, à la mode de maisons mitoyennes délimitées par un mur d'enceinte ou une clôture.

Après avoir vécu dans un deux-pièces à White City, une des zones les plus difficiles de la cité noire, Doris, elle, occupe désormais une maison de trois chambres, payée en partie par ses enfants. Elle n'envisage pas de quitter Soweto, comme le font de plus en plus les habitants de la township quand ils en ont les moyens : « *Nos enfants, eux, ils peuvent habiter dans les quartiers blancs. Mais, pour les vieux comme moi, même si cela n'a pas été toujours facile, c'est ici chez nous.* »

Pauvre gaullisme

Ivan Jablonka

CHARLES PASQUA A décidé de l'humour. Son point de vue, *Adresse à mes compagnons*, publié dans *Le Monde* du 21 octobre, a tout d'une parodie à la Sokal. L'ancien ministre de l'intérieur ne nous épargne aucun poncif, aucun des préjugés qui courent les rues de France et peuplent les esprits nationaux. La mondialisation progresse à la vitesse d'un cheval au galop ; la France éternelle va se dissoudre dans l'Europe de Maastricht ; les socialistes assassinent la famille ; le pouvoir politique est inféodé à la technocratie et à la Banque centrale.

En cette fin de siècle, un consensus érige un mausolée au gaullisme au nom de la nation. Le président Mitterrand lui-même y a apporté sa pierre, reniant les dénonciations du candidat de 1965. Dans cette mythologie, le Général a guidé et incarné la France, en lui faisant retrouver son rang et sa grandeur. La rhétorique gaullienne et les coups d'éclat, du retrait français de l'organisation intégrée de l'OTAN en 1966 à la reprise des essais nucléaires décidée par Jacques Chirac après son élection, auront porté leurs fruits : les Français ont en effet fini par croire que leur pays avait gagné la guerre et qu'au paroxysme de la guerre froide il comptait encore parmi les grands.

Ces illusions perdurent. Mais la triste vérité est que la France a perdu la guerre en 1940, qu'elle a, sinon accepté, du moins toléré une collaboration honteuse avec l'occupant nazi, que la perte de ses colonies a grandement réduit son influence, qu'elle n'a plus la place qu'elle avait occupée sous Louis XIV ou au XVIII^e siècle, enfin que son rayonnement économique et culturel est fort limité.

Il serait toutefois malhonnête de ne retenir du gaullisme que les mythes élaborés sous prétexte de réconcilier les Français avec eux-mêmes et d'assurer à la France la place qu'elle mérite dans le concert des nations. Sa plus indiscutable réussite est d'avoir trouvé un dénouement heureux aux crises dans lesquelles la France était plongée : à la Libération, pendant la guerre d'Algérie, après mai 68, le gaullisme a su garantir au pays la stabilité dont il avait besoin.

Les institutions que le Général a données à la France ont œuvré

dans ce sens. Cette réussite, il est important d'y insister, n'est pas négligeable si l'on voit combien ces crises ont mis en péril la paix civile et l'unité de la France. C'est le legs du gaullisme, et il n'y a pas à y revenir.

Mais aujourd'hui les institutions de la V^e République sont si stables, la vie politique si policée, le jeu de la cohabitation si feutré, la crise politique si lointaine, qu'il faut craindre non la chienlit, mais bien plutôt, hélas !, la sclérose et l'atonie. Le rôle du gaullisme a été notable, crucial, dans l'histoire de la France au XX^e siècle, mais sa philosophie et son style de gouvernement correspondaient à une situation aujourd'hui complètement dépassée.

Pour l'essentiel, le gaullisme a vécu. On peut lui décerner tous les satisfecits possibles, il n'en reste pas moins qu'il a fait son temps

Que faire de l'Europe des patries et du nationalisme, quand on sait que la construction européenne est la seule voie possible pour ne pas décliner et perdre toute importance ? Où remettre l'autoritarisme, quand on voit que la population française, refusant de se laisser diriger comme une majorité godillot, rejette unanimement la méthode de gouvernement d'un Juppé ? Comment se débarrasser de l'orgueil et de la suffisance gaullistes, quand le chômage et la misère condamnent cinq millions de personnes à une existence qu'on ne se donne même plus la peine de concevoir ? Sur quelle étagère poussiéreuse ranger le mythe de l'inexistence de Vichy, à l'heure où l'on juge pour crimes contre l'humanité un Français, d'abord haut fonctionnaire, puis préfet de police sous de Gaulle avant de finir ministre sous Valéry Giscard d'Estaing ? Pour l'essentiel, le gaullisme a vécu. On peut lui décerner tous les satisfecits possibles, il n'en reste pas moins qu'il a fait son temps.

En réalité, le vrai malheur du gaullisme, ce n'est pas de tomber en désuétude, c'est de tomber en déshérence. Qui se souvient effectivement des leçons du gaullisme quand elles peuvent servir ? Aujourd'hui, le parti gaulliste juge bon de lutter à égalité contre les socialistes et contre le Front national, même quand ce dernier représente 15 % des Français.

Le Général, lui, savait au moins présenter au reste du monde une France accueillante, réduire l'extrême droite au silence et au néant électoral, forcer quand il le fallait la main aux patrons, rappeler que l'Etat avait un rôle à jouer dans l'économie. Las ! Le RPR, dont l'ambition pour la France se résume à quelques vieilles rengaines, tourne le dos aux dernières valeurs gaullistes qui sont encore de saison. Le parti gaulliste, pris en étau entre un FN conquérant et un PS qui sait prendre en compte les aspirations populaires, se voit pour comble de malheur traversé de courants farouchement opposés.

Depuis la campagne sur le traité de Maastricht, la ligne de partage passe en plein milieu du RPR. Alors, quelle unité gaulliste à propos de la politique monétaire, quelle unité à propos de la monnaie unique, quelle unité à propos de la famille, quelle unité enfin au sujet des réformes fiscales à mettre en œuvre ? Qui sont donc les « *compagnons* » que M. Pasqua appelle à la rescousse ?

Grâce au discours historique de Jacques Chirac en juillet 1995 et grâce au procès Papon, l'un des « *mythes gaullistes* », selon l'expression de M. Guichard, est en passe d'être dissipé. Le gouvernement Jospin et l'UDF ont compris que le destin de la France se confondait avec l'Union européenne. Quant aux vieux gaullistes, ils se contentent de marmonner de temps en temps des expressions comme « *vocation universelle de la France* », « *rayonnement* », « *grandeur du gaullisme* », sans se soucier ni de faire l'inventaire dudit gaullisme ni de mettre en application les aspects les plus humanistes de son héritage. Lionel Jospin a su trier le bon grain de l'ivraie dans le mitterrandisme ; à chacun d'en faire autant.

Ivan Jablonka est agrégé d'histoire.

Une République imaginaire

par Michel Barnier

LE Rassemblement pour la République traverse une passe difficile et s'interroge. Certes, le gaullisme en a vécu d'autres, sans jamais chavirer, sans jamais sombrer dans la désuétude qu'aujourd'hui comme hier les faiseurs d'opinion lui promettent. Mais, comme il est le lien de la République, la crise d'identité que traverse la France rejaillit sur lui avec d'autant plus de force qu'il affronte au détour d'une défaite. Derrière l'union si nécessaire doit maintenant ou au plus vite s'engager la réflexion. Elle ne peut s'épanouir que dans le débat : Philippe Séguin nous y invite et nous en avons d'ailleurs le temps !

multiples sont les chemins des gaullistes, comme ils ont toujours été, même dans l'ombre prestigieuse du général de Gaulle. Je ne suis donc pas indigné qu'aujourd'hui l'on propose l'Europe à la vindicte de nos militants, comme vient de l'écrire Charles Pasqua dans ces colonnes ; mais je m'en inquiète.

Faire de la construction européenne l'unique cause du délitement de notre pacte républicain est, pour un gaulliste, doublement paradoxal. L'Europe ne saurait faire concurrence à la nation. Les allégeances qu'elles impliquent et les droits qu'elles confèrent sont sans commune mesure. Il manque à l'Union européenne la légitimité politique, une racine culturelle commune, le poids de l'Histoire. Qu'on le déplore ou pas, l'Européen n'existe pas ou pas encore et la monnaie unique – hélas ! – n'y changera rien. Comment une communauté de destin qui fête son cinquantenaire pourrait-elle menacer une communauté nationale vingt fois séculaire ?

D'autre part, le choix fondamental de placer les ambitions de la France dans le cadre de l'Europe, si approprié à son rayonnement, fait partie de notre histoire républicaine. Il fallut, à l'époque, pour pousser au nom de la France la charge prométhéenne de l'existence politique, culturelle et économique de l'Europe, la volonté du plus illustre des Français. Il s'appelaient Charles de Gaulle. Cette œuvre, en grande partie la sienne, fait partie de notre héritage.

Le précieux amalgame de la République et du gaullisme me paraît impossible à renouveler sur le fondement d'un discours qui nierait

artificiallement une partie de ce que nous sommes, et de ce que nous voulons. Quelles solutions proposerons-nous très bientôt aux Français pour affermir le pacte républicain et réduire la trop fameuse « *fracture sociale* » ? S'agira-t-il de solutions conçues en fonction de l'avenir ou bien de mots d'ordre forgés par référence au passé ?

Gaullistes, il faut en finir avec la nostalgie. Nostalgie de l'économie administrée ; d'un monde stable et cloisonné

Faire vivre la République, ce n'est pas l'enfermer dans son propre sépulcre. Promouvoir le rassemblement des forces qui soutiennent la République, ce n'est pas les appeler à choisir une porte trop étroite, donnant sur une impasse. Est-ce bien là le choix que les gaullistes vont recommander à leurs compatriotes ? Il serait dommage, et même tragique, que la force politique sans doute la plus originale d'Europe, celle qui incarne la fusion des composantes sociales de notre pays tout entier, précipite ainsi elle-même son déclin.

Quelle est donc cette idée de la France qui aurait toujours raison, seule contre tous les autres ? Charles Pasqua ne voit-il pas que l'Europe risque bien de ne plus être européenne : leadership américain en Bosnie, dollar et spéculations, armements et OTAN, culture et musique. C'est une Europe américaine qui se prépare par la faute, la faiblesse, l'égoïsme des Européens eux-mêmes. Non, je ne veux pas que notre continent se « *cocacolonise* », comme me l'a dit un jour un ouvrier d'Airbus Industries.

Je n'accepte pas que l'on ouvre en permanence le débat de Maastricht qui a été tranché en 1992, et tranché par le peuple ! Il y a mieux à faire qu'un nouveau référendum sur le même sujet ! Par exemple

compléter le traité d'Amsterdam pour construire avec nos voisins, avec nos alliés, une vraie puissance politique européenne, c'est-à-dire bien davantage qu'un simple « *supermarché* ». Tant pis si nous devons pour cela partager encore et un peu de cette fameuse « *souveraineté nationale* ». Ce partage, s'il est volontaire et responsable, vaudra mieux que de subir la souveraineté des autres.

Quelle est cette idée de la France qui devrait gérer son territoire et son Etat au XXI^e selon les mêmes règles et avec les mêmes pesanteurs qu'au XIX^e ? Sans rien changer. L'Etat fera mieux les choses s'il en fait moins. L'Etat sera moins contesté au sommet et moins sollicité si le pouvoir est partagé. Quand donc ferons-nous enfin confiance aux collectivités décentralisées pour s'occuper de la vie quotidienne des gens ?

Gaullistes, il faut en finir avec la nostalgie. Nostalgie de l'économie administrée, encadrée et planifiée ; nostalgie d'un monde stable et cloisonné ; nostalgie de l'autorité présumée de républiques révolues. D'une République idéale et solitaire, et en réalité imaginaire.

Gaullistes, si la société française attend encore quelque chose de nous, c'est que nous la rattrapions. L'Europe, l'environnement, la culture, le rôle des femmes, la place des jeunes, l'intégration, le réveil spirituel, le dialogue social, les identités locales, la solidarité envers les plus démunis et tant d'autres problèmes qui font le quotidien de nos concitoyens, sont autant de sujets de société que nous avons trop négligés. Là est le combat de la République, dans sa réalité.

Prenez garde à ne pas adopter un discours certes non dénué de grandeur, mais décalé de la société dont nous voulons guérir les maux, et du monde qui nous entoure. Le gaullisme mérite mieux qu'un passé glorieux. La République, telle que nous la concevons, souveraine et solidaire, mérite d'autres instruments que ceux, usés, de la centralisation étatique et de l'expansionnisme budgétaire. Elle attend des remèdes modernes à des questions actuelles. A nous, tous ensemble, d'y réfléchir.

Michel Barnier est sénateur (RPR) de la Savoie, ancien ministre.

AU COURRIER DU « MONDE »

ECONOMIE-MONDE

L'économie-monde dont parle Jean-Marie Colombani dans son éditorial du 24 octobre est évidemment l'économie planétaire fonctionnant à l'enseigne d'Internet ; mais alors, pourquoi cette expression précieuse et relativement rare d'économie-monde, plutôt que d'écrire « l'économie mondiale » ou « du monde » ? Sans doute en référence implicite au concept d'économie-monde forgé par Fernand Braudel et dont la valeur opératoire au plan historique n'est plus à démontrer. L'ennui, c'est que l'économie-monde de Braudel, sauf erreur de ma part, ne s'est jamais identifiée à l'économie mondiale. Différentes économies-monde peuvent coexister sur le globe, dotées chacune d'un centre moteur, d'un réseau marchand et d'une périphérie. Des guerres peuvent déchirer politiquement certains des pays qu'elles recouvrent sans que leur structure, en terme d'histoire longue, en soit nécessairement affectée. (...) Une économie-monde dont l'épicentre est aux Etats-Unis. Une autre, mais insulairement corsetée, au Japon. Deux autres en émergence, l'une en Asie, l'autre en Europe occidentale, dont nul ne sait encore ce qu'il adviendra.

Si Fernand Braudel était encore de ce monde, aurait-il besoin d'une autre grille de lecture ? Verait-il dans une économie mondiale déjà fortement constituée le dépassement historique de ses économies-monde ? Permettez-moi d'en douter. Quels que soient les désirs des hommes, ce n'est pas encore pour tout de suite que l'économie-monde et l'économie mondiale seront des synonymes en nos dictionnaires.

Jacques André, Paris

Où commence la littérature ?

IL Y A presque un an, le tribunal correctionnel de Toulon condamnait à trois mois de prison ferme les deux rappers de NTM, avant que la cour d'appel d'Aix-en-Provence ne transforme cette peine, le 23 juin dernier, en une lourde amende. Dans *Le Monde* du 15 octobre, Josyane Savigneau infligeait une leçon de littérature au jury du prix Nobel, lui reprochant d'avoir récompensé un homme de théâtre pour ses idées, et non pour ses œuvres (Dario Fo), et de continuer à négliger une grande œuvre qui a valu à son auteur (Salman Rushdie) une condamnation à mort.

Ces deux faits, évidemment sans proportion, posent pourtant une même question : où commence la littérature ? Qu'est-ce qui, dans les arts du verbe que les hommes élaborent, peut postuler à l'universalité ? Et avec quoi cette universalité rompt-elle ?

La première condamnation de NTM n'avait guère donné lieu qu'à des considérations sur la « *liberté d'expression* », et la confirmation de cette condamnation est passée inaperçue. Or ce n'est évidemment pas ce qu'exprimait NTM qui était visé par le jugement, mais la forme utilisée. Ce que disait NTM à la fois dans sa chanson *Police* et dans les propos qui l'avaient accompagnée lors du concert incriminé, cela s'entend tous les jours, partout : cinéma, télévision, dépêches nous rendent familière la description de la police comme susceptible d'exercer une violence illégitime. Et ce que l'on sait de l'état moral de la police – suicides, alcool, résultats des élections professionnelles – devrait suffire à pointer, au moins, un problème. L'effroi dont témoignent à la fois le jugement et certaines des réactions

qui l'ont suivi (NTM, de l'avis général, était allé « *trop loin* ») provient du glissement, dans ce genre de rap agressif, de la voix parlée la plus commune, la plus familière, à une voix dotée d'une forme élaborée, admirée et écoutée pour cette élaboration.

Le médiéviste Paul Zumthor, historien de la « *poésie orale* », avait

Qu'est-ce qui, dans les arts du verbe que les hommes élaborent, peut postuler à l'universalité ? Et avec quoi cette universalité rompt-elle ?

accepté, quelques mois avant sa mort, de dialoguer avec MC Solaar (*Les Inrockuptibles*, n° 52, janvier-février 1994) : le professeur d'université, blanc, né dix ans après le siècle, et le rappeur né à Dakar soixante ans plus tard, élevé à Saint-Denis et à Villeneuve-Saint-Georges, avaient parlé ensemble de ce « *retour de la voix* » dans le monde occidental, retour que Paul Zumthor avait espéré tout au long de sa vie, et qu'il était « *heureux* » – insistant sur le mot – d'observer dans le rap.

De ce bonheur de renouer avec une expression plus entière qui accorde de nouveau place à la voix et au corps, la condamnation de NTM a permis de saisir pleinement la valeur politique. L'art vocal de NTM est une des multiples techniques d'indignation que les hommes ont inventées, lorsqu'il s'agit de venir devant un public pour en appeler à des valeurs communes, supérieures à l'état présent de la cité. Qu'il s'agisse d'un orateur romain à l'instinct de conclure un discours, d'un

chanteur maori ou d'un *folksinger* américain pendant la guerre du Vietnam, ces techniques d'indignation ont en commun d'allier l'extrême concertation (art du rythme, choix des mots, élaboration des figures) et l'improvisation.

Une fois identifiée comme telle et non pas ravalée au rang du dérapage juvénile, cette force des mots

préférés peut inquiéter parce qu'elle est commune au démagogue et à l'homme de bien. Mais l'identification de la démagogie est une nécessité de tous les instants en démocratie, et il ne devrait pas être si malaisé de distinguer celui qui, prêt à mentir et à rendre les faits incompréhensibles pour garantir la force de son discours, attend de cette force qu'elle lui procure le pouvoir, et celui dont l'expression orale se présente ouvertement comme dotée d'une technique qui lui permet de mettre en évidence des réalités mal digérées, et de les rendre intelligibles en les reliant à d'autres faits.

Je ne sais pas s'il arrive à Dario Fo, que l'on sait curieux de toutes les techniques orales, d'écouter du rap italien. Il pourrait sans doute y entendre l'écho de certains titres de ses « *fabulages* » : *Tu peux me ligoter je casserai tout quand même*, *L'ouvrier connaît 300 mots*, *le patron 1 000*, *c'est pour ça qu'il est le patron* ou *La Marijuana de maman est toujours la meilleure*. L'attribution du

par Michel Jourde

prix Nobel de littérature doit bien l'amuser et nous importe peu. Mais que cette distinction, que le jury a justifiée en se fondant explicitement sur ces traditions de poésie orale et d'éloquence, puisse encore indigner les gens de lettres n'est pas sans intérêt.

L'article de Josyane Savigneau rejoint sur ce point les réactions du Prix Nobel polonais Czeslaw Milosz (« *c'est quelqu'un de complètement inconnu* ») ou de l'Italien Mario Luzi, pressenti pour ce prix depuis plusieurs années (« *c'est une démonstration de pure méchanceté contre les écrivains qu'on avait proposés, et notamment contre moi* »). Dario Fo a, depuis longtemps, choisi son camp dans ce qu'il a décrit comme la lutte des gens de lettres – de l'écrit seul, de la responsabilité de l'auteur tout-puissant – et des gens de théâtre. Si récompenser Dario Fo peut ainsi constituer une « *méchanceté* », une menace pour la littérature, c'est parce qu'il a mis sa connaissance et son talent au service d'une expression vivante pour laquelle l'écrit n'est qu'un arrêt provisoire, entre deux instants de création face à un public, deux « *performances* », dans un théâtre, une université, un village, ou une usine en grève.

Variée dans ses sources – tradition théâtrale italienne, traditions orales du monde entier, textes antiques ou médiévaux, actualité politique –, raffinée dans ses procédures, l'œuvre de Dario Fo est caractérisée, aux yeux des gens de lettres, par l'impureté de ses supports (télévision comprise), par le dédain qu'elle affiche pour les formes littéraires en usage depuis deux ou trois siècles en Europe, et par la place éminente qu'elle assigne aux réactions collectives, rire ou colère, du public.

Derrière l'opposition vigoureuse proposée par Josyane Savigneau entre les œuvres immortelles dans laquelle l'universalité de la littérature s'incarnerait (Salman Rushdie) et les hommes mortels, vivants « *dans une époque* », donc nécessairement politiques, et dépourvus de l'œuvre universelle qui les destinerait à « *une postérité définitive* », on peut aisément lire une série d'exclusions hors du champ de la littérature, de relégations dans son ombre. Se trouvent ainsi exclues de la littérature, du monde des œuvres, la plupart des formes verbales inventées dans les langues autres qu'occidentales.

Salman Rushdie lui-même, grand romancier de langue anglaise, a récemment confirmé cette exclusion en réservant la quasi-totalité d'une anthologie de littérature indienne à des écrivains écrivant en anglais, suscitant la colère de ceux qui ont fait d'autres choix, formel et linguistique, que celui du roman européen. Sont également exclus, confinés dans cette ombre de la littérature, tous les arts du verbe, qui, en Occident même, se sont développés en marge de l'histoire du livre, arts dont Dario Fo, à l'évidence, est un admirable représentant.

Est enfin exclu un grand nombre des transactions linguistiques dont est fait le monde aujourd'hui : le retour de la voix pour lequel s'enthousiasmaient Paul Zumthor, la créolisation décrite et analysée par Edouard Glissant, les chants de résistance qui continuent à se faire entendre un peu partout.

Michel Jourde est maître de conférences (lettres) à l'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud.

Hugo Claus, écrivain flamand

« Je suis assez content de cet Etat informe tel qu'on le voit fonctionner aujourd'hui »

L'auteur du « Chagrin des Belges » se penche sur les récentes misères du royaume et se déclare « féroce républicain »

« Votre dernier roman *La Rumeur*, dont la traduction française vient de paraître, est une fable cruelle donnant une vision plutôt noire des gens de votre pays, la Flandre. Pourquoi ce pessimisme ?

— Il est très difficile d'avoir une autre vision. Je ne suis ni sociologue ni anthropologue. *La Rumeur* est un roman avec des côtés allégoriques, qui entrent en résonance avec ce qui s'est passé récemment en Belgique. Ma vision est plutôt noire, certes, mais quand je zappe devant la télévision, il y a très peu de choses qui m'enchantent. Mais dans un roman, il est difficile de donner l'impression de la réalité sans un peu d'exagération. Ma vision du monde m'est livrée par ce que je vois. La satire est déjà là. Ce n'est pas moi qui invente le grotesque et le cruel. Ce n'est pas moi qui invente. Les faits sont là et assez graves...

— On dit pourtant que la Flandre est une région prospère, où les gens sont à l'aise...

— La corruption, la veulerie sont éternelles. La bêtise et la médiocrité accompagnent notre existence. Et en Belgique, cela est amplifié. Beaucoup de gens croient que j'ai copié dans la réalité les détails grotesques et cruels que l'on peut lire dans *La Rumeur*. Non, je les ai inventés, et l'affaire Dutroux est venue après... Par exemple, le café où se réunit le peuple porte un nom prémonitoire dans le texte flamand *De Dooffpot* qui pourrait se traduire par « L'Étouffoir ». Au cours de l'affaire Dutroux, on a pu voir ce peuple s'inquiéter de ce qu'on lui cache des choses, que l'on étouffe des affaires. « *Le poète est un voyant* », disait Rimbaud...

— Qu'avez-vous éprouvé lorsque l'affaire Dutroux a éclaté ?

— J'étais étonné que les gens s'étonnent. On s'est étonné que le mal puisse s'incarner dans un homme ou une petite clique autour de lui. J'ai toujours considéré pour ma part que le mal faisait partie de la vie quotidienne. Où vont les milliers de cassettes pédophiles ? Qui les achète ? Il y a un marché énorme. Qu'il y ait des horreurs, cela fait presque partie de la civilisation. Et cet étonnement général m'a fait un peu peur, car il suppose que les gens pensent que l'on peut vivre dans un monde où tout serait bien réglé, où il n'y aurait pas d'iniquités, pas de mal. Le mal existe, et de temps en temps il s'échappe vers l'extérieur comme un jet de vapeur.

— Le criminel est donc le révélateur de l'état d'une société ?

— Absolument. Dostoïevski ne parle que de crimes. C'est un mot peut-être horrible, mais le crime me paraît naturel. Le lapin mange ses petits, le crocodile aussi.

— L'humanité ne consiste-t-elle pas à échapper aux instincts animaux, d'instaurer un peu de raison dans la nature ?

— Cela se fait, certes, mais si lentement...

— Votre œuvre s'inscrit dans un terroir, la Flandre, une province riche d'histoire mais que l'on connaît mal. Qu'est-ce que la Flandre ?

— Ce ne sont pas les Belges qui ont fait la Belgique. Elle a été infligée aux Wallons et aux Flamands par les autres. La Flandre a failli ne plus exister, parce qu'au XVI^e siècle toute l'intelligentsia a fui vers la Hollande. La Flandre a vivoté assez difficilement sous la domination autrichienne, espagnole, française. C'est par un miracle assez étonnant qu'au début de ce siècle il y a eu quelques prêtres, d'inspiration vaguement



DESSIN : DANIEL AZÉLIE

nationaliste, pour penser qu'il fallait faire revivre cette langue qui était morcelée en de multiples dialectes. C'est la résurrection de cette langue qui a donné aux Flamands le sentiment d'appartenir à un terroir. Cette langue qui a survécu en Flandre était la langue tout à fait pure du Moyen Âge.

Aux Pays-Bas, le jargon d'Amsterdam est devenu une langue officielle qui s'est beaucoup usée. Au sud, en Flandre, elle a gardé sa vigueur. L'identité centrale des Flamands, c'est la langue. La manière dont on parle implique une vision du monde.

— Vous estimez donc qu'il y a une coupure très nette entre la Flandre et les Pays-Bas ?

— Certainement. Les Hollandais ont été partout dans le monde, ce sont de grands industriels, de grands commerçants, de grands voyageurs. Ce n'est pas notre cas ! Pour conquérir des colonies, il nous a fallu l'action personnelle d'un roi un peu farfelu, Léopold II, qui voulait se tailler une colonie personnelle. Aux Pays-Bas, les Belges sont l'objet de risée, avec les « blagues belges » néerlandaises, à l'image de celles qu'on raconte à Paris. Pour un écrivain, je trouve que c'est une situation idéale. Etre le paria, le clown, le ridicule, c'est parfait !

— Que pensez-vous de l'attitude de nombreux hommes politiques flamands, qui revendiquent toujours plus d'autonomie au risque de faire éclater la Belgique ?

— Cela ne m'enchant pas. Je me sens mal à l'aise lorsque l'on proclame des entités. Je suis assez content de cet Etat informe, tel

qu'on le voit fonctionner, ou ne pas fonctionner aujourd'hui. Il faut vous dire que je ne suis pas opposé à une certaine forme de corruption, telle qu'on la pratique ici, en Belgique. Il existe des petites formes de corruption qui rendent la vie plus facile. Les échanges entre les hommes ne

« La corruption, la veulerie sont éternelles.

La bêtise et la médiocrité accompagnent notre existence. Et en Belgique, cela est amplifié »

sont jamais dépourvus d'une certaine forme de corruption, à commencer par ce qu'on appelle la politesse. Regardez les Hollandais, rigides, calvinistes, qui ont établi des réglementations très strictes en matière de construction et d'urbanisme après la guerre. Les Belges non, parce que le ministre de l'agriculture de l'époque avait un cousin qui était promoteur immobilier.

» Résultat, nous, les Belges, vivons le pauvre temps que nous avons à passer sur cette planète dans des maisons convenables. En Hollande, encore aujourd'hui, on a les pires difficultés à trouver un logement. L'exercice du pouvoir tel qu'il est pratiqué en Belgique

correspond mieux à la nature humaine...

— Le passé colonial apparaît dans *La Rumeur* en la personne d'un personnage ancien mercenaire au Congo. Ce passé colonial hante-t-il encore la Belgique ?

— Je crois. Nous avons toujours des intérêts au Congo. Il y a pour moi un jeu très obscur qui se passe là-bas. Nos rapports avec le Congo sont complexes. Des gens sont allés là-bas, des missionnaires, des enseignants, des médecins qui ont fait des choses très nobles, mais qui s'inséraient dans le cadre général de la politique belge qui, elle, n'était pas noble...

— La monarchie n'est-elle pas la seule institution en Belgique qui conserve un capital de confiance dans la population ?

— Non, je suis franchement et féroce républicain. Je reste accroché au slogan « *ni Dieu ni maître* ! ». Vous voyez un monsieur qui se présente et qui dit que son papa, son grand-père, etc., en remontant jusqu'au Moyen Âge, ont été élus par Dieu pour me dire, à moi, ce que je dois faire ! On dit toujours que c'est symbolique, mais cela n'est pas vrai : ils fourrent leur nez partout !

— Mais on dit que la monarchie fait tenir la Belgique, qui sans elle pourrait céder aux forces centrifuges...

— Peut-être, mais ce n'est pas une raison pour se livrer à des manifestations hystériques telles que celles qui se sont déroulées au moment des obsèques du roi Baudouin. Pauvre pays qui doit le maintien de son unité à un personnage qui n'a jamais proféré un seul mot qui valait la peine. Remarque, j'ai rencontré son successeur, Albert II : en tant qu'homme il ne m'a pas totalement déplu. Il a une manière de

Un autodidacte iconoclaste, de succès en scandales

HUGO CLAUS, né en 1929 à Bruges, est aujourd'hui considéré comme l'écrivain flamand le plus important depuis Michel de Gheleroode. Régulièrement cité depuis dix ans comme possible récipiendaire du prix Nobel de littérature, il doit sa notoriété hors de Flandre à la publication, en 1985, de la traduction française de son œuvre majeure, *Le Chagrin des Belges* (Julliard), une fresque intimiste et cruelle de la vie de la province et de son histoire mouvementée au cours de ce siècle. Il s'enfuit à quinze ans du foyer familial, et exerce divers petits métiers en Belgique et dans le nord de la France avant de se consacrer entièrement à la littérature, au théâtre et à la poésie.

« *Je suis un parfait autodidacte, quasi analphabète* », aime à affirmer, non sans quelque coquetterie, celui qui passe pour l'un des meilleurs sty-



HUGO CLAUS

listes de la langue néerlandaise. Il a écrit son premier roman, *La Chasse aux canards* (publié en français en 1953 aux éditions Fasquelle) à dix-neuf ans, pour répondre au défi d'un éditeur flamand d'écrire un livre

dans le style du roman noir américain à la James Cain ou à la Horace McCoy. Le succès de cet ouvrage, couronné par le plus important prix littéraire flamand, incita Hugo Claus à poursuivre une carrière littéraire qui se poursuivit de succès en scandales. Ainsi il fut condamné, en 1967, à quatre mois de prison avec sursis pour « outrage aux bonnes mœurs », après la présentation de sa pièce *Marijke de Nimègue* au festival du film expérimental de Knokke-le-Zoute, pièce dans laquelle la Sainte Trinité était représentée par trois hommes nus. Son théâtre complet a été publié aux éditions L'Age d'Homme en 1992, et son dernier roman, *La Rumeur*, est paru en juillet 1997 aux éditions De Fallois, traduit du néerlandais par Alain Van Crutgen.

L. R.

Patrick Laure, enseignant à l'université de Nancy

« Le sport s'est simplement approprié la pratique quotidienne du dopage »

« Vous menez une recherche sociologique sur le dopage depuis 1991. Vous avez fait paraître deux livres, « *Le Dopage* » (PUF) et « *Les Gélules de la performance* » (Ellipse-Marketing), où vous constatez l'enracinement profond du phénomène dans la société. Le dopage n'est donc pas réservé au haut niveau ?

— Certainement pas. Nos études portent surtout sur les amateurs. Nous avons ainsi effectué un sondage sur 2 000 sportifs du grand est de la France. A la question : « *Est-ce que vous vous dopez ?* », 9,4 % ont répondu par l'affirmative. Mais ce chiffre est sans doute inférieur à la vérité. Le taux monte d'ailleurs à 38 % de réponses positives quand la question est : « *Connaissez-vous des gens qui se dopent dans votre entourage ?* »

» Selon une étude récente, compulsant différents chiffres, de 3 % à 5 % des adolescents de 6 à 21 ans se dopent, et ce quels que soient le niveau et la discipline qu'ils pratiquent. Une étude en Afrique du Sud a démontré que 1,25 % des garçons âgés de 6 à 11 ans prenaient des stéroïdes anabolisants. En Ile-de-France, un sondage a encore démontré que

6,4 % des jeunes en âge scolaire approuvaient le dopage.

— Quelles sont les filières ?

— Nous avons mené une enquête auprès de 186 sportifs dopés. 61 % d'entre eux affirment le faire par le biais de leur médecin. 20 % s'approvisionnent au marché noir et 15 % dans leur entourage. En France, 33,6 % des médecins ont été confrontés au dopage sportif. Soit les patients leur demandaient les produits, soit ils les avaient et s'enquerraient de leurs éventuels risques.

— Quelles sont les motivations pour se doper ?

— Nos études aboutissent également à des résultats surprenants. Le désir de victoire, le souhait de faire une performance, l'envie de gagner de l'argent, arrivent en tête. Mais, en analysant plus attentivement, on s'aperçoit que les sportifs se dopent avant tout pour des raisons sociales. De là l'échec relatif de la prévention, qui est bâtie sur le préjugé : le sportif se dope pour gagner. Or il ne se dope pas que pour ça. En revanche, les rares campagnes fondées sur la vraie motivation, à savoir par exemple l'image du corps dans notre société pour les utilisateurs

de stéroïdes anabolisants, semblent avoir plus d'impact.

— Le dopage est-il commun à tous les sports ?

— Oui, mais les pratiquants de certains sports connaissent mieux le dopage que d'autres. Ceux qui font de l'athlétisme sont ainsi capables de citer deux fois plus de produits interdits que d'autres. Les sports de force et d'endurance ont développé une véritable culture à ce sujet.

— Le dopage n'est pas propre au sport ...

— En fait, le dopage est ancré dans la vie. Au siècle dernier, des placards publicitaires vantaient la morphine pour « *aider les dames à supporter leurs obligations mondaines* ». Le sport s'est simplement approprié cette pratique quotidienne. Faites un test : au bureau, dites : « *Je me sens patraque. Qui a quelque chose à me donner ?* » Vous verrez sortir des tiroirs des tas de produits différents.

» Un autre exemple : une publicité pour un produit anti-acidité gastrique montre deux hommes en campagne électorale sur un marché qui avalent tout et n'importe quoi. L'un a pris le produit et est en pleine forme, l'autre est

malade. Cela ne relève pas de la maladie, mais bien de la recherche de la performance. Aux Etats-Unis, les employés de certaines entreprises sont tenus de se soumettre « volontairement » à des tests de dépistage. A aussitôt écloso un marché parallèle d'urine « propre » par des revendeurs à la sauvette.

— Sur le cannabis comme sur d'autres produits, les scientifiques divergent sur l'efficacité des substances dopantes ?

— Il n'y a en effet aucune preuve scientifique de l'efficacité des produits. Mais il faut faire la part des choses entre l'efficacité pharmacologique et l'efficacité attribuée au produit. Il y a un effet placebo. D'une certaine manière, le sportif se fait assister par la substance chimique.

— La peur de la maladie n'arrête pas les tentations ?

— Le danger existe. Régulièrement, la presse médicale rapporte des cas graves liés au dopage. Mais le risque de survenue n'est pas très important. Selon la plupart des études, les utilisateurs sont surtout victimes d'incidents : rétention d'eau, acné, etc. Mais la perspective de quelque chose de

plus grave ne suffit pas à les faire reculer. Nous avons effectué un sondage sur ce sujet. 22,3 % des gens affirmaient être prêts à se dopier si le produit était indétectable, efficace et sans risque. Mais ils étaient encore 1,4 % à répondre par l'affirmative si le produit, toujours indétectable et efficace, causait une maladie grave dans un cas sur deux.

— Comment peut-on définir le dopage ?

— On ne peut se limiter à l'utilisation de produits interdits pour le définir. Un marathonien qui, avant une compétition, se gavera de vitamine C, de fer et d'autres produits ne figurant pas sur les listes ne sera pas contrôlé positif. Il se sera pourtant dopé à sa manière. Nous proposons la définition suivante : est dopage toute prise de médicament qui vise à surmonter un obstacle. Ce peut-être un obstacle réel : une compétition ou un entretien d'embauche. Ce peut être également un obstacle ressenti : le permis de conduire, une thèse, voire son mariage. Il peut être ressenti par la personne, mais également par son entourage, comme des parents qui emmènent leur enfant consulter un médecin

parce qu'ils le trouvent en petite forme. Tout cela s'apparente à une conduite dopante.

— Par provocation, vous affirmez que le dopage n'est pas un problème ?

— Ceux qui se dopent ne le voient pas comme quelque chose de grave. C'est une tricherie comme une autre. Pour eux, il n'est un problème que quand on est pris ou quand le produit ne permet plus d'accéder au résultat souhaité. Dans certaines disciplines sportives, mais également dans d'autres groupes sociaux, le dopage est même un rite d'initiation, d'intégration, comme s'alcooliser ailleurs.

» Quant aux spectateurs, ils sont finalement indifférents. Tout s'est modifié dans le sport, que ce soit le matériel ou les lieux des compétitions. Le corps du sportif s'est aussi transformé. Il y a eu un rejet des nageuses est-allemandes à la musculature hypertrophiée. Mais, aujourd'hui, tout le monde a la même silhouette et la chose est admise. Quand, en plus, le dopage favorise celui qu'on aime... »

Propos recueillis par Benoit Hopquin

Profiter de l'an 2000 pour débattre de l'avenir

HUIT CENTS JOURS avant l'an 2000, la Mission pour la célébration du nouveau millénaire a réussi son premier pari : réunir à Lyon un large public autour d'une cinquantaine de chercheurs et d'intellectuels de tous horizons pour « imaginer les nouveaux visages du prochain siècle ».

Pendant trois jours, du 24 au 26 octobre, cinq mille personnes ont participé à une ambitieuse réflexion sur l'école, l'environnement, la science, la culture mais aussi le travail, l'économie ou la foi. Ce colloque généraliste, dont *Le Monde* était l'un des organisateurs, était la première étape décentralisée d'une célébration lancée par le gouvernement précédent et poursuivie par celui de Lionel Jospin. Il aurait pu se perdre dans le dédale des communications, des rencontres et de l'utopie. Cet écueil a été surmonté.

Les participants au premier Forum de l'an 2000 étaient en effet appelés à se projeter dans l'avenir et, comme le leur a demandé le président de la Mission, Jean-Jacques Aillagon, à « identifier les vrais problèmes qui se posent au monde d'aujourd'hui ».

Ce rendez-vous, qui sera suivi de vingt-six autres dans toutes les régions françaises, avant le 1^{er} janvier 2000, doit permettre au plus grand nombre possible de citoyens d'accéder à la compréhension et à l'analyse des problèmes stratégiques qui se posent à l'homme, à la société et au monde contemporain. « Inviter des gens à comprendre le présent pour mieux vivre demain est déjà un acte considérable », plaide M. Aillagon.

« UN GADGET »

« L'an 2000 est en soi un gadget, note Françoise Héritier, professeur au Collège de France. Il ne faut pas lui donner davantage d'importance que sa valeur de symbole. Rien ne va changer fondamentalement ce jour-là », souligne l'ethnologue.

Avant elle, Laurent Fabius avait fixé au siècle finissant ses propres limites. « Le XX^e siècle est devenu méconnaissable. Né dans l'horreur des tranchées, clos par la chute d'un mur, si court à force d'avoir été si cruel, il n'a même pas été capable de réunir les cent années qui lui donneraient un peu d'éternité. Né en 1914, il est mort en 1989. L'homme s'y est à la fois attribué les moyens de détruire la Terre et

ceux de partir à la conquête de l'espace. Les barbaries les plus épouvantables s'y sont déchaînées. La Shoah ne quittera jamais nos mémoires et, ici, à Lyon, capitale de la Résistance, on sait quelle ignominie fut le régime de Vichy », a déclaré le président de l'Assemblée nationale.

Interpellé sur le thème « La science est-elle sans risques ? », le physicien Jean-Marc Lévy-Leblond a appelé la communauté scientifique à faire preuve d'une « certaine modestie » à la veille de l'an 2000 car, prétend-il, « nos capacités à modifier le monde ne sont pas si grandes ». Il considère qu'il n'y a pas eu ces dernières années d'« accélération des découvertes, ni de grande rupture. Nous travaillons aujourd'hui sur des idées qui datent d'un demi-siècle et nous avons seulement connu un accroissement massif de la mise en œuvre des connaissances au cours des cinquante dernières années ». Il a d'autre part regretté que les chercheurs doivent aujourd'hui « faire le deuil de leur liberté. La démocratie ne s'applique pas forcément à la science ».

Jean Kaspar, ancien secrétaire général de la CFDT, aujourd'hui consultant en stratégie sociale, qui intervenait sur le thème « L'économie détermine-t-elle le destin de l'homme ? », estime que, pour le siècle prochain, « rien n'est fondamentalement joué, ni le meilleur ni le pire ».

Mais il déplore la « place beaucoup trop importante dans l'humanité » prise par l'économie, qui, selon lui, « occupe toute la pensée ». Après avoir affirmé que le concept d'avantage acquis était « profondément conservateur », il s'est interrogé sur la nécessaire évolution d'un certain nombre d'entre eux. Prenant l'exemple de la Sécurité sociale, Jean Kaspar constate que sa création date d'une époque - 1945 - où la durée de vie des assurés était inférieure à celle d'aujourd'hui, où les techniques médicales n'étaient pas aussi perfectionnées et où une maladie comme le sida n'existait pas. « Peut-on maintenir la Sécurité sociale en l'état ? », a demandé l'ancien responsable syndical.

L'un des enjeux majeurs du XXI^e siècle est en définitive, aux yeux des participants, la défense et l'approfondissement de la démocratie. « Les pouvoirs autoritaires reculent, mais la démocratie ne progresse pas forcément », a ex-

pliqué le sociologue Alain Touraine. « Il faut retrouver une efficacité démocratique », a lancé Michel Rocard. Au-delà des réformes institutionnelles qu'il préconise tant au niveau local qu'euro-péen, l'ancien premier ministre pense que « la clef d'une meilleure démocratie est dans l'éducation ». Mais cela exige, selon l'industriel Christian Boiron, que l'école se transforme pour devenir « une école d'autodéveloppement et non une école bourrage de crâne ».

CAPACITÉ DE « VEILLE »

Philippe Meirieu, professeur en sciences de l'éducation, a pour sa part dénoncé « l'approche techniciste et insuffisamment humaniste » du système français de formation des élèves et des étudiants.

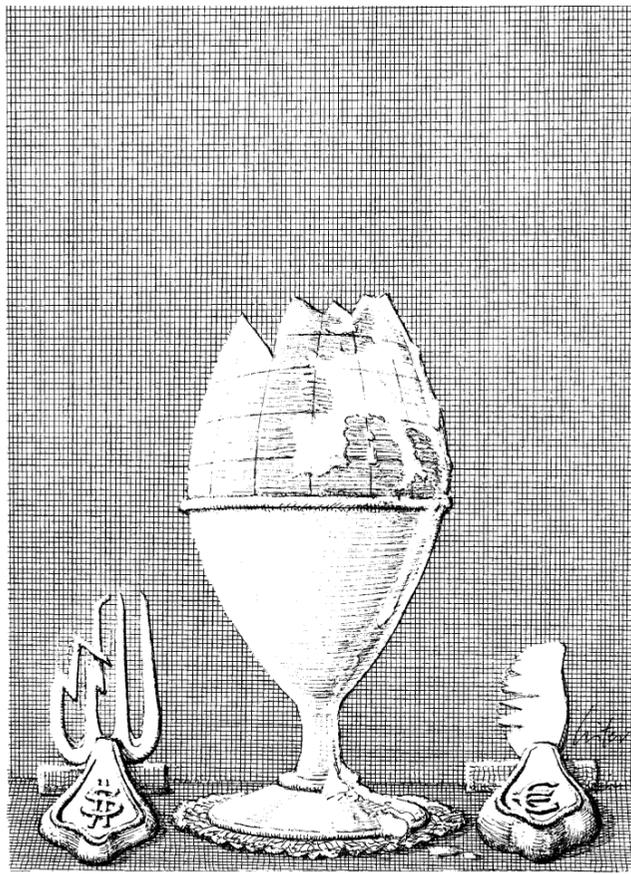
« Le XXI^e siècle sera un monde où la capacité d'adaptation des structures et des mentalités constituera la base du dynamisme mon-

dial, de la croissance et de l'emploi. Il ne fera pas la part belle aux comforts et aux habitudes, mais nécessitera au contraire, dans chaque pays, de la part de l'ensemble des acteurs sociaux, et non seulement des entreprises, une capacité permanente de « veille », d'anticipation, d'innovation », a prédit l'ancien premier ministre Raymond Barre, invité à conclure.

Deux jours auparavant, dans la même enceinte, Laurent Fabius était resté plus terre à terre. Il avait proposé au gouvernement de soutenir pour l'an 2000 « deux projets concrets à notre portée » : raccorder chaque classe au réseau Internet et permettre à chaque voix qui le demandera de disposer d'un toit « pour faire en sorte, et c'est possible, qu'en l'an 2000 il n'y ait plus en France de sans-domicile-fixe ».

Claude Francillon

Global par Leiter



Les valeurs peuvent-elles tenir lieu de politique ?

Suite de la première page

Dans la même veine, notre collaborateur Philippe Dagen conteste le jugement négatif régulièrement porté sur certaines formes d'art moderne, parce que celles-ci manqueraient de « métier » par rapport aux œuvres des générations précédentes. Les techniques et les matériaux ont évolué à un point tel que toute comparaison est impossible.

N'y a-t-il donc aucun repère stable pour le jugement ? On peut avancer celui de la « vérité ». Le tableau de Manet qui a pour thème l'exécution, en 1867, à Queretaro, au Mexique, de l'empereur Maximilien, imposé à ce pays puis abandonné par Napoléon III, est « vrai » parce qu'il manifeste le caractère absurde de cette mort dérisoire dans une cour de ferme. Ce n'est pas le cas du tableau à caractère hagiographique et larmoyant, sur le même sujet, du peintre académique Jean-Paul Laurens, qui montre Maximilien bénissant son entourage dans les instants précédant sa mort.

Un jeune homme âgé de dix-sept ans, présent dans la salle, a vivement contesté les formes esthétiques choisies par les « intellectuels parisiens » réunis à la tribune, lesquels auraient oublié, selon lui, des modes d'expression infiniment plus actuels tels que la publicité, la télévision ou la musique « techno ». Tzvetan Todorov, directeur de recherche au CNRS, lui a répondu que s'interroger sur les valeurs véhiculées par des œuvres littéraires ou plastiques était en fait

plus original que de s'intéresser à des productions déversées à flot continu sur notre société...

M. Todorov a constaté que la transformation de la politique en spectacle était conforme au mouvement par lequel toutes les valeurs, depuis deux siècles en Occident, tendent à devenir esthétiques. C'est ainsi que l'on a pu répéter à satiété « bravo l'artiste ! » à propos de la réélection de François Mitterrand en 1988. La même remarque vaut pour l'accent récemment mis sur le caractère esthétique du personnage de Che Guevara, au détriment d'une réflexion sur le sens de son action politique.

Une autre polémique a porté sur les tags. « Ce sont des objets esthétiques imposés aux autres. Si mon voisin fait des tags dans une cave, libre à lui. Mais s'il les exécute sur le mur qui est en face de ma fenêtre, c'est une autre affaire », a remarqué Gérard Genette. La romancière et essayiste Danièle Sallenave est nettement plus radicale dans la condamnation. « Il s'agit d'une agression », dit-elle, car le tag signifie à la fois « j'ai quelque chose à te dire » et « je ne veux pas que tu comprennes ce que c'est ».

FIGURES BROUILLÉES

Peut-on alors parler de valeurs morales universelles, comme le voulait Kant ? « Le mot valeur est l'indice d'une impossibilité à s'en remettre désormais à un garant reconnu par tous : la nature, la raison, Dieu, l'Histoire. Il est l'indice d'une situation dans laquelle toutes les figures de la transcendance sont brouillées. » Plusieurs intervenants ont repris à leur compte cette citation du philosophe Claude Lefort, qui figurait en exergue de la brochure de présentation du forum. En détruisant systématiquement tout étalon de la morale qui serait extérieur à l'homme, que ce soit Dieu ou la raison, Nietzsche apparaîtrait ainsi comme le père de la philosophie moderne des valeurs.

Heinz Wismann, directeur de l'Institut de recherches interdisciplinaires de Heidelberg, a rappelé que Nietzsche est, en ce sens, l'héritier de Jean-Jacques Rousseau. « Hic barbarus sum » (« Ici, je suis un barbare »), s'écrie ce dernier en arrivant à Paris. Il y a le Rousseau du *Contrat social*. Mais il y a aussi celui qui proclame la supériorité de l'homme naturel, bon et honnête, sur le civilisé, pervers et tortueux. Ce discours, passé en Allemagne, est repris par Nietzsche. François Guéry, professeur de philosophie à l'université Lyon-III, a montré à ce propos comment Nietzsche, après la victoire allemande de 1870, s'en était pris aux « valeurs universelles » de l'Allemagne bourgeoise triomphante, présentées comme du « philistinisme ». Selon Nietzsche, les vraies valeurs ne peuvent pas être universelles...

C'est au contraire vers l'universel que tend Mireille Delmas-Marty, professeur à Paris-I, puisqu'elle propose l'édification d'un droit non pas « unifié », mais « harmonisé » à l'échelle de la planète. Elle suggère, contrairement aux habitudes des juristes, le recours à un « langage flou » qui permettrait, en dépit du pluralisme des systèmes juridiques existants, l'émergence d'un tel « droit commun » à toute l'humanité.

Les débats entre les partisans du multiculturalisme et les tenants des valeurs de la « République une et indivisible » ont naturellement occupé une grande place dans ce forum. « La question qui se pose avec force depuis une quinzaine d'années est de savoir comment concilier l'individualisme moderne et la fragmentation culturelle », explique Michel Wieviorka, directeur du Centre d'analyse et d'intervention sociologiques. Cette interrogation va devenir centrale pour la société française. La reconnaissance du « multiculturalisme » est au contraire jugée fort dangereuse par Dominique Schnapper, prési-

dente de la Société française de sociologie, qui estime qu'il ne faut en aucun cas ajouter des « droits collectifs », destinés à des « communautés », aux « droits individuels » reconnus par la Constitution.

DÉMULTIPLICATION DES MORALES

La situation actuelle ne consiste pas en une « disparition » des valeurs comme le veut un certain discours catastrophiste, mais en leur « multiplication », affirme Alain Renaut, professeur de philosophie morale et politique à l'université Paris-Sorbonne. Cette « démultiplication des morales », caractéristique des démocraties modernes, loin d'être un danger, doit être considérée comme une richesse, comme une valeur en elle-même.

Dénonçant, après Hannah Arendt, « l'affaiblissement du politique », Daniel Bensaid, maître de conférences de philosophie à l'université Paris-VIII, regrette que les travaillistes britanniques abandonnent toute idée de programme et ne proposent plus que des « valeurs ». Ils se privent ainsi, selon lui, de ce qui fait l'essence même de la politique. Tout en reconnaissant que l'époque actuelle a vu la « fin des certitudes », Daniel Bensaid propose de retenir au moins trois éléments de l'héritage marxiste : la réduction du temps de travail qui permet à chaque homme de développer ses potentialités ; les rapports d'égalité entre les sexes ; et l'affirmation de ce qu'il y a d'universel dans l'homme.

Thomas Ferenczi, médiateur du Monde et organisateur des débats, a clos cette rencontre en remarquant qu'une valeur au moins s'était dégagée de ces trois journées : la primauté de l'argumentation rationnelle dans le débat d'idées. Cette préséance sera sans doute mise à rude épreuve lors du dixième forum *Le Monde* Le Mans, l'an prochain. Son thème : « L'irrationnel, menace ou nécessité ? »

Dominique Dhombres

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le tournant de Villepinte

EN matière de sécurité, Lionel Jospin serait-il en train de conduire la gauche française sur le chemin d'une révolution culturelle comparable à celle que Tony Blair a accomplie au sein du Labour ? « Dur avec le crime, dur avec les causes du crime » : le slogan des travaillistes britanniques séduit le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, l'homme de la « République » qui professe, depuis longtemps, que celle-ci « comporte des droits (...) mais aussi quelques petits devoirs auxquels il faut rappeler chacun ». Le slogan est devenu, à Villepinte, celui de l'ensemble du gouvernement.

Après l'intention affichée, vendredi 24 octobre, par Claude Allègre de réintroduire à l'école l'apprentissage de la « morale civique », c'est là une seconde victoire pour le patron du Mouvement des citoyens. Ce n'est pas un hasard si le discours chevènementiste est réhabilité par un gouvernement dirigé par M. Jospin : au-delà des divergences politiques qui ont pu opposer les deux hommes, M. Jospin a toujours prêté une oreille attentive aux idées du maire de Belfort. Or, aujourd'hui, le discours républicain de M. Chevènement convient fort bien au « réalisme de gauche » du premier ministre.

On comprend bien la démarche qui sous-tend cette inflexion « sécuritaire » : l'une des priorités de M. Jospin est de casser la mécanique infernale qui fait qu'une large partie de l'opinion, notamment la plus défavorisée, a le sentiment d'être ou-

blée, voire abandonnée par les politiques. La situation dans les banlieues et les cités participe de ce sentiment d'abandon. Faute d'avoir rompu, sur le plan économique, avec une logique que le même Chevènement accuse de favoriser le chômage et donc la dégradation de la situation des banlieues, M. Jospin agit là où il le peut : d'un côté, le plan Aubry pour la création d'emplois ; de l'autre, l'affichage d'une politique volontariste contre l'insécurité et les zones de « non-droit ».

On ne saurait certes lui reprocher de chercher à convaincre des millions de citoyens que l'Etat va, enfin, s'occuper d'eux. Mais la gauche doit se garder d'un zèle de néophytes qui pourrait la pousser à courir derrière le Front national, comme l'a fait la droite, à qui cette attitude a valu plus de mécomptes que de bénéfices. De ce point de vue, l'insistance univoque de M. Chevènement sur un discours d'ordre surpris, faisant passer au second plan l'exigence déontologique vis-à-vis des forces de police.

En ce sens, l'inflexion qu'a marquée le colloque de Villepinte est grosse de débats à venir au sein de la majorité. Déjà, la gauche judiciaire, relayée par le garde des sceaux, Elisabeth Guigou, a exprimé ses réserves à Villepinte, notamment sur la réforme de la justice des mineurs prônée par M. Chevènement. On ne saurait se contenter d'affirmer les prérogatives de l'Etat, il faut aussi le réinventer et le moderniser. A cette aune, la police reste un vaste chantier inachevé.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomet, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le seul souverain

LA NOUVELLE déclaration du général de Gaulle se distingue des précédentes par un ton d'agressivité plus grande à l'égard des partis, dont la chute n'est plus seulement souhaitée mais prévue, et par un ton de fermeté plus sensible à l'égard de l'Assemblée, dont le devoir n'est pas seulement tracé, mais dicté.

Le général de Gaulle tire du scrutin municipal un enseignement mathématique qui sera sans doute discuté. La défaite des partis n'est pas encore une déroute. Nul ne contestera cependant qu'ils ne sortent ni victorieux ni renforcés de la confrontation populaire. Mais ils ne représentent pas encore « une faible minorité nationale ». Si forte qu'ait été la vague immense du Rassemblement du peuple français (RPF), elle n'a encore englobé ni l'ensemble des partis politiques, même si l'on en

retranche le « parti séparatiste », ni la représentation nationale élue il y a moins d'un an.

C'est à cet endroit que le général s'adresse maintenant. Le président du RPF la somme de modifier la loi électorale, puis de réviser la Constitution, et de se laisser dissoudre enfin. A brièvement et proprement parler, le général de Gaulle demande à l'Assemblée de tirer elle-même la leçon de ces élections, de prendre toutes ses responsabilités, et la suprême, qui est de se détruire. Une Assemblée doit bien évidemment tenir compte de la volonté populaire manifestée par les élections municipales, mais le cadre constitutionnel sera celui de la seule légalité possible et ne peut en aucun cas être tenu pour une dérision.

Jacques Fauvet
(28 octobre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

AUTOMOBILE La chaîne de montage installée à Sarreguemines par la société MCC, d'où sortira, au printemps, les petites Smart, devait être inaugurée, lundi 27 octobre, par

Helmut Kohl et Jacques Chirac. MCC est détenue à 80 % par Mercedes et à 20 % par Swatch, initiateur du projet. ● L'USINE rassemble onze équipementiers. MCC s'y contentera de

l'assemblage final et de la logistique. Avantage pour le fabricant, et pour son principal actionnaire, le partage d'un investissement de plus de 8 milliards de francs. ● MERCEDES, sous

l'impulsion de Helmut Wagner, s'est en effet lancé dans une politique de volume à laquelle, outre la Smart, devrait contribuer la nouvelle Classe A. ● POUR LA LORRAINE, cette nou-

velle implantation, avec ses 2 000 emplois, est caractéristique d'une renaissance économique portée, notamment, par l'automobile et l'électroménager.

La Smart incarne la nouvelle stratégie audacieuse de Mercedes

L'usine de Sarreguemines, en Lorraine, inaugurée lundi 27 octobre, produira la petite voiture urbaine conçue par le groupe Daimler-Benz et l'industriel suisse Swatch. Vendue à partir de 55 000 francs dès mars 1998, elle compte séduire 200 000 acheteurs en l'an 2000

LUNDI 27 OCTOBRE, Helmut Kohl et Jacques Chirac devaient inaugurer l'usine de Sarreguemines-Hambach en Moselle, qui produira la Smart, la petite voiture urbaine deux places conçue par une association de choc, celle d'un professionnel du luxe, l'allemand Mercedes-Benz, et d'un expert du produit de masse, le suisse Swatch. Avec un prix d'entrée de 55 000 francs, elle doit, selon les objectifs de Mercedes, se vendre à 200 000 exemplaires dans le monde à compter de l'an 2000.

Il y a moins de quinze jours, le 15 octobre, le constructeur allemand fêtait, à Rastatt, le lancement de la production et de la commercialisation d'un autre modèle révolutionnaire pour la marque : la petite Classe A, une Twingo étoilée, mise en vente à partir de 110 000 francs et qui doit, elle aussi, séduire 200 000 conducteurs par an dès 1999.

A elles deux, la Smart et la Classe A incarnent la nouvelle audace de la marque à l'étoile. Elles doivent lui permettre de conquérir une nouvelle clientèle : moins riche, plus féminine et plus jeune. Il est loin le temps où le constructeur allemand affichait pour slogan : « Mercedes Benz habille l'homme depuis 1886. » C'était avant 1993, année où le constructeur de Stuttgart enregistrait des pertes colossales (-1,2 milliard de deutschemarks) et voyait ses ventes régresser de manière spectaculaire pour frôler le seuil symbolique des 500 000 unités et, suprême insulte, être inférieures à celles de BMW.

Trop chères, trop grosses, trop lourdes, les voitures conçues à Stuttgart subissent de plein fouet la concurrence de la montée en gamme des marques généralistes, et surtout japonaises. Lancée en 1989, la Lexus de Toyota, celle qu'on appelle la « Mercedes aux

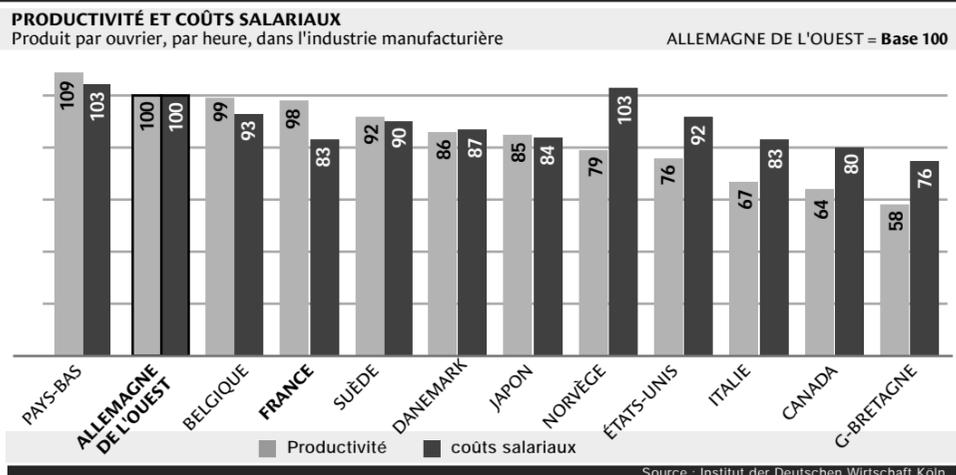
yeux bridés », coûte 100 000 francs de moins que la Classe S. Elle provoque un effondrement des ventes de la Classe S aux Etats-Unis : celles-ci sont alors quasiment divisées par deux. L'époque où Mercedes pouvait, malgré des coûts de production allemands élevés, maintenir ses marges à un bon niveau en augmentant systématiquement ses prix à chaque lancement de nouveaux modèles est révolu. Les difficultés de la Classe S en sont la preuve irréfutable.

Helmut Werner, lorsqu'il prend la tête du constructeur en mai 1993, en est conscient. Il prévient : si Mercedes ne prend pas un nouveau virage d'urgence, il deviendra « un constructeur confidentiel, comme Rolls-Royce ». Avant de quitter le groupe Daimler fin 1996, en raison d'un différend avec Jürgen Schrempp, le président du directeur du conglomérat allemand - celui-ci veut fusionner l'automobile avec le reste du groupe -, M. Werner met en place une stratégie de reconquête.

Faire du haut de gamme sur tous les segments : telle était la ligne de Helmut Werner

Pris en tenaille entre des coûts trop élevés et des concurrents agressifs, Mercedes-Benz n'a qu'une solution pour survivre, affirme-t-il : augmenter considérablement ses volumes, en élargissant au maximum sa gamme sans pour autant renoncer à faire du luxueux. Ce qui, assorti à un programme d'économies, lui permettra d'amor-

LA FRANCE EST 2% MOINS PRODUCTIVE QUE L'ALLEMAGNE, MAIS 17% MOINS CHÈRE.



tir plus vite ses coûts, de baisser ses prix, et d'augmenter ses marges.

Faire du haut de gamme sur tous les segments : telle est la ligne de M. Werner. La qualité de la marque et ses innovations technologiques lui permettent de justifier des prix qui restent supérieurs à ceux des concurrents généralistes. Exemple : le roadster SLK offre le premier toit métallique au monde qui se replie automatiquement dans le coffre.

Pari risqué qui demande une communication fine auprès des clients traditionnels du groupe, pour qu'ils n'assimilent pas cette nouvelle politique à une baisse en gamme, et, auprès de ses clients potentiels, pour qu'ils regardent Mercedes comme une marque désormais abordable.

M. Werner a fixé à son groupe l'objectif de vendre plus d'un million de voitures à l'horizon 2000. L'an dernier, déjà, Mercedes a trouvé 645 000 acheteurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 77,6 milliards de marks (environ 260 milliards de

francs), contre 66,7 milliards de marks en 1993. « Nous vendrons plus de 700 000 unités en 1997 », déclarait récemment M. Schrempp. Depuis quatre ans, le constructeur de Stuttgart s'est lancé dans un programme produit sans précédent, s'attaquant à tous les segments du marché, de la petite voiture au monospace. En juin 1993, il lance la Classe C, en juin 1995 la berline Classe E, en juin 1996 les breaks C et E, le roadster SLK en septembre 1996, le monospace Classe V ou Viano en octobre 1996, le coupé CLK en juin 1997. Aujourd'hui, la gamme est quasi entièrement renouvelée. Les modèles les plus anciens sont la Classe S, dont le lancement remonte à 1991, et SL.

Cette course au volume doit s'accompagner d'une réduction des coûts : là-dessus aussi, M. Werner a été clair. Peu après son arrivée, il a supprimé 40 000 postes. Ce mouvement semble aujourd'hui enrayé : en février 1997, la direction et les syndicats ont signé un « pacte pour

l'emploi » : la première garantit le maintien en place des 134 000 salariés du groupe, les seconds acceptent de réduire leurs exigences salariales. Depuis 1993, de nombreux acquis sociaux sont tombés, comme les vacances gratuites offertes tous les six ans aux salariés, les emprunts à taux zéro etc... une prime pour les aubes de communion des enfants. M. Werner s'attaque aussi à l'organisation et à la simplification de la production, du développement des produits, qui se fait désormais par équipe projet, et à la réduction du coût des achats.

Surtout, Helmut Werner fera constamment planer la menace de la délocalisation, en mettant en concurrence, à chaque lancement de nouveau modèle, les usines allemandes du groupe avec d'autres sites à l'étranger. C'est ainsi qu'il a obtenu des partenaires sociaux que les augmentations de salaires du groupe soient inférieures de 1 % à ce qui était négocié au niveau national, cela pour 1995 et 1996. A la

clef, une économie de 200 millions de marks sur deux ans. C'est ainsi également que le syndicat de l'usine de Rastatt a consenti suffisamment d'efforts pour être en mesure de produire la Classe A sans occasionner au groupe des surcoûts de main-d'œuvre importants (*Le Monde* du 17 octobre). Des localisations en France, en Grande-Bretagne et en République tchèque avaient été envisagées très sérieusement.

Toutefois, certains nouveaux produits n'ont pas échappé à la délocalisation. Le monospace Viano est fabriqué en Espagne. La Classe M, le 4x4 de Mercedes qui a été lancé cet automne aux Etats-Unis et sera commercialisé en Europe à partir de 1998, est produit dans l'usine de Tuscaloosa, en Alabama. Dès l'an prochain, 65 000 unités y seront produites par an, dont la moitié seront réexportées vers l'Europe et le reste du monde. Enfin, la Smart s'appête à sortir de sa chaîne française.

D'autres usines ont été ou sont en passe d'être ouvertes dans les pays émergents - Brésil (Classe A), Inde (ancienne Classe E), ou encore Egypte (Classe E) - pour conquérir les marchés en pleine croissance. En l'an 2000, la part de la production étrangère de voitures Mercedes sera de plus de 25 %, alors qu'elle était quasiment nulle jusqu'à cette année.

Cette stratégie est coûteuse : pour la seule année 1996, Mercedes a dépensé 8,9 milliards de marks en investissements industriels et 4 milliards de marks en recherche et développement, dont une grande partie est affectée à la voiture particulière. Mais elle se révèle pour l'instant payante : l'an dernier, le constructeur a gagné 2,7 milliards de marks.

Virginie Malingre

Un village d'équipementiers est installé autour de l'usine d'assemblage

A SARREGUEMINES, on appelle « Smart-ville » le site choisi par Micro Compact Car (MCC), détenue à 80 % par Daimler-Benz et à 20 % par SMH (la société de Suisse Nicolas Hayek, l'inventeur de Swatch) pour produire la mini-voiture Smart. Sur le modèle de Fiat à Melfi, ou de PSA et Fiat conjointement à Sevelnord, MCC a choisi de s'entourer de ses principaux fournisseurs sur le lieu même de production. Un village de sept équipementiers entoure l'usine d'assemblage de la petite voiture urbaine à deux places : répartis autour d'une chaîne en croix, ils exécutent, chacun à leur tour, leur travail. MCC va plus loin que tout ce qui a été fait jusque-là, puisqu'elle se contente, dans cette répartition des tâches, de l'assemblage des

différents modules livrés par ses partenaires, du contrôle final et de la gestion des stocks. Tout le reste est réalisé par les équipementiers.

Le canadien Magna est le premier à intervenir : il fabrique le châssis en acier, qu'il livre ensuite sur la chaîne. Le châssis arrive chez l'allemand Eisenmann, qui se charge de sa peinture. La future Smart continue son petit bonhomme de chemin en passant entre les mains de l'allemand VDO, qui la dote d'un tableau de bord et d'un système de navigation. Krupp Hoesch prend le relais et ajoute le train arrière (moteur Mercedes de 600 cm³, essieu, freins, amortisseurs, roues, embrayage, boîte de vitesse). Bosch, chargé du module avant (freins et système de freinage, suspension, direction,

éclairage, radiateur), prend la suite. Le suédois Dynamit Nobel amène la carrosserie, tout en plastique. Celle-ci est teintée dans la masse par un système mis au point par Eisenmann : de la peinture en poudre est injectée dans la masse. Pour finir, le belge Ymos apporte des portes complètes. La Smart est complètement montée en 4 h 30, une durée très courte dans l'industrie automobile.

PARTAGE DES TÂCHES ET DES COÛTS

Tout au long du processus, MCC n'a eu pour seul rôle que d'assembler les différents ensembles déposés sur la chaîne par les partenaires. Seule exception, l'allemand VDO, qui monte lui-même son produit sur la chaîne. Sur les 2 000 salariés qui travail-

leront sur le site de Hambach fin 1999, quand l'usine fonctionnera à plein régime (200 000 unités par an), seuls 800 seront en fait des salariés de MCC.

En amont, pour le développement de la voiture, les études ont été conduites avec onze fournisseurs, dont les sept présents sur le site de Hambach. Ce partage des tâches permet aussi de répartir les coûts de recherche, ainsi que l'investissement et les risques. « Au total, le projet a coûté 8 milliards de francs, explique-t-on chez MCC, 2,5 milliards de francs ont été consacrés à la recherche et au développement, dont 1 milliard aux frais des fournisseurs. 2,8 autres milliards ont été affectés à la construction du site, dont 1,3 milliard aux frais des fournisseurs. Le solde de 2,7 milliards a été investi

par MCC dans ses centres de distribution. » Grâce à ce système, Mercedes a limité au maximum son investissement. En contrepartie de leurs efforts, les fournisseurs-partenaires seront rémunérés en fonction des résultats des ventes. La Smart sera lancée en mars 1998, à un prix d'entrée de 55 000 francs. 105 centres de distribution, que MCC a baptisés « satellites », tous conçus sur le même modèle, seront ouverts en Europe.

Le pari est risqué : pour une somme qui permet de s'acheter aujourd'hui une Twingo, les conducteurs préféreront-ils se retrouver au volant d'une petite voiture deux places ?

V. Ma.

La renaissance économique de la Lorraine, fruit de quinze années de mutation

NANCY

de notre correspondante

Derrière la Smart et la formidable image positive que porte cette initiative franco-allemande, il y a une réalité contrastée en Lorraine. Certes, la région s'est engagée, depuis plus de quinze ans, dans une profonde mutation, après avoir vécu sur les quatre piliers qu'étaient le fer, le charbon, la sidérurgie et le textile, et elle a réussi la prouesse de se hisser depuis plusieurs années dans le peloton de tête des régions accueillant des investisseurs étrangers, aux premiers rangs desquels on trouve les Allemands et les Coréens.

Sa position géographique frontalière au cœur de l'Europe, bien desservie par des voies de communication - même si le TGV-Est tarde à venir -, et sa main-d'œuvre travaillante et qualifiée sont d'ailleurs ses meilleurs atouts. Mais il ne faut pas non plus occulter une autre réalité lorraine, moins euphorique, qui incite à la prudence et à la vigilance. Elle se traduit sur le bas-

sin d'emploi de Thionville, Longwy et Lunéville, pénalisé par son enclavement, par une situation préoccupante caractérisée par de grosses pertes d'emplois salariés. Chacun a présent à l'esprit le choc qu'a représenté, dans ce bassin, l'annonce du départ de JVC et de Panasonic à Longwy, du retrait de Gooding à Creutzwald, et plus récemment, celui du départ du train à fil d'Unimétal.

UNE NOUVELLE IMAGE

Mais, à côté de cette Lorraine qui souffre, de nouvelles activités ont émergé. La région s'est engagée résolument dans de nouveaux secteurs, dont le plus significatif est celui de l'automobile, auquel il faut ajouter la logistique. Selon l'Insee, « en Europe, une voiture européenne sur quatre roule avec des tôles Sollac, produites en Lorraine ».

Inexistant jusqu'en 1960, le secteur de l'automobile est aujourd'hui un des premiers de la région, derrière la métallurgie, la chimie, la plasturgie et les industries agroalimentaires. On dé-

nombre ici une centaine d'entreprises françaises ou étrangères travaillant dans l'automobile, qu'il s'agisse de constructeurs ou d'équipementiers, avec quelques poids lourds mondiaux : Michelin à Golbey, Sovab-Renault à Battilly, Allied Signal Turbo à Thaon-lès-Vosges, Longwy, Florange, Delphi-Automobile à Sarregue-

mines, Clarion près de Nancy et la SMAE, filiale de Citroën, à Metz... « En termes de croissance, l'automobile est le premier employeur lorrain, avec près de trente mille emplois, note Marie-Françoise Parent, de l'Insee, grâce notamment à la présence de nombreux équipementiers. La Lorraine, de ce point de vue, progresse plus

L'usine Toyota toujours en suspens

La presse japonaise, dans son ensemble, se fait l'écho de la très probable installation prochaine de Toyota en France, à Valenciennes (Nord). Le constructeur japonais cherche une implantation en Europe pour y ouvrir une usine en 2001, y faire travailler 3 000 personnes et y produire une petite voiture à raison de 100 000 unités par an dans un premier temps. Au total, un investissement de 8 milliards de francs est prévu. Toyota, qui représente un peu plus de 2 % du marché du Vieux Continent, espère, avec une production locale plus importante (le groupe est implanté en Grande-Bretagne) et une voiture adaptée, y accroître ses parts.

Toyota devrait faire connaître sa décision d'ici à fin 1997. La Pologne reste en lice. En France, deux autres sites sont étudiés, dans le Sud-Ouest et en Alsace ou Lorraine. Le Nord présente l'avantage d'être proche du tunnel de la Manche, par lequel seraient acheminés les moteurs Toyota fabriqués en Grande-Bretagne. Honda réfléchit aussi à l'ouverture d'une seconde usine en Europe, et pense à la France ou à l'Espagne.

que la moyenne nationale. » La région compte bien ne pas s'arrêter en si bon chemin, d'autant que rien n'est jamais acquis. La preuve, Kléber-Colombes, filiale toulousaine de Michelin, a annoncé, il y a une quinzaine de jours, la suppression de 265 emplois et son intention de délocaliser la production de pneus tourisme vers une usine polonaise du groupe... Mais, en ce moment, c'est vers le japonais Toyota et son projet d'usine que se tournent tous les regards, sachant que sur ce dossier la Lorraine est en compétition avec le Nord-Pas-de-Calais - lui aussi très attractif pour les investisseurs étrangers - et la France avec la Grande-Bretagne et la Pologne.

A côté de l'automobile, d'autres secteurs industriels ont pris la relève de la mono-industrie, dont celui de l'électroménager. Le coréen Daewoo est en passe de devenir le principal investisseur étranger, avec quatre usines pour 1 300 emplois à Fameck (téléviseurs), Villers-la-Montagne (fours à micro-ondes),

Mont-Saint-Martin (tubes cathodiques) et un projet à Verdun. Il a entrepris également la construction d'une usine de verre à Thionville. Il ne faut pas non plus négliger la place de l'agroalimentaire dans ce qui est la seconde région fromagère de France, ou celle de la filière bois, compte tenu de la qualité des bois lorrains.

Enfin, autre signe positif de cette renaissance de la Lorraine, sa démographie. Alors que, jusque dans les années 90, la Lorraine perdait chaque année dix à treize mille habitants, l'érosion démographique a été stoppée. La région gagnerait même 1 400 nouveaux habitants chaque année. C'est peut-être le signe que l'image même de la région a changé. Longtemps considérée comme peu attractive par « la France de l'intérieur », grise et froide, elle présente aujourd'hui une image claire, affranchie de ces lieux communs qui la voulaient toute embrumée de la poussière des hauts fourneaux.

Monique Raux

La privatisation de Telecom Italia a attiré plus de 2 millions d'épargnants italiens

La vente rapporte 90 milliards de francs à l'Etat

C'est un résultat spectaculaire : l'offre publique de vente de Telecom Italia a attiré plus de 2 millions d'épargnants italiens, qui ont

près de 3 milliards d'actions pour 700 millions proposés. Du coup, le gouvernement a sacrifié la tranche destinée aux investisseurs institution-

nels. La cession de ses 44,7 % dans le capital de Telecom Italia rapporte à l'Etat près de 90 milliards de francs.

MILAN

correspondance

Le ministre du Trésor italien, Carlo Azeglio Ciampi, était radieux, samedi 25 octobre, en présentant les résultats qualifiés « d'impressionnants », de l'offre publique de vente de Telecom Italia. Plus de deux millions de petits épargnants italiens ont souscrit à l'offre lancée la semaine dernière, demandant près de 3 milliards d'actions pour 700 millions proposés. Le gouvernement a aussitôt sacrifié la tranche réservée aux investisseurs institutionnels (qui ne se verront attribuer que 280 millions d'actions sur les 800 demandés) pour privilégier les petits porteurs. Mais seuls les deux tiers des adhérents à l'offre, sélectionnés par tirage au sort, entreront au capital de Telecom Italia.

L'offre de vente était la dernière étape de la privatisation du groupe de télécommunication, né en juillet, de la fusion entre deux sociétés déjà cotées en Bourse : la STET et sa filiale opérationnelle, Telecom Italia. L'Etat cède la totalité de sa participation de 44,71 % pour une somme de 26 milliards de francs. Le groupe d'actionnaires stables, détient 10,55 % du capital et est composé d'investisseurs institutionnels, banques et assurances en tête, à la seule exception de l'IFIL de la famille Agnelli et de deux partenaires stratégiques : la compagnie américaine AT & T et le consortium européen Unisource pour 1,2 % chacun si l'accord de principe conclu en juillet avec Telecom Italia est bouclé. L'Etat dispose pour les trois prochaines années d'un droit de regard sur la société.

Le gouvernement Prodi a ainsi mis un point final à une longue série de rebondissements. Fin 1993, le groupe de pneumatiques Pirelli,

en alliance avec Alcatel, présente un plan de reprise de la STET à trois. Romano Prodi, alors président de la holding publique IRI, est actionnaire principal du groupe de télécommunications. Mais M. Prodi, attaché au modèle des actionnaires diffus, fait la sourde oreille. En 1995, la puissante banque d'affaires, Mediobanca, avec l'aide de la Banca commerciale Italiana, du Credito Italiano et de la Banca di Roma, propose d'acquérir la STET pour gérer ensuite son placement sur le marché et la constitution d'un noyau dur.

DES ATOUTS NON NÉGLIGEABLES

La polémique bat son plein sur le rôle excessif de Mediobanca et la proposition rencontre encore plus d'hostilité que la précédente. Le 11 novembre 1996 enfin, pour calmer l'impatience de la Commission européenne, M. Ciampi négocie un accord et orchestre la fusion de STET avec Telecom Italia, le changement de propriétaires de ces groupes - de l'IRI au ministère du Trésor - et la privatisation de la nouvelle entité.

Telecom Italia dispose d'atouts non négligeables. Avec un chiffre d'affaires de 40 522 milliards de francs en 1996 (environ 140 milliards de francs), son bénéfice net a atteint 3 160 milliards de francs, en hausse de 29 % sur 1995. Le profit du premier semestre 1997 a augmenté de près de 50 % par rapport à la même période de 1996.

Telecom Italia possède surtout une véritable poule aux œufs d'or : Telecom Italia mobile (TIM), le plus gros opérateur européen de téléphones mobiles avec environ 8 millions d'abonnés. La croissance de ce secteur, qui représente aujourd'hui 20 % du chiffre d'affaires de Telecom Italia, devrait atteindre 26 % en l'an 2000.

Telecom Italia a affiché des objectifs ambitieux pour l'horizon 2000 : onze millions d'abonnés à la téléphonie mobile, un million en Internet et 1,7 million d'abonnés au futur DECT (Digital enhanced Telecommunications), simple appareil sans fil à la maison qui pourra suivre le client en ville. Telecom Italia a aussi annoncé son entrée sur le marché de la télévision à péage le 1^{er} janvier 1998.

A moyen terme cependant, des difficultés pourraient surgir, notamment sur la question des alliances internationales. L'accord de juillet devrait permettre à AT&T et Telecom Italia d'agir de concert en Amérique latine, et au groupe italien d'intégrer le consortium AT & T - Unisource sur le marché européen. Mais il ne résoudra pas tous les problèmes. « Ce serait un bon accord uniquement s'il est basé sur une logique industrielle et s'il comporte la mise en commun des réseaux et des systèmes. Or AT & T, lors de ses précédentes alliances en Italie, a plutôt cherché le simple rapprochement commercial », estime Sergio Mariotti, directeur du centre de re-

cherche sur l'économie des télécommunications sur Politecnico de Milan.

En outre la stratégie globale des alliances en Europe reste peu lisible : AT & T est allié à Mannesmann en Allemagne mais Mannesmann est allié à Olivetti, principal concurrent de Telecom Italia sur le sol italien.

Quant à l'ouverture du marché à la concurrence, très en retard en Italie, elle ne semble inquiéter ni la société ni les observateurs. « Telecom Italia bénéficie de toute façon d'un avantage de près d'un siècle », ironise Franco Aletti, de la société de Bourse Aletti Sim. La Commission européenne est pourtant vigilante sur ce sujet. « Bruxelles pousse toujours plus les tarifs maximums vers le bas. A long terme, cela peut se répercuter sur les comptes de l'entreprise », souligne Lorenzo Iori, chef du service d'études de la société de Bourse Murchio Sim. Le vrai défi, pour Telecom Italia, sera d'améliorer ses services pour compenser la perte de sa rente de situation.

Elisabeth Roman

La banque britannique Barclays serait intéressée par le Crédit lyonnais

Des contacts auraient été pris avec les autorités

MARTIN TAYLOR, le président de la Barclays, la deuxième banque britannique en France, aurait de grandes ambitions en France. Selon l'hebdomadaire *The Sunday Times* du 26 octobre, il s'intéresserait au Crédit lyonnais et il y aurait déjà eu plusieurs contacts entre la banque et les autorités françaises à ce sujet. L'information n'a pas été confirmée par la Barclays et a été jugée « surprenante » au ministère de l'économie et des finances. « Il n'y a pas eu de contacts récents, et le Crédit lyonnais n'est pas à vendre », relevait-on à Bercy, lundi 27 octobre, dans la matinée. La dernière rencontre entre Jean Peyrelevade, le président du Crédit lyonnais, et M. Taylor remonte en outre à plus d'un an.

Les rumeurs vont bon train à Londres autour de la stratégie de la

très riche et rentable Barclays, qui vient de mettre en vente une partie des activités de BZW, sa banque d'affaires. L'idée d'une nouvelle acquisition en France pourrait venir de Philippe Villin, l'ex-numéro deux du groupe Hersant, recruté cet été par M. Taylor pour diriger BZW à Paris.

Certains rappellent également que la succursale de Barclays en France est dirigée par un ancien cadre du Crédit lyonnais, Christian Ménard. Ce HEC a été le patron du Crédit lyonnais à Londres. Il avait réorganisé l'implantation avec l'acquisition très coûteuse du courtier Alexander Laing, qu'il avait lui-même défendue. Il s'était ensuite vu confier la direction du réseau en France jusqu'en 1993.

Sophie Fay

DÉPÊCHE

■ THOMSON-CSF : le groupe d'électronique a annoncé, lundi 27 octobre, avoir signé samedi avec *Aerospatiale*, *Alcatel-Alsthom* et *Dassault Industries* l'accord « sur les principes généraux d'un regroupement des activités d'électronique professionnelle et de défense autour de Thomson-CSF », conformément aux orientations fixées par le gouvernement le 13 octobre (*Le Monde* du 15 octobre).

PME

“ Aujourd'hui les chiffres parlent mieux que les mots :

80 % des jeunes en formation par alternance sont embauchés par les PME. ”

Lucien Rebuffel
Président de la CGPME

Pour la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME), organisation représentative des 1,5 million de petites et moyennes entreprises, l'insertion en alternance des jeunes est une priorité. C'est pourquoi, grâce à Agéfos PME qu'elle gère avec les confédérations syndicales de salariés, la CGPME a permis à 200 000 de ces entreprises de financer des jeunes en contrat de qualification et d'adaptation.



PME, PMI, quand vous le pouvez, continuez d'embaucher.

CGPME®

Les Européens veulent un accord rapide sur l'ouverture du gaz à la concurrence

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Les Quinze aimeraient parvenir à un accord sur la libéralisation progressive du marché du gaz avant la fin de l'année. Le commissaire à l'énergie, Christos Papoutsis, espérait dégager les grandes lignes d'un compromis lors de la réunion des ministres de l'industrie, lundi 27 octobre à Luxembourg. Mais, compte tenu des difficultés restant à surmonter, les Français considéraient une telle percée comme « extrêmement improbable ».

Ouvrir le marché devrait permettre de baisser le prix du gaz offert aux entreprises, ainsi qu'aux ménages, et accroître la compétitivité de l'industrie européenne. Tel est l'argument mis en avant par les pays producteurs (le Royaume-Uni et les Pays-Bas) et par ceux qui, surtout en Europe du Nord, privilégient traditionnellement le marché. D'autres, en particulier la France, sans nier les avantages d'une libéralisation, demandent une ouverture graduelle, maîtrisée, afin de tenir compte des contraintes de service public, dont l'objectif est d'assurer l'égalité de traitement à l'ensemble des consommateurs. « Il y a consensus pour qu'on ne touche pas au monopole de Gaz de France », insistait-on à Paris.

Les Français plaident pour un régime d'« acheteur unique », du type de celui retenu dans la directive sur l'électricité. Ils jugent leur position plus forte, maintenant que la Cour européenne de justice de Luxembourg a estimé que le monopole d'importation de GDF n'est pas contraire aux règles du marché intérieur (*Le Monde* du 25 octobre).

Quel sera le degré d'ouverture du marché aux premiers jours de la libéralisation ? Les différences dans la structure de consommation d'un pays à l'autre compliquent la question. La

Commission propose de considérer comme « consommateurs éligibles » à la libéralisation et donc, en France, autorisés à s'adresser à un fournisseur autre que GDF, ceux qui achètent plus de 25 millions de m³ par an. Si l'on se limitait à cette règle, 90 % du marché serait libéralisé en Finlande, mais seulement 15 % en France, où, en raison du choix fait en faveur du nucléaire, il n'y a pratiquement pas de centrales électriques utilisant le gaz.

DÉROGATIONS

Pour tenir compte de cette situation, la Commission propose de combiner ce seuil de 25 millions de m³ avec un minimum d'ouverture de 28 % de la consommation et, en sens inverse, un maximum qui serait fixé initialement à 35 % pour passer progressivement à 40 %, puis à 45 %. Le mécanisme ainsi proposé a été accepté par les états membres, mais les chiffres n'ont pas encore été négociés. GDF fait remarquer que, n'étant pas une entreprise productrice, il lui sera difficile de pénétrer les marchés voisins, et voudrait limiter à 20 % la part de son marché ouverte à la concurrence. Le compromis pourrait se faire sur 23 %, seuil équivalent à celui retenu pour la libéralisation du marché de l'électricité.

Autre dossier sensible : les contrats « take or pay », dont l'objet est d'assurer la sécurité d'approvisionnement à long terme, mais où l'acheteur doit payer le prix fixé dans le contrat, sans révision possible, même si les cours ont baissé. Le projet de directive prévoit des dérogations sur la base de critères objectifs, afin de préserver ce type de contrat. La Commission voudrait être la seule à attribuer ces dérogations alors que la France souhaite voir intervenir les administrations nationales. Un compromis devrait être trouvé sans difficulté majeure.

Philippe Lemaître

Le journal de 20 heures reste une arme efficace pour les chaînes généralistes

Robert Namias, directeur de la rédaction de TF 1, estime, dans un entretien au « Monde », que « l'information est un programme porteur d'audience et de succès » pour les télévisions hertziennes, à condition de jouer la carte de la complémentarité avec les chaînes thématiques

ALORS QUE France 2 a modifié la formule de son journal de 20 heures, l'audience de celui de TF 1 ne baisse pas, malgré les mauvais scores des programmes d'« access prime time ». Directeur de l'information de la chaîne privée, Robert Namias croit à l'avenir de l'information sur les chaînes généralistes face à la multiplication en cours et à venir des chaînes d'info en continu.

« La grand-messe du 20 heures a-t-elle un avenir ? »

Il est impossible de faire des projections au-delà de cinq ans sur ce qui peut se passer en matière audiovisuelle. On sait que, d'ici là, 3,5 à 4 millions de foyers seront abonnés au câble et au satellite. Cette multiplicité de l'offre va paradoxalement renvoyer de plus en plus les gens vers les grands journaux télévisés de 13 heures et de 20 heures. Pourquoi ? Parce que la profusion des informations risque de nous empêcher de distinguer l'essentiel de l'accessoire. Les Français ont envie d'une information brute et immédiate, celle qu'ils trouvent sur les chaînes d'info en continu, mais ils regarderont les journaux des chaînes généralistes pour avoir des prolongements et des explications. La grand-messe du 20 heures a de beaux jours devant elle si l'on fait ce travail de hiérarchisation, de mise en perspective de l'info.

Le développement de ces chaînes thématiques oblige les télévisions hertziennes à se poser la question de la place de l'information. Jusque-là, on pouvait se la poser de manière théorique ; aujourd'hui, on doit s'interroger concrètement : comment faire de l'info par rapport à cette offre multiple ? Les morts de Lady Diana et de Mère Teresa l'ont prouvé : une chaîne comme TF 1 a la puissance, la souplesse et la capacité de mobiliser des hommes et des moyens pour faire, bien mieux qu'une chaîne spécialisée, de l'information continue lorsque l'actualité l'exige. Mais ce n'est pas sa vocation quotidienne. Elle doit proposer des rendez-vous d'information, des points de repère.

« La manière d'informer peut-elle évoluer à travers le JT, dont la formule semble figée depuis toujours ? »

On a énormément évolué, notamment dans la fabrication de l'info. Nous avons, toutes chaînes confondues, l'un des meilleurs JT au monde, bien meilleur qu'aux Etats-Unis ou en Angleterre, malgré le mythe de l'information anglo-saxonne. Dans ces pays, il n'y a aucune préoccupation de la qualité de ce qui est mis à l'antenne. On ne s'intéresse qu'au contenu. Nous, nous marions les deux : la véricité de l'information certes, mais aussi la qualité technique,

car, pour bien traiter l'information télévisée, on doit se servir pleinement des trois vecteurs à notre disposition : l'image, le son et le commentaire. Ce discours n'est tenu qu'en France, et depuis peu de temps seulement.

L'autre évolution sensible depuis cinq ans, c'est – contrairement à ce qui peut se dire – une évolution vers plus de sérieux et de rigueur. La télévision a tiré les enseignements de Timisoara et de la guerre du Golfe. On assiste à une distanciation à l'égard de l'image, et surtout à une prise de conscience de la responsabilité de notre média. Une responsabilité décollée par le nombre des téléspectateurs et par l'impact de l'image. Je ne cesse d'attirer l'attention de ma rédaction là-dessus, surtout à propos des affaires de justice. Livrer un nom en pâte, assorti d'une photo, au 20 heures, a de terribles conséquences.

« France 2 vient de modifier la formule de ses JT. Peut-on encore innover en la matière ? »

Un journal est fait pour informer, et les sujets se déclinent selon l'importance qu'ils ont ce jour-là. C'est une recette toute simple que nous appliquons à TF 1. Nous ne faisons pas de fausses ouvertures censées accrocher le téléspectateur. Nous établissons notre hiérarchisation sans concessions, quel que soit le secteur concerné : poli-



ROBERT NAMIAS

tique étrangère ou intérieure, faits divers, etc. J'ai toujours eu la conviction qu'à la télévision on peut tout traiter. Rien n'est interdit. Il y a certes des sujets plus discriminants que d'autres, mais on peut les aborder à condition d'avoir un souci permanent d'explication et de pédagogie. A la télé, on peut tout faire, encore faut-il savoir le faire.

« Certains préconisent un journal plus structuré en séquences, voire plus court. Qu'en pensez-vous ? »

Un journal exige une totale souplesse de fabrication. L'idée de le découper en modules, de le mettre dans un carcan minuté, amène inévitablement à gonfler une information les jours d'actualité moyenne, et à minorer, pour respecter le minutage, une actualité forte. C'est une idée anti-jour-

nalistique. Quant au raccourcissement de la durée, c'est un faux problème. D'une part, l'info est aussi un programme porteur d'audience et de succès – à TF 1 en tout cas. Pourquoi se priver d'un programme qui fait de l'audience ? Deuxièmement, la volonté d'expliquer l'information implique de disposer d'une certaine durée.

« A TF 1, on constate que l'audience du JT est de plus en plus indépendante de celle des programmes qui le précèdent. Le phénomène est-il ponctuel ou durable ? »

Le public devient de plus en plus adulte et réactif. Désormais, il choisit son JT comme il choisit son journal au kiosque. Un exemple : le 20 heures de France 2 n'a devancé qu'une fois en dix ans celui de la Une. C'est quand Lionel Jospin a fait sa première intervention de premier ministre à la télé. Ce soir-là, les Français avaient envie de regarder Jospin, ils ont parfaitement su trouver le bouton de la Deux.

Le passage entre les programmes qui entourent le JT et le JT lui-même n'est plus automatique. La « déconnexion » entre les deux va perdurer. L'« access prime time » pourrait bien attirer 50 % d'audience, si notre journal était mauvais il baisserait. C'est le contraire qui se passe, c'est une vraie reconnaissance du contenu de notre journal, et plus générale-

ment, du journalisme de télévision.

« L'information télévisée avait-elle besoin de cette reconnaissance ? »

J'ai travaillé à Europe 1 quand la station était leader en matière d'information. A l'époque, la télévision, à cause de ses rapports avec le pouvoir, n'avait ni l'impact de la radio ni la confiance du public. Depuis dix ou quinze ans, on a assisté à un transfert de leadership de la radio vers la télé ; un transfert d'une radio précise, Europe 1, à une télé précise, TF 1. Cela s'est fait quand la télévision a acquis son indépendance à l'égard des pouvoirs, en particulier politique.

« Ce qui intervient, selon vous, avec la privatisation de TF 1 ? »

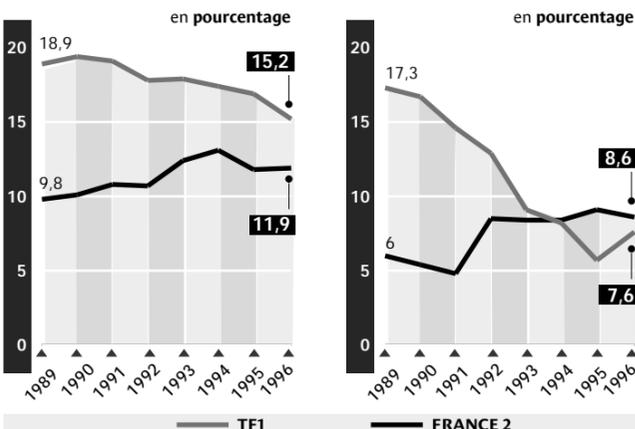
On a beaucoup déconsidéré la télévision privée, stigmatisé son côté bas de gamme. Personnellement, j'y ai trouvé une vraie liberté pour faire un journalisme rigoureux, sur des critères exclusivement professionnels. Cette pratique n'est pas l'apanage du service public. TF 1 a permis à un vrai journalisme de télévision de s'épanouir. Elle a contribué à faire reculer l'idée selon laquelle les journalistes de télévision n'étaient pas des journalistes comme les autres. »

Propos recueillis par Jean-Jacques Bozonnet

La stabilité des journaux télévisés

TAUX DE PÉNÉTRATION DES JOURNAUX DE 20 HEURES CHEZ LES 15 ANS ET PLUS

TAUX DE PÉNÉTRATION DES ÉMISSIONS DE L'AVANT 20 HEURES



Depuis 1989, le taux de pénétration des émissions d'access prime time de TF 1 a baissé de 10 points. Dans le même temps, le journal de 20 heures de la Une a perdu moins de 4 points. Malgré la chute des programmes de l'avant 20 heures, l'information a maintenu ses performances.

L'« access prime time » n'est plus une locomotive d'audience

DEPUIS 1989, l'« access prime time » des deux grandes chaînes généralistes, TF 1 et France 2, est « soumis à une instabilité », commente Nadine Medjeber, directrice des études de Mediapolis Ressources. Pour preuve, Nagui, présentateur de « Tous en jeu » sur TF 1, est remplacé à 19 heures, depuis lundi 27 octobre, par la série *Walker Texas Ranger*, tandis que Jean-Luc Delarue, animateur-producteur de « C'est l'heure » et de « C'est toujours l'heure » sur la chaîne concurrente, n'obtient pas les audiences escomptées par France 2.

Au fil des ans, la valse des émissions et des séries diffusées sur cette tranche horaire donne à penser que les chaînes généralistes ont perdu la recette pour réaliser de fortes audiences.

L'« access prime time » ne remplit plus sa mission de locomotive d'audience pour le « 20 heures ». « Auparavant, on assistait à une montée en puissance de l'audience, qui se terminait en apothéose finale avec le journal », explique Nadine Medjeber. Selon elle, « ce phénomène d'aspiration de l'audience a disparu ». Pourtant, un « historique des journaux télévisés montre leur assez grande stabilité ».

Une question s'impose aux responsables des chaînes : si la faiblesse de l'« access prime time » perdurait, les journaux conserveront-ils leur audience ? « Tout se passe comme si le journal télévisé était incontournable », répond la directrice des études. Leur audience n'est pas menacée à court terme, mais elle devrait s'éroder

face à la concurrence des chaînes thématiques et la modification des comportements des téléspectateurs. » La multiplication des chaînes thématiques et l'accroissement très rapide des abonnés aux programmes de télévision payante ont balayé les certitudes d'antan. « Il y a un an, nous n'aurions pu prédire cette érosion », précise Nadine Medjeber. Face à l'explosion de l'offre, le journal télévisé « est devenu le programme live que l'on ne trouve pas ailleurs ». Le « 13 heures » et plus encore le « 20 heures » se sont imposés comme « les véritables éléments de différenciation entre les télévisions généralistes et les chaînes thématiques ».

Guy Dutheil

Les chaînes publiques acceptent l'arrivée d'ITN dans Euronews

LA CHAÎNE EUROPÉENNE d'information en continu Euronews devrait changer de mains le 12 novembre. Officiellement vendeur depuis mars, le groupe Alcatel devrait céder les 49 % qu'il détient au groupe britannique International Television News (ITN), filiale de Reuters. Jusqu'au dernier moment, le gouvernement français a tenté, en vain, de susciter des candidatures nationales pour la reprise de cette chaîne. Mais ni Canal Plus et Gédéon, ni Hachette, l'AFP ou encore la Compagnie des signaux, à qui ce dossier a été soumis au cours des derniers mois, n'ont souhaité donner suite à cette proposition.

C'est la raison pour laquelle les représentants de France Télévision, de la télévision publique espagnole RTVE, de la RAI italienne et de la télévision publique suisse, qui constituent, avec treize chaînes publiques très minoritaires, le noyau dur de la chaîne (avec 51 % du capital), ont donné, jeudi 23 octobre à Paris, leur accord à une telle cession. Et ce, malgré les réticences de la RAI, qui redoute une trop grande emprise du groupe anglais sur la chaîne.

La transaction financière, menée par la Compagnie financière Edmond de Rothschild, s'effectuerait sur une base de 55 millions de francs, soit moins de la moitié du prix payé par Alcatel en mars 1995 (115 millions de francs). Sous l'impulsion de Françoise Sampermans, directrice générale de la Générale occidentale (Alcatel), le groupe alors présidé par Pierre Suard comptait se développer dans les médias, comme le confirmaient les investissements réalisés dans *Le Point* et *L'Express*. La cession des parts d'Euronews s'effectuerait en tout cas à un prix infé-

rieur au seuil plancher initialement fixé par le vendeur (90 millions de francs).

En juillet, la direction de la chaîne prévoyait de « perdre encore 30 millions de francs » pour l'année 1997 (*Le Monde* du 24 juillet). Selon le quotidien *Les Echos* du 27 octobre, une recapitalisation de l'ordre de 30 millions pourrait être nécessaire, dans la mesure où un récent audit d'Arthur Andersen aurait montré les difficultés à obtenir des gains de productivité importants. Depuis son lancement en janvier 1993, Euronews reste déficitaire en raison des contraintes des chaînes d'information : CNN a mis dix ans avant de sortir du rouge et LCI, la chaîne d'information en continu de TF 1, a perdu près de 100 millions l'an dernier.

MAINTIEN DU MULTILINGUISME

Le comité d'entreprise devrait être officiellement informé de la cession des 49 % d'Alcatel à ITN, le 7 novembre. Le personnel a reçu des garanties sur le maintien du multilinguisme, l'une des spécificités de la chaîne. Par ailleurs, à la faveur d'une forte mobilisation de la mairie de Lyon, le siège social d'Euronews, installé aujourd'hui à Ecully, dans la banlieue lyonnaise, ne sera pas délocalisé à Londres.

La chaîne d'information en continu a connu son premier conflit social, vendredi 24 octobre. Un mouvement de grève de quelques heures, qui n'a pas affecté l'antenne, a été décidé en réaction à une mesure disciplinaire, la mise à pied d'un rédacteur en chef adjoint. A la suite d'une négociation, cette sanction a finalement été levée par la direction.

Nicole Vulser

RFI développe sa diffusion en Amérique latine

JEAN-PAUL CLUZEL, PDG de RFI, et Carlos Lara-Sumano, directeur général du groupe de radios mexicaines IMER, devaient signer, lundi 27 octobre à Mexico, un accord ouvrant les ondes de la radio généraliste XEB, diffusée sur l'ensemble du Mexique, au programme de RFI 2 diffusé depuis Paris. Une tranche d'information d'une demi-heure en espagnol sera reprise chaque matin par XEB dans le cadre d'un accord-cadre signé entre les deux groupes en octobre 1996.

Parallèlement, le PDG de RFI officialisera, mardi, avec l'opérateur de satellite Sky, contrôlé par NewsCorp et la télévision mexicaine Televisa, la reprise des chaînes RFI Noticias (radio tout-info en français et espagnol) et RFI Musica (station musicale francophone) sur deux canaux audio-numériques accessibles aux abonnés du bouquet Sky. Les deux chaînes seront diffusées vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Enfin, Radio Europa, projet de chaîne FM qui associe RFI et la BBC, devrait être lancée d'ici à la fin du mois à Buenos Aires.

DÉPÊCHES

■ **ESPAGNE : Javier Gomez de Liano, juge d'instruction**, chargé de l'affaire de la Sogecable, opérateur de Canal Plus Espagne, a été dessaisi de ce dossier. Vendredi 24 octobre, l'Audience nationale espagnole a fait droit à une demande de récusation du juge présentée par Juan Luis Cebrian, directeur général de la Sogecable. Un nouveau juge, Ismael Moreno, a été nommé. A la suite d'une plainte pour escroquerie, faux et usage de faux, Juan Luis Cebrian et Jesus de Polanco, respectivement directeur général et président du groupe Prisa, opérateur de la Sogecable, sont accusés d'utilisation frauduleuse des dépôts de garantie des abonnés.

■ **MULTIMÉDIA : les internautes allemands ne paieront pas la redevance audiovisuelle**, lorsqu'ils accèdent à des programmes de radio ou de télévision diffusés sur le réseau mondial, jusqu'en 2003. Les chefs des seize gouvernements régionaux allemands veulent ainsi ne pas entraver le développement d'Internet. – (AFP)

■ **DISTRIBUTION : Hachette a réaffirmé sa volonté de reprendre** le réseau de distribution de presse Ruch. En mars, le gouvernement avait annulé la promesse d'acquisition de Ruch donnée à Hachette Distribution Service, associée à des éditeurs de journaux polonais. – (AFP)

■ **PRESSE : la Chine renonce à restreindre** la diffusion d'informations économiques publiées par des agences de presse étrangères, a annoncé, vendredi 24 octobre, la représentante américaine pour le commerce. – (AFP)

■ **PUBLICITÉ : le Bureau de vérification de la publicité (BVP)** a émis un avis négatif concernant la publicité télévisée du nouveau *single* du groupe U2 (*Please*), où devaient figurer les portraits de quatre leaders politiques irlandais : ils ont été remplacés par ceux des quatre musiciens du groupe.

■ **La scission du groupe Cordiant Plc en trois entités** – deux réseaux publicitaires Saatchi & Saatchi et Cordiant Communications Group (CCG) et un réseau d'achat d'espaces Zenith (*Le Monde* du 23 avril) – vient d'être approuvée par les actionnaires du groupe. Les deux enseignes publicitaires seront, à compter du 15 décembre, cotées séparément à New York et à Londres.

Après avoir lu cette annonce, relisez la météo.

Paris
Marseille
en TGV
180F*
avec Découverte J30

Avec Découverte directement du centre de Paris au centre de Marseille pour 180F*. Vous ne trouvez pas que les distances paraissent beaucoup plus courtes tout à coup ?

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 27 OCTOBRE
Liquidation : 22 novembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 10h 15



-2,11%
CAC 40 : 2788,89

Table of French stock market values (VALEURS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Cours relevés à 10h 15.

Main table of stock market values (VALEURS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Cours relevés à 10h 15.

Table of foreign stock market values (VALEURS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Cours relevés à 10h 15.

Table of foreign stock market values (VALEURS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % variation, and Cours relevés à 10h 15.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h 15
LUNDI 27 OCTOBRE

Table of bond values (OBLIGATIONS) with columns for % du nom, % du coupon, and Cours relevés à 10h 15.

Table of French stock market values (ACTIONS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Cours relevés à 10h 15.

Templeton advertisement featuring a telescope and the text 'Gestion de fonds internationaux Voir plus loin.' with contact information.

Table of foreign stock market values (ACTIONS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Cours relevés à 10h 15.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h 15
LUNDI 27 OCTOBRE

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Cours relevés à 10h 15.

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Cours relevés à 10h 15.

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Cours relevés à 10h 15.

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and Cours relevés à 10h 15.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 24 octobre

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and Cours de clôture le 24 octobre.

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and Cours de clôture le 24 octobre.

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and Cours de clôture le 24 octobre.

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and Cours de clôture le 24 octobre.

SPORTS Le Canadien Jacques Villeneuve (Williams-Renault) a gagné le titre de champion du monde des pilotes de F1, dimanche 26 octobre, à l'issue du Grand Prix d'Europe, dispu-

té à Jerez (Espagne). ● **LE DUEL** qui l'opposait à l'Allemand Michael Schumacher (Ferrari) a tourné en sa faveur malgré une manœuvre dangereuse de l'Allemand, au 48^e tour, qui a ten-

té, en vain, de « sortir » son rival. ● **LES COMMISSAIRES SPORTIFS** de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) ont néanmoins considéré que cet accrochage était un « incident

de course ». ● **A VINGT-SIX ANS**, Jacques Villeneuve a réalisé le rêve de son père, Gilles, décédé le 8 mai 1982, au volant d'une Ferrari, lors des essais du Grand Prix de Belgique. ● **CETTE**

VICTOIRE est aussi celle de Bernard Dudot, le père du moteur V10 Renault, qui doit rejoindre l'écurie Prost Grand Prix en 1998 après le retrait du motoriste français de la F1.

Jacques Villeneuve devient champion du monde de formule 1

À l'issue d'un Grand Prix d'Europe gagné par le Finlandais Mika Hakkinen (McLaren-Mercedes) et malgré une manœuvre aussi désespérée qu'inutile du pilote allemand Michael Schumacher (Ferrari), Jacques Villeneuve (Williams-Renault) est devenu champion du monde des pilotes

JEREZ

de notre envoyé spécial

Jacques Villeneuve a une nouvelle fois terminé son week-end de course dans le bureau des commissaires sportifs de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) : des vieilles connaissances avec lesquelles il a écrit, tout au long de la saison 1997 de formule 1, un superbe feuilleton, une fable à grand succès sur le thème du gârnement doué mais brimé par des censeurs intraitables. Pour une fois, le Canadien ne s'est pas rendu à ce rendez-vous avec la casquette du coupable, prêt à écouter la leçon et à jurer qu'on ne le reprendrait plus. Il n'en est pas ressorti amer ou mari, mais champion du monde des pilotes de F1. Les commissaires venaient de considérer que son accrochage avec Michael Schumacher au 48^e tour du Grand Prix d'Europe était « un incident de course ».

L'incident tant redouté par les deux prétendants au titre mondial a bien eu lieu, dimanche 26 octobre, sur le circuit andalou de Jerez-de-la-Frontera. Mais il ne s'est produit ni au moment – le départ – ni à l'endroit – dans le premier virage – où chacun l'attendait. Un sort malicieux avait pourtant placé les deux hommes sur la première ligne après la séance de qualifications. Jacques Villeneuve (Williams-Renault), puis Michael Schumacher (Ferrari) et enfin Heinz-Harald Frentzen (Williams-Renault) avaient tous trois signé un temps identique, au millième de seconde près. Ce hasard, que les statisticiens de la FIA ont estimé « possible tous les cent cinquante ans », est tombé à pic.

Quel stratège pouvait rêver d'un plus beau final ? Pas Michael Schumacher, qui, du haut de son expérience de double champion du monde, sait comment s'octroyer le titre à la dernière course : « C'est la situation que j'espérais. » Pas Jacques Vil-

leneuve, qui, claironne-t-il, n'affectionne rien d'autre que de se retrouver dans la situation du challenger : « Je n'ai pas d'autre solution que de pousser, pousser. » Alain Prost, qui a connu cette situation à trois reprises, se souvient de ces duels qu'il a perdus deux fois sur trois : « Quand on joue le championnat à la dernière course, ce n'est jamais vraiment très rationnel. On est un autre homme. Il est absolument impossible de prévoir ce qui va arriver. »

DANS UN TROU DE SOURIS

Le premier virage du *circuito de velocidad* de Jerez, un « droit », est placé environ 300 mètres après le départ, en haut d'une légère montée. « C'est bosselé là-haut », avait remarqué Michael Schumacher. L'homme qui a su redonner des couleurs si vives à la Scuderia y avait rencontré quelques problèmes pendant les essais. En course, il l'a parfaitement négocié, chipant la première place à son rival. Jacques Villeneuve, malgré des séances d'entraînement consacrées aux départs, a perdu là son cinquième duel de la saison avec le pilote allemand. Derrière lui, les deux McLaren de David Coulthard et Mika Hakkinen, apparemment plus rapides, restent en retrait. « Je voulais aller plus vite, mais Jacques luttant pour le titre, il m'a paru beaucoup trop risqué d'entreprendre des manœuvres de dépassement », expliquera le Finlandais. Jacques Villeneuve apprécie le comportement de son adversaire. Il saura s'en souvenir.

Au deux tiers de la course, après deux ravitaillements pneus et essence, la Ferrari de Michael Schumacher n'a plus qu'un avantage infinitésimal. Dans ses rétroviseurs, le champion allemand aperçoit la Williams-Renault de Jacques Villeneuve faire l'élastique. Au 40^e tour, à l'abord du virage le plus serré du circuit de Jerez, le Québécois laisse son



Le Canadien Jacques Villeneuve termine le Grand Prix d'Europe, en troisième position, derrière les Mercedes de Mikka Hakkinen et de David Coulthard.

adversaire lui prendre quelques mètres pour mieux l'attaquer, par surprise, dans un trou de souris. Pour s'offrir ce titre qui avait plusieurs fois semblé lui échapper, Jacques Villeneuve n'a pas d'autre choix que de dépasser, y compris dans l'un de ces endroits impossibles qu'il adore : « Je savais que je prenais un risque énorme. Je n'ai pas été surpris de le voir fermer le passage. »

« POUR ÊTRE HONNÊTE »

Michael Schumacher, l'homme qui commence presque toutes ses phrases par « pour être honnête », a tenté de barrer la route du titre à son rival d'un coup de volant inutile, le même que celui qui, en 1994, à Adelaïde, avait provoqué l'abandon de Damon

Hill. « J'étais devant lui et, quand il m'a vu, il a décidé de donner un coup de volant pour essayer d'endommager ma voiture, raconte le pilote canadien. Il a raté son coup, il a cassé son auto. Mais ma voiture avait un comportement étrange : l'arrière n'était plus stable du tout. » Il lui reste alors vingt tours à accomplir pour obtenir ce sacre qui avait déjà fait rêver son père, Gilles.

Et pendant ces vingt tours, il va guetter chaque bruit suspect de sa voiture. Ses pneus se dégradent très vite, il ralentit son rythme. Shinji Nakano, le coéquipier d'Olivier Panis chez Prost Grand Prix, lui reprend son tour de retard. Derrière se profilent les deux McLaren. Mika Hakkinen, le grand malchanceux de

l'année, commence à croire en son étoile. Elle s'est mise à briller dans l'avant-dernier virage de l'ultime tour de la saison. Le futur champion du monde ne tentait aucune manœuvre d'obstruction. Mika Hakkinen et David Coulthard profitaient de l'aubaine. Le Finlandais s'offre sa première victoire et Jacques Villeneuve un premier titre, après seulement trente-trois grands prix. Michael Schumacher avait regagné depuis longtemps le *motor-home* de Ferrari. Son visage trahissait, enfin, une émotion : le dépit de l'homme qui a tout essayé et qui sait qu'il a laissé dans un virage une bonne partie de son prestige.

Eric Collier

Un homme libre

JEREZ

de notre envoyé spécial

Le nouveau champion du monde de formule 1 a un regard d'enfant et des manières d'adolescent, mais, sur les circuits, c'est un adulte qui sait prendre ses

PORTRAIT

Jacques Villeneuve est un pilote dont l'air juvénile masque un goût démesuré de la compétition

responsabilités et ses désirs pour des réalités. Jacques Villeneuve, vingt-six ans, est un pilote dont l'air juvénile masque un goût démesuré de la compétition. Le premier champion du monde canadien court autant après les triomphes qu'après la bagarre. De ses débuts en F1, en 1996, il a conservé le souvenir ému de son succès au Portugal. Son baptême en Allemagne avait été « trop tranquille » à ses yeux, alors que sur le circuit d'Estoril il s'était payé le luxe de dépasser Michael Schumacher dans un virage réputé « indoublable ». « Cela peut paraître futile, mais c'est un vrai bonheur, explique-t-il, comme de passer le dernier virage du circuit de Suzuka sans lever le pied. »

Si Michael Schumacher demeure la référence de la F1 des années 90, Jacques Villeneuve a endossé le rôle de l'irrévérencieux. Le Québécois, né sur les rives du Saint-Laurent avant d'émigrer avec sa famille vers la Suisse, puis vers Monaco, se pose volontiers en « homme libre ». Libre de montrer son ennui lors des obligations imposées par ses sponsors, libre de critiquer le règlement de la F1 lorsqu'il ne lui plaît pas : à la veille du Grand Prix du Canada, ses « abus de langage » lui ont valu un aller et retour à Paris pour s'expliquer et recevoir un blâme des délégués de la Fédération internationale de l'automobile (FIA). Le coup de semonce ne l'avait pas fait changer d'avis d'un iota, mais l'avait aidé à prendre conscience des dégâts provoqués par sa dispersion : « Certains week-ends, je passais beaucoup trop de temps à m'expliquer sur le futur règlement. »

Au sein de l'écurie Williams-Renault, son franc-parler lui a également valu quelques déboires. Au Grand Prix de France, en juin, il s'était fait sévèrement rappeler à l'ordre après avoir un peu trop vertement exprimé sa déception. Dans la crise qui avait

suivi l'épisode, il avait tenu bon : « Il a un atout énorme, dit l'un de ses ingénieurs, il garde confiance en lui, en l'avenir. C'est tout le contraire d'un pilote qui se laisse abattre. » « Ce que j'adore, ce n'est pas tant de faire la course automobile et de gagner, souligne Jacques Villeneuve, c'est de repousser mes limites et de sortir du lot lorsqu'il y a des moments difficiles. »

Cette force de caractère qu'il étale course après course au nez de ses concurrents n'a d'égalé dans sa vie privée que sa manière de couper court à toute évocation de son père. « Je l'ai connu comme père et non comme pilote. Pour moi, il était le meilleur, point. » La passion de la course lui a pourtant été transmise intacte par ce père, idole des tifosi de Ferrari, mort au volant en 1982. Gilles Villeneuve emmenait Jacques et sa sœur Mélanie sur tous les circuits, dans le *motor-home* familial. « J'ai grandi dans les stands de Monaco et de Monza », dit Villeneuve junior. Enfant des circuits, il a su très tôt qu'il était « né pour la course automobile » : « Avec ma sœur, dans la voiture, on poussait mon père à aller plus vite. Il se faisait parfois peur, mais nous on rigolait. »

Le ski et le motocross ne pouvant assouvir sa passion pour la vitesse, il s'est lancé très tôt dans la course. À dix-sept ans, il a obtenu de sa mère, Joanne, une dérogation pour courir dans un championnat italien de voitures de production. Sept ans plus tard, en 1995, il remportait aux 500 Miles d'Indianapolis sa première victoire de prestige et son premier titre majeur. L'année suivante, il faisait ses débuts en F1 chez Williams-Renault. « Jusque-là, il est le plus intéressant des jeunes pilotes que j'aie vus débiter », notait alors Patrick Head, le directeur technique de l'écurie anglaise. Parole de connaisseur.

Eric Collier

■ **La presse italienne** a condamné sans appel, lundi 27 octobre, la manœuvre suspecte de Michael Schumacher lors du 48^e tour du Grand Prix d'Europe, à Jerez. « Et maintenant, Schumacher, des excuses ! », titrait sur huit colonnes le quotidien sportif *Corriere dello Sport*. « Schumi, quelle folie ! », écrivait pour sa part, sur toute la première page, *La Gazzetta dello Sport*. « Schumi met la Ferrari KO », expliquait *La Stampa*, le quotidien de Turin. Quant à *L'Unita*, elle affirme dans un éditorial : « Schumacher s'est couvert de honte et doit être chassé sans attendre par Ferrari. »

Bernard Dudot, père du moteur V10 Renault

« La voiture qui gagne est toujours la plus homogène »

JEREZ

de notre envoyé spécial

Le succès de Jacques Villeneuve permet à Renault de se retirer de la formule 1 sur une note plus que positive. Mais Louis Schweitzer, le PDG de la société, a annoncé à Jerez (Espagne) que l'entreprise reviendrait au sport automobile. Bernard Dudot, tenu pour être le « père du moteur V10 Renault », quitte Renault-Sports après trente années de services. Il rejoint la saison prochaine l'écurie d'Alain Prost, en qualité de directeur technique.

« Renault se retire de la F1 sur un sixième succès consécutif au championnat du monde des constructeurs. Comment expliquez-vous une telle constance ?

– Je crois que le succès vient d'abord du savoir-faire de l'équipe Renault-Sport. Elle s'est construite avec le temps. Elle s'est rodée à l'époque du turbo et elle est arrivée à maturité avec les moteurs atmosphériques. Je pense que Renault dispose à l'heure actuelle de la meilleure équipe de motoristes du monde. Notre association avec nos partenaires est également primordiale. Avec l'écurie Williams, notamment, nous avons trouvé une cohésion globale optimale, en ayant confiance et respect l'un pour l'autre.

– **Sur quels critères de qualité repose, selon vous, le succès des moteurs Renault ?**

– Leur fiabilité exceptionnelle : sur les six dernières années, le nombre d'incidents moteurs survenus en course se compte sur les doigts d'une main. Pour être champion du monde, il faut finir les courses.

– **Quelle période de la saga de Renault en F1 a été la plus marquante ? Quelle victoire retenez-vous ?**

– C'est toujours celle où l'on gagne. Pour nous, la période de succès est celle du moteur atmosphérique des années 90. La victoire de Michael Schumacher à Monaco, en 1995, avec la Benetton-Renault, restera la plus belle, tant Monaco ne nous a pas porté chance.

– **Une aventure longue de dix-huit ans ne s'achève pas sans quelques regrets ?**

– Le premier est de ne pas avoir acquis le titre de champion du monde en 1983, avec Alain Prost, à l'époque des turbos. Nous étions passés tout près...

– **Quelle innovation de Renault est, selon vous, appelée à laisser son empreinte dans l'histoire de la formule 1 ?**

– Nous avons apporté à la F1 le concept du moteur turbo, un pari extrêmement osé, puis l'allumage statique. Nous avons ensuite imposé l'architecture du V10, choisie parce qu'elle était celle qui favorisait le plus notre partenaire chassé, Williams. Mais l'innovation dont je suis le plus fier, c'est la distribution pneumatique, que nous avions introduite en 1986. Aujourd'hui, tous les moteurs de F1 en sont équipés.

– **Inversement, qu'est-ce que la F1 a apporté à l'entreprise Renault ?**

– Du savoir-faire, mais surtout de l'image. La F1 a une image internationale, ce dont Renault avait besoin. Si la marque est aujourd'hui très connue sur le continent américain et au Japon,

c'est essentiellement dû à la F1. En revanche, on ne peut pas parler de transposition directe des connaissances engrangées en F1 sur la production de série, tant le travail effectué pour la F1 se situe à la marge. Nous travaillons aux limites de la combustion, aux limites de l'utilisation des matériaux. Ce n'est pas transposable.

– **Ces gains en termes d'image ont-ils été judicieusement exploités par Renault ?**

– On peut se poser la question à l'infini... La F1 doit avoir un accompagnement médiatique, mais à quelle hauteur ? Je ne suis pas compétent pour juger.

– **En rejoignant l'an prochain l'écurie Prost Grand Prix, vous changez à la fois de maison et de métier. En quoi consisteront vos nouvelles fonctions ?**

– J'aurai la direction technique de l'écurie. Je serai chargé de coordonner le travail de techniciens qui ont des spécialités très différentes de celles que je connais chez Renault. Mais mon travail consistera surtout à étoffer cette équipe. Pour gagner, il lui faut un minimum de renfort.

– **Par où allez-vous commencer ?**

– Nous avons un mécanisme à construire. Nous disposons d'une voiture qui a fait ses preuves cette année, mais qui sera équipée d'un nouveau groupe propulseur. Il s'agira de faire de cet ensemble quelque chose de très homogène. La voiture qui gagne est toujours la plus homogène. »

Propos recueillis par Eric Collier

Année après année, l'Open de tennis de Paris consolide son prestige

Le tournoi, l'un des neuf plus importants du monde, pourrait accueillir également des femmes

Pete Sampras, Michael Chang, Patrick Rafter, les trois meilleurs joueurs de tennis du monde, et beaucoup d'autres champions sont à l'Open de

Paris qui se dispute au Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB) du lundi 27 octobre au dimanche 2 novembre. Depuis sa création, en

1986, le tournoi parisien s'est imposé comme l'un des grands rendez-vous en salle de la saison et poursuit son développement.

UN CHOC espéré entre Pete Sampras et Boris Becker au deuxième tour ou le petit Français Arnaud Clément (1,72 m) opposé au premier tour au grand Marc Rosset (2,01 m), Patrice Clerc est satisfait. Le directeur de l'Open de Paris et de Roland-Garros apprécie ce tableau « équilibré, aux chocs intéressants qui opposent des styles ». Le tournoi qui se tient à Paris du lundi 27 octobre au dimanche 2 novembre au Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB) promet.

Comme chaque année, quasiment tous les meilleurs joueurs du monde sont là et, mieux, ceux qui ne sont pas là s'estiment trop faibles pour tenir le choc. L'Australien Marc Philippoussis et le Croate Goran Ivanisevic ont déclaré forfait, victimes d'une saison trop lourde pour leur dos, l'Espagnol Carlos Costa est épuisé comme l'Ukrainien Andrei Medvedev, vainqueur en 1993. L'Américain Andre Agassi, vainqueur de 1994 et qui s'est perdu au-delà de la centième place mondiale, disposait d'une invitation mais a finalement préféré ne pas faire le voyage. Son forfait a fait le bonheur du Français Arnaud Di Pasquale. Les Français, eux, déplorent l'absence d'Arnaud Boetsch qui n'a

toujours pas trouvé de solution à un épineux problème de pied. « Un joueur diminué, même une star, sait qu'elle a peu de chances de passer un tour dans un tournoi aussi relevé », explique Patrice Clerc. Doté de 2,55 millions de dollars (plus de quinze millions de francs), l'Open de Paris appartient au club des super-9, les neuf plus gros tournois du monde avec Key Biscayne, Rome, Montréal, Cincinnati ou Stuttgart. Il distribue 370 points au vainqueur, et sa place dans le calendrier à deux semaines de la finale du circuit qui rassemble les huit meilleurs joueurs du monde à Hanovre en fait l'une des épreuves les plus courues de l'année.

VINGT PARTENAIRES OFFICIELS

Lundi, avant le début de l'épreuve, seuls quatre joueurs - Pete Sampras, Michael Chang, Patrick Rafter et Goran Ivanisevic - sont certains de faire le voyage en Allemagne; derrière eux, c'est la bagarre entre Greg Rusedski, Yevgeny Kafelnikov, Carlos Moya, Sergi Bruguera, Thomas Muster, Marcelo Rios ou Alex Corretja qui peuvent toujours prétendre au déplacement. « Dans ce contexte, les Français sont en dessous des ambitions », note Patrice Clerc.

Le n° 1 national et 22^e mondial, Cédric Pioline, souffre du dos; il rencontre son compatriote Lionel Roux au premier tour. Quant au récent vainqueur du tournoi de Lyon, Fabrice Santoro, il devrait avoir fort à faire au premier tour face au Suédois Magnus Larsson qui vient de le battre au tournoi de Stuttgart.

Les dirigeants, eux, sont très ambitieux. Sans cesse peaufiné depuis sa création, en 1986, l'Open de Paris est devenu un modèle de confort et de prestige. Le POPB s'est fait élégant pour une semaine, entre village accueillant et travées fleuries. Géré par la même équipe que Roland-Garros, sous la houlette de la Fédération française de tennis (FFT), le tournoi profite, bien sûr, de l'aura économique de son grand frère. Ses partenaires du Grand Chelem sont là. Mais Bercy est une entreprise autonome qui a su séduire de nouveaux sponsors. Ils sont vingt partenaires officiels.

La liste d'attente est longue. La nouveauté de l'année, les qualifications. Réduites à vingt-quatre joueurs (contre quarante-huit), elles se sont disputées de jeudi à samedi à Bercy, une façon d'allonger le tournoi sur neuf jours. « Il y a toujours des choses à améliorer », dit Patrice Clerc. Celui-ci souhaiterait que le tournoi passe de quarante-huit joueurs à trente-deux: « Les "bye", ces dispenses de premiers tours réservées aux seize têtes de série, ne rendent pas la compétition égale. »

L'Open de Paris est également parmi les acteurs d'une réforme en cours d'ébauche. Depuis un an, l'association des joueurs professionnels (ATP) et celle des joueuses professionnelles (WTA) étudient des rendez-vous mixtes à l'exemple de ceux du Grand Chelem. Vendredi, lors du tirage au sort, Christian Bîmes, président de la FFT, s'est voulu optimiste en prévoyant que cette forme de tournoi pourrait avoir lieu à Paris dans deux ou trois ans. Patrice Clerc est plus circonspect: « Il faut réfléchir au format car c'est une

bonne idée qu'il ne faut pas gâcher. Il ne faut pas que le tennis masculin mange l'épreuve féminine. »

Pour l'heure, l'Open de Paris est confronté à deux difficultés: les retransmissions télévisées et l'enthousiasme du public. France Télévision, bien que partenaire de l'épreuve, ne retransmettra que des échantillons (pas de diffusion en direct lundi, deux heures de mardi à jeudi après-midi, quatre heures pour les quarts de finale, vendredi). Seules la première demi-finale et la finale ont droit au direct. Quant au public, pourtant composé de 80 % d'habitues de Roland-Garros, il est houleux et très mauvais joueur. Depuis deux ans, sa mauvaise humeur entache les parties. En 1996, Boris Becker, furieux dans sa défaite, avait affirmé avoir joué dans un « zoo », et Cédric Pioline, malmené durant toute sa partie contre Yevgeny Kafelnikov, s'en était allé sur un bras d'honneur. Patrice Clerc ne peut que souhaiter une meilleure ambiance.

Bénédicte Mathieu

Von Grünigen et Compagnoni survolent le slalom géant de Tignes

PREMIERS slaloms géants de la saison et premières victoires pour les deux spécialistes de la discipline. Le Suisse Michael Von Grünigen a remporté, dimanche 26 octobre, l'épreuve masculine de Tignes et l'Italienne Deborah Compagnoni s'est imposée, samedi, dans le slalom géant féminin.

La double championne du monde de la spécialité, qui a devancé l'Allemande Martina Ertl de près de deux secondes, est invaincue dans la spécialité depuis son succès à Maribor en janvier 1997. « Lorsque je rencontre des conditions aussi bonnes avec un beau soleil et une neige si agréable, le ski devient naturel, a-t-elle déclaré. Je me sens en harmonie avec l'environnement. »

Michael Von Grünigen, champion du monde en titre, a, lui, devancé son compatriote Steve Locher, qui sera certainement son principal rival avec l'équipe autrichienne, déjà impressionnante en ce début de saison: elle a placé cinq coureurs dans les dix premiers.

DÉPÊCHES

■ **GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE: Eva Serrano a obtenu deux médailles de bronze** au cerceau et au ruban, dimanche 26 octobre, aux championnats du monde de GRS à Berlin. Septième lors du concours général individuel, samedi, après une grosse faute dans l'épreuve du cerceau, la Française s'est donc rattrapée, dimanche, offrant ses premières médailles mondiales à la GRS française.

■ **BASKET-BALL: le PSG a rejoint l'ASVEL en tête du championnat de France Pro A** lors de la huitième journée aller, samedi 25 octobre, grâce à sa victoire sur Pau-Orthez (86-70). L'ASVEL a subi sa première défaite de la saison face à Cholet (72-71), qui prend la troisième place du classement.

■ **FOOTBALL: la Corée du Sud est assurée de sa qualification pour la Coupe du monde 1998** grâce au match nul du Japon contre les Emirats arabes unis, dimanche 26 octobre (1-1) à Tokyo. Les Coréens sont premiers de leur groupe et ne peuvent plus être rejoints. - (AFP)

■ **VOILE: l'équipage féminin de EF-Education**, bateau skipé par la Française Christine Guillou, a pris la neuvième place de la première étape de la Whitbread, course autour du monde à la voile en équipage avec escales, en franchissant la ligne d'arrivée au Cap (Afrique du Sud), samedi 25 octobre.

Des contrôles anti-dopage, peut-être...

L'Open de Paris s'ouvre, alors que le sport français est secouru par la révélation de cas de dopage à la nandrolone, un puissant anabolisant retiré du marché dès le 1^{er} novembre. Pourtant, il n'est pas sûr que des contrôles anti-dopage y soient effectués. La direction du tournoi n'est pas maître d'une telle décision. L'Open de Paris est une étape du circuit ATP (Association des tennismen professionnels) et obéit donc à ses règles. L'ATP procède à des tests anti-dopage inopinés dans une trentaine de tournois par an. De tels contrôles sont systématiques dans les tournois du Grand Chelem qui sont sous la juridiction des fédérations de tennis du pays qui les accueillent (Australie, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne).

Pete Sampras est toujours le premier de la classe

IL VIENT, et il n'est pas favori. Pourtant, avec dix tournois du Grand Chelem à son actif, cinquante titres au total dans sa carrière débutée en 1989, dont six en 1997, deux en Grand Chelem et quatre sur le circuit, il possède un sérieux palmarès. Il est numéro un mondial depuis 1993, il sera sans doute encore champion du monde à la fin de la saison. Même si celle-ci a été brillante, Pete Sampras a néanmoins subi quelques revers, une défaite en huitième de finale aux Internationaux des Etats-Unis face à Petr Korda, une autre il y a quelques jours contre Richard Krajicek au tournoi de Stuttgart, finalement remporté par Petr Korda.

A Paris, l'Américain est l'homme à battre, et il est de moins en moins invincible. Il n'est évidemment pas « fini » et demeure le meilleur. Sa marge de manœuvre est juste un peu plus limitée. Pas de quoi avoir vraiment peur. Pete Sampras n'a que vingt-six ans. A Paris, il voudrait bien réussir.

Vainqueur en 1995, éliminé au deuxième tour par Marc Rosset en 1996, Pete Sampras souhaiterait volontiers reconquérir son titre. Pas facile, il est dans la moitié de tableau de Petr Korda, sa bête noire, et de Greg Rusedski, tête de série n° 4 et ambitieux absolu de l'épreuve. Mieux, Pete Sampras peut s'attendre à rencontrer, mercredi, Boris Becker au deuxième tour si celui parvient à se dépêtrer de l'accrocheur Marc Woodforde au premier tour (Sampras est dispensé de ce premier tour).

Bercy veut le choc pour le symbole. Il y a presque un an pour

jour, Sampras et Becker offraient les meilleures affiches de la fin de saison vainqueur chacun d'un tournoi - Becker à Stuttgart, Sampras aux Masters d'Hanovre - au terme de matches gigantesques. A bientôt trente ans, Boris Becker est en semi-retraite. A vingt-six ans, Pete Sampras court après le record des douze victoires en Grand Chelem de Roy Emerson. Certains disent qu'il en gagnera peut-être vingt dans sa carrière présumée encore longue. Lui se contente de balayer les suppositions de la main. Il ne sait pas, mais c'est sa quête suprême. De la même façon qu'il rêve de gagner les Internationaux de France de Roland-Garros qui manquent à son palmarès.

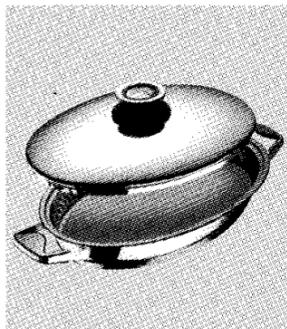
Pour cela, Pete Sampras poursuit l'entraînement sans relâche. « Une semaine sans une raquette est une épreuve », se plaît-il à répéter sans cesse. Le premier de la classe, pourtant, a changé. Du gentil garçon tout lisse et tout beau, anti-thèse - marketing et tennistique - d'Andre Agassi, il a pris l'étoffe d'un héros tragique.

En 1996, il a perdu son entraîneur de presque toujours, Tim Gullickson, emporté par une tumeur au cerveau. Il s'est battu avec les limites de son propre organisme, qui l'a souvent lâché dans les matches longs, avec pour conséquence une perte vertigineuse dans l'effort de ses oligo-éléments. Pete Sampras a gagné ces parties. Cela l'a rendu épique, et le tennis, avec lui, a parfois gagné des allures de sport extrême.

B. M.

FORMULE N°1 pour votre santé

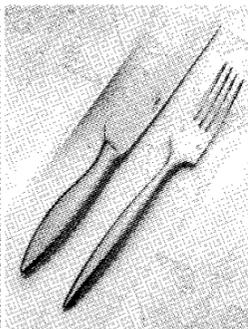
Zepter : un partenaire indispensable pour une alimentation saine
Les systèmes de cuisson ZEPTEK vous permettent de cuire vos légumes et de cuisiner votre viande respectivement sans eau et sans apport de matières grasses, dans le respect de votre santé.



OFFRE EXCEPTIONNELLE

Une superbe grande sauteuse ovale (3 l) en Acier Inoxydable 10/18 à couvercle bombé + un set fourchette / couteau de découpe en Acier Inoxydable = 990 FF au lieu de 2.135 FF
Téléphonez au (N° vert) 0800 50 55 22

Offre valable du 01/11/1997 au 30/11/1997 et dans la limite des stocks disponibles.



SERGEY BUBKA

« Je sais que je peux compter sur le système de cuisson ZEPTEK pour m'assurer une alimentation saine dans laquelle vitamines et minéraux sont parfaitement préservés. »

ALAIN DUCASSE

« Avec le système de cuisson ZEPTEK la cuisine gastronomique devient accessible à tous. La saveur de chaque produit est préservée. »



Magasin Zepter
240 bis, Bd Saint Germain
75007 PARIS
Tél. 01 42 22 43 37

Zepter France
144, Avenue des Champs Elysées
75008 PARIS
Tél. 01 40 74 05 05

striving for a longer life

Mauvais temps en Méditerranée

LES HAUTES PRESSIONS se décaleront vers le Benelux mardi et favoriseront un temps sec et froid sur la majeure partie du pays. En Méditerranée, une perturbation donnera des pluies orageuses, de la neige à basse altitude et du vent entre la Corse et le continent.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Soleil dominant. Le vent d'est sera modéré, à 50 km/h. Il fera de 2 à 7 degrés le matin et de 8 à 11 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le soleil brillera largement. Il fera de -4 à 3 degrés le matin et de 6 à 8 degrés l'après-midi. Le vent d'est pourra atteindre 60 km/h en rafales.

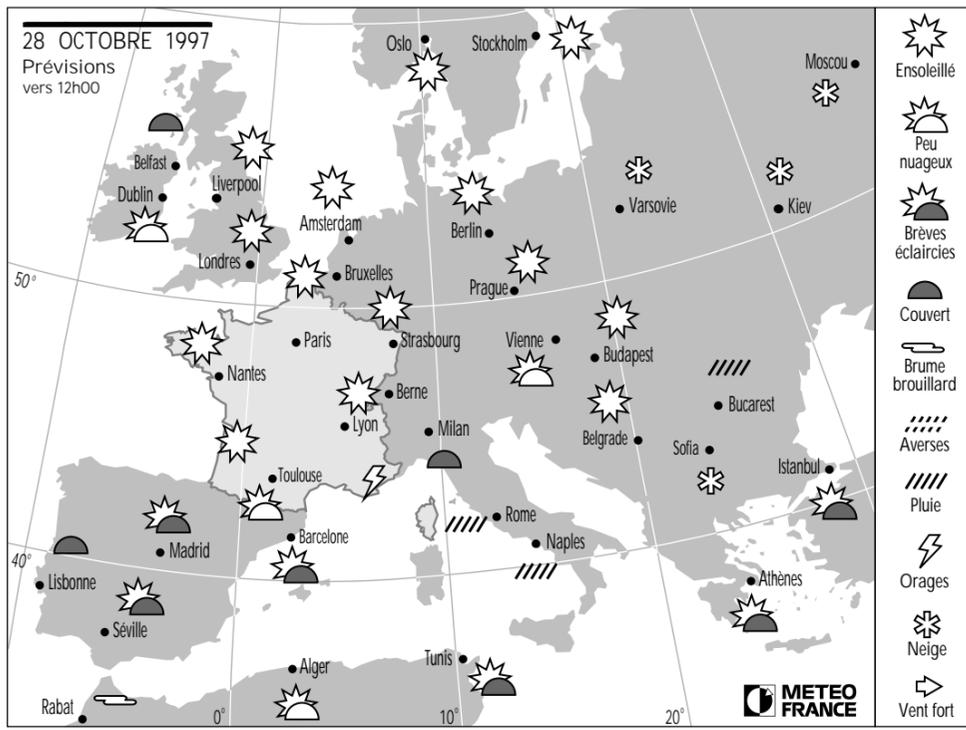
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le ciel sera dégagé, et le vent d'est atteindra 50 km/h en rafales. Les gelées seront généralisées le matin, jusqu'à -5 degrés. L'après-midi, il fera 5 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Après quelques

brouillards dans la vallée de la Garonne, le soleil brillera. Il fera de 6 à 12 degrés le matin et de 16 à 19 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le soleil dominera. Les températures seront en baisse, entre -2 et 5 degrés le matin et entre 6 et 9 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur l'Aude et le Roussillon, le ciel sera couvert, avec des pluies orageuses parfois fortes. Sur le littoral du Var et des Alpes-Maritimes, ainsi qu'en Corse, le ciel sera également couvert, avec des pluies orageuses fortes. C'est la Corse qui sera la plus touchée, et la limite pluie-neige s'abaissera à 800 mètres le soir. Quelques chutes de neige pourront se produire sur les Alpes-Maritimes. Sur les autres régions, les nuages domineront, mais sans précipitations. Le vent d'est soufflera fort entre la Corse et le continent et atteindra 100 km/h. Les températures ne dépasseront pas les 15 degrés l'après-midi.



PRÉVISIONS POUR LE 28 OCTOBRE 1997

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

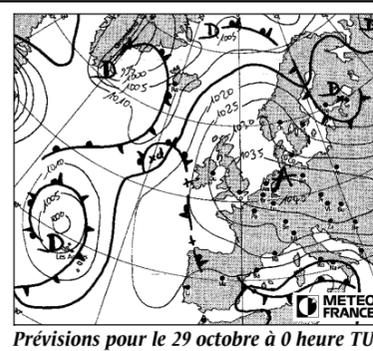
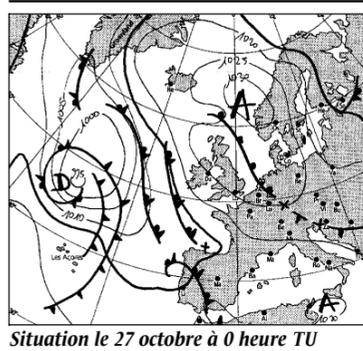
FRANCE métropole	NANCY	-3/4 S	
AJACCIO	10/17 P	NANTES	5/12 S
BIARRITZ	11/17 N	NICE	10/15 P
BORDEAUX	8/16 S	PARIS	1/8 S
BOURGES	2/9 S	PAU	8/17 N
BREST	5/11 S	PERPIGNAN	11/16 P
CAEN	4/8 S	RENNES	5/11 S
CHERBOURG	4/10 S	ST-ETIENNE	1/7 S
CLERMONT-F.	1/8 S	STRASBOURG	-2/4 S
DIJON	1/6 S	TOULOUSE	7/16 S
GRENOBLE	5/10 N	TOURS	3/9 S
LILLE	0/7 S	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	5/10 S	CAYENNE	23/30 P
LYON	3/8 S	FORT-DE-FR.	26/31 N
MARSEILLE	11/15 N	NOUMEA	20/24 C

PAPETE	25/30 N
POINTE-A-PIT.	26/31 S
ST-DENIS-RE.	21/26 S
EUROPE	
AMSTERDAM	-4/5 S
ATHENES	11/16 N
BARCELONE	14/20 N
BELFAST	5/11 C
BELGRADE	-5/5 S
BERLIN	-1/5 S
BERNE	-5/4 S
BRUXELLES	-4/5 S
BUCAREST	-3/6 P
BUDAPEST	-4/6 S
COPENHAGUE	-2/5 S
DUBLIN	4/11 N
FRANCFORT	-7/5 S
GENEVE	-2/5 S
HELSINKI	-9/-2 *
ISTANBUL	8/11 N

KIEV	-4/0 *
LISBONNE	15/21 C
LIVERPOOL	2/6 S
LONDRES	2/7 S
LUXEMBOURG	-6/4 S
MADRID	12/19 N
MILAN	14/20 N
MOSCOU	-5/-2 *
MUNICH	-7/2 S
NAPLES	9/15 P
OSLO	-6/-1 S
PALMA DE M.	14/22 P
PRAGUE	-7/4 S
ROME	6/12 P
SEVILLE	16/24 N
SOFIA	-2/2 *
ST-PETERSB.	-8/-5 *
STOCKHOLM	-5/2 S
TENERIFE	15/20 S
VARSOVIE	-4/-1 *

VENISE	-2/6 N
VIENNE	-3/5 S
AMÉRIQUES	
BRASILIA	19/27 P
BUENOS AIR.	12/21 N
CARACAS	26/30 S
CHICAGO	-2/9 C
LIMA	18/23 C
LOS ANGELES	13/21 S
MEXICO	13/22 N
MONTREAL	2/5 C
NEW YORK	6/10 S
SAN FRANCIS.	12/15 C
SANTIAGO/CHI	11/15 P
TORONTO	1/7 N
WASHINGTON	4/10 S
AFRIQUE	
ALGER	15/24 N
DAKAR	27/32 N
KINSHASA	23/29 N

LE CAIRE	16/26 S
MARRAKECH	15/26 S
NAIROBI	14/24 N
PRETORIA	15/20 P
RABAT	15/22 C
TUNIS	15/24 N
ASIE-OCEANIE	
BANGKOK	24/33 N
BOMBAY	25/32 S
DJAKARTA	26/32 C
DUBAI	23/31 S
HANOI	19/25 S
HONGKONG	19/25 C
JERUSALEM	16/25 N
NEW DEHLI	17/26 P
PEKIN	6/16 S
SEOUL	6/14 S
SINGAPOUR	27/31 P
SYDNEY	16/23 S
TOKYO	12/18 S



ENVIRONNEMENT

Une alerte au radon dans le Limousin rappelle les risques de la radioactivité naturelle

UN JEUNE couple limousin, José et Nadine Gregorio, et leur fille de quatre mois, Wendy, ont dû quitter leur maison de Saint-Sylvestre (Haute-Vienne), en raison du taux particulièrement élevé de radon qui y a été mesuré. Alors que le niveau maximal recommandé pour ce gaz radioactif d'origine naturelle est de 400 becquerels par mètre cube, c'est une activité de plusieurs milliers de becquerels qui aurait été relevée. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, a demandé au préfet de région de reloger cette famille « en attendant qu'une solution technique adaptée puisse être mise en œuvre pour cette habitation ».

La famille Gregorio a décidé de saisir la justice et de faire annuler pour vice caché la transaction passée avec la Cogema pour l'achat de cette maison. Pour plus de sûreté, il a été demandé à l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) et à l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) de réaliser des mesures complémentaires dans les maisons voisines.

Ce n'est pas la première fois que des teneurs excessives de ra-

don sont détectées dans les monts d'Ambazac, riches en minerai uranifère, d'où la Cogema a extrait, depuis les années 50, près de la moitié de la production française. Le phénomène est fréquent en terre granitique, surtout dans les maisons traditionnelles, bâtiments en moellons massifs, avec des ouvertures étroites. Ainsi, l'école de Besines, notamment, au centre du bassin minier, avait dû être provisoirement évacuée voilà quelques années.

Le maire de Saint-Sylvestre, Maurice Couturier, qui s'efforce d'attirer une population nouvelle dans ce bourg montagnard, se dit « très contrarié » par cette affaire : « La Cogema ne serait pas en cause, on n'en parlerait probablement pas tant. » Pour lui, il n'y a pas lieu de s'affoler : « Notre précédente doyenne est morte à cent trois ans, l'actuelle est âgée de quatre-vingt-dix-huit ans. » Mais il n'est pas exclu que des constructions neuves ou des réhabilitations de logements anciens aient été réalisées, avant que le nucléaire devienne objet de méfiance, avec des stériles et des sables résiduels de l'exploitation

uranifère, et que cela entraîne des concentrations anormales.

« Il est vrai, ajoute Jacques Lamaud, conseiller régional Vert du Limousin, que le radon est présent depuis des siècles dans les vieilles maisons limousines, spécialement dans les caves, car c'est un gaz lourd. Mais, aujourd'hui, les progrès de l'isolation font des atmosphères plus confinées, qui peuvent entraîner des élévations de taux. Il y a des systèmes d'aération spéci-

ifiques à mettre en place, il n'y a pas lieu de paniquer, mais c'est un problème dont il faut s'occuper. »

La législation française est relativement floue en la matière. Les autorités sanitaires se réfèrent à une recommandation européenne de 1990, qui édictait des niveaux de référence au-dessus desquels des mesures d'aération et d'étanchéification devraient être envisagées - 400 Bq/m³ pour l'habitat existant, 200 Bq/m³ pour

les constructions futures (Le Monde du 9 mars 1994). Seules 0,5 % des quelque 11 000 habitations contrôlées par l'IPSN dépassent les 400 Bq/m³, mais 4 % figurent au-dessus du seuil des 200 Bq/m³.

CANCER DU POUMON

La moyenne en France est de 66 Bq/m³, avec de fortes disparités selon les régions. Outre le Limousin, le Massif Central vient en tête (concentrations supérieures à 150 Bq/m³), suivi de la Franche-Comté et de la Bretagne. Un habitant vivant dans une habitation où règne une activité liée au radon de 200 Bq/m³ recevrait, indique-t-on à l'IPSN, un équivalent de dose de 3,5 millisieverts, soit 3,5 fois la dose maximale recommandée par la Commission européenne pour le public en matière de radioactivité artificielle...

De tels niveaux d'activités présentent-ils un risque sanitaire ? Aux Etats-Unis, le radon est considéré par le Surgeon general, équivalent du ministre de la santé, comme la seconde cause de cancer du poumon, derrière le tabagisme. Des études épidémiolo-

giques menées sur des populations de mineurs, ainsi que diverses expérimentations animales, ont conduit l'organisme de sûreté américain à estimer, en 1990, à 14 000 le nombre de décès imputables chaque année au gaz radioactif, avec une fourchette comprise entre 7 000 et 30 000 morts.

En France, on ne dispose d'aucune projection de ce type. Hormis les alarmes sporadiques relevées à l'occasion d'alertes, comme celle donnée par la famille Gregorio, la politique de prévention semble pratiquement inexistant. L'IPSN diffuse une brochure d'information, et promet de proposer prochainement une politique sanitaire qui s'appuie sur les recommandations de la Commission européenne. Mais il assure pour l'heure que la responsabilité des mesures incombe aux particuliers.

Hervé Morin et Georges Chatain à Limoges

★ Le Radon, livret diffusé par l'IPSN, centre de documentation sur la sécurité nucléaire, tél. : 01-46-54-80-07.

Un gaz radioactif d'origine naturelle

Le radon, issu de la désintégration de l'uranium et du radium naturellement présents dans la croûte terrestre, est un gaz radioactif, dont la durée de vie est courte. Il perd en effet la moitié de sa radioactivité en un peu moins de quatre jours. Puis la moitié de la moitié, et ainsi de suite. La nocivité de ce gaz présent dans tous les sols provient en fait de sa propre désintégration en composés solides (polonium 218, 214 et 212, plomb 214 et 210 et bismuth 214 et 210). Ces émetteurs de rayonnement alpha peuvent se déposer dans les poumons, irradier durablement les tissus et déclencher ainsi des processus cancérogènes.

Gaz lourd, le radon a tendance à s'accumuler dans les espaces clos, et notamment dans les bas étages des habitations. Aussi recommande-t-on, pour réduire sa concentration une ventilation efficace et une étanchéification des sous-sols. Selon l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), le radon représente le tiers (34 %) de l'exposition moyenne de la population française aux rayonnements ionisants (41 % pour les radiographies médicales).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97237

◆ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Un rat que l'on ne rencontre plus beaucoup. - II. Transbordement des marchandises. Dans les mains de Séguin. - III. Vierges, elles sont partagées entre Grande-Bretagne et Etats-Unis. Réponse impériale. - IV. Saint romain. Permet de faire le tour. Refus. - V. Le retour du passé. Cassant. - VI. Bois à pharmacie africaine. Mit en péril. - VII. Retenue dans le cours. Sport tout-terrain. - VIII. Comme des bois brûlés en forêt. Saluai les mérites. - IX. Préparas la distribu-

tion. Un accord en réduction. - X. Ville du Cameroun. Propre ou commun, on ne le monte plus très souvent.

VERTICALEMENT

1. Apporte un fumet pas toujours ragoûtant. - 2. Fait chauffer le gaz. - 3. Faiseur d'histoires. - 4. Lettres pour s'en sortir. Mettra au chaud. - 5. Préposition. Encore plus mauvais. Négation. - 6. Plusieurs moitiés. Le dernier a disparu de Bulgarie en 1946. - 7. Grand avec le temps. Rouge dans l'océan

Indien. Sur les roses. - 8. Possessif. Impossible retour. - 9. Fournisseur de sons. Bœufs, bêtes et prétentieux. - 10. Incapables de prendre une décision. - 11. Protections végétales. Participe remuant. - 12. Le feu à fleur de peau.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97236

HORIZONTALEMENT

I. Portemanteau. - II. Aréoles. Agrir. - III. Lapins. CIO. - IV. Ilotes. Altaï. - V. Ness. Aniline. - VI. Flo-rès. - VII. Rapprise. Tao. - VIII. Omirent. Beur. - IX. Mée. Géode. Eb. - X. Erdre. Céleri.

VERTICALEMENT

1. Palindrome. - 2. Orale. Amer. - 3. Repose-pied. - 4. Toits. PR. - 5. Elne. Frege. - 6. Messaline. - 7. As. Nostoc. - 8. Caire. De. - 9. Taille. Bel. - 10. Egotiste. - 11. Ai. An. Auer. - 12. Urbi et orbi.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex



Président-directeur général : Dominique Alduy Vice-président : Gérard Morax Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 41

Le plein, s'il vous plaît !

POUR débiter son essence en l'absence de pompe, hors d'usage, un garagiste utilise trois récipients de contenances respectives : 6 litres, 11 litres et 13 litres. Ce jour-là, un client contrariant lui demande 4 litres du précieux liquide.

On admettra que le pompiste peut réaliser les opérations suivantes : - remplir un récipient à l'aide de la citerne ou d'un autre récipient ; - vider un récipient dans un autre ou dans la citerne. Comment va-t-il mesurer cette

quantité en un minimum d'opérations ? Plus généralement, le garagiste peut-il servir, avec cette méthode, tout nombre entier de litres ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 1997

SOLUTION DU PROBLÈME N° 40 paru dans Le Monde du 21 octobre

On peut essayer de trouver « à la main » les multiples de 7 exclusivement formés de 9. Le premier qui convient est 999 999 = 142 857 x 7. On voit qu'alors 999 999 999 999 = 142 857 142 857 x 7, et ainsi de suite... 1998 = 333 x 6. Le nombre formé de 333 groupements de 9 est divisible par 7, le quotient étant formé de 333 groupements de

142 857. Ce n'est pas le cas, en revanche, pour le nombre formé de 1 997 chiffres 9.

LES PUBLICATIONS DU Monde

Un ancien numéro vous manque ?

(Commande et envoi à domicile)

3615 LEMONDE

À PROPOS DU PROBLÈME N° 37

Le problème n° 37, paru dans Le Monde du 30 septembre, qui comportait plusieurs solutions possibles, et non pas une comme nous l'avions mentionné, nous a permis de constater que les amateurs de jeux mathématiques sont nombreux et... perspicaces. Cette « erreur » nous a aussi montré qu'ils savaient être indulgents avec les créateurs de ces problèmes.

Nous remercions donc les dizaines de lecteurs qui, par fax, par téléphone ou par lettre, nous ont proposé des solutions originales. Leurs témoignages et leurs encouragements ont été appréciés des auteurs, mais l'importance de ce courrier n'a pas permis à ces derniers de répondre personnellement à chaque correspondant. Que les lecteurs trouvent ici l'expression de leurs excuses.

Le Monde

NUMÉRO SPÉCIAL
DES DOSSIERS ET DOCUMENTS
DU MONDE ● OCTOBRE 1997

L'histoire au jour le jour



Israël, Palestine



1897

1997

un destin partagé

ALLEMAGNE : 22 DM
ANTILLES / GUYANE : 80 F
AUTRICHE : 150 ATS
BELGIQUE : 450 FB
CANADA : 17 \$ CAN
CÔTE-D'IVOIRE : 7 500 F CFA
ESPAGNE : 1 800PTA
ÉTATS-UNIS : 14 \$ US
GRANDE-BRETAGNE : 8 £
GRÈCE : 3 400 DR
ITALIE : 22 000 LIRE
LUXEMBOURG : 450 FL
MAROC : 110 DH
PAYS-BAS : 25 FL
PORTUGAL CONT. : 2 200 PTE
REUNION : 80 F
SÉNÉGAL : 7 500 F CFA
SUISSE : 18 FS
TUNISIE : 12 DIN



Vient de paraître dans la collection

« L'histoire au jour le jour » Israël, Palestine, un destin partagé

Un siècle d'histoire au jour le jour, de 1897 à 1997



**UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX**

ARTS Degas collectionnait Ingres, Delacroix, Manet, Cézanne, Gauguin... et Degas : s'il aimait acheter, il n'aurait pas vendu. On s'en aperçut après sa mort, en 1917, lors des

ventes aux enchères de sa collection et de son atelier, qui firent grand bruit. ● AUJOURD'HUI DISPERSÉE dans les plus grands musées, la collection privée du peintre ainsi que

les « Degas de Degas » font l'objet d'une formidable exposition au Metropolitan Museum de New York. ● ELLE NE VIENDRA PAS EN FRANCE. On le regrette. Les œuvres sont ma-

nifiques et leur rassemblement passionnant, qui permet de découvrir un Degas méconnu, ouvert, dialoguant avec d'autres peintres. C'est aussi une approche des collection-

neurs et du marché à Paris au tournant du siècle. ● LES HAVEMEYER figureraient parmi les collectionneurs attentifs à la scène parisienne. Le Musée d'Orsay leur rend hommage.

Les œuvres que Degas gardait pour lui

Le Metropolitan Museum de New York réunit plus de deux cent cinquante peintures, pastels, aquarelles, dessins et gravures qui ont figuré dans l'exceptionnelle collection privée du peintre. Un rassemblement passionnant qu'on ne verra pas à Paris

LA COLLECTION PRIVÉE D'EDGAR DEGAS, The Metropolitan Museum of Art, 1000 Fifth Avenue, New York 10028-0198. Tél. : (212) 535-7710. Vendredi et samedi de 9 h 30 à 20 h 45. Dimanche, mardi, mercredi et jeudi de 9 h 30 à 17 h 15. Fermé le lundi. Jusqu'au 11 janvier. Catalogue, 356 pages, 45 dollars (270 F environ).

NEW YORK

de notre envoyée spéciale

« J'achète ! J'achète ! Je ne peux plus m'arrêter », confie Degas à Ludovic Halévy, l'écrivain coauteur de l'irrésistible livret de *La Belle Hélène* d'Offenbach, en lui montrant ses dernières acquisitions. Nous sommes en 1895. Degas, la soixantaine passée, envisage sérieusement de créer un musée. Depuis le début de la décennie, les dettes familiales consécutives aux banqueroutes de son père sont épongées. Ses tableaux se vendent de plus en plus chers. Il peut donc céder à son désir de collectionner que seuls les intimes du peintre connaissent bien. Ils ne sont pas si nombreux. Degas, dont le caractère épouvantable ne s'arrangera pas avec le temps, est sur le point de se fâcher avec la moitié du monde - celle qui défend Dreyfus -, et commence à se replier sur lui-même et ses idoles : Ingres et Delacroix... dont il acquiert des œuvres admirables.

D'Ingres, il semble bien que, s'il avait pu, Degas aurait tout acheté. Il dut se contenter de 20 peintures et 88 dessins ! Parmi les peintures, des chefs-d'œuvre incontestés : les portraits de Jacques-Louis Leblanc et celui de Madame, que Degas gardait dans sa chambre - ils sont aujourd'hui au Met -, et des tableaux plus difficiles à avaler comme *Roger délivrant Angélique*, naguère copié par Degas, ou encore la petite ver-

de son atelier, qui firent grand bruit. ● AUJOURD'HUI DISPERSÉE dans les plus grands musées, la collection privée du peintre ainsi que

les « Degas de Degas » font l'objet d'une formidable exposition au Metropolitan Museum de New York. ● ELLE NE VIENDRA PAS EN FRANCE. On le regrette. Les œuvres sont ma-

CÉZANNE ET GAUGUIN

« Il faut copier et recopier les maîtres, et ce n'est qu'après avoir donné toutes les preuves d'un bon copiste qu'il pourra raisonnablement vous être permis de faire un radis d'après nature. » Manet, que Degas aurait rencontré la première fois au Louvre devant le portrait de l'infante Marguerite par Velasquez, pouvait faire des radis ou des jambons. Il avait la main exercée auprès des maîtres, une main preste, mais capable de construire ferme et d'assurer la présence des êtres et



Paul Mathey, « Portrait of Edgar Degas », 1882, graphite (48 x 31,5 cm). Collection Mellon.

des objets. Parmi ses Maîtres, Degas possède le pastel de Madame Manet affalée sur un sofa dont le bleu fait bon poids (aujourd'hui au Musée d'Orsay) ; il a le portrait terrible

de Berthe Morisot en deuil. Il a aussi une version de *L'Exécution de Maximilien*, empereur du Mexique, qu'il a en partie sauvée en rassemblant quatre fragments de la

composition sans doute dissociée pour être plus facilement vendue.

Parmi ses contemporains, Cézanne et Gauguin sont aussi en bonne place dans son panthéon intime, avec des pièces exceptionnelles. Monet, « rien qu'un œil » (« mais quel œil ! »), n'y est pas. Pas du tout. Gauguin, qui a quinze ans de moins et l'admire, est l'un des protégés de Degas. En 1881, il a échangé avec lui un de ses pastels contre une petite nature morte. En 1891, il a acquis *La Belle Angèle* à Drouot. En 1893, il a poussé Durand-Ruel à lui organiser une exposition, qui aurait été un échec financier total sans ses propres achats. Ses Gauguin : dix peintures parmi les plus célèbres d'aujourd'hui. *La Lune et la Terre* du MOMA, la *Femme à la mangue* du Musée de Baltimore, *Jour de Dieu*, de l'Art Institute de Chicago, des monotypes, des gravures.

UNE POLITIQUE D'ACHAT

Quant à Cézanne, Degas s'y intéresse sérieusement lors de sa première exposition chez Vollard, en 1895, dont il sort avec un enthousiasme qui laisse son entourage perplexe. Et Degas de constituer, en quatorze mois, un bel ensemble d'œuvres du maître d'Aix : sept peintures à l'huile, une aquarelle, un dessin - un autoportrait (Musée de Winterthur) -, le portrait de Victor Chocquet, des poires d'une extrême concision, des pommes solides, un *Baigneur au bras levé* (1883) dont le propriétaire actuel est, comme par hasard, un grand peintre : Jasper Johns... La collection privée de Degas est une collection de peintre pour les peintres, à l'image du dialogue que ceux-ci instaurent entre eux, par-delà les conventions, les générations, pour faire et refaire la peinture. Calée entre un autoportrait de jeunesse et le buste de Degas à soixante-douze ans par Paul Paulin, une dizaine de salles aux couleurs un peu lourdes, censées sans doute restituer l'atmosphère des appartements haussmanniens, ouvre bien des perspectives. Outre le nombre de chefs-d'œuvre rassemblés que l'on peut savourer pour eux-mêmes, elle invite à s'interroger en permanence sur le pourquoi des choix, renvoie à l'actualité de l'époque, au contexte des ventes, aux pratiques des premiers grands marchands d'art moderne, aux collectionneurs, aux amitiés de Degas, à sa générosité envers quelques peintres mal aimés, à ses caprices, à son idée de créer un musée, et bien sûr, à sa peinture.

Ce projet de musée, que Degas abandonne, semble-t-il, après avoir visité celui de Gustave Moreau inauguré en 1903, qu'il trouve sinistre comme un mausolée, aura déterminé ce qu'on peut appeler une politique d'achat, plus ambitieuse que celle d'un simple

amateur. Il complète des achats antérieurs, les documente, photographie. Il regroupe, il reconstruit, il restaure. Il établit des fichiers où il mentionne l'histoire des tableaux, et comment ils sont passés de main en main : il achète volontiers des œuvres qui ont appartenu à des peintres - un de ses deux Greco était au-dessus du lit de Millet. Degas se comporte en historien de l'art qui remonte aux sources, établit des liens, des filiations, des passerelles entre le passé et le présent, la tradition et la modernité. Ce que

La danseuse qui échappa à Louise Havemeyer

Degas a prétendu avoir beaucoup pratiqué la sculpture, et pas seulement à la fin de sa vie, lorsque, aveugle ou presque, il ne pouvait plus peindre. De cette activité il n'a cependant rien montré de son vivant, à une exception près : la petite danseuse de quatorze ans, une cire au tutu de tulle et au ruban de satin, réalisée entre 1879 et 1881, exposée au 5^e Salon impressionniste, et que les visiteurs de Degas pouvaient voir sous sa vitrine de verre dans le salon de son appartement, rue Victor-Massé. Elle était un des objets de convoitise de Louise Havemeyer. Pendant vingt ans, avec l'aide de son amie Mary Cassatt, qui était très proche de Degas, elle chercha à l'obtenir, en vain. Elle revint à la charge en 1918 et se heurta aux neveux de Degas, qui après négociation fixèrent la barre si haut - 500 000 F - que Louise lâcha prise. Elle se contenta du premier bronze qui en fut tiré. Il est au Met. Et la cire originale, acquise plus tard par les Mellon, à Upperville, en Virginie.

les musées à l'époque ne font pas. Degas collectionneur, c'est aussi Degas qui inscrit son œuvre dans l'histoire de la peinture. On le comprend mieux dans les salles consacrées aux Degas de Degas. Ce qu'il avait gardé, alors qu'à la fin de sa vie il pouvait tout vendre ? Ses dernières œuvres inachevées et son œuvre de jeunesse : toutes ses copies d'après Mantegna, Delacroix ou Léonard ; les grands morceaux de l'époque où il voulait entrer au Salon : *Sémiramis*, *M^{lle} Fiocre dans le ballet la Source*, la *Famille Bellelli*, un chef-d'œuvre, *M. et M^{me} Morbilli*, *Intérieur* ou *Le Viol* ; et la plupart de ses dessins et gravures. Au total, plus de 3 000 pièces. On pense décidément à Picasso qui ne supportait pas de se séparer de son travail, et dont on découvrit après la mort les trésors qu'il avait accumulés.

Geneviève Breerette

Et la France rata les ventes du siècle

LE 27 SEPTEMBRE 1917, Degas meurt d'une attaque cérébrale dans son appartement, boulevard de Clichy, où il campe plus qu'il n'habite depuis 1912. Le déménagement de la rue Victor-Massé, où il pouvait accumuler ses trésors, a été catastrophique pour lui. Presque aveugle, il ne peut plus. Ses tableaux restent contre les murs, sur des tables. Tout n'est pas déballé. La découverte de ce trésor stupéfia. Il fut dispersé dans huit ventes qui firent grand bruit. Les trois premières, qui eurent lieu au printemps 1918, alors que les Allemands bombardaient Paris, étaient consacrées à la collection. Les cinq autres en 1918 et 1919 dispersaient l'atelier.

Elles furent un succès commercial largement commenté par la presse. Les marchands qui opéraient pour les grands collectionneurs ou les musées étrangers étaient là : Joseph Durand-Ruel, qui achetait pour lui-même, pour M^{me} Havemeyer et pour le Metropolitan Museum ; Trotti, qui représentait le collectionneur de Copenhague Wilhelm Hansen. Charles Holmes, directeur de la National Gallery de Londres, qui avait réussi à obtenir du gouvernement britannique une dotation de 20 000 livres pour pouvoir acheter. Et le critique anglais Roger Fry d'écrire dans le *Burlington Magazine* : « C'est une pitié que la nation française ne soit pas en

mesure de garder ensemble au Louvre cette magnifique collection, une collection choisie avec un discernement qu'aucun directeur de musée ne peut espérer avoir. »

Paul Le Prieur était là pour le Louvre et Léonce Benedite pour le Luxembourg. Le premier acquiert les études d'Ingres pour *L'Apothéose d'Homère*, *L'Appartement du comte de Mornay*, de Delacroix, *Madame Manet sur un sofa bleu*. Le second, *Jeunes femmes dans un jardin*, d'Alphonse Legros. C'est à peu près tout. Un ratage. Une excuse : la guerre ?

G. B.

La collection de Louise et Harry Havemeyer est à Paris

LA COLLECTION HAVEMEYER, Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, Paris, 7^e. Tél. : 01-40-49-48-14. M^o Solférino. Du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures, le dimanche de 9 heures à 18 heures, le jeudi jusqu'à 21 h 45. Entrée : 39 F. Jusqu'au 18 janvier.

Comment perfectionnait-on l'éducation d'une demoiselle de la bonne société new-yorkaise, il y a cent ans ? En la conduisant visiter l'Europe, ses villes, ses musées. En lui offrant quelques séjours à Paris, qui passait alors pour la capitale des arts et des lettres. Louise Elder était du meilleur monde, la grande bourgeoisie industrielle du sucre. En 1874, elle se rendit à Paris, en compagnie de sa mère et de ses sœurs. La date était heureusement choisie : celle de la première exposition impressionniste. Louise ne put l'ignorer puisque, à Paris, elle fut présentée à une compatriote, Mary Cassatt, peintre et impressionniste. Pour une initiation à l'art contemporain, difficile de faire mieux.

Il arriva donc ce qui devait arriver, étant entendu que Louise n'avait aucun préjugé en matière

de goût : elle fut convaincue passionnément de la qualité de ce que Mary Cassatt lui révélait. Ayant quelques moyens, elle commença à acheter. En 1877, à l'âge de vingt-deux ans, elle acquit son premier Degas, une *Répétition de ballet*, et son premier Monet, *Le Pont-levis*. Deux ans plus tard, autre séjour et autres achats : un Pissarro et un Cassatt. En 1881, elle se rend à Londres, chez Whistler, et en rapporte cinq pastels. Puis elle revient à Paris, résolue à commencer une collection de Courbet. Au même moment, son cousin Henry Havemeyer, que l'on appelle Harry, s'intéresse à Delacroix et aux peintres de Barbizon.

Ils unirent leurs destins, leurs fortunes et leurs collections en 1883. De leur mariage à la mort de Louise en 1929, leur musée privé - mais ils prétaient volontiers - s'enrichit et se compléta jusqu'à devenir l'ensemble le plus important d'art moderne français aux Etats-Unis. Ils devinrent des figures connues du monde artistique parisien, multipliant séjours et démonstrations de francophilie. L'une d'elles valut à Louise, pendant la Grande Guerre, un surnom, Jam Queen, la reine de la confiture, dont elle faisait distribuer des

quantités énormes aux soldats. Elle n'était pas moins illustre aux Etats-Unis, où elle prenait la tête des manifestations féministes. Elle fut incarcérée trois nuits durant à Washington. Son caractère semble avoir été assez tranché.

CONSTANCE OBSTINÉE

Cette cohérence, cette constance obstinée furent les moteurs de la collection. Les Havemeyer ont constitué leur ensemble de manière méthodique. Cinq noms dominent : Courbet, Manet, Monet, Degas, Cézanne. Pissarro ne les intéressait guère, ni Sisley, et encore moins Renoir, dont la mode les laissa de marbre. Ils y ajoutèrent quelques maîtres anciens, Véronèse, Pieter de Hooch, Rembrandt, Goya. Dans les ateliers de ceux qui furent leurs amis - Cassatt et Degas essentiellement -, dans les salles de ventes, dans les galeries parisiennes, londoniennes et new-yorkaises ils cherchaient les œuvres qui leur semblaient nécessaires. Pas un Manet, mais tel Manet, véritablement admirable, son *Grand canal*, sans doute le plus beau paysage vénitien de l'histoire de la peinture. Pas un Courbet, mais *Jo la belle Irlandaise*, qui fut posé par Johanna Hefferman, maîtresse officielle de Whis-

ter et, officieusement, de Courbet. Une collection ? Bien plus que cela : l'histoire de l'impressionnisme, de ses expositions et des relations entre artistes minutieusement retracée, avec des chefs-d'œuvre pour jalons. Presque tous furent légués au Metropolitan Museum de New York après la mort de Louise. Il reçut en 1929 près de 300 tableaux, pastels et dessins, 200 gravures, des céramiques, des armures, des bronzes japonais.

Le Musée d'Orsay accueille une anthologie assez réduite. Il lui manque *La Femme au perroquet*, de Courbet, et de sublimes Degas, qui sont restés aux cimaises du Met. Absences cruelles, mais dont console pour partie la venue de toiles toutes passionnantes et plusieurs incomparables, portraits de Courbet, marines de Manet et de Monet, suite somptueuse de Cézanne et, évidemment, apothéose de Degas autour de *La Femme accoudée près d'un vase de fleurs*. Leur réunion fait une exposition courte, mais très dense. Quelques fauteuils ont été disposés afin de permettre de longues réjouissances de l'œil - excellente disposition dont il faut user sans modération.

Philippe Dagen

Le Monde



INA P-G

Les mardis de Claude-Bernard

« Qualité de l'eau en France et agriculture »

La conférence-débat sera animée par

- Philippe Martin, enseignant chercheur à l'INA P-G.
- François Grosrichard, journaliste au quotidien *Le Monde*

Mardi 4 novembre 1997, de 18 h à 20 h

Amphithéâtre Tisserand
Institut national agronomique Paris-Grignon
16, rue Claude-Bernard, 75005 Paris

Le grand marché des musiques du monde

Marseille a accueilli la troisième édition du Womex

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Des jardins du Pharo on embrasse Marseille d'un seul regard. On y rencontre des chats assoupis, des retraités paisibles. Du 23 au 26 octobre, on y croise dans les allées une population moins familière, des gens visiblement affairés qui étaient là pour un tout autre panorama. Entre quatre murs et sous une lumière artificielle. Celui présenté par le Womex (Worldwide Music Expo), premier marché international des musiques du monde, accueilli cette année à Marseille, à l'invitation de l'association Medinma, qui réunit des forces musicales de la cité phocéenne.

Depuis son lancement à Berlin en 1994, le Womex est devenu un carrefour très fréquenté. Lancé à l'initiative d'un producteur de disques allemand (Piranha) et d'un réseau de programmeurs de festivals européens militant pour la diffusion des musiques du monde - European Forum of Worldwide Music Festival (EFWMF) -, ce marché professionnel rassemble cette année près de mille quatre cents participants, contre neuf cents lors de son édition précédente, à Bruxelles en 1995. Outre une forte augmentation de la pré-

sence nord-américaine, on note pour la première fois des représentants de Malaisie, du Botswana, de Turquie, de Trinidad et Tobago, de Taïwan... Une évolution significative prouvant que ce secteur musical est en plein développement.

Les ventes de disques progressent, les concerts et les festivals se multiplient. Toujours à l'affût d'une nouvelle *Lambada* ou d'un « effet Mory Kanté », les grosses compagnies surveillent de près le mouvement. Elles enregistrent parfois des résultats probants avec des artistes classés *world* - terme de marketing aux contours imprécis, imaginé en 1987 par des producteurs anglais pour désigner des musiques enracinées, fusionnelles, ethniques ou traditionnelles... Ainsi Sony Music, avec le guitariste breton Dan Ar Braz ou le chanteur camerounais Wes, tous les deux double disque d'or en France.

VERS LA FIESTA DES SUDS

Au Womex, les grosses compagnies discographiques restent encore discrètes. Certains de leurs labels sont là en observateurs. Détour, par exemple, nouvelle branche d'Erato (spécialisé en musique classique), distribué par Warner, a déjà sorti quatre al-

bums sur ce créneau, dont le chœur basque Oldarra. Il annonce pour 1998 la chanteuse de fado Mísia, Hector Zazou et Ray Lema ; ou bien 80 jours, dont le lancement est prévu en 1998 par BMG, distributeur par ailleurs de Cesaria Evora et du joueur de cornemuse *gaita* Carlos Nunez. Le monde du disque présent au Womex reste pour l'essentiel celui des labels indépendants. Cette année, les Français font front commun pour montrer la réalité de la production française. Une compilation, éditée avec l'aide de la SPPF et de la SPPF, regroupant vingt-trois sociétés privées indépendantes, est largement distribuée aux participants du Womex.

Le soir venu, tout le monde converge vers la Fiesta des Suds, rendez-vous festif et musical annuel des amateurs de convivialité méditerranéenne, qui accueille les *show cases* du Womex. Des mini-concerts conçus comme des tremplins, susceptibles de déboucher sur des contrats, des tournées. Malgré la chaleur du public marseillais venu se joindre aux professionnels en général pas très enclins aux débordements d'enthousiasme, certains artistes ont sans doute le sentiment de se faire voler cette chance, maltraités par une sonorisation irrespec-



SÉBASTIEN BOFFREDO

En concert au Womex, le violoniste turc Nedim Nalbantoglu, l'accordéoniste roumain Roberto de Brasov et le percussionniste grec Yorgos Dimitriadis.

teuse. La programmation, conçue par Ben Mandelson, directeur du Womex et des disques Globe Style, label de pointe en matière de *world music*, réserve pourtant de jolies surprises, de revigorantes virtuosités.

Ainsi les débouaillards de la fanfare tzigane roumaine Ciocarlia. Ou bien le violoniste turc Nedim Nalbantoglu qui, avec Roberto de Brasov, accordéoniste originaire de Roumanie (tous les deux ont enregistré sur le label Al

Sur), injecte humour et folie dans un dialogue turbulent. Le dernier soir, en découvrant la voix d'Emil Zrihan, certains programmeurs de salle et de festival affichent un sourire satisfait. On devrait bientôt entendre parler en Europe de ce chanteur d'origine marocaine installé en Israël, dont le répertoire va des chants sacrés de l'Afrique du Nord à une tonique musique arabo-andalouse.

Patrick Labesse

Raymond Barre contre la censure

DU 9 JUILLET au 24 septembre s'est tenue à Lyon la 4^e Biennale de l'art contemporain. Sous l'autorité de son commissaire, le Suisse Harald Szeemann, elle réunissait quatre-vingts artistes de toutes nationalités autour du thème de « L'Autre » (*Le Monde* daté 6-7 et 11 juillet). Riche en révélations, variée dans ses choix, il avait semblé qu'elle donnait de l'art d'aujourd'hui une vision équilibrée et juste. On avait mal vu, paraît-il. Alors que la Biennale s'achevait sur un succès public, plusieurs responsables politiques locaux se sont aperçus en extremis qu'elle était en vérité scandaleuse et sacrilège. On sait aujourd'hui que, au cours de la séance du conseil municipal de Lyon du 22 septembre, Alain Duchaussoy, élu de la liste Réussir Lyon d'Henry Chabert, s'est dit « choqué et révolté ». Devant certaines pièces « qui n'auraient rien à voir avec l'art », il n'aurait « trouvé personne pour justifier de telles œuvres qui heurtent [sa] sensibilité de chrétien ».

Sa protestation a été reprise par un élu du Front national, Philippe Dumez, qui a vu là des objets « blasphématoires, pornographiques et zoophiliques ». Elle avait été précédée par une lettre de Bernadette Isaac-Sibille, député UDF du Rhône, adressée au maire de Lyon, Raymond Barre. Elle y avoue « son étonnement et sa tristesse devant certains aspects de la Biennale ouverte gratuitement aux moins de dix-huit ans ». Sa conclusion : « Si à l'âge de dix-douze ans, mes parents m'avaient laissée libre de voir ce genre de choses, je ne sais pas ce que je serais devenue... » Les coupables, puisque coupables il y aurait : les actionnistes viennois Günther Brus,

Hermann Nitsch et Otto Muehl, dont étaient exposés des dessins et des photographies des années 60 et 70, témoignages sur des actions où la violence et la souffrance physiques se montraient à nu ; John Waters, parce qu'il a photographié *Douze trous du cul* ; Vincent Corpet, parce que ses dessins d'après *Les Cent Vingt Journées de Sodome* de Sade sont fidèles au texte. Rien de plus. Les pièces des Viennois ont été présentées dans d'innombrables expositions et jusqu'à la Biennale de Venise, les dessins de Corpet l'ont été à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, sans susciter d'émotion. Quant au texte de Sade, il est disponible en édition courante...

Le cas est donc celui, classique, d'une censure, qui prétend s'exercer au nom de critères moraux et d'un devoir d'éducation qui devrait taire les choses plutôt que dire la vérité selon le vieux principe du « cachez ce sein que je ne saurais voir ». Alain Duchaussoy a, du reste, demandé que les prochaines biennales soient confiées à un « comité d'éthique », ce qui leur garantirait assurément un caractère légitime et édifiant. A tout cela, Raymond Barre a opposé une fin de non-recevoir, refusant la censure et estimant que la ville a eu raison de faire confiance à Harald Szeemann - ce qui est peu douteux. Ce dernier s'est quant à lui borné à objecter qu'à sa connaissance violence et sexualité ne sont pas près de disparaître du monde et qu'il ne servirait donc à rien de les dissimuler. Une évidence, dira-t-on. Pas pour tous, semble-t-il.

Philippe Dagen

L'exception culturelle de nouveau menacée par la mondialisation économique

BEAUNE

de notre envoyé spécial

Le programme des septièmes Journées cinématographiques de Beaune organisées par l'ARP, société civile des auteurs-réalisateurs-producteurs, du 24 au 26 octobre, a été dominé par la mise en ordre de bataille des professionnels du cinéma, en perspective d'un nouveau cycle de négociations internationales. Un ensemble de débats a aussi porté sur la concentration dans la télévision (*Le Monde* daté 26-27 octobre) et dans les salles, le développement des multiplexes entraînant une montée en puissance des grands groupes, seuls capables de mettre en œuvre ces installations.

L'ARP a, pour la première fois, considéré qu'elles constituaient « un élément positif », tout en réclamant des mesures de contrôle plus adaptées à leur caractère d'équipement culturel, ce à quoi s'est engagée Catherine Trautmann, ministre de la culture. En contrepartie, les producteurs-réalisateurs comme Marc Tessier, directeur général du

Centre national du cinéma, ont dit leur attente que les exploitants bénéficiant du regain de fréquentation grâce aux multiplexes investissent dans la fabrication des films. Une séance a été consacrée à l'étude des effets du numérique sur les films, il y fut notamment souligné les possibles atteintes à l'intégrité des œuvres et donc au droit de leur auteur. Ensuite eut lieu un jolii combat de dupes dans un tunnel, à propos de la non-diffusion de *L'Appât* sur France 2, la protection des enfants servant de levier aux gens de cinéma pour réclamer plus d'argent des chaînes de télévision.

DANS LES TENÉBRES

Dans ce brouhaha volontiers démagogique, on n'entendit guère la contribution d'un juriste de Microsoft venu décrire comment les géants de la mise en réseau planétaire s'apprentent à renvoyer dans les ténèbres du passé toute possibilité de la collectivité de s'interroger sur ses valeurs, et le cas échéant de les défendre. Ces questions ont bien été au cœur, en revanche, des débats sur les négociations internationales en cours, notamment l'accord multilatéral sur les investissements (AMI) au sein de l'OCDE. Dans son principe (*lire ci-dessous*), cette négociation pourrait remettre en cause l'ensemble des protections dont le cinéma et la télévision, mais aussi les autres secteurs culturels et la propriété littéraire et artistique, jouissent en Europe. Face à cette situation où

les Américains s'appuient sur le principe de la « convergence », qui prétend fonder sur l'identité des « tuyaux » l'identité de traitement des « contenus », on constatait la forte mobilisation des représentants politiques et administratifs européens.

Mais les débats ont montré, aussi, la permanence d'un pôle ultralibéral au sein des institutions européennes, autour du vice-président de l'Union et commissaire de la DG XIII (Télécommunications), l'Allemand Martin Bangemann, tandis que les pays nordiques (Allemagne et Pays-Bas compris) demeurent peu réceptifs à ces questions, une éventuelle évolution de la Grande-Bretagne de Tony Blair étant l'une des inconnues du moment. L'obtention en 1993 de l'exception culturelle, en faveur de laquelle les Journées de l'ARP avaient représenté un temps fort de mobilisation, sert de modèle pour les négociations AMI, mais aussi pour le renouvellement du GATT dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les professionnels du cinéma pourraient être rapidement appelés à monter de nouveau au front, pour élargir à l'ensemble des secteurs culturels, y compris les nouvelles technologies non concernées en 1993, les protections obtenues il y a quatre ans, sous peine de voir tout le dispositif s'effondrer ensuite comme un château de cartes.

J.-M. F.

CONCERTS

Mer. 5/Mer. 12/jeud. 20 novembre

J.-M. Fournier Prod.
Salle GAVEAU 20 h 30
Intégrale CHOPIN
par
Garrick ÖHLSSON
Loc. : 01-49-53-05-07



Dimanche soir
au
Palais Garnier
Musique
de chambre

Par les musiciens de
l'Orchestre de l'Opéra

Beethoven - Mozart
Hummel

9 novembre - 20 h 30

Palais Garnier
Informations - Réservations
08 36 69 78 68

Dix ans de scène alternative à la Knitting Factory

NEW YORK

de notre envoyé spécial

« Dites là-haut, vous allez la fermer... Ecoutez la musique ! » Le 15 mai, le rocker Lou Reed, le président de la République tchèque Vaclav Havel et Madeleine Albright, secrétaire d'Etat, se font fait rembarer par le saxophoniste John Zorn lors d'un concert à la Knitting Factory de New York. L'histoire a été vite reprise dans les quotidiens. Les bavards se sont excusés et la Knitting y a gagné une bonne publicité. Ça tombait bien : ce lieu, devenu une référence aux Etats-Unis et en Europe, fête cette année ses dix ans d'existence. Amateurs de jazz d'avant-garde et de rock expérimental, c'est là que ça se passe.

Cependant, une partie de son public lâche parfois la formule convenue : « C'était mieux avant », sous-entendu, quand le club occupait un étage du 47, East Houston Street, une rue désolée, près de Bowery, artère malfamée de la ville. En 1995, Michael Dorf - son fondateur et toujours directeur - s'installe avec son équipe au 74, Leonard Street : plus de place, une grande scène, un balcon, une meilleure sono, et une implantation sur Tribeca, ses restaurants branchés et ses boutiques de mode. Si Michael Dorf a quelques secondes, il pourra raconter que, « avant », c'était surtout quand il fallait vendre les tickets d'entrée avant de courir pour servir

au bar puis bricoler la sono, filer négocier des crédits bancaires, et convaincre les autres locataires que ce qu'ils appelaient bruit était de la musique.

La Knitting Factory remplit toujours son rôle de scène alternative et continue son travail de découverte d'artistes après avoir participé à celle de John Zorn, Fred Frith, Bill Frisell, Joey Baron, Charles Gayle, Don Byron ou John Lurie, pour les plus réputés. Sur les murs sont présentées les productions discographiques du club sur son propre label - plus d'une centaine à ce jour. Le site Internet - ouvert en 1993 - connaît un bon succès (www.knittingfactory.com). Le prix d'entrée reste modéré (autour de 15 dollars, 90 francs), sans obligation de consommer.

Bien sûr, certains rêves ne se sont pas concrétisés : les musiciens ne sont pas mieux payés que dans les clubs où le néo-bop est roi ; le public est là juste en nombre ; les musiques expérimentales continuent de survivre. Le club, comme le CBGB's pour le punk-rock des années 70 dans l'East Side, joue parfois de son acquis et du mythe qui l'entoure. Mais jusqu'à maintenant, New York n'a pas proposé mieux.

Sylvain Siclier

★ Knitting Factory, 74, Leonard Street. Tél. : (00-1) 212-219-3006.

TROIS QUESTIONS À

LUCIANA CASTELLINA

1 Présidente de la commission des relations économiques extérieures au Parlement européen, quel risque, d'après vous, comporte la négociation AMI ?

Son but est de protéger partout les investissements, quelle que soit leur origine. Ainsi formulée par les Américains, elle considère les aides culturelles ou la protection qu'offre le droit d'auteur comme des distorsions à la rentabilité des investissements, et suppose donc leur suppression. Ou, dans un cas comme le fonds de soutien au cinéma (français), l'éligibilité de tous - ce qui signifie qu'Hollywood viendrait assécher un fonds mis en place pour permettre une alternative à son hégémonie.

2 Une telle approche n'est-elle pas antinomique à l'exception culturelle reconnue en 1993 ?

Celle-ci n'a jamais été affirmée positivement, elle a uniquement signifié qu'on retirait l'audiovisuel de la libéralisation des échanges. En re-

vanche, nous avons obtenu le 15 février, lors de la négociation sur les télécommunications dans le cadre du renouvellement du GATT, le refus explicite de la convergence, qui prétend qu'un fax et un film seraient la même chose dès lors qu'ils sont transmis par les mêmes moyens. Les productions culturelles ont ainsi été exclues de l'accord.

3 Cette exclusion ne formule-t-elle pas positivement l'exception culturelle au niveau de l'OMC, et ne s'impose-t-elle pas à l'AMI, qui ne concerne que les vingt-sept pays de l'OCDE ?

Théoriquement oui, mais le commissaire Bangeman remet en cause la position européenne dans un Livre vert (encore officieux) qui ouvre la possibilité aux ultralibéraux de détruire toute forme de protection culturelle. Cette parution, la négociation AMI qui doit s'achever en mai 1998 et le renouvellement des négociations GATT justifient notre appel à une vigilance extrême de tous ceux qui refusent toute forme d'hégémonie culturelle.

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

La parfaite osmose de Philippe Herreweghe et du Concertgebouw d'Amsterdam

Le chef belge a dirigé avec une liberté magnifique un orchestre exceptionnel

Philippe Herreweghe vient d'être nommé chef principal de l'Orchestre royal philharmonique des Flandres. Il y a deux semaines il dirigeait

Mahler à la tête de l'Orchestre de Saint Luke's de New York ; en cette fin d'octobre, le Concertgebouw d'Amsterdam l'invite pour une série de

concerts, ainsi que cette prestigieuse institution a désormais choisi de le faire pour les prochaines saisons.

GABRIEL FAURÉ : Requiem (version originale) – HENRI DUPARC : Lénore – IGOR STRAVINSKY : Symphonie de psaumes. Sybilla Rubens (soprano), Detlef Roth (baryton), Chœur de chambre néerlandais, Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam. **CONCERTGEBOUW, Amsterdam, le 26 octobre**

AMSTERDAM

de notre envoyé spécial

Il y a des signes qui ne trompent pas : une *Gran partita*, de Mozart, idéalement dessinée, souple et inspirée, une *Enfance du Christ*, de Berlioz, où l'œuvre révèle ses couleurs, ses subtils archaïsmes et sa magnifique inspiration. Deux disques (Harmonia Mundi) tout récents où Philippe Herreweghe, à la tête de l'Orchestre des Champs-Élysées, fait entendre une splendide forme musicale et artistique. Des bruits, venus de Belgique,

nous avaient alertés sur de hauts moments brucknériens, à la tête de l'Orchestre royal philharmonique des Flandres, dont il vient d'être nommé chef principal...

Il y a deux semaines il dirigeait Mahler à la tête de l'Orchestre de Saint Luke's de New York ; le Concertgebouw d'Amsterdam vient de l'inviter pour une série de concerts, ainsi que cette prestigieuse institution a désormais choisi de le faire pour les prochaines saisons... Acoustique légendaire, orchestre modèle, programme curieux et révélateur : tout invitait à l'examen d'un chef dont on sait le talent dans des répertoires assez divers, la suprématie reconnue par tous dans la musique de Bach et une particulière capacité à modeler le discours vocal.

La première surprise éclate dans *Lénore*, de Henri Duparc, composition pour grand orchestre imparfaite mais pleine de promesses :

Herreweghe dirige avec une liberté qui n'est jamais contrainte par la relative raideur de gestique qu'on lui a parfois connue. Le geste indique un galbe que les musiciens restituent immédiatement en sons, en nuances, en couleurs. Attaques impeccables, beaux dosages des pupitres, jusqu'à ce merveilleux ensemble de trois bassons à l'écriture « à la française ».

RÉSULTAT D'ENSEMBLE

Herreweghe est en forme, et il a dans les mains l'un de plus beaux orchestres du monde. Ce dimanche, on osera dire : le plus bel orchestre du monde, par la pureté des vents, par la texture riche et svelte à la fois des cordes, par l'individualité magnifique des solistes mais portée au seul crédit du résultat d'ensemble. Dans la version originale du *Requiem* de Fauré (sans pupitre de violons et de bois, pour les différences marquantes), on repère le soin élégant et

concentré avec lequel la première trompette joue ces quelques simples notes, entrant dans le son, rejoignant pour quelques secondes la courbe générale de cette « berceuse des morts ». Dans la *Symphonie de psaumes*, la fugue du deuxième mouvement fait entendre un à un les membres des pupitres de bois. Ils sont exceptionnels de précision d'intonation, là, et de rythme, plus loin. Il n'est pas un musicien qui ne semble totalement investi. Lorsqu'on les verra venir, en coulisse, remercier sincèrement le chef flamand installé en France, on comprendra que cet orchestre est une Rolls-Royce qui ne se prend décidément pas pour une Rolls-Royce...

Les deux œuvres vocales du programme font entendre la maîtrise exceptionnelle d'Herreweghe dans le domaine du chœur. Il a à sa disposition l'un des plus beaux ensembles vocaux du moment, le Nederlands Kamerkoor. Pourtant, il trouve ici où là des détails à rectifier : dans le *Sanctus* du *Requiem*, il aide les ténors à élever de quelques comas une note traditionnellement chantée bas ; plus loin, dans la reprise à l'unisson du *Libera me*, il indique clairement un déplacement d'accent qui modifie l'expression de la phrase. Et tout naturellement les altos (instrumentaux) et les violoncelles divisés répliquent cette sinuosité vocale si « fauréenne », c'est-à-dire souple et tenue à la fois. Dans la *Symphonie de psaumes*, il faut au chef une précision absolue en même temps qu'un lyrisme incandescent. Herreweghe a donné là l'une des plus belles interprétations stravinskiennes qu'on ait connues, en tout cas une *Symphonie de psaumes* idéale, tendre et tranchante.

de l'Orchestre des Champs-Élysées, épicerie de mon travail symphonique.

3 Quel est l'avenir de votre résidence au Théâtre des Champs-Élysées, à Paris ?

Avec Alain Durel, nous y avons construit, je crois, de belles saisons. Je ne sais pas quels seront les projets de son successeur, Dominique Meyer. La Cité de la musique pourrait être aussi une résidence. Je tiens aussi beaucoup à notre présence en région Poitou-Charentes, où Jean-Pierre Raffarin nous témoigne une belle confiance. Dans quatre ans, nous devrions voir s'ouvrir une salle de mille places à Poitiers.

Propos recueillis par Renaud Machart

R. Ma.

TROIS QUESTIONS À

PHILIPPE

HERREWEGHE

1 Vous venez d'être nommé chef principal de l'Orchestre royal philharmonique des Flandres. Quel sont vos projets et fonctions ?

Je suis le « meneur » de cette formation. Je souhaitais ne diriger que six ou sept programmes par an. Nous avons imaginé un triumvirat : Walter Weller pour le grand répertoire traditionnel ; Peter Rundel pour le XX^e siècle. Je me concentre sur la musique dans laquelle je me suis par ailleurs spécialisé, Mendelssohn, par exemple. L'orchestre est demandeur d'un travail stylistique nouveau ; dans le

même temps, il doit être polyglotte. Je tente mes premières expériences brucknériennes, musique qui me fascine.

2 Comment répartissez-vous votre activité à la tête de vos divers ensembles ?

J'abandonne la musique de la Renaissance qui demande un travail musicologique que je n'ai pas le temps de fournir. Je refuse la plupart des invitations à diriger Bach. Outre mon travail avec le Philharmonique des Flandres, mes productions avec le Concertgebouw, la Philharmonie de Vienne, l'orchestre de Rotterdam, je consacre un tiers de mon temps au Collegium vocale de Gand et poursuis avec lui l'exploration de Schütz, Schein et Bach. Je dirige environ cinq des sept productions annuelles

Jean-Louis Murat remâche ses doutes existentiels

THÉÂTRE GRÉVIN, le 27 octobre. Tournée : les 28 et 29 à Clermont-Ferrand, maison des Congrès ; le 14 novembre à Toulouse, théâtre des Mazades ; le 15 à Marseille, Espace Julien ; le 17 à Lyon, salle Rameau ; le 19 à Lille, cinéma le Splendide ; le 20 à Angers, théâtre Saint-Barthélemy.

Il y a une demi-douzaine d'années, Jean-Louis Murat avait donné, à l'occasion d'un court-métrage, une performance intimiste, enregistré à Notre-Dame de Roche-Charles, une chapelle Romane du XII^e siècle dans le Massif central. Dimanche 26 octobre, sur la petite scène rococo du Théâtre Grévin, à Paris, le chanteur, pieds nus, accompagné de son vieux camarade Denis Clavaizolle aux synthétiseurs, semble vouloir retrouver cette ambiance méditative. Des oiseaux chantent dans la pénombre.

Sur un écran, les images de films que Murat a réalisés avec Laure Desbrière : rudes paysages de son Auvergne natale, du sang, une robe légère transformée en épouvantail. Sur sa guitare en bois, le musicien fait lentement se consumer les titres de *Dolores*, son dernier album. Une surprise aussi : *Au fin fond d'une contrée*, un morceau d'Akhenaton – le rappeur leader d'IAM –, réflexion sur l'enfance perdue adaptée en folk neurasthénique.

Souvent réticent à se montrer sur scène, Murat assume un dépouillement en phase avec ses fêlures et son admiration pour Neil Young, Robert Wyatt ou Leonard Cohen. Il a accentué jusqu'à la « déconfiture » et une forme d'auto-destruction ce vague-à-l'âme qui collait si bien à son physique d'éternel jeune premier. Il s'est arrondi, néglige sa coupe de cheveux et remâche ses doutes existentiels jusqu'au malaise. Le concept minimaliste de ces nouveaux

concerts insiste sur cette évolution. Il révèle aussi les complaisances d'un auteur qui a tendance à se laisser amollir par son spleen. Trop systématiquement, les tempos laissent les mélodies se désagréger dans la plainte. On finit par s'irriter des dérives gémissantes de sa mélancolie. Sans qu'on sache vraiment s'il s'agit d'arrogance ou d'auto-dérision, Murat rit de ses tics. « Vous n'en avez pas marre de ces déceptions orchestrées, de ces tromperies recherchées ? Après le prochain album, j'arrête tout ! » Ce serait dommage.

Car pour chanter ce désordre amoureux et noir, l'homme du col de la Croix-Morand sait aussi magnifier une sensibilité terrienne, évoquer un bestiaire unique, parler une langue charnelle tantôt soyeuse, tantôt brutale. Avec ou sans images.

Stéphane Davet

Bevinda, ou l'art du préfabriqué

d'un esthétisme maniéré, tragiquement linéaire.

Qu'importe, ce n'est pas parce que Bevinda est née de parents portugais qu'elle devrait être une chanteuse de fado. Mais l'étiquette est vendeuse, s'en priver serait sans doute un atout en moins dans une carrière obstinée, commencée à l'école (le Studio des Variétés). De même, nul n'oblige la jeune femme à se tortiller comme une danseuse de jerk qui aurait appris la gestuelle indienne à la Bibliothèque nationale, ou à

avoir recours à des ficelles éculées de la dramaturgie du music-hall.

Tout cela est tellement inconfortable, malgré de beaux moments musicaux (un excellent percussionniste, Jean-luc Pacaud, et un bon accordéoniste Patrick Fournier), que Bevinda elle-même a tenté de casser la logique fado-fatal en travaillant avec le compositeur cap-verdien Vasco Martins qui a mis en musique huit poèmes extraits de *Gardeur de troupeaux* d'Alberto Caêiro (Fernando Pessoa) – un album, *Pessoa em pessoa*

(Celluloïd/Mélodie). Cinq de ces poèmes font la première partie du récital de Bevinda – la seconde étant peuplée de chansons plus ordinaires. Le Pessoa de Bevinda est un poète chic qui n'aurait jamais bu d'alcools forts dans les bouges de Lisbonne, ni contemplé les eaux sombres du Tage. Il serait simplement tombé dans la marmitte de la poésie, comme elle dans la chanson, quand il n'était encore qu'un buveur de tisane.

Encadrée par deux violoncellistes, Bevinda s'en tient à une sagesse de bon élève en robe à grosses fleurs, que l'on préférera, et de loin, aux offres de carnaval bahianais (sic !) lancées aux rappels. Bevinda chante juste, elle travaille beaucoup. Mais elle ne s'envole jamais, retenue à la lisière de son identité lusophone. Elle écrit ses textes, son guitariste, Lucien Zerrad, des mélodies en spirale, qui ne lui laissent pas le temps de l'urgence. Une chanson, *Sereia* (la sirène), écrite par sa mère, sonne le retour à une sérénité tendre sur laquelle Bevinda a fait une croix en voulant être à tout prix ce qu'elle n'est pas : une chanteuse charismatique.

Véronique Mornaigne

SORTIR

PARIS

Orchestre national de France Qu'est-ce qu'une grande chanteuse ? Une voix égale sur toute la tessiture, une technique imparable ; cela ne suffit pas. Une grande chanteuse doit avoir ces qualités plus un timbre et un art du phrasé reconnaissables entre mille. Hanna Schaefer est dotée de toutes ces qualités plus une : sa modestie fait qu'elle concentre toutes ses forces sur son travail sans se préoccuper de sa carrière. Chabrier : *Le Roi malgré lui, danse slave*. Canteloube : *Chant d'Auvergne, 2^e série*. Poulenc : *Les Biches*. Debussy : *La Boîte à joujou*. Roussel : *Le Festin de l'araignée*. Hanna Schaefer (mezzo-soprano), Jeffrey Tate (direction).

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Alors voilà, de Michel Piccoli (France, 1 h 33), avec Dominique Blanc, Maurice Garrel, Roland Amstutz, Arno, Bernard Bloch, Pascal Elso.
Chagrin d'amour de Frank Borzage (Etats-Unis, 1 h 40), avec Jeanne MacDonald, Brian Aherne, Gene Raymond, Ian Hunter, Frances Robinson.
Kini et Adams d'Ildressa Ouedraogo (France, 1 h 33), avec Vusi Kunene, David Mohloki, Nthathi Moshesh, Netsayi Chigwendere, John Kani.
Le Monde perdu de Steven Spielberg (Etats-Unis, 2 h 14), avec Jeff Goldblum, Julianne Moore, Pete Postlethwaite, Arliss Howard, Richard Attenborough.
Petite sœur de Robert Jan Westdijk (Pays-Bas, 1 h 31), avec Kim Van Kooten, Hugo Metsers, Roeland Fernhout, Ganna Veenhuysen.
The Full Monty de Peter Cattaneo (Grande-Bretagne, 1 h 32), avec Robert Carlyle, Tom Wilkinson, Mark Addy, Lesley Sharp, Emily Woof, Steve Huison.

REPRISES

Le Limier (1972), de Joseph L. Mankiewicz, avec Laurence Olivier, Michael Caine.
Les Onze Fioretti de François d'Assise (1950), de Roberto Rossellini, avec des moines franciscains.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

André le Magnifique texte et mise en scène de Isabelle Candelier, avec Loïc Houdré, Patrick Ligardes, Denis Podalydès.
Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Paris 8^e. M^e Villiers. 21 heures, le 27. Tél. : 01-45-22-08-40. 90 F et 120 F.

François Laudet Big Band Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^e Châtelet. 22 heures, le 27. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Calvin Russell Théâtre de l'Européen, 5, rue Biot, Paris 17^e. M^e Place-de-Clichy. 20 heures, le 27 octobre. Tél. : 01-43-87-97-13. Location Virgin. 124 F.

Jean-Louis Murat Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9^e. M^e Rue-Montmartre. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-48-24-16-97. 143 F.

Gabriel Yacoub Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11^e. M^e Bastille. 19 h 30, le 27. Tél. : 01-47-00-57-59. 80 F.

Allain Leprest La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2^e. M^e Opéra. 21 heures, le 27. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F.

Cuarteto Cedron Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2^e. M^e Sentier. 20 heures, le 27. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.

« Le Port de l'angoisse », de Howard Hawks (1945) avec Humphrey Bogart, Lauren Bacall, Marcel Dalio.
Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5^e. M^e Cardinal-Lemoine. Séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, le 27. Tél. : 01-43-29-44-40.

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^e Alma-Marceau. 20 heures, le 27. Tél. : 01-49-52-50-50. 50 F à 190 F.
Morcheeba Morcheeba se singularise de la cohorte des groupes de Bristol ayant adopté, à l'instar de Portishead, une voix féminine s'aventurant sous des climats orageux et des beats en apnée. On apprécie des mélodies et des arrangements gentiment psychédélics (utilisés par l'ancien Talking Heads, David Byrne, sur la moitié de son récent album), et surtout l'énergie piquante d'une chanteuse, Skye, aussi performante en studio que sur scène.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11^e. M^e Voltaire. 20 heures, le 28. Tél. : 01-47-00-55-22. 140 F.

RÉSERVATIONS

Measure for measure de William Shakespeare, mise en scène de Stéphane Braunschweig (Festival d'Automne).
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du 4 au 16 novembre. Tél. : 01-46-14-70-00. 80 F à 140 F.

Eclipse par le théâtre équestre Zingaro, conception et mise en scène de Bartabas. **Fort d'Aubervilliers**, 176, avenue Jean-Jaurès, 93 Aubervilliers. A partir du 4 novembre. Tél. : 01-49-87-59-59. 130 F et 220 F.

La Torde L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17^e. M^e Place-de-Clichy. Du 4 au 22 novembre. Tél. : 01-43-87-97-13. 80 F.
Charles Aznavour Palais des Congrès, 2, place Porte Maillot, Paris 17^e. Du 4 novembre au 3 janvier. Tél. : 01-44-68-44-08. 274 F à 530 F.
Brigitte Fontaine Auditorium des Halles, Forum des Halles, Niveau-2, Porte Saint-Eustache, Paris 1^{er}. Du 11 au 22 novembre. Tél. : 01-44-68-44-08.

Liane Foly Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^e Porte-de-Pantin. Du 12 au 20 novembre. Tél. : 01-42-08-60-00. Location Virgin. 241 F.
Gilbert Bécaud Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9^e. M^e Opéra. Du 14 au 23 novembre. Tél. : 01-47-42-25-49. Location Virgin. 222 F à 310 F.
Rachel des Bois Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11^e. M^e Bastille. Du 18 au 20 novembre. Tél. : 01-49-87-53-53. 99 F.

DERNIERS JOURS

31 octobre : Nan Goldin Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3^e. M^e Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.
2 novembre : Que-Cir-Que avec Emmanuelle Jacqueline, Hyacinthe Reich et Jean-Paul Lefeuve. Parc de la Villette, avenue Corentin-Cariou, Paris 19^e. M^e Porte-de-la-Villette. Tél. : 08-03-07-50-75. 80 F à 140 F. Dernières.

2 novembre : Amours Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14^e. M^e Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. 30 F.
2 novembre : Tadashi Kawamata Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris 13^e. M^e Gare-d'Austerlitz. Tél. : 01-42-17-60-60. De 8 h 30 à 15 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30. Entrée libre.
9 novembre : Allemagne, années 80 Maison Européenne de la Photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4^e. M^e Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi et jours fériés. 30 F.

Mardi 4 novembre, 19h - Maison de Radio France

Pierre-Laurent Aimard commente et joue

Schumann Mélodrames

Schoenberg Pierrot Lunaire

avec Marianne Pousseur, soprano

Sophie Cherrier, flûte - Alain Damiens, clarinette

Maryvonne Le Dizés, violon - Jean-Guiben Queyras, violoncelle

Pierre-Laurent Aimard, piano

01 42 30 15 16

Radio France

Festival d'automne

Retrouvez le programme et les articles du MONDE sur INTERNET : <http://www.lemonde.fr>

Réservez vos billets sur le Minitel

3615 LEMONDE (2,23 F/mn)

EN VUE

■ Selon la revue *George*, dirigée par **John Kennedy Jr.**, **Bill Clinton** ne travaillerait plus assez : il passerait ses jours sur les parcours de golf et ses soirées à regarder des films à la télévision. « C'est sur le gazon des greens que le président réfléchit le mieux », a expliqué **Mike Mc Curry**, porte-parole de la Maison Blanche.

■ Les fabricants de vêtements chinois ne peuvent plus fournir à la demande car ils utilisent des patrons démodés, trop étroits pour le tour de taille des enfants, qui ne cesse de grossir. Avec l'amélioration des conditions de vie dans les villes et la politique de l'enfant unique, les « petits empereurs », pleins de caprices, se gavent de glaces et de pâtisseries, et leurs mères, qui ne savent plus comment les habiller, s'affairent à déplacer et à recoudre des boutons.

■ Entre 1944 et 1946, **Fidel Castro** « faisait » l'acteur à Hollywood, dans le studio de la Metro-Golwing-Mayer. **Alvaro Sanjurjo**, critique de cinéma à Montevideo, a retrouvé, après vingt-cinq ans de recherches, deux films où le Lider Maximo joue les *latin lovers*. Dans *Le Bal des sirènes*, de **George Sidney**, il donne en maillot la réplique à **Esther Williams** et se produit, imberbe, dans *Vacances à Mexico*, en compagnie du chef d'orchestre **Xavier Cugat**, le roi de la rumba.

■ A l'entrée de la Fête de l'Humanité, dimanche 14 septembre à La Courneuve, des policiers mettent en fourrière le véhicule mal garé d'un handicapé aux cheveux teints en vert. **André Dji**, animateur sur une radio locale, invité du PCF, poliomyélite, porteur d'un badge de grand invalide civil, qui ne retrouve plus sa voiture en sortant, incapable de rentrer chez lui, s'insurge. En signe de rouspétance, il va se mettre en faction sur son fauteuil roulant, entre deux barrières, au milieu de la circulation. Un brigadier accourt pour dégager la voie, pousse énergiquement M. Dji, mais son fauteuil roulant résiste, bascule, entraîne dans sa chute le représentant des forces de l'ordre et le blesse. L'agresseur comparait vendredi 24 octobre devant le tribunal correctionnel de Bobigny, pour « outrage à agent » et « violence avec arme ».

■ A l'Ouest, le coco de Paimpol, un haricot demi-sec, ramassé à la main et vendu en gousse, a obtenu, mercredi 22 octobre, la première appellation d'origine contrôlée accordée à un légume breton. A l'Est, un artisan-boucher de Sélestat d'inventer une saucisse « d'un nouveau type, marquant la légère amertume de la choucroute et la fine douceur des carottes ».

Christian Colombani

Haro britannique sur les immigrants tsiganes

Plusieurs grands journaux populaires ou conservateurs d'outre-Manche s'inquiètent de l'arrivée de quelques centaines de « Gypsies ». Au point de céder à la xénophobie

LE ROYAUME-UNI est-il sur le point d'être envahi par des caravanes de Gitans, Tsiganes, Romani-chels et autres Gypsies ? A lire la presse anglaise, qui consacre des pages à l'arrivée de ces indésirables venus de l'ex-Tchécoslovaquie, on pourrait croire qu'ils ont remplacé la Grande Armada dans le psychisme britannique.

Pourtant, ils ne sont que quelques centaines à avoir débarqué à Douvres, depuis le mois de septembre. Sous la manchette « La Grande-Bretagne va vous rejeter, Gypsies », le *Times* du 22 octobre reconnaît que seulement deux cents ont demandé l'asile politique. C'est

peu par rapport aux émigrés de l'Est dans les autres pays de l'Union européenne, ou par rapport au total des chiffres britanniques : 76 000 demandes sont à l'étude - parfois depuis quatre ans -, 28 000 ont été refusées et 2 240 acceptées, en 1996.

Mais cela suffit à réveiller les passions xénophobes. Le *Daily Mail* a parlé de « déluge », l'inimitable *Sun* de « Tchèques bancaires ». Dans un éditorial intitulé « La caravane arrive », le *Daily Telegraph* (conservateur) estime que la solution est avant tout répressive : « Notre législation ne parvient pas à faire la différence entre véritables réfugiés et migrants économiques, et une réforme



s'impose d'urgence. Il faut d'abord rétablir des visas pour un plus grand nombre de pays. La loi sur la responsabilité des transporteurs aériens et maritimes (...) doit être renforcée et s'appliquer à l'Eurostar. Notre sys-

tème d'allocations doit être amendé afin de cesser de surpasser en générosité le reste de l'UE comme destination favorite des réfugiés bidon. Enfin et surtout, nous devons nous retirer de la Convention de Dublin » réglementant le droit d'asile. Tout argument est bon pour tirer sur l'Europe.

UN « CLIMAT DE PEUR »

Le *Guardian* (centre-gauche) s'efforce de remettre à sa juste place ce « petit problème de réfugiés ». « La Grande-Bretagne n'est pas la destination la plus populaire des émigrants ; nous ne sommes même pas parmi les trente premiers (...). Selon Claude Moraes, du Conseil pour le bien-être

des immigrés, on assiste à une réaction instinctive parce que ce sont des Tsiganes. Les gens semblent vraiment les haïr (...) Selon une enquête, nombre de demandeurs d'asile en Grande-Bretagne ont fait l'expérience d'un "climat de peur" ; des écoliers les traitent de simulateurs, fraudeurs aux allocs, mendiants sales et dégoûtants ». Le journal s'en prend aussi à Prague et à Bratislava, accusés de « discrimination patente » : « On devrait demander directement au président Vaclav Havel : pourquoi vos Tsiganes s'en vont-ils ? »

Dans son style professoral habituel, le *Financial Times* décrit enfin la « pagaille sur les réfugiés, dont le Labour a hérité, et qui est plus difficile à résoudre que prévu » : « Cinq mois dans l'ère Blair, des milliers de demandeurs d'asile, dont le dossier est en phase finale d'examen, n'ont toujours pas droit à l'aide sociale. Dans l'opposition, le Labour avait dénoncé le retrait de cette aide, promettant "un système où les véritables demandeurs d'asile seront traités avec respect et ne seront pas laissés sans ressources" (...). Des demandeurs d'asile continuent d'être renvoyés vers des "pays tiers", supposés sûrs, en dépit de la promesse de restaurer "leur droit de rester en Grande-Bretagne en attendant une décision en appel". En plus, des centaines de demandeurs d'asile, qui ne sont poursuivis pour aucun crime, sont toujours en détention (...). Il semble que l'on ne puisse pas changer les règles du droit d'asile aussi aisément que celles qui régissent la Banque d'Angleterre. »

Patrice de Beer

DANS LA PRESSE

EUROPE 1

Alain Duhamel

■ Le sommet social européen, qui se réunira le mois prochain, est une première. Il a lieu à la suite d'une initiative française (...) Il s'agira de sortir de la rhétorique des bons sentiments et des engagements sans calendrier ni financement pour parvenir à des décisions précises et à un calendrier impératif. C'est ce que Jacques Delors avait tenté en son temps avec son fameux Livre blanc, misérablement enterré par la suite par les ministres des finances. Pierre Moscovici apparaît raisonnablement optimiste. Il considère que des avancées peuvent avoir lieu. Cela n'est pas acquis. La Grande-Bretagne se refuse par principe à toute réglementation

en matière sociale. L'Allemagne ne veut pas payer davantage : elle veut même payer moins ; les pays européens les plus pauvres craignent des minima sociaux trop ambitieux, qui gêneraient leur croissance. (...) Si le modèle européen n'est pas valorisé au moment où la majorité des gouvernements de l'Union se situe à gauche, c'est qu'il est mal parti.

BFM

Philippe Alexandre

■ Entendre les socialistes tenir un langage dit « sécuritaire » ne constitue pas une révolution. Déjà, sous le gouvernement Rocard, et plus précisément dans la bouche d'un ministre de l'intérieur nommé Pierre Joxe, les mêmes mots ont été prononcés. Il y a des années que l'insécurité est, avec le chômage, l'un des deux

fléaux qui frappent les Français. Mais si un gouvernement ne peut pas relancer l'emploi par décret, en revanche l'ordre public est de sa pleine et exclusive responsabilité. Ce que le gouvernement n'a pas osé aborder de front, c'est la question des moyens. Ainsi, le ministre de l'intérieur a proposé d'éloigner de leurs quartiers chauds les mineurs délinquants dont le nombre augmente sans cesse. Ça veut dire quoi ? On ne réussit même pas à renvoyer dans leur pays les délinquants étrangers. M. Chevènement se sera laissé emporter - ou dériver

LA CHAÎNE INFO

Pierre-Luc Séguillon

■ L'opposition va tempêter d'autant plus contre le plafonnement des allocations familiales et la réduction des aides aux emplois fa-

miliaux que le gouvernement lui donne chaque jour un peu moins occasion de s'opposer. En promouvant, la semaine passée, la sécurité des citoyens et des villes, au rang de priorité nationale, Jean-Pierre Chevènement a privé la droite d'un thème de croisade dont elle est particulièrement friande (...) Faute de pouvoir contester la philosophie générale du projet de loi sur la Sécurité sociale, l'opposition va donc concentrer son tir sur le sujet précis des allocations familiales. Incapable de mener une guerre d'envergure contre la majorité, l'opposition peut espérer livrer une petite bataille sur ce dossier des allocations familiales. Elle n'est pas en état de mettre le gouvernement gravement en difficulté. Mais elle est en mesure de la gêner sérieusement.

www.artloss.com

Une base de données londonienne recense 80 000 objets d'art volés ou disparus

ON VOUS A volé un objet d'art et vous souhaitez le récupérer, mais comment faire ? Après avoir déposé au commissariat du quartier une plainte qui va s'ajouter aux milliers d'autres en souffrance, le bon réflexe sera de consulter le site de l'Art Loss Register (le registre de l'art perdu).

En remplissant un formulaire affiché sur une page web ou en envoyant un courrier électronique à l'adresse artloss@artloss.com, vous pourrez faire inscrire dans le registre la description détaillée de l'objet disparu, si possible accompagnée d'une photo. Il ne vous en coûtera que 200 francs environ.

De leur côté, les marchands d'art, les collectionneurs, les assureurs et même la police, s'ils ont des doutes sur l'origine d'un objet, peuvent, par la même voie, demander au registre de faire une vérification. Bien sûr, il n'y a pas d'accès direct, via Internet, au registre lui-même, car cela permettrait aux voleurs et receleurs de vérifier discrètement s'ils peuvent



revendre leur butin sans risque. Cependant, le site va peut-être bientôt afficher des informations précises concernant certaines affaires importantes.

Depuis 1991, Art Loss Register, basé à Londres, a constitué une vaste base de données, recensant

à ce jour plus de 80 000 objets : tableaux, sculptures, bijoux, meubles, monnaies, céramiques, livres anciens, armes, voitures de collection, timbres rares, instruments de musique... A elle seule, la liste des tableaux est impressionnante. Parmi les « vieux

maîtres », une dizaine de Delacroix, 12 Goya, 25 Rubens et 121 Rembrandt sont portés manquants. Chez les impressionnistes, 18 Cézanne, 17 Degas et pas moins de 105 Renoir. Les chiffres records sont atteints par les vols d'œuvres des modernes les plus prolifiques : Dali (148), Chagall (230), Miro (264) et Picasso (320).

L'équipe du registre ne se contente pas de répondre aux demandes. Elle épluche systématiquement les catalogues de dizaines de maisons de négoce d'art du monde entier, grandes et petites, ainsi que ceux des grandes expositions, et leur signale toute anomalie. Ce travail ingrat a déjà permis de récupérer plus de neuf cents objets, pour une valeur de 50 millions de dollars. Reste que ce succès est révélateur de l'augmentation des vols d'œuvres d'art, le deuxième trafic international après la drogue, selon Scotland Yard.

Roland-Pierre Paringaux

SUR LA TOILE

ALLEMAGNE : PAS DE REDEVANCE POUR LES INTERNAUTES

■ Soucieux de ne pas entraver le développement d'Internet, les autorités des seize Länder allemands ont décidé que les personnes écoutant la radio ou regardant la télévision via Internet ne seraient pas soumises à la redevance audiovisuelle. Cette exonération restera en vigueur au moins jusqu'en 2003. - (AFP)

BOMBE-CADEAU

■ Un garçon de treize ans habitant à Corvallis, dans l'Oregon (Etats-Unis), a été arrêté pour avoir offert à une camarade une bombe artisanale enveloppée dans un papier-cadeau, accompagnée d'une fleur et d'un mode d'emploi. Il a déclaré à la police qu'il avait appris à fabriquer des bombes en consultant un site Internet. Compte tenu de son jeune âge, il a été relâché. - (AR)

EXPORTATION EN LIGNE

■ Habitat International, la chaîne de magasins de meubles, linge de maison et objets de décoration, a décidé de s'implanter aux Etats-Unis en misant uniquement sur un site Internet de vente par correspondance. (www.habitat-usa.com)

Abonnez-vous au Monde

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 536 F 6 MOIS - 1 038 F 1 AN - 1 890 F

au lieu de 585 F* au lieu de 1 170 F* au lieu de 2 340 F*

* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)

Je joins mon règlement soit : F 701 MQ 007

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

M. Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

	TARIFS HORS FRANCE	
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 086 F	2 960 F
6 mois	1 123 F	1 560 F
3 mois	572 F	790 F

Le Monde - (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year - Le Monde - 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.

Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

Jusqu'à
450 F
d'économie
soit
10 semaines
de lecture
GRATUITE*

PROFITEZ DES ANCIENS TARIFS D'ABONNEMENT AVANT LEUR AUGMENTATION !

Le malaise de M. Charasse

par Alain Rollat

LE DÉCOR fait parfois l'homme. Michel Field a changé celui de « Public ». Il a renoncé à cet espace asymétrique qui se voulait studio avant-gardiste et qui, filmé en perspective, créait surtout une impression de vide en transformant l'auditoire en objet virtuel. Il est revenu à une formule conventionnelle : il reçoit son invité principal à une table ronde disposée au centre du studio, les spectateurs étant assis tout autour, sur des gradins, comme dans une arène. Michel Field a bien fait. Il était lui-même excentré et en paraissait distant ; en se replaçant au centre de l'écran, il s'est retrouvé dans la position de maître de forum qui convient à son sens de la dialectique. Et, même s'il continue de faire tapisserie, le public n'est plus extérieur à la scène puisque sa présence suffit à la composer. La simple disposition des lieux se prête donc mieux aux débats,

bien qu'elle leur confère une dimension spectaculaire qui tend à les dramatiser.

Expert en théâtre politique de boulevard, Michel Charasse, qui était, dimanche soir, le partenaire de Michel Field, ne pouvait qu'être à l'aise sur cette agora. Le sénateur socialiste du Puy-de-Dôme s'en est donné à cœur joie dans le registre mitterrandien du pêcheur impénitent qu'il affectionne. Un instant acculé dans ses retranchements par Michel Field, qui a pris du plaisir à dénouer ses grosses ficelles et à lui faire observer que sa fidélité au souvenir de François Mitterrand gagnerait en honnêteté intellectuelle s'il acceptait, un jour, de reconnaître les zones d'ombre qui oblitèrent le bilan de son idole, l'ancien ministre du budget a fini tout de même par faire match nul.

Il a eu le dernier mot quand, le constitutionnaliste prenant le dessus sur le pitre, Michel Field

lui demanda d'ajouter son grain de sel aux controverses suscitées par le procès de Maurice Papon. Afin d'expliquer son « malaise » devant l'insuffisance de « l'environnement explicatif » qui broillait à ses yeux ce dossier, Michel Charasse se livra à un long rappel historique qui, pour être absolument contraire aux normes réductrices de la télévision, n'en était pas moins opportunément éducatif. Il le ponctua en soulignant que le « devoir de mémoire » se devrait d'être « permanent » et en déplorant que la République ait « gravement failli en ne l'ayant pas perpétué à l'école depuis la fin de la guerre ». On eut alors, avouons-le, la faiblesse de penser que M. Charasse ne disait pas que des bêtises. En regrettant toutefois qu'il eût laissé passer l'occasion d'agir en personne pour remédier à cette faille, à l'époque où il participait au pouvoir exécutif.

LUNDI 27 OCTOBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Arsène Lupin ■■ De Jack Conway (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil	21.50 La Main gauche du seigneur ■■ D'Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1955, v.o., 90 min). Ciné Cinémas
20.30 Monsieur Hire ■■ De Patrice Leconte (France, 1989, 100 min). Ciné Cinémas	22.00 Fanny Elssler ■■ De Paul Martin (Allemagne, 1937, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
20.35 Ridicule ■■ De Patrice Leconte (France, 1996, 100 min). Canal+	22.15 La Brigade du diable ■■ D'Andrew V. McLaglen (Etats-Unis, 1968, 130 min). TMC
20.45 La Leçon de piano ■■ ■■ O De Jane Campion (France - Australie, 1993, v.o., 115 min). Arte	22.20 Party ■■ De Manoel de Oliveira (France - Portugal, 1996, 95 min). Canal+
20.45 La pluie qui chante ■■ De Richard Whorf (Etats-Unis, 1946, 135 min). France Supervision	22.25 La Mémoire brisée ■■ ■■ De Steven Kampmann (Etats-Unis, 1988, 100 min). RTL 9
20.50 Les Conquistadors de Carson City ■■ D'André De Toth (Etats-Unis, 1952, 90 min). France 3	22.40 Coups pour coups ■■ D De Deran Sarafian (Etats-Unis, 1990, 100 min). M 6
21.00 Identification d'une femme ■■ ■■ De Michelangelo Antonioni (Italie, 1981, v.o., 135 min). Paris Première	22.55 L'Argent ■■ ■■ ■■ De Robert Bresson (France, 1982, 80 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES	
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Louis Aubert ; Bernard Kouchner. Canal+	
19.00 Envoyé spécial, les années 90. Les soldats du désert. Valence, ceux qui restent. Israël dans le cyclone. Histoire	
19.05 L'Invité. Joe Zawinul. Muzzik	
20.00 Thalassa. Les corsaires du surimi. TV 5	
20.00 20h Paris Première. Paris Première	
21.00 Enjeux - Le Point. Che Guevara. Un jeune cinéaste aux talents multiples. L'euthanasie. TV 5	
22.35 Mots croisés. Quelle école pour nos enfants ? Invités : Claude Allègre, Alain Madelin. France 2	
22.55 Le Droit de savoir. Un enfant à tout prix. TF 1	
0.45 Aléas. La peur au ventre. L'horloge mystérieuse. Saint-Santin en deux. L'astronaute et le Picodon. France 3	
0.55 Public. Invité : Michel Charasse, sénateur du Puy de Dôme. TF 1	
DOCUMENTAIRES	
19.55 Voyage sur Mars. Planète	
20.00 Vivre de l'air du temps. Arte	
20.10 Les Origines de la musique. [3/3]. Mythes et réalités. Muzzik	
20.35 La Vie en jeu. Planète	
20.55 Les Français ont du cœur. Téva	
21.30 L'Ecole des chefs. Planète	
21.30 Football argentin. [2/2]. Planète	
23.40 Cosey. Planète	
0.05 Le Partage des eaux. Planète	
MUSIQUE	
21.00 Vénus. Mise en scène de Francisco Negrin. Muzzik	
22.45 Le Vaisseau fantôme. Mise en scène de Ilkka Bäckman Muzzik	
23.55 Tina Turner : Nice and Rough. Canal Jimmy	
0.15 Les Vêpres à la Vierge de Monteverdi. France Supervision	
0.50 Jazz 6. Herbie Hancock & New Standards All Stars. M 6	
THÉÂTRE	
20.35 La Poule aux œufs d'or. D'Alexandre Vial. TMC	
TÉLÉFILMS	
20.30 Entre terre et mer. D'Hervé Baslé [1/6]. Festival	
20.45 La Belle Vie. De Gérard Marx [2/2]. TF 1	

23.00 La Mère ■■ ■■ ■■ Muet de Vsevolod Poudovkine (Urss, 1927, N., 120 min). Histoire	23.15 Terreur à l'Ouest ■■ ■■ D'André De Toth (Etats-Unis, 1954, v.o., 80 min). France 3
23.15 Le Désert rouge ■■ ■■ De Michelangelo Antonioni (France - Italie, 1964, v.o., 115 min). Paris Première	23.20 La Femme secrète ■■ ■■ De Sébastien Grall (France, 1986, 95 min). Ciné Cinémas
23.25 Fabiola ■■ ■■ ■■ D'Alessandro Blasetti (Italie, 1949, N., 80 min). Ciné Cinéfil	23.55 Caméléone ■■ ■■ ■■ De Benoît Cohen (France, 1996, 93 min). Canal+
0.05 Remontons les Champs-Elysées ■■ ■■ ■■ De Sacha Guitry (France, 1938, N., 100 min). RTL 9	

22.35 Sandra, princesse rebelle. De Didier Albert [4/8]. TV 5	
--	--

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de feu sacré. M 6	19.00 FX, effets spéciaux : la série. Secrets militaires. M 6
19.00 Agence Acapulco. Série Club	20.55 Urgences. O Se voiler la face. O Boomerang. France 2
21.00 Le Caméléon. La pendule en carton. Série Club	21.25 New York Police Blues. Surf sur la neige. Canal Jimmy
22.00 Molière. Première partie. Histoire	22.00 Les Dames de cœur. Série Club
22.40 Dark Skies. Autodestruction. TSR	23.00 Les Anges du bonheur. Téva

MOTS CROISÉS
le magazine politique mensuel de la rédaction présenté par
A. CHABOT
A. DUHAMEL
ce soir 22h35 **France 2**

NOTRE CHOIX

● 22.55 TF 1

Le Droit de savoir

Bien documenté, équilibré, sensible et pudique : *Un enfant à tout prix*, reportage signé Cathelyne Hemery, David Gosset et Philippe Véron, montre le difficile parcours de parents désireux d'adopter un enfant étranger. L'adoption internationale a ses filières, légalles ou parallèles. Actuellement, le Vietnam est le pays le plus en vogue. Les reporters du « Droit de savoir » ont suivi plusieurs familles, prêtes à patienter plusieurs mois loin de chez elles pour obtenir un bébé. L'attente est longue, éprouvante, et pas toujours fructueuse. Dans un pays où une grande part de la population vit dans l'extrême pauvreté, le marché de l'adoption est lucratif. Difficile d'oublier le regard de cette jeune Française qui découvre au moment de la visite médicale que le bébé qu'on lui a remis contre quelques centaines de dollars est atteint de multiples handicaps. — *S. Ke.*

● 23.15 Paris Première

Le Désert rouge

Dans le complexe industriel de Ravenne, erre, en proie à l'angoisse et au dégoût de la vie, la femme d'un ingénieur d'une grande usine moderne. Un jour de désarroi, elle devient la maîtresse d'un autre ingénieur, ami de son mari. Le premier film en couleurs d'Antonioni donne, par le langage pictural, une vision cauchemardesque (mais glacée, sans effets) de l'inadaptation de l'être humain à une technologie qui transforme, altère la nature, le comportement et les rapports des individus. Tout se cristallise sur le personnage hanté, presque désincarné, de Monica Vitti, aux prises avec la solitude et la névrose. L'apothéose italienne d'Antonioni, après *L'Avventura*, *La Nuit et L'Eclipse*. — *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Walker, Texas Ranger. 19.55 et 20.40 Météo. 20.00 Journal, Coupe du monde 98 passionnément. 20.45 La Belle Vie. Téléfilm de Gérard Marx [2/2]. 22.55 Le Droit de savoir. Un enfant à tout prix. 0.10 F1 magazine. 0.45 TF1 nuit, Météo. 0.55 Public.

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.25 C'est toujours l'heure. 19.55 Au nom du sport. 20.00 Journal, A cheval, Météo. 20.55 Urgences. O Se voiler la face. O Boomerang. 22.35 Mots croisés. Quelle école pour nos enfants ? 23.50 En fin de compte. 23.55 Journal, Météo. 0.15 Tennis. 12 ^e Open de Paris-Bercy. 1.30 Histoires courtes.
--

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information. 20.00 et 22.40 Météo. 20.05 Fa si la chanter. 20.35 Tout le sport. 20.45 La Dernière Séance. Soirée Randolph Scott. 20.50 Les Conquistadors de Carson City ■■ Film d'André De Toth. 22.50 Soir 3. 23.15 Terreur à l'Ouest ■■ ■■ Film d'André De Toth (v.o.). 0.45 Aléas. 1.35 New York District.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.35 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Sabine Azéma, Cake, Jean-Louis Aubert, Bernard Kouchner. 20.30 Pas si vite. 20.30 Ridicule ■■ Film de Patrice Leconte. 22.15 Flash infos. 22.20 Party ■■ ■■ Film de Manoel de Oliveira.
--

23.55 Caméléone ■■ Film de Benoît Cohen. 1.30 Cristina Sanchez, une femme face au taureau.
--

ARTE

19.00 The Monkees. 19.25 Le Guide vert. 19.30 7 1/2. 20.00 Reportage. Vivre de l'air du temps. 20.25 Contre l'oubli, pour l'espoir. 20.30 8 1/2 Journal. 20.45 ► La Leçon de piano ■■ ■■ ■■ Film O de Jane Campion (v.o.). 22.40 Kinorama. 22.55 L'Argent ■■ ■■ ■■ Film de Robert Bresson. 0.15 Court circuit. 0.45 La Rate. Téléfilm de Martin Buchhorn.

M 6

19.00 FX, effets spéciaux : La Série. 19.54 6 minutes, Météo. 20.00 Notre belle famille. 20.35 Décrochages info, 6 sur 6. 20.45 D.A.R.Y.L. Film de Simon Wincer. 22.40 Coups pour coups ■■ Film D de Deran Sarafian. 0.20 Culture pub. 0.50 Jazz 6.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Ismail Kadaré. 21.00 Le Grand Débat. 22.10 Fiction. Le Moine, de Matthew G. Lewis. 23.00 Nuits magnétiques. 0.05 Du jour au lendemain. 0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de Chabrier, Canteloube, Poulenc, Debussy. 22.30 Musique pluriel. Symphonie op. 29 fa-sib-mib, de Leduc. 23.07 Le Bel Aujourd'hui. Toimil Ensemble. Œuvres de Lindberg.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Fanny Mendelssohn. 22.45 Les Soirées... (suite).
--

FILMS DU JOUR

15.00 Gorki ■■ ■■ De Mark Donskoï (Urss, 1940, N., 60 min). Histoire	20.30 Fanny Elssler ■■ De Paul Martin (Allemagne, 1937, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
15.55 L'Empereur de Californie ■■ ■■ De Luis Trenker (Allemagne, 1936, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil	20.30 Johnny Stecchino ■■ ■■ De Roberto Benigni (Italie, 1991, 115 min). Ciné Cinémas
16.25 Party ■■ ■■ De Manoel de Oliveira (France - Portugal, 1996, 90 min). Canal+	20.30 Une femme en péril ■■ ■■ De Peter Yates (Etats-Unis, 1988, 110 min). RTL 9
17.15 Parole de flic ■■ ■■ De José Pinheiro (France, 1985, 100 min). Ciné Cinémas	20.35 Casper ■■ ■■ De Brad Silberling (Etats-Unis, 1995, 95 min). Canal+
17.35 Enlevez-moi ■■ ■■ De Léonce Perret (France, 1932, N., 95 min). Ciné Cinéfil	20.35 Tamango ■■ ■■ De John Berry (France - Italie, 1957, 100 min). TMC
18.55 L'Adolescente ■■ ■■ De Jeanne Moreau (Fr. - All., 1978, 95 min). Ciné Cinémas	20.45 The Mask ■■ ■■ De Charles Russell (Etats-Unis, 1994, 105 min). TF 1
19.00 La Mère ■■ ■■ ■■ Muet de Vsevolod Poudovkine (Urss, 1927, N., 120 min). Histoire	21.55 Bulldog Jack ■■ ■■ De Walter Forde (Grande-Bretagne, 1934, N., v.o., 70 min). Ciné Cinéfil
19.10 Fabiola ■■ ■■ ■■ D'Alessandro Blasetti (Italie, 1949, N., 80 min). Ciné Cinéfil	22.20 Le Maître du monde ■■ ■■ De William Whitney (Etats-Unis, 1961, 95 min). RTL 9

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES	
13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième	
14.30 Droit d'auteurs. Invités : Edouard Balladur ; Michel Winock ; Alain Gluckstein. La Cinquième	
17.00 Envoyé spécial, les années 90. Les soldats du désert. Valence, ceux qui restent. Israël dans le cyclone. Histoire	
18.00 Stars en stock. Jack Lemmon. Barbara Stanwyck. Paris Première	
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Patrick Rambaud ; Stéphane Diagana. Canal+	
22.30 Y a pas photo ! L'interview-vérité : David Douillet. Dieudonné. Baby-sitter de petits animaux virtuels, les Tamagotchis. Mia Frye : la chorégraphe d'Alane et les Tamagotchis. Julio Iglesias. Faut-il avoir peur de nos assiettes ? Gare aux clubs de rencontre. TF 1	
22.35 Bouillon de culture. Paris vaut bien une émission. Invités : Jean Favier ; Pierre Assoluline ; Philippe Meyer ; Bernard Valade. TV 5	
23.00 De l'actualité à l'histoire. Le travail des enfants. Le cumul des mandats. Invités : Claire Brisset ; Alain Dewerpe ; Pierre Mazeaud ; Frédéric Bredin. Histoire	
23.15 La Preuve par trois. Le goût à tout prix. Et si c'est bio, est-ce que c'est meilleur ? Le poulet de Bresse, son statut, sa statue. Jambon, jambon. Label affaires. A la recherche du goût. France 3	
DOCUMENTAIRES	
18.25 Le Monde des animaux. Les Crocodiles. La Cinquième	
18.25 La Birmanie des frontières. Planète	
19.10 Les Origines de la musique. [2/3]. Chants et symboles. Muzzik	
19.20 ► Cuba entre chien et louve. Planète	
20.35 La Royal Air Force. [4/8]. Le baptême du feu. Planète	
20.45 La Vie en face. Wall Street. Arte	
20.45 World Collection. Angélique Kidjo. France Supervision	
21.00 Lénine par Lénine. Histoire	
21.10 Les Années belges. Les Belges occupent l'Allemagne. RTBF 1	
21.25 Roland Petit. [2/2]. Planète	
22.00 Hollywood au banc des accusés. Les noms de la liste noire. Arte	
22.00 ► Histoires d'objets. Paris Première	
22.20 Voyage sur Mars. Planète	
23.05 La Vie en jeu. Planète	
0.00 Davantage de lumière. [1/2]. Histoire	
0.00 Les Enfants de l'arc-en-ciel. TSR	
0.10 Femmes d'Alger. Téva	
0.35 Jazz Collection. Fats Waller. Muzzik	
0.55 Football argentin. [2/2]. Planète	
1.00 Hype. Le grunge à Seattle. Arte	
SPORTS EN DIRECT	
13.00 Tennis. 12 ^e Open de Paris-Bercy. France 3	
DANSE	
18.00 Picasso et la danse. Ballet. France Supervision	
MUSIQUE	
18.00 Wynton Marsalis at the Usher Hall. Muzzik	
18.07 Zouk Machine. France Supervision	
21.00 Leinsdorf dirige Wagner. Muzzik	
21.50 Chostakovitch : Le 3 ^e Quatuor. Muzzik	
22.25 Carreras, Domingo, Pavarotti. Muzzik	
23.13 Russlan et Ludmila. Mise en scène de Lofti Mansouri. France Supervision	

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :

- Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
 - On peut voir.
 - Ne pas manquer.
 - Chef-d'œuvre ou classiques
- Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
- ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

LES CODES DU CSA :

- Accord parental souhaitable
- △ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

TÉLÉFILMS

20.30 Entre terre et mer. D'Hervé Baslé [2/6]. Festival	
20.55 Le Revers de la médaille. De David Lowell Rich. Téva	
22.15 Prise de têtes. D'Eric Civanyan. Festival	
22.50 La Victoire de la justice. De Roger Young. M 6	

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de partage. M 6	18.10 La Conquête de l'Ouest. Série Club
18.10 Les deux font la paire. Pêche en eaux troubles. TMC	18.15 Friends. France 2
18.40 Enquêtes à Waikiki Ouest. Coupable. RTL 9	19.00 FX, effets spéciaux : la série. Les joyeux de la couronne. M 6
19.00 Agence Acapulco. Intuition féminine. Série Club	19.05 Walker, Texas Ranger. La fleur du souvenir. TF 1
19.05 Walker, Texas Ranger. La fleur du souvenir. TF 1	20.00 François Kléber. Le Pas en avant. TV 5
20.25 Code Delta. Drôle de pêche. Canal J	20.45 Murder One : L'Affaire Jessica. Chapitre VIII. Série Club
20.50 Docteur Quinn, femme médecin. Pour le meilleur et pour le pire. Le devoir de Colleen. M 6	21.35 Twin Peaks. Episode n° 4 Série Club
21.35 Profit. Chinese Box (v.o.). Canal Jimmy	22.30 Colorado. Le tablier jaune. Série Club
23.00 Les Anges du bonheur. Le passé qui change. Téva	23.05 Star Trek : la nouvelle génération. Au seuil de la mort (v.o.). Canal Jimmy
23.15 Les Disparues de l'île aux mouettes. Série Club	0.00 Le docteur mène l'enquête. O Secret de famille. TF 1
0.00 Le Retour du Saint. La vie de château. Série Club	0.50 Agence Acapulco. Intuition féminine. Série Club
1.30 Bottom. Digger (v.o.). Canal Jimmy	

NOTRE CHOIX

● 21.45 Arte

Un cauchemar américain, l'ère McCarthy

Chasse aux sorcières à Hollywood

IL S'AGIT vraiment de cela : un cauchemar. L'ère McCarthy est une ère maudite pour les Etats-Unis et une catastrophe pour son industrie du cinéma, qui mettra dix ans à s'en remettre. Le documentaire *Hollywood au banc des accusés* a le mérite de rassembler des témoignages et de ressortir des documents sur ceux qui ont lâché des noms, dénoncé leurs copains ou leurs ennemis, ou, à l'inverse, se sont retrouvés sur la liste noire, le fameux « Hollywood Ten », ces dix scénaristes, réalisateurs et producteurs hollywoodiens, membres ou sympathisants du Parti communiste, qui allaient voir leur carrière détruite pour un bout de temps : Dalton Trumbo, John Howard Lawson, Albert Maltz, Alvah Bessie, Samuel Ornitz, Herbert Biberman (dont le magnifique *Sel de la terre* aurait été bienvenu dans cette soirée thématique, en lieu et place du film sur Roy Cohn, le bras droit de McCarthy), Edward Dmytryk, Adrian Scott, Ring Lardner, Lester Cole.

Ils ne furent pas les seuls à subir les effets de la liste noire. Des réalisateurs comme Joseph Losey, Jules Dassin et John Berry furent s'expatrier, alors que des acteurs comme Larry Parks, Anne Revere et John Garfield se trouvaient écartés des plateaux. A la veille de donner des noms pour retrouver du travail, John Garfield allait être victime d'une crise cardiaque.

Des documents étonnants montrent l'acharnement que mettaient Adolphe Menjou, Gary Cooper, Ronald Reagan et Robert Taylor à dénoncer leurs congénères. Avec le recul, ce zèle intensif pourrait presque faire sourire. On voit aussi ceux qui ont pris position contre cette même liste noire, comme Bogart et Bacall, à un moment où une telle initiative était très risquée. Les activités de la commission McCarthy commencèrent à s'estomper au milieu des années 50. « Ils travaillent tous maintenant, ces communistes du V^e Amendement. Il n'y a rien à faire. Nous avons perdu la bataille. C'est aussi simple que cela », déclarait Ward Bond, l'un des acteurs fétiches de John Ford.

Samuel Blumenfeld

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour. 14.40 Arabesque. 15.35 Côte Ouest. 16.30 TF 1 jeunesse. 17.10 Savannah. 18.00 Paradis d'enfer. 18.30 Mokshú Patamú. 19.05 Walker, Texas Ranger. 19.55 et 20.40 Météo. 20.00 Journal, Résultat des courses. 20.45 The Mask ■■ Film de Charles Russell. 22.30 Y a pas photo ! 0.00 Le docteur mène l'enquête 0.55 TF1 nuit, Météo. 1.10 Reportages. Femmes battues. 1.35 Les Défis de l'océan.
--

FRANCE 2

13.50 Derrick. 15.00 Dans la chaleur de la nuit. 15.50 La Chance aux chansons. 17.00 Des chiffres et des lettres. 17.30 et 22.25 Un livre, des livres. 17.40 Qui est qui ? 18.15 Friends. 18.45 C'est l'heure. 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.25 C'est toujours l'heure. 19.55 Au nom du sport. 20.00 Journal, A cheval, Météo. 20.55 Arrête ou ma mère va tirer ! Film de Roger Spottiswoode. 22.35 Le Battant ■■ Film d'Alain Delon. 0.30 En fin de compte. 0.35

La crainte d'une dévaluation à Hongkong relance la crise financière en Asie

La Bourse de Hongkong perdait, lundi, 5,80 %. et Paris 1,33 % à l'ouverture

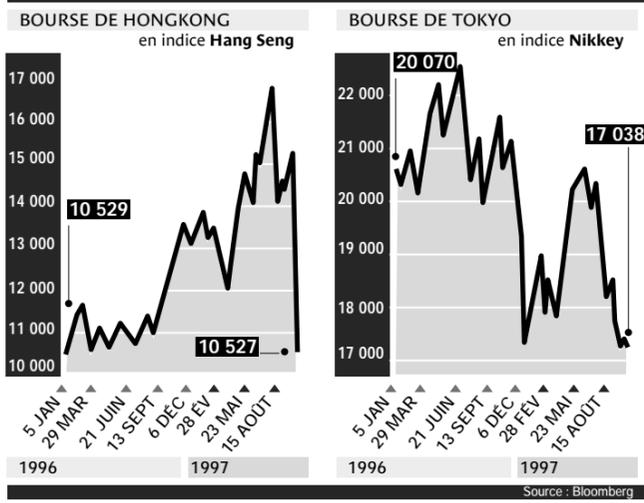
L'ACCALMIE aura été brève. Lundi 27 octobre, la Bourse de Hongkong a connu une brutale rechute : l'indice Hang Seng des principales valeurs a perdu 5,80 % en clôture. Vendredi 24 octobre, au lendemain du « jeudi noir », la Bourse de l'ancienne colonie britannique avait pourtant violemment rebondi, gagnant 6,89 %.

Lundi, les autres marchés boursiers asiatiques se repliaient dans le sillage de Hongkong. La Bourse de Sydney a reculé de 3,29 % et Séoul de 3,28 %. Tokyo a terminé la séance en baisse de 1,89 %, s'inscrivant à son plus bas niveau depuis le mois d'août 1995. Les places européennes n'étaient pas épargnées. La Bourse de Francfort a ouvert en repli de 2,41 % et Paris de 1,33 %.

Malgré le soutien officiellement apporté par Pékin aux dirigeants de la région administrative spéciale, les investisseurs sont persuadés que les autorités monétaires chinoises finiront tôt ou tard, à l'image de ce qui s'est produit en Thaïlande, en Malaisie ou encore à Taïwan, par rompre le lien qui existe entre le dollar de Hongkong et le billet vert : une telle dévaluation de la monnaie provoquerait une dépréciation des actifs financiers dans l'ex-colonie et entraînerait une chute de la Bourse. Ce scénario incite les gestionnaires étrangers mais aussi nationaux à fuir Hongkong.

Le coût que représente la défense de la parité du dollar de Hongkong, à travers le maintien de taux d'intérêt très élevés (le loyer de l'argent au jour le jour est monté jusqu'à 300 %), est jugé exorbitant par les experts. Il fait craindre un krach sur le marché de l'immobilier où les prix se sont envolés au cours des dernières années (ils ont encore

Poursuite du repli des places asiatiques



Source : Bloomberg

Les Bourses de Hongkong et de Tokyo ont baissé à nouveau lundi 27 octobre.

progressé de 35 % depuis le 1^{er} janvier). De nombreux promoteurs pourraient se retrouver, si la situation de crise monétaire se prolonge, acculés à la faillite, ce qui menacerait à son tour le système bancaire

fortement engagé dans ce secteur. Les analystes redoutent aussi que la crise boursière ait déjà provoqué des dégâts considérables dans les établissements financiers de la région. Afin de faire taire la rumeur

Nouvelle chute de l'or

Le métal jaune perdait encore du terrain, lundi 27 octobre. Dès l'ouverture, sur le marché de Hongkong, l'once (31,103 grammes) de métal fin perdait 14 dollars américains à 309 dollars. A Sydney, l'once est même tombée jusqu'à 307,20 dollars, son plus bas niveau depuis douze ans entraînant dans sa chute les titres des mines d'or.

A l'origine de ce recul brutal, bien sûr, la crise des marchés boursiers asiatiques et la crainte que les banques centrales des pays de la région ne vendent leurs réserves d'or pour se procurer les liquidités nécessaires afin de faire face aux attaques contre leurs devises. Les cours du métal jaune ont aussi été affectés par l'annonce faite, vendredi, par le gouvernement suisse selon laquelle les réserves d'or de la banque centrale helvète étaient excédentaires de 1 400 tonnes.

selon laquelle elle se retrouvait en grande difficulté, la banque d'affaires Peregrine Investments Holdings Limited a publié lundi, dans les principaux journaux de Hongkong, un avis financier indiquant que ses pertes étaient limitées à 23 millions de dollars (138 millions de francs).

UN CERCLE VICIEUX

En raison de la globalisation des marchés et des conséquences économiques et financières qu'il pourrait avoir, le krach de la Bourse de Hongkong inquiète les dirigeants des grands pays industrialisés. En Australie, directement touché puisque le pays exporte 60 % de sa production vers l'Asie, une cellule de crise a été mise en place dimanche par le gouvernement pour évaluer l'impact des désordres monétaires.

Le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, a pour sa part estimé dimanche qu'un soutien aux pays d'Asie du Sud-Est ne pouvait être que « multilatéral » et il a exclu une aide massive américaine du type de celle apportée au Mexique en 1995. Il a affirmé que « les participants clés seront le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ». Une des complexités de la crise actuelle, soulignent les experts, est que la première puissance économique de la région, le Japon, se trouve elle-même dans une situation de grande fragilité, ce qui limite sa capacité à intervenir financièrement pour secourir les pays voisins. Les économies des pays de la zone asiatique se trouvent enfermées dans un cercle vicieux où les difficultés croissantes des unes viennent aggraver celles des autres.

Pierre-Antoine Delhommais

La mort du journaliste François-Henri de Virieu

Le père de « L'Heure de vérité » était âgé de 65 ans

LE JOURNALISTE François-Henri de Virieu est mort des suites d'un cancer du pancréas, dimanche 26 octobre, à son domicile de Marly-le-Roi (Yvelines). Il était né le 18 décembre 1931 à Paris.

Quand Hubert Beuve-Méry reçut pour la première fois François-Henri de Virieu, candidat à l'entrée au Monde, en 1958, il n'eut pas un préjugé défavorable : il avait bien connu son père, brillant colonel, dans les maquis de l'Isère. Simple, il ne lui paraissait pas évident qu'un ingénieur agricole pût réussir dans notre métier et il laissa carte blanche au chef du service économique pour juger sur pièces.

Jamais les mots de « galop d'essai » ne furent plus appropriés. Il ne fallut pas plus de quinze jours pour se rendre compte que François-Henri de Virieu avait au bout de la plume l'étincelle de la profession. Sa formation le porta tout naturellement vers la « couverture » du monde agricole. La chance de Virieu fut qu'il entrât en une période où les paysans vivaient une double mutation : l'une, naturelle, qui voyait s'accélérer les départs de la campagne vers les villes, l'autre, née de l'ouverture du marché commun, qui renforçait la chance de ceux qui restaient.

François-Henri de Virieu navigua sur ce réseau avec une grande compétence. Mieux, il savait, grâce à son rayonnement humain, inspirer cette confiance qui ouvre les portes les mieux cadenassées. Sa information était vaste et sûre et sa faculté d'anticipation rarement prise en défaut. Il avait la joie d'expliquer. Sa facilité d'expression était telle qu'il lui plaisait d'attendre le dernier moment pour remettre sa copie au grand émoi des hiérarques du journal. Lorsqu'il monta en

grade, prenant sous sa coupe l'équipe sociale du service économique, il ne modifia pas d'un pouce son comportement, faisant confiance à ses collègues et à ses facultés de rattrapage acrobatique. Il s'astreignit pourtant à un peu plus de discipline pour répondre à la demande d'un éditeur et écrire en 1967 son premier livre : *La Fin d'une agriculture*.

François-Henri de Virieu était ainsi, jouant la nonchalance, mais sûr de lui, une allure de marquis, mais très près de ses collègues, heureux de pouvoir rendre service et détenant l'atmosphère par une de ces saillies, voire canulars, dont il avait le secret. Il respirait l'amour de la vie et il le faisait bon se réchauffer à son amitié.

Il ne put résister à l'appel de Desgraupes en 1969 sur la première chaîne de télévision, mais il s'aperçut assez vite que les allées de son nouveau métier étaient plus savonnées que celles de l'ancien. Aussi retrouve-t-on François-Henri de Virieu en 1974 au *Nouvel observateur*, puis, en 1977, comme cofondateur et rédacteur en chef du *Matin*. A la disparition de ce journal, il reprend du service dans les sphères dirigeantes d'Antenne 2 et lance « L'Heure de vérité », où le grand public appréciera, chaque semaine, sa façon de coller à l'actualité en choisissant avec pertinence des invités appelés à répondre à trois journalistes, ainsi que sa discrétion dans l'ordonnement des débats. Treize ans durant (1982-1995), il officiera avec la même rigueur et ce sang-froid qu'il manifestera également lorsqu'il sera effleuré par l'affaire Botton.

L'extension de sa notoriété ne lui monta jamais à la tête. Il savait mieux que personne le pouvoir né des « étranges lucarnes », mais aussi ses limites. Avec bonheur, il s'exprima sur ces thèmes dans son livre, *La Médiaocratie* (1990). Au reste, il lui arrivait de regarder son domaine d'un peu plus haut, comme président de l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate).

Tout jeune, il avait planté ses racines, avec sa femme, dans les terres de Marly-le-Roi, où naquirent ses cinq enfants. En 1995, il était devenu maire de sa ville. Au début de mai 1997 (*Le Monde* du 14 mai), il eut le courage d'annoncer à ses administrés, dans son bulletin municipal, qu'il venait d'apprendre qu'un « cancer coriace » commençait de le ronger.

Pierre Drouin

[François-Henri, qui fut l'un des piliers de ce journal avant de rejoindre la grande famille de l'audiovisuel, était un noble à tous les sens du terme. A sa noblesse de cœur, jamais prise en défaut, à sa constante et cordiale confraternité, il a ajouté dans l'épreuve foudroyante qui vient de l'emporter une très grande dignité et une leçon de courage.

Je salue sa mémoire avec respect et assure sa femme Claude et leurs enfants de toute notre affection. - J. M. C.]

Nouvelle baisse à Paris

APRÈS la trêve imposée par le week-end, la Bourse de Hongkong a terminé lundi 27 octobre sur un nouveau plongeon de 5,8 % à 10 498,20 points. La Bourse de Tokyo n'a pas mieux résisté, finissant la journée à son plus bas niveau depuis le mois d'août 1995. L'indice Nikkei a perdu 325,38 points (1,87 %) à 17 038,36 points. Il était en recul de près de 2,50 % à

la mi-séance. Dans la foulée les places européennes, affectées aussi par le repli de Wall Street de vendredi (-1,68 %), cédaient du terrain. Peu de temps après l'ouverture, la Bourse de Francfort perdait 1,75 %, celle d'Amsterdam, 2,89 %. La Bourse de Paris, entamait la journée sur un recul de 1,33 % à 2 811,17 points.

Sur le marché obligataire, le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, a ouvert en hausse de 24 centièmes à 98,60. Sur le marché des changes, le dollar baissait face au franc à 5,9340 francs et au mark, à 1,7708 deutschemark contre respectivement 5,9450 francs et 1,7744 deutschemark au cours des derniers échanges interbancaires de vendredi.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	27/10 Titres échanges	Capitalisation en F
Axa	129655	51429181,50
Société Générale	57661	48602401
Elf Aquitaine	64761	47558798
Carrefour	12177	39975757
Total	56232	35635920
LVMH Moët Hen.	34195	35422554
Alcatel Alishom	45477	33027290
L'Oreal	15674	32267636
Air Liquide	29681	26845930
Eaux (Gle des)	39909	26358771

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVICES	cours BDF 24/10	% 23/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,0500	-0,01	322	346
Ecu	6,6100	+0,06
États-Unis (1 usd)	5,9706	+0,49	5,6600	6,2600
Belgique (100 f)	16,2510	15,6600	16,7600
Pays-Bas (100 fl)	297,3600	-0,02
Italie (1000 lir.)	3,4330	+0,06	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	88,0100	-0,01	82	92
Irlande (1 iep)	8,7435	+0,52	8,3100	9,1500
Gde-Bretagne (1 L)	9,7735	+0,93	9,2800	10,1300
Grèce (100 drach.)	2,1335	+0,14	1,8700	2,3700
Suède (100 krs)	78,2800	+0,56	71,5000	81,5000
Suisse (100 F)	404,0200	-0,17	390	414
Norvège (100 k)	83,3600	+0,59	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,6010	-0,02	45,8500	48,9500
Espagne (100 pes.)	3,9735	-0,06	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.)	3,2900	-0,15	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,2883	+0,29	3,9800	4,5800
Japon (100 yens)	4,9101	+0,17	4,7300	5,0800

PARITÉS DU DOLLAR

FRANCFORT : USD/DM	27/10
FRANCFORT : USD/DM	1,7774
TOKYO : USD/Yens	121,9400

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 24/10	Taux	Taux
	jour le jour	10 ans
France	3,36	5,68
Allemagne	3,35	5,70
Grande-Bretagne	7,13	6,54
Italie	6,88	6,21
Japon	0,48	1,93
États-Unis	5,56	6,02

MATIF

Echéances 24/10	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Déc. 97	118914	98,36
Mars 98	1112	97,70
Juin 98	2	97,18

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES				OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES			
	Cours	Var. en %	Var. en %		Cours au 27/10	Var. en %	Var. en %
Tokyo Nikkei	17038,36	-1,87	-12	Paris CAC 40	2788,89	-2,11	+20,43
Honk Kong index	10498,20	-5,80	-21,95	Amsterdam CBS	863,74	-3,10	+33,24
				Bruxelles	15417	-1,79	+45,84
				Francofort Dax 30
				Irlande ISEQ	3821,10	-0,16	+40,19
				Londres FT 100	4927,60	-0,86	+19,65
				Madrid Ibex 35	6604,75	+28,13
				Milan MIB 30	22872	-1,84	+45,71
				Zurich SMI	5589,10	-1,76	+41,78

Tirage du Monde daté dimanche 26-lundi 27 octobre 1997 : 585 019 exemplaires 1 - 3

Le président chinois entame à Hawaii sa visite américaine

LE PRÉSIDENT Jiang Zemin a entamé, dimanche 26 octobre, à Honolulu (Hawaii) un déplacement de huit jours aux Etats-Unis qui devrait sceller la normalisation des relations sino-américaines après des années de vive tension diplomatique. Tradition polynésienne oblige, Jiang Zemin a reçu une guirlande de fleurs dès sa sortie de l'avion alors qu'il était accueilli par le gouverneur d'Hawaii, Benjamin Cayetano. Il devait se rendre ensuite aumémorial érigé en hommage aux soldats américains tués lors de l'attaque de Pearl Harbor, le 7 décembre 1941.

Cette visite américaine, la première d'un « numéro un » chinois depuis dix-huit ans, sera dominée par le dossier de la coopération nucléaire entre les deux pays. Dans son édition de samedi 25 octobre, le *Washington Post* croyait savoir que les deux gouvernements étaient parvenus à un accord aux termes duquel la Chine accepterait de limiter sa coopération nucléaire avec l'Iran. Le secrétaire d'Etat Made-

leine Albright s'est refusé, à confirmer l'existence d'un tel accord, mais a admis que des « progrès importants » avaient été réalisés au cours de ces dernières semaines.

La question des droits de l'homme constitue l'autre dossier sensible des relations sino-américaines. Elle sera évoquée sans complexe par M. Clinton, affirmant dans son entourage, alors que les milieux pro-tibétains ou proches de la dissidence chinoise défilent dans la rue. Les Américains « n'ont jamais mâché leurs mots sur la question des droits de l'homme, et nous ne le ferons pas plus maintenant », a déclaré dimanche sur NBC Madeleine Albright. Outre le contentieux

sur les échanges commerciaux, Taïwan figurera enfin parmi les priorités de cette visite. Les Chinois en attendent beaucoup, leur but ultime étant d'enfoncer un coin dans la solidarité qui lie les Etats-Unis à l'île considérée par Pékin comme une « province renégate ». Les deux capitales doivent « se débarrasser » de la question de Taïwan afin qu'elle ne bloque plus le développement de leurs relations bilatérales, écrit le *China Daily* dans son édition du lundi 27 octobre. « Il faut pouvoir se débarrasser des facteurs d'obstacle », écrit le quotidien, qui qualifie Taïwan de « question centrale » des relations sino-américaines. - (AFP)

Les automobiles Rolls-Royce sont à vendre

LE GROUPE britannique Vickers, qui a décidé de se recentrer sur ses activités de défense, a annoncé, lundi 27 octobre, qu'il souhaitait vendre sa filiale d'automobiles Rolls-Royce Motor Cars, à la suite d'informations parues dans la presse britannique. Rolls-Royce, qui fabrique aussi les Bentley, est la dernière grande marque de voitures anglaise encore indépendante. Ces deux constructeurs seraient d'ailleurs les candidats les mieux placés, avec un avantage pour BMW, qui a conclu en 1996 un accord pour fournir des moteurs à Rolls-Royce, et qui est allié avec « l'autre » Rolls-Royce, le constructeur de moteurs d'avion. Dimanche, le *Sunday Times* affirmait que Ferrari, filiale du groupe Fiat, et Daimler-Benz, le constructeur de Mercedes, étaient également intéressés.

■ EUROPE : 40 personnalités lancent un « manifeste pour l'Europe ». Les signataires demandent que les citoyens soient davantage associés à la préparation de l'euro. « Il est urgent que les acteurs économiques et sociaux accélèrent leurs travaux d'adaptation pour bénéficier des avantages de cette mutation sans précédent », disent-ils. Le texte est à l'initiative notamment de Claude Bébéar, Jean-Louis Beffa, Christian Blanc, Jean Boissonat, Jérôme Clément, Jacques de Larosière, Jean Miot ou encore Jacques Rigaud.

■ SUPERPHÉNIX : le ton se durcit à Creys-Malville dans l'Isère. A l'appel de la CGT, trois à quatre cent salariés ont décidé de bloquer depuis lundi 27 octobre, l'accès du site. La grève illimitée, avec occupation des locaux a démarré le 23 octobre, après les déclarations de Christian Pierrret confirmant l'abandon du surgénérateur.

■ SÉCURITÉ : le député maire RPR de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), Jean-Claude Mignon, a été la cible de jets de boules de pétanque, dimanche 26 octobre, dans le quartier de la Plaine du Lys. Depuis quelques semaines, plusieurs incendies criminels ont été allumés dans l'agglomération de Melun, et notamment à Dammarie-les-Lys. Une manifestation contre la violence est organisée, mardi 28 octobre.

Affectio societatis ?
01.56.54.16.00

Tout le droit des sociétés en 100 rubriques alphabétiques sur feuillets mobiles et sur CD Rom

JOLY
Le spécialiste du droit des sociétés

Bloc de contrôle ?
01.56.54.16.00

Tout le droit des sociétés en 100 rubriques alphabétiques sur feuillets mobiles et sur CD Rom

JOLY
Le spécialiste du droit des sociétés

